TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 265 — 40 PAGES — MARDI 31 JANVIER 1978

La visite de M. Caramanlis

M. Giscard d'Estaing pense que la Grèce entrera dans la C.E.E. en 1979

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Timides espoirs pour le Zimbabwe

Depuis lundi 30 janvier, l'île de Malte sert de cadre à une nouvelle tentative de règlement négociée de la sécession rhodésienne. MM. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique, et Andrew Young, représentant américain aux Nations unies, ont entamé, à La Valette, des pourparlers avec MM. Robert Mugabe et Joshua Nkomo, coprésidents du Front patriotique.

Au centre des entretiens figure le plan anglo-américain qui, dès sa présentation en septembre 1977, avait suscité la réticence des parties intéressées. Ce plan en sept points prévoit l'abandon du pouvoir par la minorité blanche qui a unilatéralement proclamé l'indépendance à Salisbury le 11 novembre 1965 et la mise en place d'un régime transitoire permettant au Zimbabwe d'accéder pacifiquement à l'indépendance en 1978. Les auteurs du plan recommandent l'organisation d'élections libres au suffrage universel, la création d'une force spéciale des Nations unies chargée de maintenir l'ordre pendant la période transitoire et l'aménagement d'un fond spécial destiné à relancer l'économie rhodésienne.

Malgré la volonté des Britanniques et des Américains de prendre en main la situation à Salisbury et le souci des dirigeants du Front patriotique de parvenir à un accord avec MM. Owen et Young, les divergences de vues restent considérables entre les deux parties. Soutenus par les chefs d'Etat des cinq pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), MM. Mugabe et Nkomo réclament le démantèlement de l'armée et de la police rhodésiennes et la participation directe du Front patriotique au gouvernement de transition. Cette volonté de contrôler militairement et institutionnellement le Zimbabwe avant même son accession à la souveraineté internationale est à l'origine du [illegible] des conversations engagées à la fin de l'année dernière.

Rien n'indique que les chefs du Front patriotique soient prêts à renoncer à leurs exigences, et c'est sans beaucoup d'illusions que les négociateurs acceptent de s'asseoir, une fois de plus, autour de la même table de conférence. Quarante-huit heures avant l'ouverture des travaux, M. Joshua Nkomo a pris la précaution d'indiquer à Lusaka que ces pourparlers constituaient de simples « préliminaires susceptibles de fournir une base à de futurs entretiens ».

Un élément est néanmoins de nature à autoriser un optimisme nuancé : la condamnation par les deux parties de toute tentative de règlement interne, « une telle attitude, a répété solennellement, dimanche à Londres, M. Owen, ne pouvant aboutir qu'à de nouveaux combats ». Les conversations engagées dans ce sens à Salisbury par M. Smith ont d'ailleurs échoué ; le prélat Abel Muzorewa, leader du Conseil national africain uni (UANC), considéré comme le moins disqualifié des leaders noirs modérés, a claqué, vendredi, la porte de la salle de conférences. Accusé de « mensonge » par les amis de M. Smith, il a décidé de boycotter la rencontre à laquelle il était convié aussi longtemps que le premier ministre rhodésien ne lui aura pas fait parvenir des « excuses écrites ».

Malgré ce timide élément d'espoir, rien ne reste plus incertain que l'issue des pourparlers de Malte. Or un nouvel échec ne pourrait aboutir qu'à l'abandon définitif du plan de règlement et, sans doute, à une nouvelle intensification de la guérilla.

Après l'arrestation de M. Achour

LE GOUVERNEMENT TUNISIEN ENTEND REPRENDRE LE CONTROLE DE LA CENTRALE SYNDICALE

(LIRE PAGE 7)

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Dans les partis

• La majorité s'efforce de restaurer sa cohésion
• Le P.C. ne relâche pas sa pression sur le P.S.

Après le discours présidentiel de Verdun-sur-le-Doubs, qui incite visiblement la majorité à resserrer ses rangs, M. Raymond Barre précisera, mardi 31 janvier à 13 heures, sur TF 1, la manière dont il entend mener son combat électoral « pour le bon choix ». Le premier ministre, qui compte se rendre désormais en province une fois au moins chaque semaine, commencera son « tour de France » le 7 février à Rouen.

A gauche, les propos tenus pendant le week-end par MM. Mitterrand et Marchais illustrent la persistance de divergences qui portent tout à la fois sur le rôle du président de la République et sur l'opportunité d'« annoncer la couleur » en matière de désistements avant le premier tour des élections législatives. Le P.C.F., qui se refuse à « anticiper », ne parait nullement disposé à relâcher la pression qu'il exerce sur le P.S. depuis la rupture du 23 septembre.

On saura le 12 mars au soir si M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a tort ou raison d'estimer que le récent discours de M. Giscard d'Estaing a provoqué instantanément une « transformation politique fondamentale » mais on peut constater dès maintenant que les propos tenus à Verdun-sur-le-Doubs ont produit sur la majorité l'effet escompté.

Des tiraillements persistent ici et là, notamment dans certains arrondissements de Paris, et M. Chirac ne renonce pas à réclamer une nouvelle politique économique fondée sur une double reprise du développement et de la croissance, mais la tendance générale est au retour à la cohésion. Le président du parti radical, admettant de souscrire au « code de bonne conduite » de la majorité après s'y être obstinément refusé, retirera ses candidats en faveur du représentant de la majorité sortante le mieux placé à l'issue du premier tour. Dans divers départements, en Ille-et-Vilaine par exemple, des efforts sont déployés pour restreindre le nombre des candidats de la majorité.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

Chez les enseignants

Les deux tendances de la gauche s'affrontent au congrès de la FEN

Un millier de délégués participent, à Nantes, depuis ce lundi 30 janvier et jusqu'au 4 février, au congrès de la Fédération de l'éducation nationale. Les congrès de la FEN, qui ont lieu tous les deux ans, sont traditionnellement l'occasion d'affrontements entre les appareils des deux principales tendances, la tendance autonome (Unité, indépendance et démocratie, socialisante) majoritaire, et la tendance Unité et action dont les dirigeants sont proches des communistes.

Cette année, l'incertitude politique générale donne au congrès la valeur d'un test sur l'aptitude des deux principaux courants de la gauche à vivre ensemble dans une organisation qui réunit cinq cent cinquante mille adhérents.

La difficulté de vivre ensemble

De notre envoyé spécial

Nantes. — « *Les difficultés actuelles de la gauche, nous les vivons à la FEN depuis trente ans.* » Cette remarque d'un dirigeant fédéral à la veille du congres est de l'ordre à la fois du constat et de l'exorcisme. Un constat car, depuis que les syndicats d'enseignants, après la scission du mouvement syndical français, ont décidé — au début de 1948 — de créer une organisation autonome pour n'avoir pas à choisir entre la C.G.T. et Force ouvrière, toutes les divisions de la gauche politique y ont résonné sans mettre en péril l'unité apparente de l'organisation. Un exorcisme car la crainte est constante — depuis trente ans — de voir la FEN éclater en deux morceaux, et chaque congrès est une passe difficile même si les rapports de force sont connus d'avance. Cette année, la majorité de la FEN aura encore la majorité, mais on s'interroge sur l'attitude qu'adopteront pendant les débats les opposants.

En 1948, la FEN avait choisi l'autonomie contre la division. En 1978, son choix reste identique, bien que les mêmes forces politiques centrifuges, dont la maitrise lui échappe, s'exercent. Faire vivre ensemble des militants communistes et des socialistes, dans une organisation où les uns et les autres sont groupés en tendances structurées ayant leurs porte-parole, leur presse, leurs « collectifs » de direction, apparait comme un tour de force. Rien, pourtant, ne laisse prévoir que cette cohabitation ne durera pas.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 18.)

Triste charbon des Appalaches

La grève particulièrement dure que mène le syndicat des mineurs de charbon américains (U.M.W.) en est, ce lundi 30 janvier, à son cinquante-cinquième jour et se rapproche du record de durée établi en ce domaine en 1946 (cinquante-neuf jours).

Notre envoyé spécial, Dominique Dhombres, décrit, dans une enquête dont nous commençons la publication page [illegible], la violence latente qui règne dans les Appalaches, bastion de l'U.M.W., dont les bassins miniers fournissent environ 80 % de la production américaine de charbon. Les incidents se sont multipliés et un mineur retraité a été tué le 6 janvier par un gardien devant un piquet de grève à Prestonburg (Kentucky).

A la C.F.D.T.

« Tout faire pour la victoire » de l'opposition

Le conseil national de la C.F.D.T. — la plus haute instance de l'organisation entre les congrès, — qui s'est réuni du 26 au 28 janvier, a longuement discuté de la stratégie d'action revendicative.

Au terme d'un débat animé et parfois confus, le conseil national s'est prononcé à une courte majorité pour le maintien, à côté des actions dans les entreprises, les branches et les régions, de grandes manifestations unitaires au niveau national, qu'avait critiquée le rapporteur M. Moreau.

Le conseil a aussi réaffirmé avec force la priorité à donner à l'unité d'action avec la C.G.T. Se gardant de toute allusion à la crise de la gauche, la C.F.D.T. a appelé ses militants à « *tout faire au premier comme au deuxième tour* [des élections législatives] *pour la victoire des forces politiques de gauche* ».

Le conseil national a confirmé l'intention de la C.F.D.T. de se retirer de la Confédération mondiale du travail ; il a aussi adopté des compléments à la plate-forme revendicative de juin 1977 sur la planification, les nationalisations et la participation des salariés à la gestion et à l'orientation des entreprises nationalisées. Mais le débat le plus long a porté sur la stratégie d'action revendicative de la C.F.D.T.

J.-P. DUMONT.

(Lire la suite page 36.)

AU JOUR LE JOUR

DÉTENTE

La Pravda *vient de publier un communiqué dans lequel elle estime que Washington et Ottawa ont donné « une interprétation correcte » de l'accident survenu au satellite Cosmos 954 qui s'est écrasé dans le Grand Nord canadien : « C'est la conséquence du climat de détente internationale qui s'est fait sentir dans cette affaire »,* écrit l'organe du parti communiste soviétique.

L'interprétation correcte réside sans doute en ce que les gouvernements de Washington et d'Ottawa se sont bornés à constater la chute d'un objet volant identifié sans s'attarder sur la qualité de satellite espion dudit objet, et sur les effets radioactifs de son chargement d'uranium.

On peut donc prévoir que, si un missile balistique vient un jour à s'écraser par erreur dans les mêmes conditions, la détente internationale permettra de donner une interprétation correcte de cet événement sans importance.
dien-%nfqstmlt

BERNARD CHAPUIS.

LES GRILLES DU TEMPS

ENTRETIEN AVEC MICHEL DE CERTEAU

Michel de Certeau, qui ne parait pas ses cinquante-deux ans, est le jésuite type, c'est-à-dire parfaitement inclassable. Universitaire, membre de l'Ecole freudienne de Paris et conférencier de renommée internationale, il exerce son esprit créateur et stimulant dans les domaines les plus variés : l'histoire, la théologie, la mystique, la psychanalyse, l'anthropologie, la sémiotique, l'Amérique latine...

Malgré l'ampleur de son œuvre écrite — les livres les plus marquants sont : en anthropologie, « la Culture au pluriel » (coll. 10-18) et « l'Absent de l'histoire » (Mame) ; en religion, « le Christianisme éclaté » (Seuil), et, en histoire, « Une politique de la langue, la Révolution française et les patois » (Gallimard) et « l'Ecriture de l'histoire » (Gallimard), — c'est un homme de la parole et de l'échange direct. On lui doit d'ailleurs une des analyses les plus lucides des événements de mai 1968 (« la Prise de la parole : pour une nouvelle culture », Desclée de Brouwer).

Michel de Certeau est à la fois proche des mystiques et homme du réel, connaisseur du passé et homme de l'avenir.

I. — « Il faut chercher la culture populaire parmi les vivants et non parmi les morts »

« *Il y a quelques années, vous avez donné votre démission du Conseil de développement culturel, organe créé après mai 68 par le président Pompidou pour ouvrir la politique culturelle à la création contemporaine, car, selon vous, cette organisation avait une conception qui* « ramenait la culture vers la conservation d'un patrimoine et soumettait les créateurs à une discrimination politique ». *Quel devrait, donc, être le rôle de la culture ?*

— D'avoir beaucoup circulé dans cette région, avec l'outillage de l'histoire, de l'anthropologie ou de la psychanalyse, ne me permet aucun survol du pays entier. Il m'est seulement possible de vous répondre en voyageur.

Il y a d'abord les institutions qui découpent un champ propre d'interventions dites culturelles : un demi-ministère, des maisons de la culture, des musées, des théâtres, etc. C'est-à-dire un réseau de pouvoirs, de monuments et de fonctionnaires. Deux tâches essentielles occupent ces professionnels : la conservation du passé et la stimulation de la créativité. Deux gestes : l'un d'extraction, et l'autre de reproduction.

» L'extraction concerne aussi bien les objets reçus au musée que les « créateurs » admis à bénéficier de subventions. Selon les critères propres à des juges qui de plus en plus (qu'ils soient de droite ou de gauche) appartiennent au même milieu, l'opération consiste à produire une culture élitaire, à construire des modèles « reçus », à creuser une séparation entre l'« intéressant » (pour qui ?) et le « reste ». Finalement, elle déclasse ce qui n'est pas classé. Ce travail de division favorise les manières de faire et de penser, les goûts et les modèles d'une catégorie sociale ; il les constitue en valeurs nationales et en langage de la promotion socio-culturelle. C'est donc une politique : le renforcement d'une place sociale particulière par sa légitimation culturelle.

» La reproduction est une opération plus efficace encore, parce qu'elle reste silencieuse. Là, pas d'idéologies, pas de jugements, pas de bruits ni de paroles, mais le seul effet d'une logique administrative. La lourdeur et les contraintes de l'appareil, les innombrables chicanes, tactiques et coutumes par lesquelles une décision doit passer en excluent silencieusement le non-conforme, rabotent les angles d'un projet, mixtent les intentions, combinent les contraires, et aboutissent finalement à ces compromis où seul l'œil exercé de quelqu'un qui « en est », du milieu, distingue encore l'allusion fugitive à une différence.

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 2.)

LA MUSIQUE DE FRANCO DONATONI

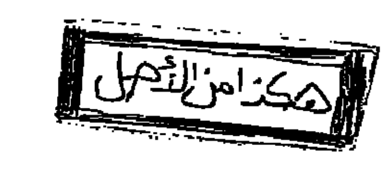
Comme une plante fantastique

Franco Donatoni a cinquante ans, ou, plutôt, il les a eus au mois de juin dernier... Mais les anniversaires sont seulement des prétextes et il n'est jamais trop tard pour bien faire. Grand oublié de la rétrospective de l'IRCAM « Passage du vingtième siècle », Donatoni méritait, à titre de revanche, ce concert complet consacré à sa musique de chambre récente, un de ceux qui font de l'ensemble 2e 2m un élément d'équilibre irremplaçable, même si sa politique de gageures courageuses le condamne à jouer devant un public fidèle et convaincu, donc forcément restreint.

La musique de Donatoni ? Comme de l'eau qui coule entre les doigts, insaisissable, drue, elle donne l'impression d'une fuite en avant à partir d'éléments presque insignifiants : un simple trait, une formule mélodique recroquevillée sur elle-même, à la Bartok, et qui se développe en proliférant à l'infini, comme une plante fantastique qui envahit bientôt tout l'espace ; « une croissance désordonnée comparable, selon Donatoni, au résultat provoqué dans un organisme vivant par l'introduction d'un virus ».

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 23.)



idées

LES GRILLES DU TEMPS
ENTRETIEN AVEC MICHEL DE CERTEAU

(Suite de la première page.)

— *Par exemple ?*

— Ainsi les projets, très originaux, des urbanistes et des architectes qui cherchaient à créer une polyvalence de la ville nouvelle du Vaudreuil ont été l'objet d'une érosion progressive, du fait de la double intervention des exigences des promoteurs et des contraintes politiques et administratives.

» Une exception pourtant, énorme : si le projet concerne une expansion technique, plus d'informatique, plus de statistique, plus de construction moderne, il passe toutes les portes et saute tous les obstacles. C'est de l'homogène ! Je ne parle pas seulement des grandes administrations. Dans les mairies, c'est pareil. S'il s'agit de construire un centre, d'acheter des appareils ou d'ouvrir une rue piétonne, si donc il s'agit d'une opération conforme au modèle technocratique et validée par lui, le conseil municipal vote, dépense, exécute. Si, au contraire, il s'agit de financer l'expérience d'un groupe, de favoriser des échanges ou une expression, le système se grippe, les critères se brouillent et la machine à broyer l'hétérogène se remet en marche : elle détruit l'objet que visaient ses « responsables ».

» Ces institutions ont été créées jadis pour gérer les relations et les conflits entre des pouvoirs locaux ou de grands corps professionnels. A mesure que ceux-ci se désarticulent, les institutions ne gèrent plus que leur propre expansion selon un triple critère : la production d'une élite ; l'expansionnisme des dispositifs technocratiques ; le privilège accordé à ce qui peut se capitaliser (des immeubles, des machines, du savoir, du prestige, etc.), ou, réflexe identique, la méfiance à l'égard de ce qui est de l'ordre de la perte et de l'éphémère, c'est-à-dire de ce qui définit précisément la relation humaine.

» A cet égard, il est curieux que les partis de gauche proposent d'étendre ce système qui, pour avoir été positif quand il y avait une démocratie, ne saurait être crédité des mêmes vertus au moment où la technocratie contemporaine quadrille une société atomisée.

» Finalement, dans ces institutions culturelles, se généralisent ou l'exode ou la lassitude de leurs fonctionnaires. Dans une société que hante la lassitude des adultes, suivons plutôt les fugueurs. Ils se multiplient, et, paradoxe, c'est hors de leur travail professionnel qu'ils cherchent une activité susceptible d'être « culturelle » : ou bien ils font de leurs bureaux les grottes où se fomentent un autre travail que l'officiel ; ou bien, militants d'hier mués en - n-mateurs d'aujourd'hui, ils deviennent les rodeurs de ces institutions qui, tout en les payant (mal), les paralysent plus qu'elles ne les soutiennent. La créativité n'a pas disparu mais, disséminée, multiforme, elle quitte ces institutions, elle en est l'hémorragie, elle fuit en mille sentiers qui tracent déjà des issues novatrices.

« On honore ce qu'on enterre »

— *La culture populaire, la culture ordinaire du peuple, n'est-elle pas en train de disparaître, victime à la fois des critères élitistes dont vous parlez et d'une société de « production de masse » qui cherche à niveler les particularités ?*

— La culture qu'on dit « populaire » occupe en effet beaucoup la sociologie, l'histoire, l'anthropologie, en somme une partie de l'intelligentsia française. Ce n'est pas nécessairement bon signe : on honore ce qu'on enterre. A recueillir les légendes, les proverbes, les carnavals ou les rites d'antan à l'intérieur des grands cimetières que sont nos musées et nos laboratoires, on fait certes œuvre pie, mais enfin on enchâsse de cette « culture » ce qui en est mourant, et une élite s'en sert pour construire ses discours savants ou nostalgiques. Il n'y a de culture réelle que celle qui est produite par ses sujets et donc soutenue par leur pouvoir économique et politique.

Il faut chercher la culture dite populaire parmi les vivants et non parmi les morts. Donc, au-delà de ces galeries de reliques plaçant les spectateurs d'aujourd'hui sous le regard de la loi qui fait des musées les récits d'un ordre dominant.

» Plutôt que de culture populaire, je parlerai de culture ordinaire. Elle compose le murmure, j'oserai dire océanique, d'une créativité articulée en manières de faire, en inventivités combinatoires de chaque jour, en poétiques disséminées et transversales par rapport au réseau serré de la « production » télévisée, urbanistique ou commerciale. Cette culture-là, c'est ce que nous appelons la *consommation*. Mais, pour en rendre compte, il ne suffit pas d'analyser la fréquence ou la diffusion des modèles, des comportements, des représentations et des objets qui attestent la colonisation du pays par la production de masse.

Une culture de consommation

» Un exemple : l'analyse des images distribuées par la télé, des temps de stationnement devant le poste, des choix faits par les usagers, etc., ne dit encore rien de ce que le consommateur *fabrique* pendant ces heures et avec ces images. Or toute la question est là : quelle est la fabrication du pratiquant dans les espaces imposés de la ville, du supermarché, des médias, des bureaux, etc. ? Nous le savons de moins en moins à mesure que l'extension totalitaire des systèmes de production ne laisse plus aux consommateurs une place où marquer ce qu'ils font des produits, et à mesure que, participant à la logique de ces systèmes, les appareils scientifiques mesurent l'avancée de ces produits dans les réseaux d'un ordre économique, mais restent aveugles sur l'usage qui en est fait par les pratiquants. A une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire, correspond une autre production (qualifiée de « consommation »), rusée, dispersée mais s'insinuant partout, silencieuse et quasi invisible puisqu'elle ne se signale pas avec des produits propres mais en manière d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant.

» Une comparaison éclaire le problème. Il y a longtemps qu'on a étudié, par exemple, quelle équivoque lézardait de l'intérieur la « réussite » des colonisateurs espagnols auprès des ethnies indiennes : soumis et même consentants, souvent ces Indiens *faisaient* des liturgies, des représentations ou des lois qui leur étaient imposées *autre chose* que ce que le conquérant croyait obtenir par elles ; ils les subvertissaient non en les récusant ou en les changeant, mais par leur manière de les utiliser à des fins et en fonction de références étrangères au système qu'ils ne pouvaient fuir. Ils étaient autres, à l'intérieur même de l'ordre qui les assimilait extérieurement ; ils lui échappaient sans le quitter. La force de leur différence tenait dans des procédures de « consommation ».

» Une référence plus proche précise la question. Dans *Surveiller et punir*, livre révolutionnaire, Michel Foucault substitue à l'analyse des appareils qui exercent le pouvoir (institutions localisables, expansionnistes, répressives et légales) celle des « dispositifs » qui ont vampirisé les institutions et réorganisé en sous-main le fonctionnement du pouvoir : des procédures techniques, minuscules, jouant sur et avec des détails, ont redistribué l'espace pour en faire l'opérateur universel de la « surveillance ». Une fois de plus, pourtant, sa « microphysique du pouvoir » privilégie l'appareil producteur, même si, dans la positivité de l'éducation, elle décèle la négativité d'une répression et si elle tient pour décisive les technologies qui, dans les coulisses, déterminent les mises en scène institutionnelles. S'il est vrai que partout s'étend et se précise le quadrillage de la surveillance, il est d'autant plus urgent de déceler comment une société entière *ne s'y réduit pas*, quelles procédures populaires (elles aussi minuscules et quotidiennes) jouent avec les mécanismes de la discipline, enfin quelles « *manières de faire* » sont la contrepartie, du côté des consommateurs (ou « dominés » ?), des procédés muets de la mise en ordre socio-politique.

— *On pourrait imaginer que la gauche ait un programme ambitieux pour favoriser cette culture ordinaire et l'éclosion d'une créativité populaire, puisqu'elle se prétend précisément la voix du peuple. Qu'en est-il ?*

— Malheureusement, les projets élaborés jusqu'ici par la gauche ne font pas grand état de ces producteurs méconnus, poètes de leurs affaires, inventeurs rusés ou jubilatoires de sentiers propres dans les jungles de la rationalité fonctionnaliste, chasseurs et pêcheurs comme jadis, mais désormais dans le quadrillage de la discipline, experts subtils en l'art de réemployer les éléments d'un ordre — art qui a toujours constitué l'essentiel de la littérature « populaire » (faite d'*arts* de faire ceci ou cela) et qui est une manière de penser investie dans une manière d'agir, un art de combiner indissociable d'un art d'utiliser, autrement dit une intelligence pratique de la consommation.

Parmi d'autres, quatre objectifs mobilisent ou pourraient mobiliser une politique culturelle de gauche. D'abord, un combat contre les récits télévisés qui répandent les légendes du pouvoir à travers une société atomisée sont l'objet de manipulations destinées à grossir des rumeurs transformant la population en police et risquent de rendre efficace l'ignoble mot d'ordre de M. Peyrefitte : « *Il faut de la délation.* » Ensuite une lutte contre les formes d'hexagonalisme et de racisme que développent, en France, un retrait à l'intérieur une récession économique et un chauvinisme gouvernemental.

Outre qu'il n'y a d'innovation culturelle que dans la relation à l'autre, tout socialisme pourrit en devenant nationaliste. Puis l'instauration de pouvoirs culturels à la base (quartiers, blocs, bourgs, marchés, ou réseaux tels que ceux de *Libération)* par la mise en circulation d'expériences qui fourmillent déjà sous l'herbe : ces fomentations de relations humaines réparent ponctuellement un tissu social détérioré et créent des points de résistance aux dogmatismes des administrations ou des médias. Enfin, la légitimation des pratiques quotidiennes par lesquelles des citoyens insinuent leur vouloir dans les réseaux de l'ordre et cherchent à autogérer leur existence. « *Vivre sans temps morts, jouir sans entraves* », dit un graffiti du métro. Cette ambition hante déjà les structures disciplinaires ; elle y prolifère silencieusement ; elle y inscrit un autre sens de l'existence. C'est elle qu'il faut reconnaître et servir.

Propos recueillis par
ALAIN WOODROW.

Prochain article :

LE CHRISTIANISME : MILLE ÉCLATS SUR LA MER

Le point de vue de... René Macaire
POUR UNE POLITIQUE GANDHIENNE

Il y a trente ans, le 30 janvier 1948, Gandhi était assassiné. Cet anniversaire a inspiré à M. René Macaire, psychologue, des réflexions sur la nécessité d'une politique de type gandhien.

LES impasses d'une technique laissée à sa propre genèse ont suscité le mouvement écologique et montré que les réserves de Gandhi à ce sujet étaient bien autre chose qu'une nostalgie du passé. L'inadéquation entre les exigences d'une défense légitime et l'usage de la force militaire pour les satisfaire, apparaît à un nombre croissant d'esprits et suscite, non sans d'énormes réticences, des recherches en faveur d'une défense civique non violente.

Il est un troisième point où Gandhi, semble-t-il, ne s'est pas trompé mais qui a beaucoup plus de mal à percer : c'est celui de l'action politique.

Pour M. Marchais comme pour M. Giscard d'Estaing, pour M. Mitterrand comme pour M. Chirac, l'action politique consiste en fait d'abord à élaborer des programmes, projets, réformes, ensuite à les appliquer si on a pris le pouvoir, ou à promettre qu'on les appliquera si on accède au pouvoir.

Rien de plus antigandhien et, de nos jours, de plus illusoire que ce schéma. Il implique en effet qu'on peut faire, qu'on va faire le bonheur des hommes sans eux : le citoyen n'est pas appelé à changer, à devenir capable d'un autre type de société et donc à l'engendrer lui-même. Au contraire, à ce citoyen encensé, flatté, on donne ou on promet tout : sécurité, argent, loisirs, facilités. Sans doute y a-t-il des inégalités, mais droite et gauche promettent de les réduire (droite) ou de les abolir (gauche). Faire du citoyen un superconsommateur, matériellement et culturellement, faire de la destinée non plus un enracinement mais un déplacement sans fin, multiplier les loisirs faciles, de la télévision au tiercé, abolir les risques du sort et l'arbitraire des autres, tout cela devient un absolu et même le seul absolu de l'horizon politique.

Mais la voix prophétique de Gandhi, qui ne fait d'ailleurs que reprendre la voix des prophètes d'Israël, ne peut pas ne pas éclater : « *Méfiez-vous ! toutes les sécurités que vous vous organisez sans que vous ayez à entrer dans le jeu d'une solidarité où perce un embryon, un commencement d'amour, toutes ces sécurités et les richesses matérielles qui les permettent, sont pourries ! Non seulement elles se font au prix du sous-développement souvent cruel de millions d'hommes, mais elles vous abîment, vous, à la racine de votre être.* »

Pour échapper aux névroses et à la révolte

Car si nous voulons échapper à la sanction des névroses existentielles et à la révolte des démunis, nous sommes acculés à prendre en main notre destin, à couvrir nos risques par la solidarité et non par un Etat providence qui organise scientifiquement l'égoïsme, à donner gratuitement de soi et non à investir notre être dans la béatitude salariale, à aimer dans le risque et la joie et non à jouir au maximum sans risque et sans joie, à connaître la plénitude du bonheur dans le couple amour-sexualité et non à couper l'amour de la sexualité.

Elaborer un programme et prendre le pouvoir pour l'appliquer, c'est considérer les citoyens comme des choses et non comme des hommes. Non pas qu'il ne faille s'organiser au mieux collectivement, mais un tel effort, essence même de la politique, n'est bénéfique que si les gens qui se croient vocation de solliciter les suffrages pour organiser, ne remplacent pas l'homme par l'organisation, le don par l'allocation, l'homme solidairement debout en face de son destin par l'homme assis devant les caisses de l'Etat.

En France, nous arrivons à une échéance. Les esprits lucides savent bien que les jours de l'Occident jouisseur et pilleur sont comptés. Tôt ou tard la tension riche/pauvre va éclater en malaises difficiles à analyser, en conflits envenimés, en guerres civiles larvées ou ouvertes, en surexcitation des nationalismes et des particularismes économiques. Le jeu politique traditionnel va se montrer de plus en plus impuissant à résoudre des problèmes comme la faim dans le monde, l'inflation, la multiplication des névroses, le dégoût des jeunes, le chômage (ou l'absence de chômage qui est, comme en U.R.S.S., impossibilité de quitter son emploi, enchaînement pour la vie à une usine ou à un bureau). Car la racine de ces maux politiques n'est pas politique : elle est métaphysique, c'est-à-dire plantée dans l'acceptation ou le refus des valeurs qui engagent le sens de notre existence. Cela est évident (devrait être évident) pour l'inflation dont la racine est la soif de jouissance, cette soif « fantasmant » une multitude de biens, qui bon gré mal gré, arrivant à l'existence avant terme, sont plus chers qu'ils ne devraient — et dans une anarchie que personne ne peut réellement maîtriser.

C'est pourquoi, comme une espèce de nécessité impossible une autre politique, de type gandhien, se profile à l'horizon. « *L'utopie ou la mort* », dit René Dumont. Bien sûr tout s'étire dans le temps changeant la conjonction « ou » en conjonction « et » : l'utopie et la mort, c'est bien ce que nous sommes en train de vivre ; mais le temps s'accélère, les lois ontologiques qui téléguident ironiquement et de loin nos séquences historiques vont se faire de plus en plus pressantes.

Aussi bien, sous-jacente ou plutôt subconsciente à maintes pensées politiques sérieuses, une idée se lève capable d'apporter une nouvelle information, une nouvelle « génétique » à la pratique politique traditionnelle.

Cette idée, la voici sous la forme d'un questionnement auquel, de toute façon, on ne peut échapper (que l'on peut refouler ou accepter, mais absolument pas détruire) : tout en parant au mieux aux affaires du jour, dans les partis politiques, les syndicats ou ailleurs, ne serait-il pas opportun de mettre en branle un mouvement de fond qui lui, un jour, pourrait avoir un impact politique non piégé ? De mettre en branle cette nécessaire révolution culturelle sans laquelle la politique restera amputée de sa propre substance et dès lors, livrée encore et toujours soit au jeu des mots et des habiles, soit aux belles âmes qui font une honorable carrière politique sans pour le fond rien changer ? Ne pourraient-ils pas se mettre en connexion souple, sans structures rigides, dans leur ville, leur village et à travers toute la France et même le monde, tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, rompent avec les systèmes industriel, militaire, commercial, culturel qui les oppressent. Combien de négociants et d'industriels pratiquent, la mort dans l'âme (ou en refoulant) le jeu immoral — car plein de mensonges et de ruses, sans lequel la compétition les ferait périr ! Combien de personnes en vive recherche d'une plénitude humaine et qui, pourtant, comme citoyens restent impavides et sans impact, sans prise, sur la faim, le dégoût, les névroses de millions de gens, révolutionnaires dans leur subjectivité mais conservateurs dans les faits !

Combien, parmi les chrétiens surtout, sont attirés par la pauvreté évangélique afin de pouvoir investir dans la communication des consciences et ses inépuisables joies possibles — et qui restent pourtant prisonniers d'une vie petite-bourgeoise qui n'est ni évangélique ni révolutionnaire ! Combien voudraient rompre avec une sexualité mal engagée et trouver de nouvelles voies de bonheur !

Nous sommes appelés à émigrer, non pour fuir la société mais pour la retourner. On ne met pas le vin nouveau dans de vieilles outres ; encore faut-il que le vin nouveau existe pour rendre possible un autre tonneau. Or aujourd'hui, en France et ailleurs, ce vin nouveau existe certes, mais en vrac si l'on peut dire : civiquement il n'existe pas et là est le malheur (le vide) de notre politique.

Mais serait-il vraiment impossible qu'il arrive à l'existence ? Impossible que tous ces gens se mettent en réseaux ? Regardent au-delà des mouvements qui les nourrissent certes, mais qui aussi les retiennent dans une espèce de sous-développement civique ? Envisageant une mise en relation souple, faite à la fois du désir de se reconnaître mutuellement à travers leurs mêmes valeurs vécues, et du désir de constituer une force, libertaire étant faite de libres consciences mais aussi coordonnée car portant sur le monde un même regard novateur ?

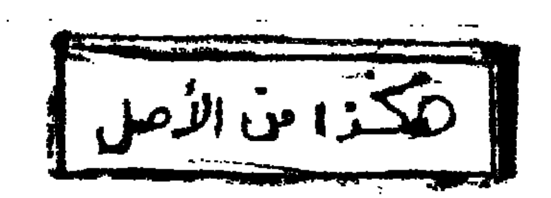
Une radicale impuissance

Est-il vraiment impossible que ce ne soient plus seulement des militants, des idéologues, des groupes de pression qui se mettent en branle mais aussi des consciences, je veux dire des gens qui changent leur manière de vivre ou amorcent intérieurement un changement, non à partir d'une idéologie, d'un entraînement collectif, ou de la volonté de faire triompher un point de vue ou une revendication, mais à partir de la prise de conscience silencieuse des impasses tragiques de notre monde, non à partir d'une vue cérébrale ou sentimentale des choses de l'ordre du surmoi, mais à partir d'une brûlure intérieure de l'ordre du moi, qui permette de s'engager soi, bien soi, dans la nudité de son être, avant de s'engager dans une militance ?

Est-ce impossible ? Alors qu'une telle force civique qui, un jour, pourrait se manifester par des jeûnes massifs, des boycottages opportuns, des désobéissances civiles longuement et profondément mûries — par la force des choses et par des voies que nous ne pouvons nullement prévoir, infléchirait, qu'elle le veuille ou non, ce qui devient en politique une radicale impuissance ?

Et alors que, sans cette force civique-là, tranquille et pourtant redoutable, telle que les Compagnons de l'Arche nous en donnent le modèle depuis vingt-cinq ans, il est certain — car il n'y a pas de miracle dans l'Histoire — que l'impuissance dont nous parlons nous mènera et nous mène déjà aux soubresauts sans gloire d'une fin de monde que nous n'aurons pas maîtrisée ? Certes, oui, Gandhi est plus que jamais actuel.





Le Monde

étranger

LA CONTESTATION EN EUROPE

LE RASSEMBLEMENT « TUNIX » A BERLIN-OUEST

Des milliers de jeunes Occidentaux en quête d'un nouveau gauchisme

De notre envoyé spécial

Berlin. — Durant trois jours, le rassemblement « Tunix » (tue nichts : ne fais rien) vient de se tenir à Berlin-Ouest, dans une de ces immenses bâtisses, modernes et grises, entre le château de Charlottenburg et la porte de Brandebourg, à deux pas du fameux « mur ». A l'intérieur du vaste hall de l'université technique de Berlin, dont la rigueur géométrique contrastait avec un prodigieux bric-à-brac de livres, de revues, de tracts, d'affiches, de bouteilles souvent cassées et de sacs de couchage, des milliers de jeunes, dans une atmosphère surchauffée, ont débattu de tout et de rien, de la pluie plus que du beau temps, échangeant leurs expériences, leurs impressions et parfois leurs adresses.

Un peu « Fête de Libé », un peu Mutualité des soirs de meeting « gauchiste », un peu réunion punk d'Amsterdam ou de Londres la rencontre a été l'un des grands rendez-vous de la contestation ouest-européenne. Prolongement de Bologne ? Revanche après l'échec de Strasbourg ? « Oui et non, commente un Italien venu tout exprès de Naples. C'est plus spontanéiste, plus basiste. Les groupes, les organisations, même autonomes, ont moins d'importance que les individus. C'est surtout la découverte que nos petites révoltes, nos petits découragements, nos petites peurs constituent, lorsqu'on les additionne, une force considérable. »

« Spontanéité » et « basisme » ne sont pas incompatibles avec un minimum d'organisation matérielle, mais excluent en principe toute orientation des débats. Ceux-ci ont peut-être un peu souffert du caractère délibérément anarchique et dispersé de la réunion. Il n'empêche : on aura beaucoup travaillé, ou en tout cas beaucoup parlé du 27 au 29 janvier, à Berlin-Ouest.

La fête

Il faut dire que le programme des débats comportait de très nombreuses discussions, souvent organisées simultanément dans plusieurs amphithéâtres de l'université technique. Parmi les sujets de ces débats, on relevait pêle-mêle : Stammheim ; féminisme et écologie (strictement interdit aux hommes !) ; survivre dans la ville ; pour un quotidien de gauche ; science, utopie et résistance ; voler l'Etat ou le détruire ; psychiatrie et antipsychiatrie ; combat antinucléaire ; lutte pour la destruction de la ville ; automédecine et contrôle de sa propre santé ; agitation et propagande ; pour une autre pratique des médias ; les interdictions professionnelles contre les avocats ; politique des minorités ; y a-t-il un nouveau fascisme en R.F.A. ? et où en est l'édition de gauche ?

De très nombreux groupements et organisations étaient représentés : « autonomes » italiens et français, communautés ouest-allemandes, comité pour la libération des imprimeurs emprisonnés, mouvements d'homosexuels, journal des éducateurs, groupes « antifascistes », etc.

Les participants au rassemblement de Berlin voulaient aussi — et même surtout, faire « la fête ». Thème omniprésent, non seulement au cours des réjouissances officiellement organisées mais aussi durant de nombreux débats dont l'objet semblait à l'origine être différent. Ces débats devaient d'ailleurs être entrecoupés de séances de musique, de théâtre, de cinéma, de marionnettes et même de prestidigitation. On croisait à chaque instant dans les couloirs de l'université technique et même en ville des comédiens costumés et maquillés.

Faisait-elle partie de la « fête » cette manifestation du samedi après-midi à l'issue de laquelle le rassemblement de Tunix a failli basculer dans l'affrontement, et qui a donné lieu à de vives discussions parmi les jeunes contestataires présents à Berlin ? Oui sans doute, pour la plupart de ceux qui y ont pris part sans mot d'ordre précis, sans banderoles et presque sans drapeaux, à l'exception de quelques oriflammes noir et rouge. Certains s'étaient d'ailleurs grimés pour la circonstance, et le défilé de ces dizaines de pierrots lunaires entre les deux hautes murailles de béton des immeubles de prestige du Kurfürstendamm, sous les yeux ébahis des promeneurs du samedi après-midi n'était pas dépourvu d'une certaine poésie surréaliste à laquelle manifestants et spectateurs ne sont pas restés insensibles.

Rupture ou provocation ?

Les choses se sont gâtées au moment de la dissolution du cortège, non loin de l'endroit où, en 1967, au cours d'une violente manifestation contre la visite du chah d'Iran, est véritablement né l'extrémisme ouest-allemand contemporain qui devait donner naissance à la fraction « Armée rouge ». Les éléments qui conduisaient la manifestation de samedi, après avoir obliqué dans une importante artère perpendiculaire au « Ku'dam » — comme disent les Berlinois, — s'en sont pris à des vitrines de banques, de magasins d'électroménager, de restaurants et de plusieurs sex-shops, qui ont volé en éclats. Des passants, qui laissaient paraître leur indignation, ont été rossés.

Plusieurs automobilistes qui, avec plus de courage que de patience, tentaient de se frayer un chemin parmi les petits groupes s'acharnant contre les vitrines, ont été assaillis par des manifestants et ont dû s'enfuir sous une grêle de coups de matraque. L'absence de tout dispositif policier rendait cette opération sans risques pour les manifestants « durs » : les occupants de deux modestes Volkswagen de police, placées l'une en tête et l'autre en queue du cortège, avaient visiblement pour seule mission d'assurer l'interruption puis le rétablissement de la circulation automobile.

Ce n'est qu'après 14 heures samedi que le calme a été rétabli sur le Kurfürstendamm et dans les rues adjacentes avec l'arrivée, si tardive qu'elle devait donner lieu à de nombreux commentaires, des fourgonnettes de la police. Une certaine tension a subsisté jusqu'au soir, puis l'agitation toute pacifique du Berlin nocturne reprit ses droits.

Les réactions que la fin de cette manifestation a provoquées parmi ceux qui s'étaient joints au cortège ont, parmi d'autres signes, révélé une réelle diversité parmi les participants au rassemblement de Berlin. Si certains estimaient que les éléments violents avaient eu raison de passer à l'action et de rompre, comme l'estimait l'un d'entre eux, « avec le ronron paisible Tunix », nombreux étaient ceux qui s'interrogeaient, au contraire, sur l'opportunité de cet excès de violence.

« Je ne défends pas les marchands de sexe, expliquait, par exemple, un jeune Parisien, mais ce n'était vraiment pas la peine de chahuter Royer si nous devons aujourd'hui nous donner bonne conscience en cassant des sex-shops. » D'aucuns estimaient que l'absence de la police montrait clairement qu'un piège avait été tendu aux éléments extrémistes et que ceux-ci s'étaient empressés d'y tomber. D'autres encore parlaient purement et simplement de provocation.

Nous voulons tout

Cette diversité d'appréciations s'est manifestée tout au long des débats, en dehors de quelques moments d'unanimité facilement obtenue sur des sujets sans risques : condamnation de la « répression » (surtout en R.F.A.), de la presse à grand tirage ou du nucléaire. Chaque intervention provoquait immanquablement dans la salle un tiers d'applaudissements, un tiers de sifflets et de huées, et un tiers d'interrogations lancées à la ronde par ceux qui ne parlaient pas la langue de l'orateur — c'est-à-dire, très souvent, l'allemand : « Mais qu'est-ce qu'il a dit ? » Malgré de méritoires efforts de traduction, la recherche de l'œcuménisme contestataire se sera souvent heurtée durant le rassemblement de Berlin à la barrière linguistique.

Mais l'essentiel était sans doute, dans l'esprit de ses organisateurs, que le rassemblement eût lieu, et avec un tel succès d'affluence, en particulier le dimanche, où de nombreux jeunes Berlinois se joignirent aux participants des deux autres jours. Son ampleur traduit une certaine internationalisation de la contestation en Europe de l'Ouest. Longuement évoqué, le projet d'une revue quadrilingue, rédigée en français, allemand, italien et anglais, en a fourni un indice parmi d'autres.

Contestation « gauchiste », si l'on veut, mais surtout anarchisante par beaucoup d'aspects : il n'est pas sûr, par exemple, que les organisations révolutionnaires traditionnelles auraient acquiescé à la défense des intérêts corporatifs des vignerons occitans telle qu'elle a été présentée à Berlin ; et il est certain que l'influence résolument « antipartis » des autonomes italiens et français, pour ne citer qu'eux, aurait trouvé ces organisations sur la défensive. D'une certaine façon, c'est peut-être aussi la page de mai 1968 qui, à l'échelon de toute l'Europe occidentale, a été tournée à Berlin, et la naissance de nouvelles formes de contestation qui s'y est trouvée confirmée.

La réunion de Berlin a, en outre, accentué la cassure séparant cette nouvelle contestation de la population ouest-allemande. Jamais sans doute cette cassure n'était apparue aussi nettement qu'à l'issue de la manifestation de samedi. « Il ne leur manque plus que d'écrire « Jüdisches Geschäft » (1) sur les boutiques qu'ils détruisent, et l'illusion sera complète », commentait avec amertume un vieux Berlinois à qui les déprédations commises par les éléments durs de la tête du cortège rappelaient visiblement de mauvais souvenirs.

Un jeune ajoutait : « S'ils veulent lutter contre la dictature, qu'ils aillent de l'autre côté du mur. » Le mot de « fascisme » revenait très souvent dans les appréciations que les passants portaient sur les manifestants. Il est vrai que dans leurs slogans et dans les inscriptions innombrables peintes sur les murs de la ville certains des participants au rassemblement de Tunix semblaient chercher eux-mêmes à accuser les traits d'envahisseurs musclés sous lesquels les dépeignaient volontiers leurs adversaires : « La ville nous appartient », « Nous voulons tout, et tout de suite », « Dehors les gens », etc.

Le moins que l'on puisse dire est que l'on ne saurait taxer les auteurs de tels mots d'ordre — auxquels s'ajoutait celui, inlassablement répété, de « Faites scandale » — de démagogie. Mais ces slogans n'étaient-ils pas porteurs de haine ? Ne contredisaient-ils pas le « Love anarchy » timidement affiché par l'un des mouvements présents à Berlin, le « Violence, non merci » d'un autre ?

« Si, bien sûr, a répondu un des organisateurs, sourcils levés devant la banalité de l'évidence, pourquoi ? »

Comme si certains avaient aussi tenu, et réussi, l'espace d'un long week-end à Berlin, à y ériger un haut mur. Et comme si l'ancienne capitale du Reich était décidément vouée à la confrontation entre deux mondes.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Magasin juif.

A Paris

Plus de deux mille personnes ont assisté à la journée pour la défense d'Anatole Chtcharanski

Le Comité de défense d'Anatole Chtcharanski a organisé dimanche 29 janvier à Paris une journée de solidarité pour sensibiliser l'opinion publique au cas de ce jeune mathématicien. Activiste juif et défenseur des droits de l'homme, il fut arrêté le 15 mars dernier à Moscou et est maintenu au secret depuis. Il est menacé d'être inculpé de « haute trahison », après qu'un « dissident repenti » ait affirmé dans la presse soviétique que Chtcharanski était un agent de la C.I.A. Le président Carter a tenu, « après double vérification », a démentir formellement cette assertion. Depuis, actions publiques et interventions occultes se multiplient en faveur d'un homme dont le sort s'est transformé ainsi en un enjeu politique.

Il n'a pu jusqu'à présent trouver d'avocat soviétique : ceux qui figurent sur la fameuse liste du K.G.B. leur permettant de s'occuper de telles affaires n'accepteraient de le défendre que s'il plaidait coupable. Les avocats français, commis par sa famille, Mes Jacoby, Rappaport et le bâtonnier Pettiti, ne sont pas autorisés par Moscou à se joindre à la défense. La mère de Chtcharanski, qui réclamait un droit de visite à son fils, s'est entendu répondre qu'elle « ne pourrait voir son fils ni avant la fin de l'instruction ni avant la fin du procès ».

Plus de deux mille personnes ont répondu à l'appel des organisateurs de la journée d'action. Elles ont pu voir plusieurs films, dont l'excellent *Réfugié provenant d'Allemagne, apatride d'origine polonaise* de Robert Bober. L'auteur y narre, sur de très belles images, sa recherche de la communauté juive de Radom, en Pologne, communauté florissante avant guerre. Mais à présent, sur ses trente-trois mille membres, il n'en reste plus que cinq.

Il y avait aussi une exposition-vente de tableaux offerts par les peintres, un spectacle de chant suivi de musique classique, une vente de livres. Mais l'essentiel de cette journée était constitué par des débats sur l'histoire de l'antisémitisme en U.R.S.S., les témoignages notamment, de Mmes Tatiana Khodorovitch et Tatiana Pliouchtch et de David Tchoudnovsky sur ce sujet. La participation à ces débats a confirmé que l'opinion publique reste fort sensibilisée à ces questions. Deux dissidents soviétiques, Mme Ida Nudel et l'académicien Sakharov, ont dit par téléphone, la première de Moscou, le second de Leningrad, l'importance de l'action internationale en faveur des détenus, qu'il s'agisse de Chtcharanski, d'Edouard Kouznetsov ou d'autres. Mme Nudel a relaté qu'actuellement des actions d'intimidation étaient en cours à Moscou pour tenter d'isoler les uns des autres les contestataires de tous bords.

En Espagne

Deux journaux modérés réclament une loi antitèrroristes

Madrid (A.F.P., A.P., Reuter.) — Les critiques se multiplient en Espagne contre le gouvernement de M. Adolfo Suarez, accusé de tous côtés d'être incapable d'endiguer la vague de violence qui se développe. Deux gardes civils ont été blessés par balles samedi 28 janvier au Pays basque cependant que de violentes émeutes éclataient dans plusieurs prisons, en particulier à Malaga, à Oviedo, aux Canaries et à Madrid. A Barcelone, la police recherche les assassins de l'ancien maire de la ville, M. Viola, et de son épouse. A Oviedo, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, a demandé à bénéficier de la protection de la police après avoir reçu des menaces d'activistes d'extrême droite.

Dans des éditoriaux, les journaux *Ya* de Madrid et *la Vanguardia* de Barcelone critiquent l'amnistie « qui a démoralisé les forces policières » et réclament une loi antiterroristes.

Les détenus de droit commun qui se sont révoltés demandent une extension de l'amnistie. A la prison de Malaga, le calme n'est revenu que dimanche, après des heurts qui ont duré toute la nuit. On compte trois blessés graves. A Oviedo, les mutins ont incendié une partie des bâtiments pénitentiaires. A Las Palmas, aux Canaries, la révolte des prisonniers a causé d'importants dégâts.

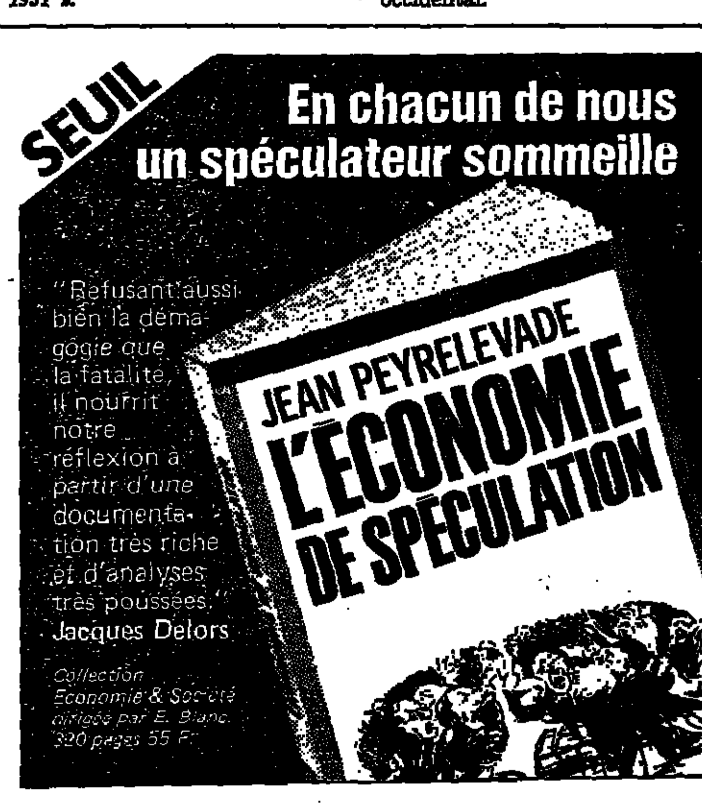
● D'ALGER, notre correspondant Paul Balta nous signale que M. Antonio Cubillo, secrétaire général du M.P.A.I.A.C. (Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien) a confirmé que La voix des Canaries libres, qui émettait d'Alger, a été suspendue le 25 janvier (*le Monde* daté 29-30 janvier) par les autorités algériennes, qui continuent cependant à accorder leur soutien au M.P.A.I.A.C.

Les autorités l'avaient autorisée à émettre le 2 décembre 1975 en représailles contre la signature de l'accord de Madrid du 14 novembre, estimant que l'Espagne avait trahi ses engagements à l'égard du peuple sahraoui et avait adopté une attitude inamicale à l'égard d'Alger.

Le revirement algérien peut s'expliquer. L'opposition espagnole, dans l'ensemble hostile à l'indépendance des Canaries, joue un rôle actif pour obtenir la dénonciation des accords de Madrid. L'Algérie dit-on ici fait un geste en direction du gouvernement espagnol, tout en facilitant la tâche de l'opposition pour qu'elle continue à exercer une pression dans l'affaire du Sahara occidental.

● Deux anciens ministres du général Franco, MM. Federico Silva Munoz et Manuel Fraga Iribarne, ont été élus respectivement président et secrétaire général de l'Alliance populaire, à l'issue du congrès de ce parti, dimanche 29 janvier à Madrid.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la situation en Espagne (*le Monde* du 28 janvier), il fallait lire que le mot « nationalités » dans l'avant-projet de constitution, était contesté par la droite, et non par le roi, comme une erreur de transcription nous l'a fait écrire. D'autre part, à la suite de guillemets mal placés, une explication sur la crise de 1931 entre l'Eglise et l'Etat a été mise sans la bouche de M. Felipe Gonzalez, alors que celui-ci s'est contenté de dire que lui et son parti, le P.S.O.E., ne voulaient pas « tomber dans le piège de 1931 ».



Au Portugal

Le reclassement des forces politiques

● M. Sa Carneiro quitte la présidence du P.S.D.

● Les dissidents du P.S. fondent l'Union de la gauche socialiste démocratique

De notre envoyé spécial

Porto. — L'éloignement de M. Sa Carneiro, remplacé dimanche 29 janvier à la tête du parti social-démocrate par M. Sousa Franco, qui exerçait déjà depuis le mois de novembre 1977 les fonctions de président par intérim, et la création à la gauche du P.S. d'un mouvement dirigé par M. Lopes Cardoso, sont deux événements importants. Le congrès des sociaux-démocrates (P.S.D.) a eu lieu à Porto. Les dissidents du P.S., des indépendants et des membres de petites organisations de gauche ont décidé à Lisbonne d'unir leurs efforts pour fonder l'Union de la gauche socialiste démocratique (U.E.S.D.).

Quel type d'opposition adopter face à l'actuel gouvernement ? Cette question a dominé les débats au congrès du P.S.D., provoquant l'affrontement entre deux courants, l'un modéré, l'autre plus « dur », soutenus respectivement par MM. Sousa Franco et Sa Carneiro.

C'est le premier qui l'a emporté, M. Sa Carneiro, contrairement à ce qu'il avait fait en d'autres occasions, s'étant abstenu de gagner à sa cause la majorité des congressistes.

Il s'est expliqué : « Je me suis trouvé au centre de toutes les crises que le parti a connues, c'est contre moi que se portent toutes les attaques. Je suis considéré comme le principal obstacle aux bonnes relations avec le président de la République, les socialistes, les militaires et les forces politiques en général. » « Bien qu'inexacte, a-t-il poursuivi, mon image est celle de l'intransigeance, de l'agressivité et de l'instabilité. »

Cette déclaration a été interprétée comme une autocritique, mais M. Sa Carneiro a souligné, avant son départ, les divergences qui l'opposent à ses successeurs :

Le P.S.D. souhaite, semble-t-il, adopter une stratégie « plus modérée ». « Je le comprends, mais je ne suis pas la personne indiquée pour diriger le parti dans ces conditions », a conclu M. Sa Carneiro. La motion d'orientation politique adoptée souligne l'orientation de « centre gauche » du P.S.D. Elle insiste sur la nécessité de former un « gouvernement appuyé sur une majorité stable et cohérente constituée par les trois partis démocratiques : P.S., P.S.D. et C.D.S. ». Elle préconise une « intervention plus claire » du président de la République. Les sociaux-démocrates s'opposeront donc au gouvernement actuel P.S.-C.D.S. d'une manière souple.

Selon les nouveaux statuts, la commission politique présidée par M. Sousa Franco sera constituée de onze membres. Elle devra respecter les « grandes lignes d'orientation » fixées par un conseil national auquel M. Sa Carneiro a accepté d'appartenir « par un souci de fidélité au parti », a-t-il dit.

Les commentaires sont contradictoires : pour les uns, M. Sa Carneiro est « fatigué par la politique » ; pour les autres, il se serait mis volontairement « en réserve de la République ».

Les sociaux-démocrates s'attendent à l'éclatement des divergences qu'ils voient entre socialistes et centristes, et prévoient le renforcement de l'aile modérée du P.S. dont font partie des personnalités comme MM. Ferreira et Barreto, anciens ministres respectivement des affaires étrangères et de l'agriculture. Pour les sociaux-démocrates, tout est question de temps. « Les choses se clarifieront », assurent-ils.

Les espoirs de clarification

Les mêmes espoirs de « clarification » se précisent à gauche du parti socialiste. Le samedi 28 et le dimanche 29 janvier, le palais des sports de Lisbonne a été le rendez-vous de ceux qui contestent « la ligne social-démocrate suivie par le P.S. ». Certains militaires très liés au « processus révolutionnaire » de 1974 et 1975 ont assisté à la naissance de l'U.E.S.D. : le commandant Melo Antunes, le général de brigade Pezarat Correia, tous deux membres du Conseil de la révolution, le commandant Jesuino, ancien ministre de l'information, et le commandant Otelo de Carvalho. S'adressant aux six cents délégués, M. Lopes Cardoso a rejeté les trois accusations qui, selon lui, sont formulées contre l'U.E.S.D. : la « tentation gauchiste », la « volonté de casser le P.S. », le « risque de diviser la gauche ». Ainsi, pour la nouvelle formation de la gauche socialiste, la sociale-démocratie n'est pas « l'ennemi principal », sauf lorsqu'elle « se trouve alliée avec des forces de droite, tant dans le domaine syndical que dans le domaine politique ».

Encouragée par un sondage récent selon lequel 10 % de l'électorat portugais voterait pour un parti situé entre le P.S. et le P.C.P., l'U.E.S.D. compte au départ sur un appui syndical relativement solide : six membres du secrétariat de l'Intersyndicale approuvent la création du nouveau mouvement, déjà implanté dans l'Algarve et au nord de Lisbonne.

JOSÉ REBELO.



PROCHE-ORIENT

Israël va reprendre les pourparlers militaires avec l'Égypte

Le gouvernement israélien a décidé, dimanche 29 janvier, de reprendre sa place dans les pourparlers militaires égypto-israéliens au Caire. La délégation israélienne devrait se rendre dans la capitale égyptienne « dans le courant de la semaine », a indiqué un communiqué publié à Jérusalem à l'issue de la réunion du conseil des ministres israéliens. C'est à l'unanimité et après deux heures de délibérations que le conseil a donné le feu vert pour le retour au Caire du ministre de la défense, le général Ezer Weizmann.

D'autre part, le conseil des ministres a approuvé la nomination du général Raphaël Eytan au poste de chef d'état-major, à compter du 16 avril prochain, en remplacement du général Mordechaï Gour.

Israël avait décidé de boycotter la conférence du Caire après la suspension, sur décision du président Sadate, des travaux de la commission politique à Jérusalem, le 18 janvier dernier. A ce moment, M. Begin avait annoncé que le général Weizmann ne retournerait pas en Égypte tant que durerait la « campagne d'antisémitisme » dans la presse égyptienne. Mais, de part et d'autre, on avait relevé ces derniers jours une « désescalade » dans la polémique israélo-égyptienne. A ce propos, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, avait déclaré le 29 janvier que « malgré l'interruption des négociations dans les commissions politiques et militaires, les contacts israélo-égyptiens se sont poursuivis par l'intermédiaire des Américains ».

Par ailleurs, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain « Newsweek », M. Dayan a déclaré : « Je pense que nous sommes très près d'un compromis. » Le ministre a cependant ajouté que son pays ne cédera pas sur la question des colonies juives de peuplement au Sinaï.

Les problèmes de fond demeurent et au Caire, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mohamed Kamel, a précisément déclaré, le 28 janvier, devant la commission des affaires étrangères du Parlement, que les revendications de son pays « ne pouvaient souffrir aucun compromis ». Il a ajouté : « l'Egypte ne marchandera pas son territoire et n'abandonnera pas les droits du peuple palestinien, c'est une chose certaine. »

La tournée diplomatique du président Sadate commencera le jeudi 2 février. Le chef de l'Etat égyptien se rendra successivement au Maroc, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en République fédérale d'Allemagne, en Autriche, en Roumanie et en France. D'autre part, le général Moubarak, vice-président de la République d'Egypte, qui vient de se rendre à Khartoum, plaidera prochainement le dossier du Caire dans huit pays arabes. M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires extérieures, s'est rendu en Yougoslavie pour porter un message du président Sadate au maréchal Tito.

● A ALGER, le deuxième « sommet » du « Front de fermeté » se réunira les 2 et 3 février. Mais la rencontre prévue entre deux délégations syrienne et irakienne ce lundi 30 janvier pour sceller la réconciliation entre Damas et Bagdad a été annulée, l'Irak ayant annoncé qu'il ne participera pas à ce « sommet ».

A QUELQUES JOURS DE LA VISITE DU PRÉSIDENT SADATE

Washington ne paraît pas disposé à exercer des pressions décisives sur Jérusalem

De notre correspondant

Washington. — C'est en ami que M. Sadate sera accueilli à Washington à la fin de cette semaine, mais il trouvera un président américain soucieux de ne pas se montrer trop aligné sur ses positions, et même de marquer ses distances sur certains points. Ainsi que l'ont précisé officieusement des porte-parole, on demandera au président égyptien de ne pas se livrer à d'autres foucades du genre de celle du 18 janvier lorsqu'il avait rappelé brusquement sa délégation de Jérusalem. Le mot d'ordre ici est le retour à la « *diplomatie tranquille* », l'arrêt des invectives et des déclarations télévisées. Pour illustrer cette préoccupation, M. Sadate sera soustrait à la curiosité du public, au moins dans un premier temps, et conduit dans la retraite présidentielle de Camp David, pour deux jours d'entretiens que l'on veut « *intimes* » et approfondis.

Le président égyptien peut-il espérer pour autant que les Etats-Unis descendront dans l'arène et exerceront des pressions décisives sur Israël pour relancer la négociation ? En l'état actuel des informations, cette question semble devoir recevoir une réponse négative. Sans doute, des officiels très proches de la Maison Blanche laissent-ils entendre que Washington se devra de « *faire le plongeon* » un jour, mais les mêmes ajoutent que le moment n'est pas encore venu et qu'une pression diplomatique trop forte exercée aujourd'hui aurait un effet contraire à celui recherché. Il est vrai encore que M. Carter, selon James Reston, a adressé récemment une lettre assez raide à M. Begin pour le mettre en garde contre l'installation d'une nouvelle colonie juive « *illégale* » en Cisjordanie. Mais l'on se hâte d'ajouter que Le Caire formule des propositions inacceptables telles que le retrait « *de tous les territoires occupés* », la création éventuelle d'un Etat palestinien et la fourniture à l'Egypte du même équipement militaire qu'à Israël.

Encore ces positions sont-elles différentes de celles que prônent les organisations juives. La réaction de ces milieux aux difficultés des pourparlers israélo-égyptiens a suivi un modèle observé précédemment dans des circonstances analogues. La position israélienne sur certaines questions controversées, telles que les colonies juives du Sinaï, étant très difficilement « *vendables* » au grand public, le lobby juif a décidé de faire le gros dos attendant des jours meilleurs — et un dossier plus favorable — pour prendre activement la défense du gouvernement de Jérusalem. De même dans la presse, après le déluge d'articles et d'éditoriaux provoqué par le voyage de M. Sadate à Jérusalem, les commentaires de fond sur l'échec des négociations sont soudain devenus dérisoirement minces et incolores. Les difficultés, dit-on, proviennent de l'excès de publicité et d'une démarche trop rapide ; les Etats-Unis doivent surtout se garder de trop se mêler aux négociations ou de donner des conseils. La question des colonies juives est mentionnée le moins souvent possible, comme un problème qui « *ne doit pas constituer un obstacle à la paix* » et peut être résolu par « *une négociation patiente* ».

Comme le président égyptien ne l'entend pas de cette oreille, la question qui se pose à la veille de son arrivée est de savoir s'il sera à même, comme il l'espère, d'enfoncer un coin entre Israël et les organisations juives américaines. Dans une lettre ouverte adressée à la communauté juive des Etats-Unis par l'intermédiaire du *Miami Herald*, le président égyptien donne à ce propos un avant-goût de ses intentions : « *Le comportement du gouvernement israélien ces dernières semaines*, explique-t-il, *a été négatif et décevant. (...) Je suis convaincu que vous jouez un grand rôle et portez même une grande responsabilité pour rectifier le cours des événements dans un sens qui conduira à la paix (...) et que vous n'hésiterez pas à faire entendre votre voix en faveur de la justice et de la sécurité pour tous les peuples du Proche-Orient.* » Il est probable que M. Sadate présentera les mêmes arguments directement aux intéressés, dans la seconde partie de son voyage, qui doit le conduire dans diverses capitales régionales.

Sera-t-il entendu ? La majorité des observateurs sont sceptiques sur ce point, malgré la grande popularité dont jouit l'Egypte aujourd'hui parmi les juifs américains et la gêne incontestable que cause dans ces milieux le problème des colonies juives. Il est à prévoir que le réflexe de solidarité jouera en faveur d'Israël dès que l'on en arrivera à tout choix tant soit peu important.

Des armes pour l'Égypte ?

Un premier test a d'ailleurs montré ces tout derniers jours la puissance intacte du « lobby ». Muet ou presque sur les difficultés des négociations du Caire et de Jérusalem, celui-ci est intervenu en force pour empêcher la fourniture à l'Arabie Saoudite d'avions de combat F-15 et pour prévenir, avant même que toute décision ait été prise par le gouvernement, la vente à l'Egypte de chasseurs F-5 E. Dans le premier cas, l'opposition des deux tiers des membres de la commission des affaires étrangères du Sénat a conduit la Maison Blanche à retarder la notification du contrat, qui devait, conformément à la loi, être faite au Congrès (celui-ci peut s'y opposer dans un délai de trente jours). Il s'agit pourtant pour M. Carter de tenir une promesse faite au début de ce mois, à Ryad, au roi Khaled, et pour celui-ci d'en finir avec une affaire en suspens depuis l'époque de MM. Ford et Kissinger. Mais le « lobby » juif avait fait savoir par la voix de son organisation officielle, le Comité américano-israélien pour les affaires publiques, que cette livraison « *bouleverserait l'équilibre militaire au Proche-Orient* » et pourrait même entraîner une attaque préventive de l'aviation israélienne contre les bases saoudiennes. Le résultat le plus probable de cette campagne sera, comme l'écrit un journal de Washington, de « *voir les Etats-Unis continuer d'espérer que l'Arabie Saoudite fera ce que demande Washington* (s'opposer à la hausse des prix du pétrole, jouer un rôle modérateur au Proche-Orient et stabilisateur dans la corne de l'Afrique) *mais l'administration Carter incapable de faire ce que veut l'Arabie Saoudite* ».

Quant aux demandes égyptiennes de livraison d'armes, elles sont soutenues, au moins en partie, par les plus importants secteurs de l'administration, de la Maison Blanche au département d'Etat, mais elles risquent fort de subir le même sort. Un éditorial du *New York Times*, qui donnait raison au président Sadate de considérer l'offre israélienne sur les colonies juives du Sinaï comme une « *plaisanterie* », concluait quelques lignes plus loin qu'il n'était pas question de livrer à l'Egypte des avions F-5 E, alors qu'Israël est doté de F-14 et même de vingt-cinq F-15, tous appareils beaucoup plus modernes. Le sénateur Church a proposé de faire un seul « paquet » des diverses demandes des belligérants et de se livrer à un « *réexamen général* » du problème à la lumière des perspectives de paix. Mais cette idée ne plaît pas à M. Begin, qui demande qu'Israël soit servi en priorité. Il a de fortes chances d'être entendu.

L'administration américaine parviendrait-elle à formuler une politique cohérente à ce sujet, l'effort serait très probablement vain, car le rôle aussi décisif que contradictoire du Congrès en matière de livraisons d'armes interdit pratiquement toute politique « en souplesse ». En outre, cette administration a par avance limité ses moyens d'action en faisant savoir que les besoins de sécurité d'Israël ne seraient jamais utilisés comme un moyen de pression contre lui. On continuera donc encore longtemps à voir les Etats-Unis armer en priorité un Etat reconnu coupable de pratiques « *illégales* », pour le plus grand dam de pays arabes dont l'amitié est jugée, au contraire, sur les plans politique, stratégique et économique, des plus vitales pour les intérêts américains...

MICHEL TATU.

Nouveau chef d'état-major de l'armée israélienne

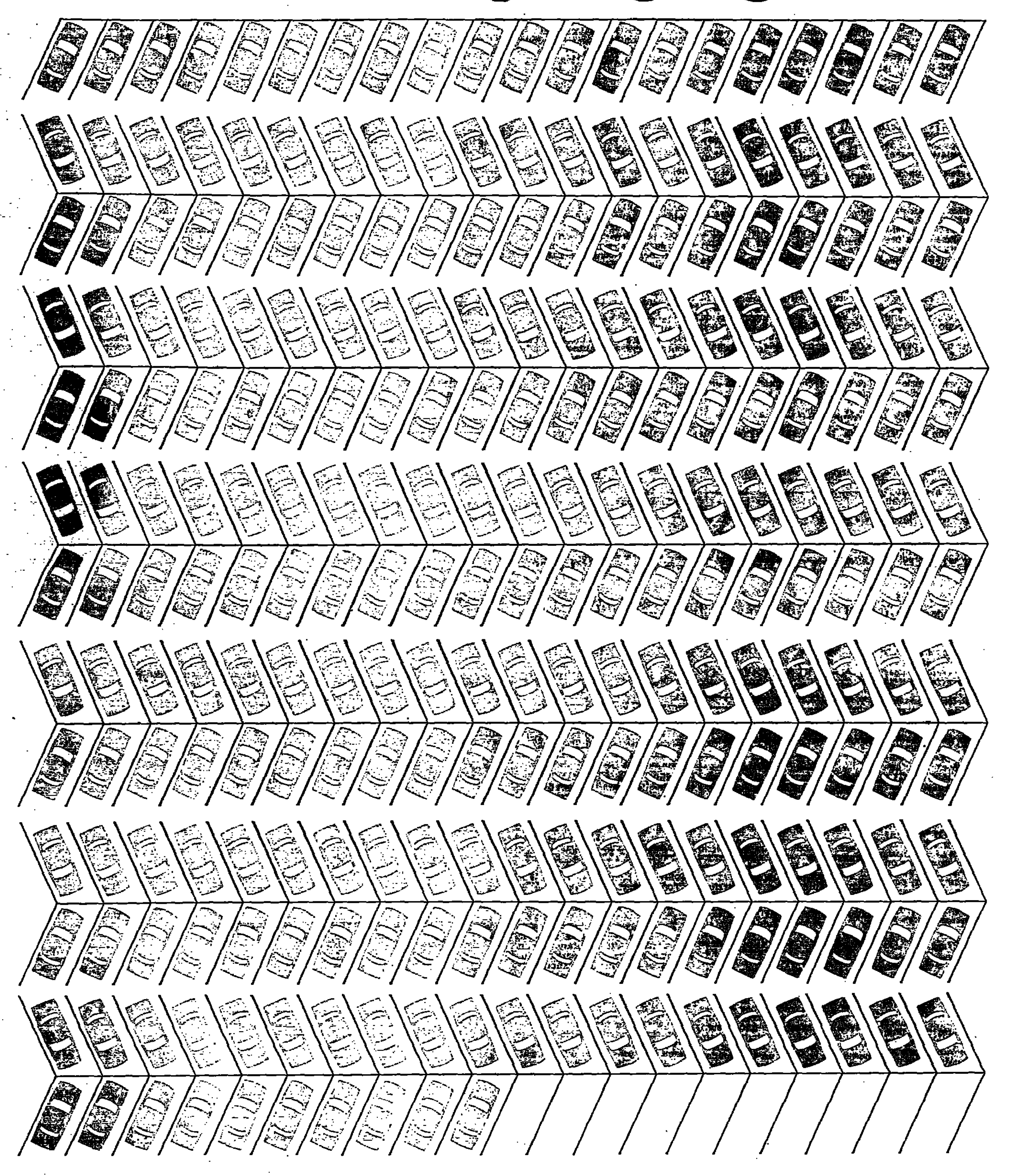
Le général Eytan : un « baroudeur »

Le général Raphaël Eytan, âgé de quarante-neuf ans, plus connu sous le nom de « Rafoul », qui vient d'être nommé chef d'état-major, possède au sein de Tsahal (l'armée israélienne) une réputation de baroudeur acquise au cours des différents conflits israélo-arabes.

Dès l'âge de dix-sept ans, il s'était engagé dans les brigades de résistance juives, à la veille de la création de l'Etat d'Israël. Pendant la guerre de six jours, en juin 1967, il s'est illustré à la tête d'une brigade de parachutistes dans les combats de Rafah et de Gaza. Ses hommes furent les premiers à atteindre le canal de Suez. En 1968, il menait les commandos héliportés israéliens, qui détruisirent treize avions sur l'aéroport de Beyrouth. Il aurait également participé, la même année, au raid au cours duquel trois dirigeants palestiniens ont été tués dans la capitale libanaise. Durant la guerre d'octobre 1973, il commandait une division sur le front du Golan. Après avoir contenu l'avance syrienne, il était parvenu à quelques kilomètres de Damas au moment du cessez-le-feu.

Nommé commandant du front nord en avril 1974, il aurait été à l'origine du soutien apporté par Israël aux forces chrétiennes libanaises dans le sud du Liban, en 1976. En août 1977, il a été nommé chef des opérations auprès de l'état-major.

A Paris, pour vous offrir davantage de voitures, Avis a changé de garage.



DE PLAS-HOMSY-DELAFOSSE

Le garage Avis Dupleix est transféré

5, rue Bixio. Paris 75007

(derrière les Invalides). Nouveau téléphone: 550 32 31.



Le nombre de voitures que peut contenir le garage Invalides est équivalent au nombre de voitures que vous trouverez sur cette page: 250 exactement.

Le garage Invalides, c'est un plus grand garage pour mieux vous servir.

AMÉRIQUES

États-Unis

Triste charbon des Appalaches

I. — UN SYNDICAT A L'AGONIE

De notre envoyé spécial DOMINIQUE DHOMBRES

Whitley City (Kentucky). — Certains mineurs de cette petite cité montagnarde, où le charbon règne sans partage, n'ont pas attendu le mot d'ordre national de leur syndicat le 6 décembre dernier pour se mettre en grève. A la mine de Stearns, située à 3 kilomètres de la ville, ils ont cessé le travail... il y a dix-huit mois. Les conflits sociaux, dans les Appalaches, ont souvent un caractère obstiné, voire tragique à l'image d'une population ouvrière rude et taciturne et d'un patronat réputé peu accommodant.

Les cent cinquante mineurs de Stears ont brusquement déclenché une *« grève sauvage » (« Wildcat Strike »)* en juin 1976 pour obtenir des meilleures mesures de sécurité et la renégociation immédiate de leurs salaires. Puis ils se sont seulement avisés d'informer leur syndicat *« United Mine Workers »* (U.M.W.) de cette décision. Les propriétaires de la mine ont fait venir des gardes armés, souvent anciens combattants de la guerre du Vietnam. Un meneur et sept gardes ont été blessés par balles...

Quittant l'espace d'une matinée les bureaux feutrés de Washington où il négociait sans succès avec les représentants des compagnies un nouveau « contrat national » pour trois ans, M. Arnold Miller, président de l'U.M.W., est venu à Whitley City pour apprécier l'importance de cette grève dure et remarquable au moins par sa durée. Dans la petite salle en bois, aux allures de patronage, où les mineurs se sont rassemblés, l'atmosphère est lourde et les questions dépourvues d'aménité. *« M. Miller, pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt ? »* lance une femme. Les épouses et les enfants sont là, en effet, et demandent des comptes à une direction syndicale dont les réticences — voire la méfiance — à l'égard de cette grève « sauvage » locale interminable, commencée contre son gré, sont notoires.

Le visage impassible sous les cheveux blancs, une silhouette qui n'est pas sans rappeler celle de Charlie Chaplin vieillissant, le président du syndicat répond, un peu crispé, qu'il a été très occupé. Mais il fait un geste — au moins symbolique. Il se rend à la prison locale, distante de quelques dizaines de mètres, où sont gardés quinze membres du piquet de grève arrêtés à la suite d'obscurs mais violents affrontements avec la police et condamnés à six mois de détention. La démocratie américaine permet cette scène étonnante : le président du syndicat des mineurs, entouré de ses gardes du corps, entre dans le bâtiment et bavarde avec les prisonniers, à travers les barreaux de leurs cellules. Ces derniers, des jeunes gens pour la plupart, ont bon moral. *« Nous n'avons pas fait tous ces mois de grève pour rien... »* Arnold Miller, qui semble aussi incapable de sourire que de manifester un peu de chaleur humaine, répète : *« Ce n'est pas facile, mais nous vous sortirons d'ici. »* Un des emprisonnés explique : *« Nous n'avons fait que protéger notre boulot. La compagnie allait employer des jaunes. »*

Contre le système

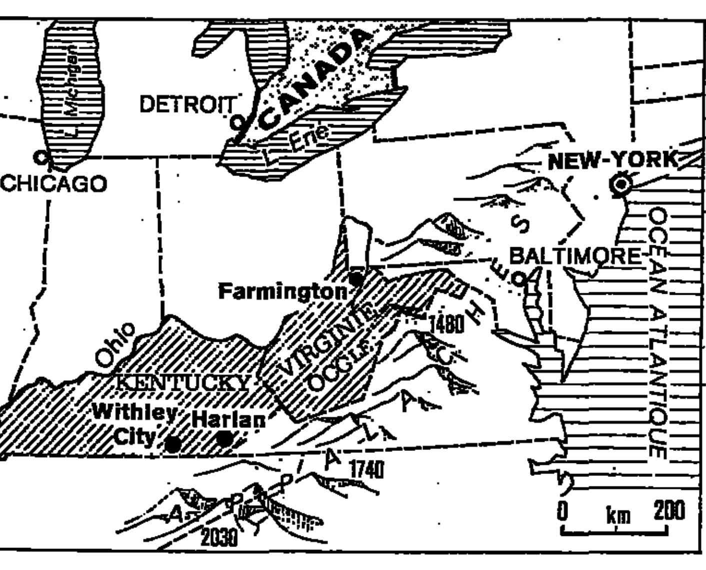
A la sortie de « prison », Miller est abordé par une dame âgée d'une soixantaine d'années, vêtue de noir, dont le fils est incarcéré. Epouse et mère de mineur, elle a été elle-même arrêtée pendant quelques heures pour avoir troublé l'ordre public : elle avait attaqué avec une bouteille de soda les policiers venus briser le piquet de grève...

« L'U.M.W. n'est plus capable de tenir ses troupes, explique M. Franck Thomas, président de la compagnie « Blue Diamond » une société d'importance moyenne (environ 2 millions de tonnes de charbon extraites en 1977) qui exploite la mine de Stearns. *« Nous ne menons pas une guérilla contre l'U.M.W., mais c'est un fait que ses effectifs diminuent... et que nous n'en sommes pas désolés. Dans toutes nos autres mines, nous traitons avec des syndicats locaux tels que la « Southern Labor Union » (1). Ils contrôlent mieux leurs mineurs et ils ont moins de grèves sauvages... »*

De l'aveu même des responsables de l'U.M.W., la question de ce que l'on appelle pudiquement les « grèves non autorisées » est cruciale. *« Il y a parmi les jeunes nouvellement arrivés à l'U.M.W. des « radicaux » (militants d'extrême gauche),* explique M. Squire Feltner, ancien président du trentième district du syndicat (2). *« Ils ne comprennent rien au syndicalisme, ils ne croient pas aux contrats — leurs motifs sont politiques ou idéologiques. Ils se mettent en grève sans réfléchir, non pour obtenir un avantage, mais parce qu'ils sont en colère contre leur employeur, ou contre le « système » tout entier, ou contre les deux ensemble... »*

Toutes les mines des Appalaches ne sont pas aussi « dures » que celle de Stearns. Mais à bien des égards, la situation de cette dernière est exemplaire : la récrimination contre des directions syndicales, jugées trop lointaines ou trop conciliantes avec le patronat, l'habitude de la violence (une grève sans coups de poing, voire sans coups de feu, est est presque inconcevable dans les Appalaches), la participation des familles, en particulier des épouses, témoignent d'une « sensibilité » ouvrière très particulière et sans doute unique dans le monde du travail américain. (Seules pourraient lui être comparées les luttes des journaliers agricoles dans les Etats de l'Ouest.) (3).

Le Syndicat des mineurs est né de la volonté d'un homme hors du commun, John Llewellyne Lewis (1880-1969). Originaire du lointain Iowa, il s'était enraciné dans les Appalaches au point d'en devenir le symbole, mélange d'énergie, d'obstination silen-



cieuse et de refus des interventions de Washington ou d'ailleurs. On le retrouve à tous les grands moments de l'histoire ouvrière des Etats-Unis au cours de ce siècle.

Deux grands courants (dont témoigne le sigle actuel AFL-CIO) se sont longtemps partagés le syndicalisme américain : le premier animé par les ouvriers spécialisés, fiers de leur savoir-faire, était favorable à l'organisation syndicale par « métier » *(« Craft »)* traditionnel (électriciens, typographes, serruriers, etc.). Cette aristocratie ouvrière est à l'origine de l'American Federation of Labor (A.F.L.). Dans le second se retrouvaient des ouvriers peu ou pas spécialisés, engagés dans la production de masse, qui souhaitaient une organisation syndicale fondée sur les grandes branches d'activité industrielle (transports, mines, etc.) sans égard à la qualification. Porte-parole de ces derniers, Lewis est en 1935 un des fondateurs du *Committe for Industrial Organization* (qui devint plus tard le Congress of Industrial Organization, en gardant les initiales C.I.O.).

Marqué par cette origine moins « noble », moins « artisanale » et plus « prolétarienne », le syndicat des mineurs est expulsé de l'A.F.L. en 1936, adhère au C.I.O., retourne à l'A.F.L. en 1946 puis en sort définitivement en 1947, suivant les fluctuations de la volonté d'indépendance de John Lewis, inamovible président du syndicat (de 1920 à 1960, un record). Même la fusion des deux courants au sein de l'A.F.L.-C.I.O. ne convainc pas l'opiniâtre leader de sacrifier, ne serait-ce qu'une parcelle de sa liberté d'action. Les mineurs resteront en marge de l'unité syndicale enfin réalisée... (4).

Ce superbe isolement, voulu par une personnalité exceptionnelle, pour des raisons qui n'étaient pas uniquement syndicales (John Lewis se présente à la présidence des Etats-Unis contre Franklin D. Roosevelt en 1940), explique sans doute le caractère ombrageux du syndicat, mais peut-être ausi son déclin. Les dures luttes menées au cours des années 30 contre le patronat, la police, les Etats (et les juges souvent « achetés » par les compagnies minières), avaient fait de l'U.M.W. une puissance respectée, indispensable à l'économie nationale pendant le boom industriel de la guerre. Ses effectifs atteignent leur plus haut niveau en 1945 (quatre cent mille adhérents contre cent soixante-dix mille aujourd'hui). La retombée fut brutale avec l'évolution technologique et la progression rapide et continue du pétrole. La tonne de charbon valait 4,25 dollars à la fin de la présidence de Truman. Elle ne se vendait plus que 2,60 dollars au début de celle d'Eisenhower. La toute puissance de l'U.M.W. n'était déjà plus qu'un mythe.

D'autre part, sous la poigne de fer de John Lewis, l'U.M.W. n'avait guère connu la démocratie interne. Autocrate par tempérament, celui-ci s'était toujours refusé à former des responsables syndicaux capables de lui succéder. Quand le vieux chef se retire, et apres le court intermède constitué par la présidence de Thomas Kennedy (1960-1963, un homonyme de John F. Kennedy), c'est W.A. (Tony) Boyle qui prend à la Convention de Miami, en 1964, la direction du syndicat.

Tony Boyle avait été — sans grand succès — mineur dans son Etat natal du Montana avant d'entreprendre une carrière plus efficace de courtisan auprès de John Lewis vieillissant. Corrompu et inefficace, il est pour une grande part à l'origine de la mauvaise réputation actuelle de l'U.M.W. En mai 1969, M. Joseph Yablonski, membre de la direction du syndicat, décide de se présenter contre Boyle aux élections à la présidence du syndicat, et menace de révéler certaines malversations (notamment les trafics financiers opérés sur la caisse des pensions des mineurs gérée par l'U.M.W.).

Le meurtre de Joseph Yablonski

Dès juin 1969, Boyle déclare à Albert Pass, secrétaire du puissant district 19 (qui englobe plusieurs comtés du Kentucky) qu'il faut tuer Yablonski pour éviter qu'il ne parle. Boyle verse 20 000 dollars à Pass qui, après quelques péripéties, aboutissent une fois déduit le salaire de quelques intermédiaires, entre les mains de deux tueurs à gages. Boyle est réélu président le 9 décembre 1969 avec environ deux fois plus de suffrages que Yablonski. Ce dernier est assassiné dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, ainsi que sa femme et sa fille...

Yablonski, se sentant menacé, avait noté peu de temps auparavant le numéro d'une voiture suspecte. Les deux tueurs sont arrêtés. La police remonte la filière et après une interminable enquête et l'arrestation des autres maillons de la chaîne, Boyle est condamné en avril 1973 à la réclusion à vie pour meurtre.

Le 19 novembre 1968, 78 mineurs sont tués par une explosion dans une mine de la *« Consolidation Coal Company »* à Farmington (Virginie occidentale). Indignés par l'indifférence de l'U.M.W. pour les problèmes de sécurité et de santé, un groupe de syndicalistes crée à cette occasion une association de défense. Parmi eux M. Arnold Miller, un mineur sorti du rang. Le syndicat aspire visiblement à une cure de probité. Faisant une campagne de *« M. Clean » (« Monsieur Propre »)* il est élu président en décembre 1972.

Son premier objectif est de restaurer la démocratie à l'intérieur de l'U.M.W. : les présidents des « districts » sont à nouveau élus par la base (et non plus nommés d'« en haut » comme John Lewis l'avait peu à peu imposé). Les contrats, signés entre le patronat et la direction syndicale, sont soumis au vote de cette base pour éviter les *« sweetheart contracts » (« contrats de complaisance »)*, trop favorables aux compagnies minières, et fréquents pendant la présidence de Boyle.

Ces réformes, qui auraient sans doute été bénéfiques à un corps sain, ont, semble-t-il, encore aggravé les difficultés d'un organisme malade comme l'U.M.W. Le patronat s'est offusqué de la prétention de M. Miller de laisser la base remettre éventuellement en cause un contrat national et en a conclu à l'irresponsabilité de l'U.M.W. Les négociations entre le syndicat et l'instance de négociation patronale, *« Bituminous Coal Operators Association »* (B.C.O.A.), pour le renouvellement de la convention collective triennale ne pouvaient qu'aboutir à un échec. M. Joseph Brennan, président du B.C.O.A., lui-même ancien syndicaliste, mettant sans cesse en doute la capacité de l'U.M.W. à tenir ses troupes. Le patronat conteste la représentativité du syndicat : 52 % seulement des mineurs de charbon sont syndiqués.

Certaines compagnies n'hésitent pas à faire de la surenchère et à proposer des conditions plus satisfaisantes dans les mines « libres » que dans celles sous contrat syndical (5). Le patronat n'est-il pas, dans une certaine mesure, responsable, par les coups qu'il a portés à l'U.M.W., de la multiplication des grèves « sauvages » (qui lui fournissent le prétexte pour lancer de nouvelles accusations contre le syndicat) ? Certains « Coal Operators » (patrons de l'industrie charbonnière) ont, semble-t-il, admis récemment que leur intérêt bien compris ne consistait peut-être pas à achever un syndicat presque moribond.

Prochain article :

ÉGOLOGIE ET RHÉTORIQUE PRÉSIDENTIELLE

(1) La Southern Labor Union a été formé en 1954 pour concurrencer l'U.M.W. Elle ne regroupe que quelques milliers de mineurs au Tennessee et au Kentucky, de même que les autres petits syndicats locaux ou « maison ».

(2) L'U.M.W. est actuellement divisée en vingt et une circonscriptions syndicales (districts) couvrant des territoires de surface très variée (quelques comtés dans l'Est, des Etats entiers dans l'Ouest). Leur nombre était plus important il y a une dizaine d'années. Certaines ont été supprimées, faute d'effectif suffisants, et rattachées aux circonscriptions voisines, qui ont gardé leur numéro d'origine.

(3) Un film de Barbara Kopple, *Harlan County U.S.A.*, qui passe actuellement au studio Galande à Paris, dans le cinquième arrondissement, et dont *le Monde* a rendu compte dans le numéro daté 2-3 octobre, exprime bien cette sensibilité particulière. Il décrit la longue grève victorieuse, en 1973, de la mine de Brookside, dans le comté de Harlan (Kentucky), où un mineur fut tué.

(4) Celle-ci ne fut pourtant jamais totale. Les « teamsters » (camionneurs et affiliés), notamment, comptent plus de deux millions d'adhérents et sont « autonomes ».

(5) Tous les mineurs travaillant dans la même exploitation décident en bloc à intervalles réguliers de s'affilier ou non à un syndicat qui les représentera dans les négociations avec le patronat. C'est le système du « closed shop ». Contrairement à ce qui se passe en France, plusieurs syndicats (de même que des syndiqués et des non-syndiqués) ne peuvent coexister dans la même mine.

Pérou

- UN FRONT POPULAIRE, dont le but est de conduire le Pérou sur la voie d'un « socialisme authentique », vient d'être créé à Lima, a-t-on appris dimanche 29 janvier dans la capitale péruvienne. Le Front, formé dans la perspective des élections constituantes de juin 1978 et des élections générales de 1980, regroupe la Confédération générale des travailleurs du Pérou (communiste), le Mouvement vers le socialisme et l'Union populaire des femmes péruviennes. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LE CONFLIT DANS LA « CORNE »

L'Éthiopie s'apprêterait à lancer cent vingt mille hommes dans une contre-offensive en Ogaden

Selon des informations concordantes recueillies à Addis-Abeba par les envoyés spéciaux des agences Reuter et Associated Press, l'armée éthiopienne s'apprêteraient à lancer, au cours des prochaines semaines, quelque quarante mille soldats et quatre-vingt mille miliciens dans une vaste opération de reconquête de l'Ogaden, tenu par les forces somalies. Selon ces mêmes sources, l'armée éthiopienne bénéficierait du soutien de trois mille Cubains et de mille cinq cents conseillers soviétiques. Le général cubain Carlos Achoa, qui avait joué un rôle actif dans la victoire du M.P.L.A. en Angola assumerait des fonctions importantes au sein de l'état-major cubain à Addis-Abeba.

Les « milieux informés » de la capitale éthiopienne estiment également exact que le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef de l'État et le ministre cubain de la défense, M. Raul Castro, ont échappé à un attentat dans la région de Harrar voici deux semaines. Le chef de l'Etat éthiopien n'a pas été vu en public depuis cette date.

Par ailleurs, sept cents opposants au régime auraient été tués au cours des derniers mois et plus de cinq mille huit cents personnes auraient été arrêtées à Addis-Abeba à l'occasion de purges à l'intérieur du parti révolutionnaire du peuple (P.R.P.E.). (Certains dirigeants du P.R.P.E. réfugiés à Khartoum affirment quant à eux, dans une déclaration publiée dans la capitale soudanaise, que trois mille cinq cent personnes ont été *« liquidées »* depuis quatre mois par les autorités éthiopiennes, avec l'appui des Cubains et des Soviétiques.

Dans une interview accordée à une chaîne de télévision ouest-allemande, le président somalien Syaad Barre a affirmé, pour sa part, qu'aucune négociation avec l'Ethiopie ne serait possible tant que les Soviétiques seraient présents à Addis-Abeba. Il a invité une nouvelle fois les Occidentaux à *« réagir »* aux entreprises soviétiques dans la corne de l'Afrique.

Selon des sources diplomatiques dans la capitale somalienne, des armes lourdes (chars américains 1948, canons de 105 mm, etc.) auraient été livrées la semaine dernière à Mogadiscio en provenance d'Iran, d'Arabie Saoudite et du Pakistan. Des armes légères venant de France et d'Italie auraient également été livrées à la Somalie, qui continue cependant de souffrir d'un certain handicap militaire, notamment en matière d'aviation.

En Erythrée, le Front populaire de libération a annoncé s'être emparé de l'importante place forte de Dongolo, sur la route reliant Asmara à Massaouah. Le F.P.L.E. contrôlerait désormais une trentaine de kilomètres de cette route stratégique et resserrerait son emprise sur la capitale provinciale. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

- LE MINISTRE THAILANDAIS DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Upadit Pacharyangkul, est arrivé lundi 30 janvier à Phnom-Penh pour une visite de quatre jours à l'invitation du gouvernement cambodgien. — *(Reuter.)*

Chili

- UN REPRESENTANT DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE, M. Claudio Hupe, a participé pour la première fois aux travaux de la commission d'enquête sur les crimes de la junte militaire au Chili, dont la cinquième session s'est ouverte vendredi 27 janvier à Alger en présence de Mme Allende, veuve du président assassiné, et de M. Luis Corvalan, secrétaire général du parti communiste chilien. M. Hupe a indiqué qu'un rapprochement est en train de s'effectuer entre la démocratie chrétienne et la gauche. — *(Corresp.)*

- LA JUSTICE MILITAIRE a libéré, samedi 28 janvier, MM. Diego Izquierda et Juan Luis Bulnes, militants d'extrême droite, qui avaient été condamnés à dix ans de détention en 1970 pour l'enlèvement et l'assassinat du général René Schneider, alors commandant en chef de l'armée. Les peines des deux hommes avaient été récemment réduites. — *(A.F.P.)*

Indonésie

- LE CHEF DES SERVICES DE SECURITE, l'amiral Sudomo, menacé samedi 28 janvier de fermer les bureaux des organes de presse étrangers à Djakarta s'ils continuaient de transmettre des informations *« incorrectes »* sur l'Indonésie. D'autre part, l'Institut international de presse a envoyé au président Suharto un télégramme exprimant sa *« préoccupation »* après l'interdiction de huit quotidiens indonésiens. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

UN DIRIGEANT NATIONALISTE MOLUQUOIS, M. KUHUWAEL, a été blessé de plusieurs coups de feu, en pleine rue à La Haye, dans la nuit du 29 au 30 janvier. M. Theodore Kuhuwael, soixante-deux ans, membre du Gouvernement de la République des Moluques du Sud en exil, devait partir le 4 février en Indonésie, pour un voyage d'information controversé qui, pense-t-on dans les milieux moluquois, pourrait être à l'origine de l'attentat.

Depuis quelques mois, le gouvernement de Djakarta a invité des personnalités moluquoises installées aux Pays-Bas à se rendre dans leur archipel d'origine. Ces voyages ont été critiqués par une partie de la jeunesse nationaliste moluquoise des Pays-Bas. — *(Corresp.)*

LA TENSION EN TUNISIE APRÈS LES ÉMEUTES

L'ARRESTATION DE M. HABIB ACHOUR

Le gouvernement entend reprendre le contrôle de la centrale syndicale

Quarante-deux morts, trois cent vingt-cinq blessés, dont certains dans un état grave, quatre cents arrestations. Tel est le bilan présenté par le gouvernement après les *affrontements qui se sont* déroulés le 26 janvier en Tunisie. Des sources officieuses sérieuses font état de cent trente morts. L'arrestation, samedi soir 28 janvier, de M. Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Tunisie, et de dix autres membres du comité exécutif de la centrale syndicale démontre que le gouvernement entend reprendre le contrôle d'une organisation *qui contestait* depuis plusieurs mois sa politique économique et sociale.

La brutalité avec laquelle ont été réprimées les manifestations a été dénoncée dimanche 29 janvier, lors d'une conférence de presse, par M. Ahmed Mestiri, qui anime avec M. Hassib Ben Ammar le groupe d'opposition des « socialistes démocrates ». M. Mestiri a laissé entendre que « des provocations » étaient à l'*origine des incidents*, et a demandé la constitution d'une commission d'enquête.

Les forces de l'ordre quadrillent toujours Tunis et font respecter un couvre-feu de 20 heures à 4 heures du matin.

De notre envoyé spécial

Tunis. — Le gouvernement de M. Nouira n'a pas perdu de temps pour tirer les conséquences politiques de l'« *amère victoire* » remportée au prix fort — quarante-deux morts, selon le dernier bilan officiel, — jeudi 26 janvier, dans les rues de la capitale livrées à l'émeute. En ordonnant, samedi 28 janvier, l'arrestation de M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) — en résidence surveillée depuis la veille, — les autorités ont, en *fait, « décapité » la direction de* la plus puissante organisation de *masse du pays*. Onze des treize membres du comité exécutif de *l'U. G. T. T. (dont trois députés*, MM. Kherredine Salhi, Hassan Hamoudia *et Abdelaziz Bouraoui*) se trouvent désormais sous les verrous. Le pouvoir accuse ces dirigeants syndicaux d'avoir, de longue date, ourdi un complot destiné à renverser le régime « bourguibiste », dont ils auraient juré la perte.

« *Profitant de la naïveté de nombreux citoyens*, écrit notamment l'éditorial de *l'Action, quotidien du* parti socialiste destourien (P.S.D.), *exploitant même l'innocence des enfants, ne reculant devant aucun moyen pour semer la haine et prêcher la violence, ils ont tissé, étape par étape les réseaux de la subversion en choisissant la date même de son déclenchement* ». De son côté, l'agence gouvernementale Tunis-Afrique-Presse écrit : « *La responsabilité de la direction syndicale déviationniste est d'autant plus lourde que celui qui a suivi objectivement le déroulement des événements constate que celle-ci planifiait, depuis plusieurs mois au moins, ce complot, qui s'est traduit par la grève générale illégale* ». « *La patrie,* ajoute l'agence, *ne pardonnera pas à ceux qui l'assument et l'histoire ne leur trouvera aucune excuse.* » Le ton est donné, la parole, d'ores et déjà, appartient au procureur.

A l'appui de cette intense campagne de presse contre M. Achour *et les « traîtres déviationnistes de l'U.G.T.T.* », les autorités s'efforcent, *pour étayer leur thèse, d'accumuler* les preuves matérielles du « *complot prémédité* ». Ainsi, la télévision tunisienne a longuement présenté, samedi, les résultats d'une perquisition au siège de l'union régionale de l'U.G.T.T. de Sfax, qui a permis de découvrir « *une grande quantité de frondes, des moellons, des gourdins, des barres de fer, des tonneaux d'eau et des bouteilles d'essence et d'alcool* » (destinés à fabriquer des cocktails Molotov). A Tunis, les forces de l'ordre auraient récupéré au cours des émeutes quelques grenades *lacrymogènes, dont l'une de* fabrication américaine, qui ne sont *pas en usage dans l'armée tunisienne*. Plusieurs manifestants auraient été tués par des tirs de chevrotine. Enfin, deux voitures suspectes — *l'une contenant des douilles*, l'autre des armes — ont été interceptées samedi soir. Ces indices matériels, s'ils attestent que certains militants de l'U.G.T.T. souhaitaient en découdre, paraissent tout de même assez minces au regard des desseins « *insurrectionnels* » prêtés aux responsables de la centrale syndicale.

Les dirigeants tunisiens s'emploient pourtant à démontrer que la grève générale du 26 janvier est l'aboutissement, le « *couronnement* », d'une agitation politique entretenue par l'U.G.T.T. depuis de longs mois. Telle est notamment l'analyse de M. Mohamed Sayah, directeur du P.S.D. et l'un des hommes forts du régime. Retraçant l'historique *des relations entre* l'U.G.T.T. et le pouvoir, M. Sayah nous a dit, dimanche 29 janvier : « *Nous avions des présomptions depuis assez longtemps. Dès le début du mois d'août dernier, le journal des syndicats*, Ech Chaab, *a commencé à critiquer avec virulence le gouvernement. Il y eut ensuite toute une série d'arrêts de travail et de manifestations dans plusieurs villes de province, à Sousse, Beja, Mateur, puis le mot d'ordre de grève générale dans l'enseignement le 16 novembre. Officiellement, il s'agissait, à l'origine, de protester après une menace de mort proférée contre M. Achour, que l'intéressé lui-même n'a d'ailleurs jamais prise au sérieux. En fait, c'était une répétition générale.* »

M. Sayah, tout en reconnaissant que trois incidents *mineurs* ont mis aux prises, fin décembre — à Sousse, Tozeur et Kairouan, — les militants de l'U.G.T.T. et ceux du P.S.D. (un responsable du parti a d'ailleurs été sanctionné), estime « *qu'aucune revendication précise ne justifiait la grève générale du 26 janvier* ». Au contraire, souligne-t-il, le parti avait « *fait preuve de modération* » en n'excluant pas de ses *rangs* M. Achour, *malgré sa démission du 10 janvier du bureau politique et du comité central.*

Etait-il nécessaire de faire intervenir la troupe si brutalement ? M. Sayah *se montre* catégorique : « *Laisser la capitale dans la situation où elle était jeudi matin, c'était accepter la fin de l'indépendance de l'Etat. La compétition politique est un chose normale. Mais nous ne pouvons accepter que certains nouent des alliances avec l'étranger, que des Tunisiens se laissent manipuler par des non Tunisiens.* » De telles phrases visent à l'évidence le comportement de la Libye. Officiellement *pourtant*, les autorités n'ont à aucun moment jusqu'à présent mis en cause le gouvernement de Tripoli.

Cependant, le chef du gouvernement s'emploie surtout à pousser ses *avantages contre ses adversaires de* l'intérieur. Il s'agit, en premier lieu, d'assainir l'U.G.T.T. de tous les partisans de la « *ligue Achour* ». Au cours du week-end, la presse a monté en épingle les prises de position hostiles au secrétaire général de la centrale. De toutes les régions du pays parviennent des messages de dénonciation, adressés par les « *forces vives* » et les « *socialistes sincères* », stigmatisant les « *traîtres vendus qui ont trahi leur patrie* ». *Certains d'entre eux demandent que* les « *déviationnistes soient traduits devant la justice* ». De son côté, le journal de Tunis, *la Presse*, écrit : « *Le peuple tient aujourd'hui à ce que justice soit faite.* » L'ouverture d'une information judiciaire pourrait donc assez vite déboucher sur la tenue d'un procès collectif. En outre, l'U.G.T.T. devrait être dotée assez rapidement d'une nouvelle direction. Il ne manque pas à Tunis de prétendants à la succession de M. Achour, disposés à jouer le jeu du gouvernement. Plusieurs noms circulent déjà, dont ceux de M. Farad Dachraoui, un professeur exclu de la *centrale en 1976*, M. *Tijani Abid et* M. Khelifa Abid. Ces deux derniers, *membres du comité exécutif*, se sont désolidarisés de l'action de leur secrétaire général.

« Le sang a coulé... »

Il est clair que l'évolution politique en cours renforce la position de tous ceux qui, au sein de l'équipe au pouvoir, redoutaient une démocratisation *plus poussée des institutions* et alarmaient du même coup les *partisans d'une libéralisation du système*. Ainsi, pour M. Ahmed Mestiri, *ancien ministre*, qui anime avec M. Hassib ben Amar le mouvement des « socialistes démocrates » : « *Tout se passe comme si les partisans de la manière forte avaient voulu trouver* à posteriori *une justification aux mesures qu'ils ont prises.* » Il estime que les récentes émeutes marquent « *un constat d'échec d'une politique et même d'un système* ».

En faisant couler le sang, nous dit-il, on creuse de plus en plus le fossé entre la population et le régime. « *Pour notre part, nous ne sommes pas prêts à servir d'alibi à cette politique, encore moins à la cautionner.* » Développant cette analyse, dimanche à Tunis au cours d'une conférence de presse, M. Mestiri *a accusé le pouvoir « d'avoir laissé pourrir la situation* » et a souligné qu' « *un gouvernement qui a besoin d'une centaine de morts pour contrer la situation a perdu toute assise populaire* ». M. Mestiri conteste *ainsi la version officielle des événements*, et notamment le bilan des affrontements, nettement plus élevé, selon lui, que le chiffre officiel de quarante-deux morts. *Cette dernière* affirmation, quoique difficilement vérifiable, trouve du crédit auprès de nombreux observateurs, certains avançant le chiffre de cent cinquante victimes.

Pour sa part, M. Mohamed Masmoudi, *ancien ministre des affaires* étrangères, rentré en décembre dans son pays, après quatre années d'exil, nous a déclaré dimanche : « *Je ne reconnais plus la Tunisie dans ce qui se passe actuellement. C'est comme si nous marchions la tête en bas. On ne réussira pas à faire de Habib Achour un agitateur terroriste. Il a prouvé par le passé son sens des responsabilités. C'est un homme digne et fier.* » Il a ajouté : « *Le sang a coulé à l'occasion d'une intervention de l'armée. Cela laissera des traces.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

De nombreuses organisations expriment leur solidarité à l'U.G.T.T.

Les trois centrales syndicales françaises ont manifesté samedi 28 et dimanche 29 janvier leur solidarité avec l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.). Une délégation de la C.G.T. accompagnée de militants tunisiens de la Confédération a déposé à l'ambassade de Tunisie à Paris une motion « *condamnant la répression qui s'est abattue sur les travailleurs, les syndicalistes et le peuple tunisiens* » et demandant la libération de tous les emprisonnés.

Dans un communiqué, la commission exécutive de la C.F.D.T., qui a également fait une démarche auprès de l'ambassade, a exprimé « *sa solidarité avec les travailleurs tunisiens et leur centrale syndicale, l'U.G.T.T., qui mène une action responsable et courageuse* ». Enfin, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a envoyé dimanche un télégramme au président Bourguiba pour lui demander la libération de M. Habib Achour. Le secrétaire général de F.O. souligne dans un communiqué qu' « *il connaissait suffisamment Habib Achour, aux côtés duquel il siège depuis de nombreuses années au comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), pour affirmer qu'il avait sûrement agi en militant syndicaliste responsable, même si la grève générale avait dépassé ce que prévoyait l'U.G.T.T.* ».

A Bruxelles, M. Vanderveken, secrétaire général adjoint de la C.I.S.L., a annoncé qu'il se rendrait lundi à Tunis dans l'espoir de négocier avec les autorités la libération des syndicalistes arrêtés.

Dans un message adressé samedi à M. Achour, l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) a proclamé « *sa solidarité avec les travailleurs tunisiens et leur organisation syndicale* ». La Fédération syndicale irakienne a réclamé de son côté « *la mise en liberté des travailleurs arrêtés* ».

Une centaine d'étudiants tunisiens ont manifesté dimanche à Paris contre « *les fusillades et les massacres* », à proximité du consulat général de Tunisie. Des manifestation du même type ont eu lieu à Montpellier et à Lyon.

A Beyrouth, l'amassade de Tunisie a été sérieusement endommagée dimanche après-midi par l'explosion d'une charge de dynamite. L'attentat n'a pas fait de victimes.

Le Monde

politique

M. Servan-Schreiber accepte la règle des désistements au sein de la majorité

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber respectera, au second tour des élections, la règle du désistement en faveur du candidat de la majorité le mieux placé. Jusqu'à ce dimanche, le président du parti radical avait refusé de faire connaître ses intentions. Il avait même déclaré, le 24 janvier : « Il ne saurait être question de désistements automatiques sans contenu politique. » « On peut accepter en conscience l'accord loyal du second tour », a-t-il affirmé, le 29, après avoir estimé que la « transformation politique fondamentale » entraînée par le discours sur le « bon choix » ouvrait la voie à ceux qui veulent soutenir l'action réformiste du chef de l'Etat.

Ce ralliement du député de Meurthe-et-Moselle à la discipline majoritaire — salué par M. Soisson comme une réponse à son propre appel — est assorti d'une nouvelle tentative pour faire apparaître concrètement l'ensemble des formations non gaullistes sous une appellation générique : « Union pour l'action de réforme », par exemple, ou « Union pour la démocratie française ». Centristes, radicaux et républicains demeurent déterminés à s'organiser. Ne serait-ce que pour éviter la dénominaiton de « Front anti-R.P.R. » ou de « Front antigaulliste », ils n'ont en effet pas abandonné le projet d'un sigle commun. M. Soisson, en tout cas, parle désormais d'eux en les nommant « les giscardiens ». Tout simplement. — N.-J. B.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a publié dimanche 29 janvier à Nancy la déclaration suivante : « *L'espoir est permis et il ne reste qu'à agir. Je viens de vivre sur le terrain la transformation politique fondamentale entraînée par l'intervention du président Giscard d'Estaing depuis vendredi soir. Elle se résume en ceci : Nous sommes sortis, après six mois de confusion, d'une situation qui conduisait inévitablement, après vingt ans, à l'échec.*

» *La clarification du chef de l'Etat ouvre la voie de l'avenir en créant parmi ceux qui veulent soutenir son action, à côté du courant de la tradition, celui du mouvement, qu'il a appelé lui-même celui de l'action pour la réforme.*

» *A partir de là, à partir de demain, cette union pour l'action de réforme peut avoir sans délai ses mandats, son message, ses propositions, son identité.*

» *On peut alors accepter en conscience l'accord loyal du second tour.* »

La veille, M. Servan-Schreiber avait indiqué : « *Le président nous demande, pour l'étape de mars, qu'entre les deux grandes tendances opposées au programme commun, intervienne un accord loyal pour le deuxième tour, afin que les vrais débats concernant les problèmes et les aspirations des Français, ne soient plus altérés par des questions tactiques. Notre devoir est de répondre à cet appel.* »

« Il faut achever le travail », nous déclare le président du parti radical

Le président du parti radical nous a adressé lundi matin 30 janvier une déclaration dont nous extrayons les passages suivants :

« Si le message au pays du président Giscard d'Estaing a entraîné en deux jours une incontestable transformation politique, c'est d'abord qu'il est venu clarifier et consacrer une vérité profonde que la situation parlementaire ambiguë, de 1974 à 1978, empêchait d'apparaître. Le président a pu, de nouveau, parler en homme libre, et reprendre l'élan authentique du printemps 1974.

» C'est aussi que le message clarificateur de Verdun-sur-le-Doubs est l'éclosion d'une évolution de longue date qui, se faisant par touches successives, n'avait pas encore acquis son identité publique. (...)

» Vendredi soir, il a pu aller jusqu'au bout : la majorité comprend « *deux grandes tendances principales* » clairement distinctes. L'une a soutenu de plus près l'action du général de Gaulle, l'autre soutient plus étroitement « *sa propre action de réforme* » ; il est souhaitable que l'une et l'autre, en s'organisant avec authenticité, en sortant résolument de l'amalgame artificiel, « *enrégistrent chacune une sensible progression* ».

» Ainsi, nécessité des primaires, identité distincte des deux « grandes tendances », clarification des deux messages, organisation de chacune pour convaincre et pour progresser. C'est en effet « *la première fois depuis vingt ans* » que l'on ne cherche plus à contraindre. Nous venons de sortir de la mythologie, aussi commode que funeste, des deux blocs. L'éventail politique est réparti en quatre ; la France se civilise.

» Pour permettre alors aux Français, et maintenant c'est possible, de s'exprimer en conscience, il ne devrait plus y avoir dans six semaines de difficultés sérieuses.

» A côté du mouvement de la tradition, qui jusqu'à présent dominait, et lui seul, il faut que s'organise sans hésitation ni délai une entente organique, volontariste et clairement identifiée. Qu'elle s'appelle l'Union pour l'action de la réforme ou l'Union pour la démocratie française, ou autrement encore ; il suffit qu'elle ait le simple courage de se nommer.

» Cette union est celle qu'ont commencé de forger ensemble les républicains, les démocrates-sociaux et les radicaux. Il faut achever le travail, organiser la campagne commune, soutenir un candidat par circonscription. Il ne s'agit pas ici de tactique électorale : c'est du succès de cette entreprise-là, difficile et indispensable, que dépend la « transformation parlementaire » qui doit permettre, à partir de 1978, de redonner vie à l'espoir si atteint de mai 1974.

» Le président ayant donné son sentiment sur l'urgence de cet effort d'unification et d'organisation, pour avoir enfin les moyens de son action et tenir son contrat avec le pays, rien ne doit plus entraver la progression, l'affirmation de cette entente et l'identification de ses candidats.

» Pour que les disputes tactiques, désormais secondaires, puisqu'il n'y a plus d'amalgame trompeur, ne freinent plus cet élan, nous avons évidemment répondu à l'appel du président en acceptant, sans arrière-pensée, la convergence du deuxième tour dans le cadre de la majorité présidentielle, ainsi définie dans son acception la plus étendue. Car nous croyons enfin sincèrement que cette éclosion d'une organisation pluraliste en deux grandes tendances, à la différence des vingt dernières années, donne une vraie chance à la France d'épouser son temps et d'émanciper les Français sans être condamnée à la convulsion de l'arrivée de ministres communistes au pouvoir.

» (...) Il ne reste plus qu'à faire parler les Français et à répondre à leurs aspirations. Un grand pas vient d'être franchi : en sortant du carcan, on éloigne le risque majeur d'un divorce continu entre le pays et le pouvoir. »

M. JOBERT : pas de consignes pour le second tour.

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, a présenté samedi 28 janvier les cent cinquante candidats de sa formation. Il a indiqué qu'il ne donnait pas de consignes de vote pour le second tour, « *car les voix appartiennent aux électeurs* ». Il a recommandé à ses candidats « *de défendre la démocratie vivante qui s'oppose à la démocratie empaillée que nous connaissons* ».

L'ancien ministre des affaires étrangères n'a pas encore décidé s'il serait lui-même candidat et s'est borné à déclarer : « *Qu'on me dise quelles sont les bonnes circonscriptions dans cette démocratie bloquée. Mais je n'irai pas offrir, en prime, une défaite à ceux qui en rêvent.* »

● *M. Willy Brandt*, président du parti social-démocrate ouest-allemand (S.P.D.), s'entretiendra vendredi 3 février, à Paris, avec M. François Mitterrand.

M. Soisson est satisfait

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, nous a déclaré lundi 30 janvier : « *Je note avec plaisir la position du président du parti radical, qui, s'est engagé samedi, répondant à mon appel* (1), *à respecter les règles qui régissent la majorité présidentielle. Les choses sont désormais plus claires. L'organisation de la majorité est possible sur les bases définies à Verdun-sur-le-Doubs par le président.* »

M. Soisson a ajouté : « *A la question posée par M. Giscard d'Estaing :* « Quels alliés avez-» vous choisis ? », *la réponse du parti républicain est sans ambiguïté : nos alliés de la majorité, mais tous nos alliés — sans exclusive. Il faut seulement qu'ils acceptent les règles régissant la majorité présidentielle, car nous respecterons les accords que nous avons signés et qui nous engagent. (...)*

» *Nous faisons nôtre la conception de la majorité telle qu'elle a été définie par M. Giscard d'Estaing. La majorité comprend deux tendances principales. Ces tendances doivent non s'affronter mais s'épauler, non s'opposer mais se renforcer mutuellement. La loi de leur effort commun doit être de s'aider et non de se combattre. Plus les courants qu'elles incarnent seront puissants, plus le fleuve qu'elles forment sera large.*

» *Mais l'unité n'est pas l'uniformité. Dans le cadre des élections primaires, que nos partenaires ont souhaitées, nous affirmerons l'identité du courant « giscardien ». (...)*

» *Notre rôle au cours des prochaines semaines sera d'être nous-mêmes : des « giscardiens », sans agressivité, sans esprit d'exclusive, avec la volonté d'associer à notre effort tous ceux qui soutiennent l'action du président de la République.* »

(1) M. Soisson avait déclaré le 25 janvier : « *Le P.R. ne peut accepter de conclure un accord quelconque avec un parti qui ne respecterait pas la règle des désistements.* »

DEVANT LE CARREFOUR SOCIAL-DÉMOCRATE

Ne laissez pas le monopole du mot « socialisme » à d'autres

déclare M. Barre

M. Raymond Barre, qui assistait dimanche 29 janvier à la fin des travaux de la première convention du Carrefour social-démocrate, a rendu hommage au général de Gaulle et évoqué le thème de la participation. Il a ainsi emboîté le pas à M. Giscard d'Estaing, qui avait, moins de quarante-huit heures auparavant, à Verdun-sur-le-Doubs, fait également référence au fondateur de la Ve République et à la participation.

Le premier ministre a recueilli de nombreux applaudissements lorsqu'il a félicité ses auditeurs d'avoir employé le mot « socialisme » et quand il a salué la mémoire de Pierre-Joseph Proudhon, de Jean Jaurès et de Léon Blum. M. Barre comblait ainsi d'aise un auditoire qui, depuis la veille, n'avait eu de cesse d'affirmer son réformisme.

Créé en juillet 1977 sur l'initiative, notamment, de MM. René Lenoir, Olivier Stirn, Lionel Stoléru, Jean-Claude Colli, Bernard Stasi et Jacques Pelletier, le Carrefour social-démocrate s'est essentiellement fait connaître, jusqu'à ce jour, par d'importantes campagnes de publicité. Il n'est pas un parti politique : ses fondateurs l'ont réaffirmé samedi en réponse à ceux de leurs amis qui paraissaient souhaiter qu'il en devînt un.

Certains participants ont aussi exprimé le vœu que le « Carrefour » n'apparaisse pas comme un organisme progouvernemental et qu'il se ménage des possibilités d'ouverture vers la gauche. Toutefois, le nombre de secrétaires d'Etat qui militent dans ses instances dirigeantes et la filiation très giscardienne de l'entreprise laissent peu de chances au C.S.D. de ne pas être considéré comme progouvernemental, ce qu'il est. Au dire de quelques-uns de ses responsables, il se veut même comme « l'amplificateur des propositions du président ».

N.-J. B.

M. Raymond Barre a assisté dimanche matin 29 janvier à la fin des travaux de la convention nationale du Carrefour social-démocrate. Dans le discours de clôture qu'il a prononcé, il a notamment déclaré : « *J'ai admiré Charles de Gaulle parce qu'il était l'homme de la décolonisation, mais aussi parce qu'il était l'homme de la participation (...).* S'adressant aux quelque cinq cents participants, il a ensuite noté : « *Vous n'avez pas évité le mot socialisme. Au moment où des choix décisifs vont être effectués, vous avez porté témoignage pour le socialisme du quotidien, le socialisme du possible, le socialisme européen. Nous ne devons pas, en effet, laisser le monopole du mot socialisme à d'autres. Aucun d'entre nous, ici, quelle que soit sa tendance politique ne peut renier ce que le socialisme français a apporté à la pensée sociale de notre pays et à sa politique. Je tenais à le dire sans ambages. Peut-on ignorer Proudhon et Jaurès ? Pouvons-nous ignorer ce qu'a fait Léon Blum ?* »

Le premier ministre a ajouté : « *Mais ceux-là ne séparaient pas le socialisme de la France, et dans tous les éléments qui furent décisifs pour notre pays, ils surent faire les choix qui s'imposaient dans le seul intérêt de la nation.* »

Après avoir souligné que l'enjeu des élections est d'éviter à la France l'impuissance politique, l'aventure économique et la perte de crédit international, M. Barre a stigmatisé « *ceux qui se répandent en promesses démagogiques et qui n'ignorent rien de ce à quoi ils exposent le pays.* » « *Ils sont prêts à sacrifier la France par appétit du pouvoir, et du pouvoir acquis à n'importe quel prix* », a-t-il souligné.

« *Ce que nous voulons faire*, a encore dit le chef du gouvernement, *c'est la conciliation du souhaitable et du possible : (...) assurer le plein exercice de toutes les libertés, (...) permettre aux Français de gérer eux-mêmes leurs affaires (...) et progresser vers une démocratie de responsabilités notamment au niveau local. (...) Nous ne ferons tout cela que si les Français sont réconciliés, s'ils savent pratiquer la tolérance.* » « *Si la social-démocratie c'était cela*, a-t-il conclu, *je dirais alors que c'est un projet qui répond aux aspirations des Français et aux exigences du monde d'aujourd'hui et de demain.* »

M. Lionel Stoléru : une société décloisonnée

Au cours des travaux qui avaient précédé, les participants à la convention avaient, notamment, entendu M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, qui avait déclaré : « *Nous voulons promouvoir une société décloisonnée, une société de responsabilités. (...) Nous voulons dépolitiser les problèmes quotidiens. (...) Réconcilier les Français.* (...) Nous sommes favorables *à une réforme de l'entreprise menée de l'intérieur. Nous voulons promouvoir l'expression directe complémentaire de l'expression syndicale. Nous souhaitons une séparation franche et totale du pouvoir syndical et du pouvoir politique. Nous souhaitons, à la fois, l'extension et l'ouverture du syndicalisme !* »

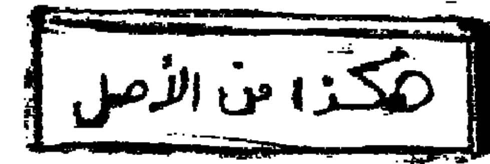
M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, président du Carrefour social-démocrate, avait affirmé : « *On peut parfaitement, sans spolier les gens et sans négliger le travail ou le talent, imposer le capital ou les grosses fortunes, ou les grosses successions ; une nouvelle loi sur les plus-values devrait pouvoir mettre en application la vieille théorie de l'enrichissement sans cause.* »

M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, avait souligné : « *Si la gauche gagne, préparons-nous à avoir beaucoup de travail... et, si la majorité l'emporte, préparons-nous aussi à travailler beaucoup.* »

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, vice-président du parti radical, avait noté : « *Faire le bon choix pour la France, c'est, au premier tour, voter pour le candidat qui paraît le plus proche de nos convictions, et, au second, voter pour le candidat de la majorité qui restera face à celui du programme commun.* »

M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, avait affirmé : « *Je me situe dans l'opposition parce que je ne veux pas être dans une majorité où le poids de Jacques Chirac et du R.P.R. est encore trop fort. Je ne me situe pas dans l'union de la gauche à cause de l'hypothèque que fait peser le P.C. Je suis à mon aise ici.* » M. Pelletier a encore souligné que les sociaux-démocrates « *ne doivent pas admettre comme définitive la coupure de la France en deux et lutter sans relâche pour le changement de mode de scrutin* ».

Participent également aux travaux MM. Charles Baur, Bertrand Schneider et Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre délégué à l'économie et aux finances.



La préparation des élections législatives

Le P.C.F. ne relâche pas sa pression sur le P.S.

(Suite de la première page.)

L'inspirateur et le « conducteur » de cette majorité, explicitement confirmé dans sa mission, se partagent habilement les rôles, chacun tenant son langage. Vendredi en Bourgogne le président de la République n'avait certes pas été tendre pour ceux qui, selon lui, entretiennent « le brouillard des promesses, des faux-fuyants, des équivoques » mais il s'était abstenu de toute agression verbale et s'était soigneusement tenu à l'écart du « jeu des partis ». Dimanche à Paris le premier ministre a eu devant les membres du Carrefour social-démocrate un comportement tout à fait différent. Il est allé ouvertement à la pêche aux suffrages non seulement en flattant les gaullistes mais en rendant un hommage assez étrange et un peu indécent aux « grands » du socialisme français avant d'accuser ceux qui veulent être leurs héritiers de se préparer « à sacrifier la France par appétit du pouvoir ».

M. Georges Marchais a répliqué : « Entendre Raymond Barre parler du socialisme ! Non, soyons sérieux ! » et M. Mitterrand a répondu : « A l'époque de Jaurès et de Blum il y avait d'autres Raymond Barre qui les accusaient de toutes les fautes, de tous les crimes », mais ce fut pendant le week-end le seul point de convergence entre le premier secrétaire du P.S. et le secrétaire général du P.C.F.

Les deux leaders jouent, tout d'abord, sur des registres totalement différents. Sauf à répondre à M. Barre lorsque ce dernier va trop loin, M. Mitterrand s'impose une sérénité de bon ton. Il paraît soucieux avant tout de ne pas effaroucher la clientèle qui a valu au parti socialiste un considérable accroissement de son potentiel électoral, et il se garde de toute attaque personnelle contre le chef de l'Etat. M. Marchais, tout au contraire, se complait chaque jour dans le rôle du « battant » et n'hésite pas à s'écrier : « Le naufrageur de la France, c'est M. Giscard d'Estaing, c'est M. Barre, M. Chirac, M. Lecanuet. C'est cette majorité là qui conduit le pays à la catastrophe. »

La différence des analyses n'est pas moins remarquable. Tandis que M. Mitterrand persiste à se plaindre que M. Giscard d'Estaing sorte de son rôle et agisse comme « un arbitre qui pousserait du pied le ballon dans le but de l'équipe qui ne lui plairait pas », M. Marchais estime qu'il est bien tard pour s'émouvoir de pratiques que la France connaît depuis bientôt vingt ans : « Je ne suis pas, dit-il, de ceux qui perdent leur temps à protester contre les interventions du président de la République. Il y a des années et des années que le président de la République intervient à chaque fois dans les différentes consultations électorales. »

Quant aux perspectives et à la stratégie, le malentendu reste complet, contrairement à ce que certains avaient trop vite cru ou voulu croire, entre les deux principales formations signataires du programme commun.

M. Marchais hésite fort à répondre, lorsqu'on lui demande si M. Mitterrand est « loyal » : il continue d'affirmer que le P.S. « a changé », a « abandonné » le programme commun, a « viré à droite » et s'oriente vers la politique d'austérité. En cas de victoire de la gauche, les communistes iront au gouvernement, bien sûr, ils y seront « en nombre suffisant et avec des responsabilités importantes », et ils « n'accepteront aucune discrimination », mais l'essentiel est de « faire changer les socialistes, les ramener à la politique du programme commun signé en 1972 ».

Bien loin de relâcher sa pression sur le P.S., le P.C.F. ne fait que l'accentuer. Il ne veut rien dire de sa stratégie électorale, il se refuse à « anticiper » avant le vote du premier tour qui sera « décisif » tandis que M. Mitterrand estime au contraire que le parti communiste doit répondre « d'abord » à la question de savoir s'il respectera la « discipline républicaine ». L'éventuel gouvernement de la gauche, dit le premier secrétaire du P.S., se constituerait sur la base du programme commun et des propositions d'actualisation du parti socialiste. Le secrétaire général du P.C.F. répond : « C'est une méthode dictatoriale... C'est au parti socialiste qu'il appartient maintenant de faire le pas que nous avons fait pour aboutir à un bon accord. »

Certains avaient entendu M. Marchais parler le 23 janvier de ses « camarades socialistes » et en avaient précipitamment conclu à un « changement de ton ». Il n'y a au P.C.F. ni changement de ton, ni changement d'analyse, ni changement d'orientation, et tout donne à penser, et de plus en plus, qu'il n'y a rien de nouveau à attendre à gauche avant le 12 mars.

RAYMOND BARRILLON.

D'un département à l'autre

GERS : M. Faget, député sortant, se présente comme suppléant de M. Mességué.

Il y aura moins de candidats que prévu dans la deuxième circonscription du Gers (Condom). En effet, le député sortant, M. Jean Faget, élu comme suppléant de Pierre de Montesquiou, décédé, qui envisageait de se présenter sous l'étiquette de la Démocratie chrétienne, malgré la candidature de M. Aymeri de Montesquiou, fils de l'ancien député, a décidé de faire équipe avec M. Maurice Mességué, lui aussi sur les rangs (le Monde du 25 janvier). Il sera son suppléant.

BOUCHES-DU-RHONE. — Mme Jeanine Porte, membre du comité central du P.C.F., candidate dans la 7e circonscription des Bouches-du-Rhône (3e arrondissement et nord du 4e arrondissement de Marseille) a porté plainte, mercredi 25 janvier, pour « violation des règles du code électoral ». Dénonçant « un véritable transfert d'électeurs », elle relève qu'« un nombre important d'électeurs nouvellement inscrits l'ont été sous une fausse domiciliation ». Elle précise que pour le seul 4e arrondissement « on enregistre le chiffre effarant de 4 000 inscriptions nouvelles ».

CALVADOS. — Comme on pouvait s'y attendre depuis l'élection de M. Paul German (Mouvement normand) à la présidence du conseil régional bas-normand, M. Yves Lessard, qui avait annoncé sa candidature en tant que secrétaire du Mouvement normand contre Michel d'Ornano, dans la 3e circonscription du Calvados, a officiellement annoncé qu'il se retirait. — (Corresp.)

PARIS. — M. Lionel Blaisse, membre du conseil politique de la fédération de Paris du parti republicain, a annoncée la création de l'asociation « Le bon choix pour la France » dans le 16e arrondissement de Paris. M. Blaisse a également déploré l'« incompréhensible arrivée du maire de Charenton, M. Griotteray, dans la 21e circonscription de Paris » (16e nord). Il a appelé M. Gilbert Gantier, député sortant de cette circonscription, adjoint au maire de Paris, à confirmer sa candidature aux élections législatives.

[M. Alain Griotteray, délégué national du P.R., chargé des élections, avait été désigné le 28 novembre 1977 comme candidat par les instances nationales de la formation que dirige M. Soisson, alors même que M. Gilbert Gantier avait exprimé, avec le soutien de la section locale du P.R., le souhait de se représenter (« le Monde » des 30 novembre et 14 décembre 1977).]

Après le discours sur le « bon choix pour la France »

M. CHABAN-DELMAS : un grand et généreux projet.

M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré dans une interview à Sud-Ouest-Dimanche : « Il faut d'abord que la majorité actuelle gagne les élections. Cette exigence première est, au demeurant, exprimée avec clarté, je dirai même avec limpidité.

» Le fait capital de ce discours, et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, ni à droite ni à gauche, c'est qu'il coupe court aux petits calculs et aux factions des appareils. A Verdun-sur-le-Doubs, le président de la République n'a pas fait un discours à clé à l'intention de la classe politique. Il s'est adressé directement aux Français. (...) L'adhésion au principe de la participation fait espérer le retour au grand dessein du général de Gaulle. C'est bien ce grand et généreux projet d'une société plus juste de citoyens plus responsables que les Français attendent pour se rassembler sur la France. »

● M. JEAN LECANUET, ancien ministre, président du C.D.S. : « L'intervention du président a été capitale. Le discours de Verdun a donné l'élan décisif, surtout auprès des Français qui n'ont pas d'opinion faite, qui hésitent et sont peut-être ceux qui réfléchissent. »

Dans l'Oise

LA COUTEUSE CAMPAGNE DE M. DASSAULT

Beauvais. — « Refaire le clocher ou la toiture d'une église représente une catastrophe financière pour une petite commune », a affirmé, vendredi 27 janvier, à Beauvais, M. Marcel Dassault (R.P.R.), qui, candidat unique de la majorité et investi par le mouvement Démocratie chrétienne, sollicite le renouvellement de son mandat dans la première circonscription de l'Oise.

La méthode employée pour sa campagne électorale est simple : chaque jour, il s'installe à la mairie du chef-lieu de l'un des dix cantons de sa circonscription, où il reçoit, les uns après les autres, les maires des communes environnantes, venus lui exposer — devis à l'appui — leurs soucis financiers. Se déclarant indifférent à la couleur politique de la municipalité qui le sollicite car, dit-il, « je ne fais pas de politique », M. Dassault les « aide » d'un chèque dont le montant représente environ un tiers des dépenses.

« En plus des toitures d'églises, il faut payer les toilettes d'une école ici, mettre des trottoirs là, toutes choses qui devraient être faites par l'Etat ! Les communes rurales sont dans la misère », ajoute le député, qui reconnaît qu'une campagne électorale comme celle-là lui « coûte assez cher ».

M. L.

M. LENOIR ET LES SOUVENIRS D'UN PARACHUTÉ

Afin de répondre aux critiques d'autres candidats, M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, qui se présente sous l'étiquette « majorité actuelle » aux élections législatives dans la cinquième circonscription de l'Oise (Beauvais-Sud), raconte dans le dernier numéro de « l'Oise libérée Dimanche » — hebdomadaire local édité par M. Marcel Dassault — l'histoire d'un exercice de... parachutage auquel il a participé au printemps 1970 sur l'aérodrome de Beauvais-Tillé.

A l'époque, M. Lenoir était directeur adjoint du cabinet de M. Michel Debré, ministre de la défense nationale, et cet exercice avait été proposé aux membres du cabinet, écrit-il, par un « colonel d'aviation malicieux ».

M. Lenoir fut le seul à accepter. Son instruction dura trente secondes, mais à l'arrivée, traîné sur un champ de betteraves par un fort vent de 40 kilomètres-heure, le néophyte « a tracé dans cette terre qui l'accueillait avec douceur un beau sillon d'une vingtaine de mètres ». Et M. Lenoir de conclure : « Voilà comment j'ai été parachuté, il y a sept ans, sur la terre de l'Oise. J'ai depuis avec elle une liaison d'amitié qui ne finit pas de s'approfondir. »

L'UNION NATIONALE POUR L'AVENIR DE LA MÉDECINE SE PRONONCE CONTRE LE PROGRAMME COMMUN

La présence au congrès de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) (1), qui s'est réuni les 28 et 29 janvier, de MM. Chirac, Soisson, Lecanuet, Motte et Bariani, ainsi que la teneur de nombreuses interventions stigmatisant le programme commun, illustraient bien le thème retenu pour ces journées : « La santé, un choix politique ».

Le bon choix, pour l'UNAM, semble bien être celui de la majorité, dont les positions en matière de santé « permettent d'espérer un redressement de la situation actuelle dans la mesure où elles dénoncent l'emprise technocratique qui a abouti à priver les assurés sociaux de l'égalité de leurs droits, à imposer aux professions de santé une dégradation des conditions d'exercice de la médecine et à compromettre l'efficacité de l'industrie du médicament ». Le congrès a décidé d'autre part de soutenir sept candidats appartenant à l'UNAM et se présentant sur des listes de la majorité.

Les quelque cinq cents congressistes qui participaient à ces journées ont réaffirmé leurs revendications traditionnelles : l'élection au suffrage universel des représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administration des caisses d'assurance-maladie, la défense du secteur des cliniques privées ou la revalorisation des honoraires médicaux.

M. Chirac, lors d'une intervention particulièrement applaudie, a assuré que l'organisation des urgences à Paris ne se ferait qu'avec l'accord de toutes les parties concernées, a préconisé la suppression du tarif d'autorité et a souhaité la liberté des prix pour l'hospitalisation privée.

(1) L'UNAM, 18, avenue de la Marne, 92600 Asnières.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XI. — CHAMPAGNE-ARDENNE : une nouvelle version

Qui eût dit, il y a un an, à la veille des élections municipales, que la gauche remporterait des succès retentissants en Champagne-Ardenne (1) ? Qui eût cru que le parti communiste et le parti socialiste enlèveraient à la majorité Reims, Châlons-sur-Marne, Epernay, Langres ?

La surprise fut d'autant plus grande que, depuis vingt ans, l'ensemble de la région était représenté à l'Assemblée nationale par une très forte majorité de députés gaullistes modérés et centristes. Les villes détenues par l'opposition — Charleville-Mézières, Sedan, Saint-Dizier, etc. — étant généralement considérées, à tort, comme des cas particuliers ou des exceptions confirmant la règle, la situation paraissait figée.

Etonnés par l'ampleur de leur succès de mars 1977, les socialistes et les communistes y ont vu le gage d'une victoire décisive en mars 1978. Au sein de la majorité, au contraire, ce coup de semonce a déclenché un réflexe de défense qui se traduit aujourd'hui par la mobilisation de l'électorat gaulliste et modéré.

par ALAIN ROLLAT

En vérité, la longue stabilité politique de la région n'était que superficielle : depuis 1958, le scrutin uninominal majoritaire à deux tours avait masqué la progression du parti communiste dans les zones industrielles de la vallée de la Meuse, de l'Aube et de la Marne, l'influence du traditionnel courant socialiste et celle du fonds radical.

Lors de l'élection présidentielle de mai 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing avait devancé M. François Mitterrand dans trois des quatre départements en obtenant 50,90 % des suffrages exprimés dans la Marne, 51,03 % dans l'Aube et 52,32 % dans la Haute-Marne. Dans les Ardennes, en revanche, le leader socialiste l'avait emporté avec 53,56 % et il avait aussi dominé son rival dans presque toutes les grandes villes de la région : Charleville-Mézières, Sedan, Reims, Epernay, Vitry-le-François, Saint-Dizier, Troyes, Bar-sur-Aube, Romilly-sur-Seine. Seules Chaumont et Langres avaient fait exception.

Les élections municipales ont simplement mis en lumière la lente mais profonde progression des formations de la gauche, favorisée, au demeurant, par la crise économique. Seul le caractère spectaculaire des résultats pouvait justifier qu'on leur accordât une valeur symbolique.

Il est, toutefois, un autre symbole dont la gauche est directement responsable. Depuis la situation de crise créée entre le P.C. et le P.S. au sein du conseil municipal de Reims (« le Monde » du 5 novembre 1977), la région champenoise est aussi devenue l'un des principaux champs d'expression de la désunion de la gauche. En position minoritaire dans les municipalités les plus importantes, les socialistes s'efforcent, plus qu'ailleurs, d'affirmer leur personnalité et leur indépendance à l'égard de leurs partenaires. De leur côté, les communistes s'appliquent à convaincre le plus grand nombre d'électeurs par leurs réalisations sur le terrain. La surenchère qui résulte de cette rivalité encourage les partisans de la majorité, qui se sont repris à espérer.

AUBE : M. Robert Galley réélu au premier tour ?

En prenant connaissance de la liste des trois cent soixante-trois candidats communs arrêtée le vendredi 13 janvier par les formations non gaullistes de la majorité, les électeurs aubois ont découvert, avec étonnement, que dans la première circonscription de leur département (Troyes 1-Bar-sur-Aube), les dirigeants du P.R., du C.D.S. et du parti radical accordaient leur investiture à deux candidats : à M. Yann Gaillard, président de la fédération radicale, directeur du cabinet du président de l'Assemblée nationale, M. Edgard Faure, conseiller général depuis 1976, maire d'Essoyes, depuis mars 1977, et à M. Pierre Micaux (P.R.), conseiller général, maire de Vendeuvre-sur-Barse, qui avait été candidat en 1973. Ce qui fit écrire, le samedi 14 janvier, au quotidien *l'Est-Eclair* : *« L'effort de simplification opéré par les états-majors parisiens donne parfois sur le terrain de curieux résultats. »*

Ces deux candidats se trouvent donc en concurrence directe pour tenter de ravir au candidat socialiste, M. André Gravelle, député sortant, maire de Saint-Parres-aux-Tertres, le siège qu'il avait enlevé, il y a cinq ans, au député gaulliste sortant, M. Louis Briot.

Le plus surpris des deux par cette double investiture a été M. Yann Gaillard, qui bénéficie du soutien du C.D.S. et du C.N.I.P. mais aussi de celui du R.P.R. « Enarque et fier de l'être », comme il le dit lui-même, M. Yann Gaillard, quarante et un ans, est l'un des rares maires de France, peut-être le seul, a avoir été élu, en mars dernier, sans avoir été candidat. Enfin... presque. Il ne figurait pas, en effet, sur la liste constituée, initialement, par les habitants d'Essoyes, où est située sa résidence secondaire, mais ayant été « plébiscité », au premier tour, par plus de la moitié des votants; il avait été candidat, finalement, au second et brillamment élu.

Haut fonctionnaire ayant servi plusieurs gouvernements gaullistes, radical plus « fauriste » que « schreibérien », s'affirmant aujourd'hui « barriste », cet inspecteur des finances se propose de rassembler autour de sa candidature « œcuménique » tous les électeurs de la majorité présidentielle. Le candidat du P.R. ne l'entend pas de cette oreille. Estimé de ses concitoyens pour son dynamisme et son efficacité au service de sa commune et de son canton, M. Pierre Micaux n'apprécie pas de voir le jeune énarque lui disputer ainsi le rôle de premier challenger qu'il avait revendiqué en 1973. Un contentieux personnel existe entre les deux hommes depuis les élections cantonales de 1976 au cours desquelles M. Yann Gaillard avait été élu.

Le député sortant ne manque pas de se réjouir de cette rivalité et espère en bénéficier d'autant plus facilement que la rondeur de son caractère lui vaut de nombreuses amitiés dans tous les milieux politiques et même, dit-on, la sympathie du maire de Troyes, M. Robert Galley (R.P.R.) contre lequel ses amis socialistes auraient souhaité qu'il se présentât aux municipales. La position de M. André Gravelle pourrait être toutefois quelque peu affaiblie par son changement de suppléant. Sa fédération lui ayant demandé de faire équipe avec un socialiste, alors que son associé était jusqu'à présent le président de la fédération du M.R.G., M. Jean Rivet, les radicaux de gauche ont élevé une vive protestation. *« L'équipe élue en 1973 avait toutes les chances d'être reconduite par ses fidèles électeurs, mais le sectarisme de certains membres du CERES, l'hostilité caractérielle de certains responsables mettent à bas tout le travail accompli et cela risque de coûter son siège au député sortant »*, indique la fédération départementale du M.R.G.

Le parti communiste sera représenté par une enseignante, Mlle Marie-Noëlle Lhomme, trente ans, qui améliorera sans doute le résultat obtenu en 1973 par son parti (18,4 % des suffrages exprimés). Le mouvement des démocrates participera également à la compétition en la personne d'un dirigeant agricole, M. Francis Masselin.

Echaudé par les municipales

La situation est plus simple dans la 2e circonscription (Troyes III, Bar-sur-Seine). M. Robert Galley (R.P.R.), candidat unique de la majorité, se présente pour la troisième fois associé à M. Jacques Delhalle, maire adjoint, conseiller général, qui le supplée à l'Assemblée nationale. Régnant sur cette circonscription depuis 1968, reconduit sans difficulté à la tête de la municipalité troyenne en mars dernier, le ministre de la coopération espère assurer sa réélection dès le premier tour en bénéficiant des 2 488 voix (5,6 % des suffrages exprimés) qui s'étaient portées en 1973 sur le candidat réformateur, alors que lui-même avait obtenu 20 955 voix (47,4 %) avant de battre au deuxième tour le candidat socialiste avec 53,2 % des suffrages exprimés.

Echaudé par sa mésaventure des municipales, à l'occasion desquelles sa liste, conduite par M. Tony Dreyfus, avocat au barreau de Paris, avait été sévèrement défaite par celle de M. Robert Galley, le P.S. oppose au ministre de la coopération son premier secrétaire fédéral, militant de longue date, M. Guy Charpentier, professeur de philosophie, qui mise sur le renouvellement de l'électorat, ainsi que sur les conséquences de la crise de la bonneterie locale, pour mettre M. Robert Galley en ballottage. Le candidat socialiste avait obtenu en 1973 29,4 % des suffrages exprimés au premier tour et 46,8 % au deuxième. Le P.S. soupçonne le maire de Troyes d'avoir utilisé à son profit la loi du 19 juillet fixant les nouvelles conditions de vote des Français résidant à l'étranger. Parmi les 3 431 nouveaux électeurs inscrits à Troyes figurent en effet 573 Français établis à l'étranger, en particulier à Madagascar. M. Guy Charpentier a demandé à la justice de contrôler la régularité des nouvelles inscriptions.

Le P.C. présente une jeune ouvrière, Mme Arlette Boillot, vingt-sept ans, membre du comité central. Il y a cinq ans son candidat n'avait mobilisé que 13,2 % des suffrages exprimés.

Dans la 3e circonscription (Troyes-II, Nogent-sur-Seine) M. Paul Granet, président de l'association Démocratie française, secrétaire général adjoint de la défense nationale, ancien secrétaire d'Etat, tentera de conserver le siège qu'il détient depuis 1967 et qu'il avait laissé à son suppléant, M. Raoul Honnet, quand il avait quitté le gouvernement lors du remaniement ministériel d'août 1976. En 1973, M. Paul Granet avait recueilli 38,9 % des suffrages exprimés au premier tour et 53,8 % au deuxième. Candidat de la majorité présidentielle, bénéficiant du soutien du R.P.R. bien qu'il se soit éloigné du mouvement gaulliste pour se rapprocher de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'ancien secrétaire d'Etat, qui conserve comme suppléant M. Raoul Honnet, est considéré comme le candidat unique « officieux » de la majorité. Le parti radical valoisien lui oppose néanmoins un candidat « fauriste », M. Alain Coillot, qui se réclame lui aussi de la majorité présidentielle. *« Si tout ceci est d'une obscure clarté, je n'y suis pour rien ; les stratèges politiques sont parfois des esprits compliqués »* a écrit M. Paul Granet à ses électeurs.

En fait, la candidature de M. Alain Coillot ne gêne guère le président de Démocratie française. On peut même dire qu'elle l'avantage dans la mesure où le candidat radical prendra peut-être des voix au candidat socialiste, M. Michel Cartelet, maire adjoint de Romilly-sur-Seine. Le P.C., qui avait obtenu plus de suffrages que le P.S. en 1973 (25,8 % contre 22,1 % au premier tour), est représenté par M. Guy Didier, conseiller général, premier adjoint au maire de Romilly. Deux autres candidats participeront à la compétition : M. Pierre Jolly (Rassemblement des usagers et contribuables) et M. André Tiraboschi (P.S.U.) qui mènera campagne contre le projet de création d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine.

(1) *Le Monde* a analysé la situation de la Haute-Normandie le 6 janvier, de la Picardie le 7, de la Corse le 11, du Languedoc-Roussillon le 12, des Pays de la Loire le 13, du Pas-de-Calais le 17, du Centre les 19 et 20, du Poitou-Charentes les 22-23, du Midi-Pyrénées le 25 et de la Basse-Normandie le 27 janvier.

MARNE : Reims, ville ouverte

C'est dans la Marne, où le P.C. et le P.S. avaient réalisé en mars 1977 leurs conquêtes les plus spectaculaires, que la bataille électorale sera la plus rude et la plus indécise. Les états-majors politiques y jetteront toutes leurs forces. Ils auront les yeux fixés sur la première circonscription de Reims (Reims-1 et 3), où deux primaires verront s'opposer, d'une part, le nouveau maire de la ville, M. Claude Lamblin (P.C.), et le président du district urbain, M. Georges Colin (P.S.), d'autre part, M. Jacques Kosciusko-Morizet (R.P.R.) et M. Jean-Louis Schneiter (C.D.S.), candidat du « front » antigaulliste.

A gauche, le « combat » de l' « union » continue au sein du conseil municipal rémois entre les communistes et les socialistes. Depuis le refus des dix-huit élus du P.S. de voter le budget supplémentaire proposé par le nouveau maire, en octobre, les deux formations vivent une « guerre froide » qui se traduit par de nombreuses controverses au cours des travaux municipaux.

Compte tenu de la progression de son parti, M. Claude Lamblin (P.C.) est persuadé de devancer son rival socialiste au premier tour. Agé de quarante ans, instituteur, doté d'une forte personnalité non exempte de charme, le maire de Reims n'a connu jusqu'à présent aucun échec électoral.

Le résultat qu'obtiendra le représentant socialiste, M. Georges Colin, quarante-sept ans, fils de cheminot, enseignant et chercheur, doyen de la faculté de lettres de Reims, conseiller général, aura également valeur de test. Il dira quel impact aura eu sur les électeurs la nouvelle image de lui-même que le parti de M. François Mitterrand a voulu présenter à l'opinion publique en n'hésitant pas à s'opposer aux communistes. *« C'est en étant nous-mêmes que les gens pourront avoir confiance en nous et voter pour nous »*, affirme M. Georges Colin, dont le caractère ne le cède en rien, en force, à celui de son rival communiste.

Les représentants locaux de la majorité ne rêvent que de reconquête. M. Jean Taittinger, ancien ministre, ancien député, ancien maire, s'étant retiré de l'arène politique après vingt ans de règne, sa succession suscite de nombreuses disputes, qu'ont envenimées les désaccords intervenus entre les gaullistes et les centristes à l'occasion des municipales. Les uns et les autres se renvoient mutuellement la responsabilité de la perte de la mairie.

Deux prétendants briguent les 32 585 voix qu'avait obtenues M. Jean Taittinger, il y a cinq ans, au deuxième tour (57,3 % des suffrages exprimés) après en avoir mobilisé 25 782 (44,4 %) dès le premier. Le député sortant, M. Roger Crespin (R.P.R.), ancien suppléant de l'ancien ministre, ayant été écarté sans ménagement de la compétition par ses anciens amis, c'est M. Jacques Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur de France à Washington, qui portera les couleurs de M. Jacques Chirac. Celles des formations non gaullistes seront défendues par M. Jean-Louis Schneiter (C.D.S.), courtier en vins. Deux personnages très différents mais pourvus chacun d'une bonne carte de visite électorale.

M. Jacques Kosciusko-Morizet, soixante-quatre ans, a une longue expérience de la vie administrative et diplomatique. Il a été notamment le directeur de cabinet adjoint du cabinet de Léon Blum en 1946, le directeur du cabinet de Vincent Auriol de 1947 à 1953 et le représentant permanent de la France auprès des Nations unies de 1970 à 1972 avant d'être nommé par Georges Pompidou ambassadeur aux Etats-Unis, poste qu'il a occupé jusqu'au mois de novembre dernier. Se présentant comme *« un homme de caractère et de stature nationale, comme l'était Jean Taittinger »*, il veut devenir *« l'ambassadeur de Reims et de la Champagne auprès de la France »*. Son handicap est celui de tous les « parachutés » : il est peu connu dans la circonscription bien qu'il mène une campagne... « à l'américaine ». Il a, en revanche, l'avantage de n'avoir pas été mêlé aux querelles des municipales qui avaient conduit de nombreux électeurs de la majorité à s'abstenir.

M. Jean-Louis Schneiter, quarante-cinq ans, est le parfait représentant de la bourgeoisie champenoise traditionnelle. Négociant en vins depuis plusieurs générations, il bénéficie de l'aura de son père, M. Pierre Schneiter, ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale et ancien maire de Reims. Il incarne le refus du parisianisme et le culte du terroir. Ancien conseiller municipal de M. Jean Taittinger de 1971 à 1977, M. Jean-Louis Schneiter a l'ambition avouée de reconquérir la mairie et croit être le seul à pouvoir empêcher la gauche d'enlever le siège de député.

Dans la 2e circonscription (Reims, 2e et 4e), la question est de savoir si la position du député sortant, M. Jean Falala, membre du comité central du R.P.R., qui apparaissait très solide jusqu'aux élections municipales, a été affaiblie par son échec face à M. Claude Lamblin. Ses amis ne le pensent pas. *« Si Falala est battu, cela signifie que l'opposition aura cent députés de plus que les formations aujourd'hui majoritaires »*, déclarent-ils en soulignant l'activité du député sortant dans cette circonscription. M. Jean Falala dispose apparemment d'une bonne marge de sécurité. Réélu en 1973, il avait obtenu au premier tour 41,7 % des suffrages exprimés et 57,1 % au deuxième.

« J'en ai assez d'être le Poulidor de la vie politique locale »

Son rival au sein de la majorité, M. Jean-Marie Beaupuy, président départemental du parti républicain, candidat commun des giscardiens, des centristes et des radicaux valoisiens, paraît voué à un rôle marginal, les formations non gaullistes n'ayant mobilisé que 13,5 % des suffrages il y a cinq ans.

A gauche, le candidat du P.C. est le même qu'en 1973, M. Michel Delaitre, premier maire adjoint de Reims, qui avait obtenu 22,6 % des suffrages exprimés au premier tour, il y a cinq ans, contre 18,5 % au candidat socialiste. La « primaire » s'annonce plus serrée, le P.S. ayant en M. Jean-Claude Fontalirand, maire de Saint-Brice-Courcelles, un représentant sur lequel il fonde de grands espoirs.

A Châlons-sur-Marne (3e circonscription), ils sont sept candidats à briguer la succession de M. Jean Degraeve (R.P.R.), ancien maire de la ville, qui ne se représente pas. Les gaullistes présentent le suppléant du député sortant, M. Jean Bernard, conseiller général, dont la réélection à la mairie de Vitry-le-François a pris une dimension d'exploit au moment où les autres grandes villes du département passaient à l'opposition. *« J'en ai assez d'être le Poulidor de la vie politique locale »*, déclare ce vétérinaire qui jouit d'une bonne implantation dans les milieux agricoles mais qui semblait destiné, jusqu'à présent, aux seconds rôles.

Les formations giscardienne, centriste et radicale lui opposent M. Jean-Emile Vié (P.R.), qui fut préfet de la région de 1961 à 1967 et s'était notamment consacré à la défense des intérêts de la région chalonnaise face à l'impérialisme rémois.

A gauche, la compétition sera « triangulaire ». Le candidat à battre sera le nouveau maire de Châlons-sur-Marne, M. Jean Reyssier (P.C.), conseiller général, qui avait été en 1973 l'adversaire de M. Jean Degraeve au deuxième tour. Il avait obtenu 46,9 % des suffrages exprimés, après un excellent report des voix socialistes. Le P.S. présente une jeune syndicaliste, Mme Annette Chepy (CERES), membre du comité directeur, et le M.R.G., M. Daniel Lefebvre.

Deux autres candidats sollicitent les suffrages des électeurs : MM. Gérard Mothé (Mouvement des démocrates) et Alain Lenne (Action républicaine indépendante et libérale).

Dans la 4e circonscription (Epernay), M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., ancien secrétaire d'Etat, n'est pas assuré de conserver le siège qu'il avait préservé en 1973 en étant élu dès le premier tour avec 50,5 % des suffrages exprimés et qu'il avait ensuite laissé à son suppléant, M. Pierre Caurier (R.P.R.), quand il était entré au gouvernement. Figurant au nombre des grands vaincus des municipales, il aura une tâche encore plus difficile qu'il ne le prévoyait. M. Bernard Stasi étant au nombre des candidats communs du « front » des non-gaullistes, M. Jacques Chirac a décidé, en effet, de donner satisfaction à ses militants locaux en accordant son investiture à M. Robert Ravillon, secrétaire départemental du R.P.R., maire de Vert-Toulon. Placé dans une situation cornélienne par cette décision, M. Pierre Caurier a fait savoir que *« quoi qu'il arrive »* il continuera de faire équipe avec le vice-président du C.D.S.

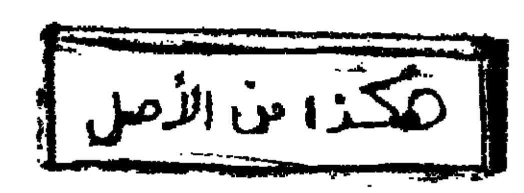
Le principal prétendant à la succession de M. Bernard Stasi est le nouveau maire de la ville, M. Jacques Perrein (P.C.), trente-six ans, instituteur, qui a comme rivaux, à gauche, M. Michel Thomas (P.S., CERES), son deuxième adjoint, et M. Marc Lefèvre (M.R.G.), instituteur.

M. Bernard Stasi pense bénéficier, au deuxième tour, des divisions de la gauche qui sont apparues au sein du conseil municipal, dont il est devenu l'un des quatre membres minoritaires. Il y a également un candidat du Rassemblement des usagers et des contribuables : M. Dassiem, avocat à Epernay.

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D. Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962. Les centristes étaient ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962, du P.D.M. en 1967 et 1968, du C.D.P.-U.R.P. en 1973.

	ARDENNES					AUBE					MARNE					HAUTE-MARNE					TOTAL CHAMPAGNE-ARDENNE				
	58	62	67	68	73		62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73
Gaullistes	1	3	1	2	2	1	2	2 b	3	2	3	3	3	3	3	1	2	2	2	2	6	10	8	10	9
Modérés	1	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	3	1	—	—	—
Centristes	1	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—	1 c	1	—	—	—	—	—	3	1	—	1	1
Socialistes	—	—	2 a	1	1	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1	2
Communistes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—

(a) M. André Lebon (F.G.D.S.) et M. Guy Desson (P.S.U.).
(b) M. André Granet, U.D. Ve en 1967, U.D.R. en 1968, puis apparenté U.D.R.
(c) M. Bernard Stasi, élu sans étiquette, puis P.D.M. et C.D.P.-U.R.P. (Union des républicains de progrès).



des élections législatives

POLITIQUE

de la bataille de la Marne

HAUTE-MARNE : querelles radicales

En Haute-Marne, le député sortant de la 1re circonscription (Chaumont), M. Jean Favre (R.P.R.), élu pour la première fois en 1967, paraît en perte de vitesse depuis qu'en mars dernier, à la *surprise générale*, il a perdu, au profit des socialistes, la mairie de Langres, qu'il avait conquise en 1959. Son siège est d'autant plus convoité qu'en mars 1973 il *n'avait dû, en partie, sa* réélection qu'à une querelle entre les radicaux de gauche et les radicaux valoisiens, dont les candidats respectifs, M. Robert Genest *(F.G.D.S.) et M. Jacques* Weil (réformateur), s'étaient tous deux maintenus au deuxième tour. M. Jean Favre avait été ainsi réélu avec 42,2 % seulement des *suffrages exprimés. Il n'est pas* impossible, cependant, que le député gaulliste parvienne à exploiter, comme en 1973, les désaccords qui opposent encore les partisans de M. Robert Fabre et *ceux de* MM. Edgar Faure et Jean-Jacques Servan-Schreiber.

En conflit avec la fédération socialiste, qui lui avait accordé son investiture jusqu'en 1973, mais qui entend désormais défendre directement ses couleurs, M. Robert Genest, conseiller *général, repart en campagne, cette* fois sous la seule étiquette du M.R.G. Pour leur part, les radicaux valoisiens seront représentés par un jeune conseiller municipal chaumontais, M. Alain Bloch, vingt-sept ans, l'une des valeurs sûres du parti radical, qui, après être sorti de Saint-Cyr, a sans doute jugé qu'à notre époque l'aventure politique est plus exaltante que la carrière militaire.

La situation sera encore plus *compliquée qu'il y a cinq ans,* puisque les giscardiens et les centristes présentent également un candidat, M. Charles Fèvre (P.R.), maire d'Arc-en-Barrois, conseiller *général. En outre, la première* circonscription de la Haute-Marne partage avec la première circonscription de l'Aube la particularité de compter deux candidats communs des formations non gaullistes : MM. Charles Fèvre... et Alain Bloch. Deux rivaux ambitieux. Les électeurs *chaumontais parviendront-ils à* s'y retrouver ?

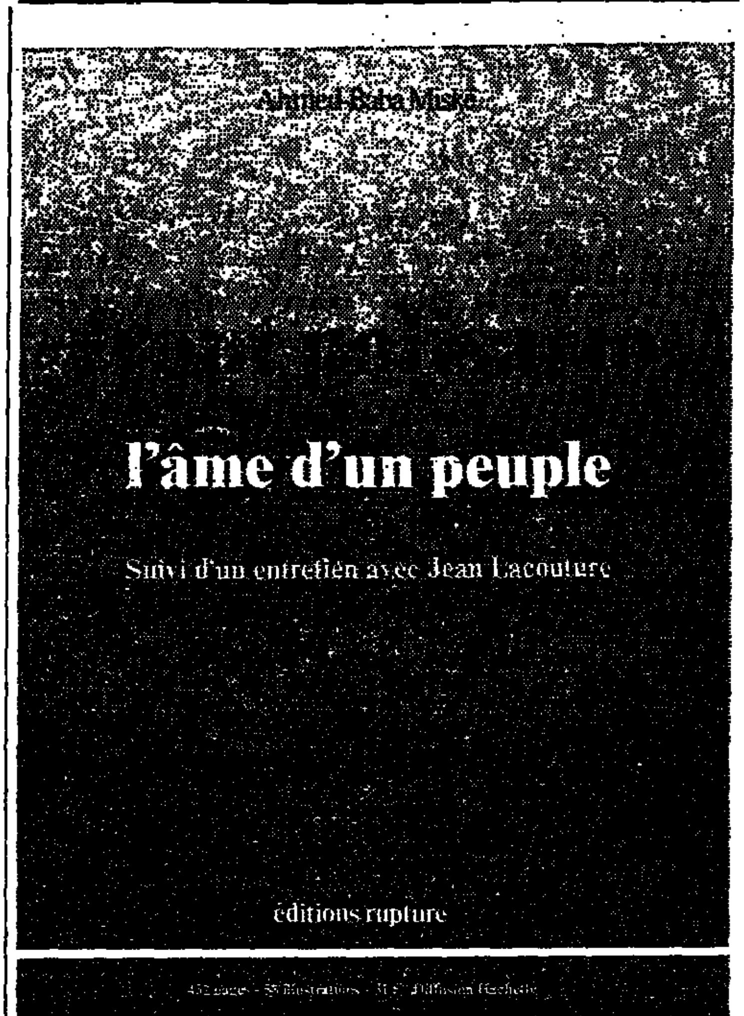
Le candidat du P.S., M. Jean Carrier, trente-neuf ans, inspecteur des télécommunications, espère tirer les marrons du feu. Sa présence dans la compétition *sera, au plan local, un événement* important. C'est, en effet, la première fois depuis plus de vingt ans que les socialistes présentent leur propre candidat à Chaumont. *L'objectif de M. Jean Carrier est* d'arriver en tête au premier tour.

L'électorat de gauche sera également sollicité par M. Guy Beck (P.C.), employé des P.T.T., et par un gaulliste d'opposition, M. Bernard Masson (U.G.P.), avocat, qui *avait été candidat en 1967*. M. André Marty, technicien agricole, sera le représentant du Rassemblement des usagers et contribuables, et M. Jacques Bourcelot, celui du Front national.

La situation est beaucoup plus claire dans la deuxième circonscription (Saint-Dizier), où le dé*puté sortant, M. Jacques Delong* (R.P.R.), élu en 1962 et sans cesse réélu, affrontera de nouveau ses deux principaux adversaires de 1973 : M. Guy Chanfrault (P.S., CERES), docteur en médecine, qui est candidat pour la troisième fois consécutive, et M. Marius Cartier (P.C.), soixante-quatre ans, seigneur incontesté du fief communiste de Saint-Dizier, dont il est le maire depuis 1971 et dont il fut *le député de* 1946 à 1951, puis de 1956 à 1958. En bonne logique, M. Marius Cartier devrait obtenir un meilleur résultat qu'en 1973, où il *avait recueilli au deuxième tour* 43 % des suffrages exprimés.

Le maire de Saint-Dizier aura un allié « objectif » en la personne de l'un de ses conseillers muni*cipaux, M. Maurice Lomon,* candidat de l'U.G.P. (gaulliste d'opposition).

La fédération du M.R.G. a annoncé son intention de présenter *également un candidat par repré*sailles contre l'attitude du P.S. à Chaumont.



ARDENNES : l'héritage socialiste de Charleville

Dans la première circonscription des Ardennes (Mézières-Rethel), *le député sortant, M. Lucien Meu*nier (R.P.R.), âgé de soixante et onze ans, ne se représente pas. Il avait été élu pour la première fois en 1962 et sans *cesse réélu. La formation de* M. Jacques Chirac a choisi pour le remplacer le leader départemental du syndicalisme agricole, M. Hilaire Flandre, quarante ans, *ancien vice-président du Centre* national des jeunes agriculteurs, président de la fédération ardennaise des syndicats d'exploitants agricoles, dont la notoriété est grande dans les milieux paysans, mais dont l'expérience politique *se limite pour le moment* à l'exercice d'un mandat de conseiller municipal de sa commune natale d'Alincourt.

M. Hilaire Flandre sera concurrencé par le candidat commun des giscardiens, centristes et radicaux valoisiens, M. René Weber (P.R.), quarante-cinq ans, *conseiller pédagogique*, adjoint au maire de Rethel depuis les dernières élections municipales. Sa suppléante est une assistante sociale *membre du C.D.S. Pour devancer* M. Hilaire Flandre au premier tour, M. René Weber devra mobiliser les quelque treize mille suffrages qui s'étaient répartis, en *1973, sur les trois candidats non* gaullistes opposés à l'union de la gauche (un R.I., un réformateur et un C.N.I.P.), candidats qui avaient été nettement distancés par M. Meunier.

Le P.S. présente, comme en 1968 et en 1973, M. Roger Mas, adjoint au maire de Charleville-Mézières, qui avait été dépassé de 2 306 voix (sur 43 369 *suffrages exprimés*) il y a cinq ans, par le candidat communiste, mais dont l'influence a progressé depuis lors, ainsi que l'a confirmé, en mars 1976, son élection au *conseil général*, obtenue avec 295 voix *d'avance sur le conseiller sortant* du P.C. Son rival est un nouvel élu local communiste, M. Alain Léger, trente et un ans, éducateur spécialisé, conseiller municipal de *Charleville*.

Le temps du renouvellement est également venu pour la deuxième *circonscription (Charleville-*Rocroi) qui comprend la plus grande partie de la vallée industrielle de la Meuse dans laquelle les communistes et les socialistes *se disputent ardemment les suf*frages des ouvriers. Conformément à l'engagement qu'il avait pris de se démettre de tous ses mandats dès qu'il aurait atteint *l'âge officiel de la retraite*, le député socialiste sortant, M. André Lebon, soixante-sept ans, réélu sans interruption depuis 1967, maire de Charleville-Mézières dix-huit *ans durant, ne se* représente pas ; il est remplacé par M. Jean-Paul Bachy, trente ans, membre du comité directeur du P.S., délégué national chargé des problèmes de l'emploi.

Issu d'une vieille famille socialiste, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, *le jeune dauphin d'André Lebon* espère conserver une partie de l'avance de 1 424 voix que possédait l'ancien maire de la ville sur le candidat du P.C. au pre*mier tour de 1973. Mais M. René* Visse, quarante ans, secrétaire fédéral du P.C., qui est pour la quatrième fois le candidat de son parti, entend bien prendre enfin *sa revanche*. Ses chances d'y parvenir paraissent d'autant plus sérieuses qu'il dispose maintenant de deux mandats électifs, donc d'une meilleure influence, puisqu'il a été élu en mars dernier conseiller général à l'occasion d'une élection partielle, puis conseiller municipal de Charleville-Mézières.

Alors qu'au sein du conseil municipal carolomacérien les deux formations de la gauche s'efforcent de coopérer sans heurts, il *n'en est pas de même* à l'extérieur de la mairie. M. Jean-Paul Bachy est devenu la cible principale des communistes locaux depuis la rupture de l'union de la gauche. *Ses espérances se*raient d'autant plus contrariées si le Mouvement des radicaux de gauche persistait dans son intention de présenter son propre *candidat, M. René Ambrosini*, maire de Rocroi, dont la participation à la compétition électorale a été annoncée par son suppléant M. Jean-Maurice Duval, président *national des Jeunes radicaux de* gauche, qui fut naguère enseignant à Revin.

Estimant que cette candidature inattendue contrevient à l'accord national conclu entre le P.S. et le M.R.G., M. Jean-Paul Bachy a *demandé des explications* à la direction de son parti qui lui a donné l'assurance que M. Robert Fabre n'investirait aucun candidat dans cette circonscription. *M. Bachy* est également préoccupé par la perspective d'une candidature *écologiste* qui pourrait être soutenue par le P.S.U. Le candidat socialiste affirme, à ce sujet, que les rumeurs circulant dans les Ardennes à propos *d'un projet de construction* d'une centrale nucléaire dans la vallée de la Meuse constituent « *une manœuvre électorale de la droite pour diviser les forces de gauche* ».

Les gaullistes seront représentés, comme en 1973, par M. Georges Repeczky (R.P.R.), qui avait été battu par M. André Lebon après avoir obtenu 43,3 % des suffrages exprimés au deuxième tour. Le candidat commun des *non-gaullistes est M. Louis De*bieuvre (P.R.), quarante-huit ans, kinésithérapeute, ancien suppléant du candidat du Centre national des indépendants et *paysans en 1973, M. René Vassal,* qui n'avait recueilli que 1 365 voix (2,9 %) et qui doit être présenté par la démocratie chrétienne.

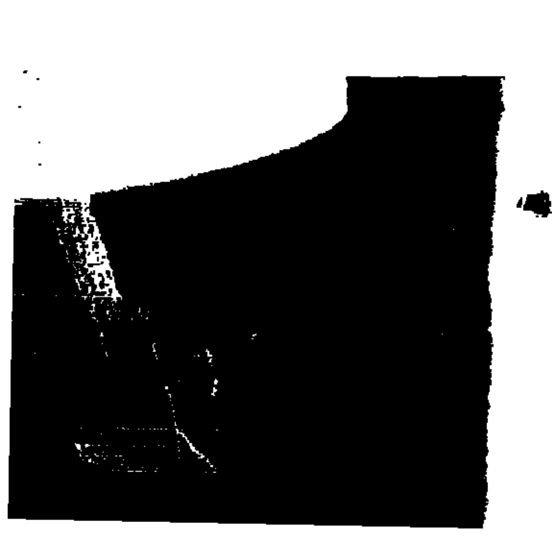
BELGIQUE — LUXEMBOURG — Charleville — MÉZIÈRES — ARDENNES — Sedan — Rethel — Vouziers — Reims — Suippes — Epernay — CHÂLONS-s-Marne — Ste-Menehould — MARNE — Vitry-le-François — St-Dizier — Nogent-s-Seine — AUBE — TROYES — Bar-s-Seine — Bar-s-Aube — HAUTE-MARNE — CHAUMONT — Langres

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

Sur sa route

*Dans la troisième circonscrip*tion (Sedan-Vouziers) M. Jacques Sourdille (R.P.R.), secrétaire d'Etat, est le candidat unique de la majorité. Il fait équipe, pour *la deuxième fois, avec M. Henri* Vin, qui lui a succédé à l'Assemblée nationale lors de son entrée au gouvernement. Compte tenu des difficultés qui frappent cette zone et *favorisent* la poussée socialiste et communiste, M. Jacques Sourdille n'est pas assuré de conserver l'avance de 1 724 voix qu'il avait eue en 1973 (51,9 % *des suffrages exprimés), sur* le candidat de la gauche, M. Jean-François Dromby (P.S.), premier adjoint du maire socialiste de Sedan, qu'il retrouve sur sa route *aujourd'hui*.

Le P.C. présente M. Claude Soulet, qui fait lui aussi partie de la municipalité sedanaise. En 1973, le P.C. avait soutenu la *candidature de M. Guy Desson*, l'un des fondateurs du P.S.U., qui *fut député des Ardennes* de 1951 à 1958 et de 1967 à 1968, et dont M. Jean-François *Dromby fut le suppléant à deux reprises* avant de devenir son rival, il y a cinq ans. En 1973, l'ancien suppléant avait alors nettement distancé l'ancien titulaire avec 10 205 voix contre 7 722 au *premier tour*. Certains communistes avaient, d'ailleurs, préféré voter pour le candidat présenté par la ligue communiste qui avait obtenu 5,6 % des suffrages exprimés. Il en ira différemment cette fois, bien que le P.S.U. présente son secrétaire départemental, *M. Raymond Goury*, cinquante-huit ans, conseiller municipal de Vouziers. M. Guy Rey sera le candidat de la Ligue communiste.



POLITIQUE

M. MARCHAIS : il n'y aura pas que deux ou trois ministres communistes sur les strapontins

M. Georges Marchais, qui était dimanche 29 janvier l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré : « *Comme je ne veux pas être taxé, demain, de faire un procès, je reprendrai simplement ce qu'a dit François Mitterrand à Toulon au début de cette semaine. Je le cite : « Nous, » les socialistes, nous serons plus » à l'aise pour demander les » sacrifices aux travailleurs. » (...)*

» Si j'ai bien compris — et j'ai bien compris cette déclaration de François Mitterrand, qui est sans équivoque, — le parti socialiste, abandonnant ce qui était la ligne de 1972, préconise lui aussi, maintenant, l'austérité. Demander des sacrifices aux travailleurs ! Le désaccord porte sur ce point. »

Interrogé sur la présence de ministres communistes dans un éventuel gouvernement de gauche, le secrétaire général du P.C.F. a noté :

« *Il faut des ministres communistes, et il y en aura. Mais à égalité de droits et de devoirs avec nos partenaires, à la fois pour mettre en œuvre la politique sur laquelle la majorité se sera prononcée, si nous l'emportons, et pour partager les responsabilités. Pourquoi y aurait-il des discriminations ? Je considère que tous les ministres ont de l'importance, que les choses ont évolué au fil des années et que certains ministères qui, il y a quelques décennies, étaient considérés comme d'intérêt secondaire ont pris une grande importance. Mais cela dit, nous n'accepterons aucune discrimination, comme ça,* a priori. *Pour quelles raisons le ferions-nous ? Les communistes sont bien, qu'on le veuille ou non, les meilleurs défenseurs des intérêts des travailleurs et des masses populaires (...).*

» A égalité de droits de de devoirs d'une manière responsable. On n'a pas discuté cette chose. Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura des ministres communistes, et il n'y aura pas que deux ou trois ministre communistes sur les strapontins ; les Français doivent le savoir avant le vote. Il y aura des ministre communistes en nombre suffisant et avec des responsabilités importantes. »

Evoquant les déclarations de M. Barre devant le Carrefour social-démocrate, M. Marchais a ajouté :

« *La politique d'austérité de M. Barre mène la France à la catastrophe ! Le naufrageur de la France, c'est M. Giscard d'Estaing, M. Barre, M. Chirac, M. Lecanuet. C'est cette majorité-là qui conduit le pays à la catastrophe. Voilà quelle est la vérité, et c'est pourquoi je suis indigné lorsque j'entends le président de la République dire un jour : « Je » veux une campagne électorale » décente, honnête » alors que, trois jours après, le premier ministre nous accuse, nous, de vouloir « droguer » les Français.* »

M. Marchais a également déclaré à propos du premier ministre : « *L'argent ne passe pas aujourd'hui dans les valises ; il s'en va à l'étranger officiellement, avec l'appui et le soutien de M. Barre. C'est là une politique criminelle contre la France, menée et soutenue par le petit professeur d'économie. Telle est la vérité.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a évoqué les relations de son parti avec le P.S. en déclarant :

« *Pour garder au programme commun toute son efficacité, il fallait apporter certaines modifications. Dans ce domaine, il est vrai que le parti socialiste a changé : il a abandonné pour l'essentiel les réformes profondes et indispensables qui nous donnaient les moyens de mettre en œuvre la grande politique sociale sur laquelle nous nous étions mis d'accord, et il a même abandonné certains objectifs sociaux. Vous comprenez bien que, lorsque vous me demandez de répondre à la question : « Est-ce loyal ou » est-ce déloyal ? », je ne puisse pas le faire en employant ces mots. (...) Toutefois, je peux effectivement vous dire que le parti socialiste a changé et qu'il a viré à droite. (...) Le parti socialiste a donc changé de politique, c'est évident. Il a abandonné la politique du programme commun, dans ses objectifs et dans ses moyens, et il serait loyal qu'il le dise.* »

M. Marchais a également évoqué le discours de M. Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs pour indiquer : « *Avec l'élection du président de la République au suffrage universel, nous assistons maintenant à une violation permanente de la Constitution. C'est pourquoi, personnellement, je ne suis pas de ceux qui perdent leur temps à protester contre les interventions du président de la République. Il y a des années et des années que le président de la République intervient à chaque fois dans les différentes consultations électorales. (...)*

» Giscard d'Estaing se livre naturellement à une présentation caricaturale du programme commun de la gauche et ajoute : « Si la gauche l'emporte, je reste. » » Eh bien ! qu'il reste. (...) »

Répondant à François-Henri de Virieu, qui lui disait : « *Si j'ai bien compris, s'il y a des ministres communistes au gouvernement, vous pouvez gouverner avec M. Giscard d'Estaing* », M. Marchais a déclaré : « *Mais évidemment. (...) Evidemment, c'est l'expérience qui montrera comment les choses se passeront. Mais, croyez-moi, nous ne faisons pas du départ de M. Giscard d'Estaing la condition de la participation des communistes au gouvernement.*

» Si la gauche gagne, les choses doivent se passer comme le prévoit la Constitution. Nous sommes un pays démocratique, il faut respecter la démocratie. M. Giscard d'Estaing devra désigner le premier ministre, qui formera le gouvernement ; celui-ci comprendra des ministres communistes qui, à égalité de droits et de devoirs avec leurs partenaires, appliqueront le programme commun de la gauche. (...)

» L'analyse avancée par certains d'un gouvernement socialiste homogène est absolument irréaliste. Pour deux raisons : la première, c'est que, si la gauche l'emporte, nous ne les laisserons pas faire, nous irons au gouvernement ; la deuxième, c'est parce que les Français n'en veulent pas, parce qu'ils voient bien où cela a conduit au Portugal. On a commencé de la sorte au Portugal, avec un gouvernement homogène socialiste minoritaire, et maintenant, c'est la droite qui est au pouvoir avec le parti socialiste et qui remet en cause, naturellement, les conquêtes de la libération du pays du joug fasciste. Voilà où cela conduit. »

Enfin, répondant à M. Mitterrand, qui a déclaré sur Antenne 2 : « *Si la gauche a la majorité, il faudra constituer un gouvernement, ce qui revient à dire : non seulement appliquer le programme commun, mais aussi discuter les propositions d'actualisation du parti socialiste que le parti communiste n'a pas voulu discuter jusqu'ici. C'est sur ces bases, je l'espère, que se constituera un gouvernement de gauche* », M. Marchais a noté : « *Pour François Mitterrand, il faudra discuter à partir des propositions du parti socialiste. C'est une méthode dictatoriale qui n'est pas conforme à l'esprit des accords qui étaient les nôtres, car nous avons toujours proposé jusqu'à présent — et nous n'avons pas varié — que l'actualisation doit se faire sur la base du programme commun de 1972 — qu'il a abandonné pour le moment — et sur la base des propositions d'actualisation qui ont été faites par les deux partis.* »

M. Mitterrand : le P.C.F. appliquera-t-il la discipline républicaine ?

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., qui était, dimanche 29 janvier, l'invité d'Antenne 2, a notamment déclaré :

« *Je n'ai jamais pensé une seconde que le président de la République puisse ne pas appliquer la Constitution, qu'il a la charge de défendre. (...) Que M. Giscard d'Estaing se soit comporté, au regard de la Constitution, comme un citoyen comme les autres, c'est-à-dire soumis à la loi suprême, il n'y a pas de quoi s'émerveiller, c'est le contraire qui eût été surprenant.* »

Le premier secrétaire du P.S. a, une nouvelle fois, déploré que le président de la République se soit comporté en « *partisan* », comme un « *arbitre qui pousserait du pied le ballon dans le but de l'équipe qui ne lui plairait pas* ». Il a ajouté :

« *Il s'est mis dans la situation d'un chef, qui est celui de la droite. C'est dommage, car il vaut mieux que cela. La personne de M. Giscard d'Estaing n'est pas en cause. Sa fonction n'est pas en cause. C'est son rôle. (...)*

» Il ne faut pas qu'avec ce fameux mot d'unité nationale on empêche les Français d'avoir un autre projet politique que le projet usé de la droite. »

Répondant à M. Georges Marchais et aux propos du secrétaire général du P.C.F. sur la présence de ministres communistes « *à égalité de droits et de devoirs* », M. Mitterrand a indiqué : « *C'est une une vérité de La Palice. Au lendemain des élections, ce seront les partis vainqueurs qui devront gouverner. Mais, pour assurer cette victoire, le parti communiste doit d'abord dire s'il appliquera la discipline républicaine au second tour de scrutin.* »

Le premier secrétaire du P.S. a également invité les partis de gauche à « *dominer leurs passions lorsqu'ils ont la responsabilité d'assurer les devoirs de la nation française, d'assurer sa continuité, de permettre sa grandeur* ».

Enfin, commentant les propos du premier ministre devant le carrefour social-démocrate, il a notamment affirmé : « *A l'époque de Jaurès et de Blum, il y avait d'autres Raymond Barre qui les accusaient de toutes les fautes, de tous les crimes. Ils parlaient de Jaurès et de Blum exactement comme Raymond Barre parle de moi aujourd'hui. Cela me rassure.* »

TROIS ÉLECTIONS MUNICIPALES

AUBE : Nogent-sur-Seine (2e tour).

Inscr., 2 590 ; vot., 1 648 ; suffr. expr., 1 604.

Liste de la majorité : M. Pierre Brindizia, 851 voix, *élu* ; M. Robert Boillet, 792 voix, *élu*. Liste d'union de la gauche : M. Claude Miraille (P.C.), 686 voix ; Mme Edith Sainton (P.S.), 752 voix.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges laissés vacants, l'un par le décès d'un conseiller municipal, l'autre par l'invalidation de l'élection d'un ingénieur des ponts et chaussées, M. Lejeune (P.S.), dont les fonctions professionnelles avaient été jugées incompatibles avec l'exercice d'un mandat municipal.

A l'issue de ce deuxième tour, le conseil municipal ne compte plus que trois élus de gauche au lieu de quatre, précédemment.

Au premier tour avaient obtenu : Mme Sainton (P.S.), 529 voix ; M. Brindizia (maj.), 505 voix ; M. Miraille (P.C.), 491 voix ; M. Boillet (maj.), 476 voix ; M. Ancelin (écol.), 385 voix ; M. Merat (écol.), 366 voix. Les suffrages dont avaient bénéficié ces deux derniers candidats se sont reportés, en grande partie, sur les deux candidats de la liste de la majorité.]

EURE : Le Vaudreuil-Ville nouvelle (1er tour).

Inscr., 436 ; votants, 259 ; suffr. expr., 246. Liste du P.S., conduite par M. Bernard Amsalem, 92 voix (moyenne de liste, M. Amsalem ayant personnellement obtenu 97 voix) ; liste de la majorité, conduite par M. Serge Koltz, 82 voix (moyenne de liste, le candidat le mieux placé ayant obtenu 84 voix) ; liste du P.C., conduite par M. Pierre Pillou, 49 voix (moyenne de liste, M. Pillou ayant obtenu 50 voix) ; liste indépendante conduite par M. Christian Devisme, 24 voix (moyenne de liste, M. Devisme ayant obtenu 24 voix). *Il y a ballottage.*

[Les habitants de la ville nouvelle du Vaudreuil n'avaient pas pu participer aux élections municipales de mars 1977 parce que leur localité, ayant le statut d'« ensemble urbain », une loi votée en 1975 à l'initiative de M. Michel Boscher (R.P.R.) avait prévu que les habitants de ce « territoire » ne voteraient que lorsque deux mille logements seraient occupés. Une partie des habitants avaient fait la « grève de l'impôt », en octobre dernier, pour obtenir la révision de ladite loi. Ceux-ci ayant obtenu satisfaction par l'adoption d'une nouvelle loi promulguée le 20 décembre 1977, cette élection municipale partielle a pour objectif d'élire trois représentants de la ville nouvelle au conseil de l'ensemble urbain, composé jusqu'à présent de cinq conseillers généraux et des maires des quatre communes limitrophes de la ville nouvelle.]

VAR : Le Luc (1er tour).

Inscr., 3.235 ; vot., 1 938 ; suffr. expr., 1 647. M. DULBECO (P.S.), 1 647 voix. ELU.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laisser vacant par le décès de Pierre Gaudin, ancien sénateur socialiste du Var, conseiller général et maire de Luc. M. Dulbeco était le seul candidat. Le conseil municipal sera appelé à élire le nouveau maire.]

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

NIEVRE : canton de Saint-Benin-d'Azy (1er tour).

Inscr., 3 577 ; vot., 2 318 ; suffr. expr., 2 273. M. Gilbert Clair (P.S.), 1 389 voix, *ELU* ; M. Louis Gauthier (P.C.), 384 voix ; M Hubert de Faverges (C.N.I.P.), 299 voix ; M. Marcel Narquin, cand. d'union cantonale, 201 voix.

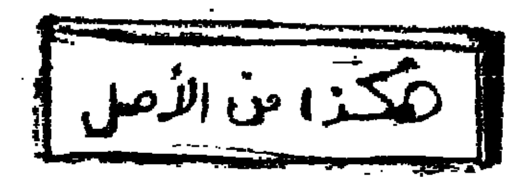
[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par la mort de Pierre Petit (P.S.), ancien sénateur et maire de Saint-Benin-d'Azy, qui avait été réélu au premier tour en mars 1976 devant M. Louis Gauthier. Le R.P.R. avait appelé à voter pour M. Hubert de Faverges, alors que M. Marcel Narquin, ancien adjoint R.P.R. du maire de Nevers, était soutenu par l'Union des gaullistes de progrès.]

YVELINES : canton de Versailles-Nord (2 tour).

Inscr. 21 937 ; vot., 6 902 ; suf. expr., 6 145. M. Jacques Leport, C.D.S., adj. m. de Versailles, 4 271 voix, ELU ; M. Raymond Aupetit, R.P.R., adj. m. de Versailles, 1 874 voix.

[Il s'agissait de pourvoir le siège laissé vacant par le décès d'André Mignot (CNIP), ancien sénateur et maire de Versailles. Au premier tour, M. Jacques Leport, troisième adjoint au maire de Versailles, avait été le seul des sept candidats en présence à franchir la barre des 10 % des inscrits. Il avait obtenu 2 467 voix (« le Monde » du 24 janvier). Seul M. Raymond Aupetit, arrivé en seconde position, pouvait rester en lice. *La gauche n'était donc pas représentée au deuxième tour.* Le P.S. avait appelé à l'abstention, ce qui explique en partie que le nombre des votants soit passé de 8 229 (37,48 %) au premier tour à 6 902 (31,46 %) au second.

Le succès de M. Jacques Leport s'explique par l'influence à Versailles de la majorité non gaulliste représentée notamment par le maire de la ville, M. André Damien (C.D.S.) et par M. Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), sénateur.]



POUR VOTRE EXPANSION EN AMERIQUE VOUS NE TROUVEREZ PAS MIEUX QUE NEW YORK.

Ouvrir un bureau ou implanter une usine en terre étrangère n'est pas une mince affaire.

C'est pourquoi vous devez connaître les avantages que vous offre l'Etat de New York et que vous ne trouverez nulle part ailleurs en Amérique!

Nous offrons à votre société une panoplie complète d'avantages fiscaux, commerciaux, légaux, et nous vous ouvrons de surcroît la seule ville internationale des Etats-Unis: New York.

Deux décisions vous appartiennent.

La première décision que vous devrez prendre avant de franchir l'Atlantique tombe sous le sens: c'est celle qui concerne l'aspect financier des choses. La seconde est plus subtile. Il s'agit de savoir comment s'adapteront les gens que vous enverrez sur place. Seront-ils productifs? Seront-ils heureux? Mais voyons d'abord votre première décision.

Des avantages fiscaux quasi uniques.

Dans l'Etat de New York, pour la plupart des sociétés, l'impôt sur le revenu est calculé sur le seul revenu *net*, ce qui signifie qu'une entreprise n'est taxée que sur ses profits; vous ne paierez donc d'impôt que si vous faites des bénéfices.

Dans l'Etat de New York, nous ne taxons *pas* les sociétés sur les biens mobiliers tels que machines, équipements et stocks. Ce qui peut déjà permettre d'économiser des milliers de dollars.

Le Connecticut et le New Jersey, de même que 44 autres états, pratiquent l'imposition de certains biens mobiliers.

En outre, nous autorisons les sociétés présentes dans plusieurs états à tenir compte pour l'imputation de leurs recettes de la répartition géographique de leurs ventes, si bien que seules sont taxées les recettes provenant des ventes réalisées dans l'Etat de New York.

Un systéme fiscal parmi les plus intéressants d'Amérique.

Aucun autre état d'Amérique n'offre autant d'avantages que l'Etat de New York.

Dans l'Etat de New York, une société peut obtenir une réduction d'impôt pour l'achat de nouvelles machines, le recrutement de personnel supplémentaire et l'implantation de nouvelles usines.

Dans l'Etat de New York, une société peut obtenir des crédits d'impôt sur l'embauche de personnel, sur le contrôle de la pollution, sur les investissements; des exemptions d'impôts fonciers locaux; davantage encore.

En fait, une firme qui s'installe dans l'Etat de New York peut être exemptée de la taxe d'état sur les sociétés à près de 100% pendant 10 ans.

Nous vous prouverons notre supériorité.

Sur votre demande, nous établirons confidentiellement une étude fiscale comparative pour votre entreprise entre l'Etat de New York et *n'importe quel* autre état.

Effectuées pour de nombreuses sociétés l'an dernier, ces études se sont révélées favorables à l'Etat de New York dans 88% des cas.

L'esprit d'entreprise anime nos élus.

Il suffit de citer quelques-unes des nombreuses mesures prises l'an dernier par les autorités de l'Etat de New York pour favoriser l'économie. Pour la première fois depuis 1926, le taux de l'impôt sur le revenu dans notre Etat a été abaissé à titre permanent; il sera vraisemblablement réduit davantage. La taxe sur les transactions boursières a été réduite; elle sera supprimée d'ici à 1981.

Et dans la ville de New York, cette taxe sur les transactions boursières a été d'ores et déjà supprimée.

Autour de l'Etat de New York: le marché le plus important du monde.

54% de la population des Etats-Unis et du Canada, ainsi que 55% des revenus personnels, se trouvent dans un rayon de 1200 kilomètres à partir du centre de l'Etat de New York.

Il s'agit là d'un marché potentiel particulièrement attrayant pour vendre des biens et des services.

Dans ce même rayon se trouvent 55% de la population active des Etats-Unis, 56% des ouvriers spécialisés et 54% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Ce qui constitue une inestimable réserve de matière grise et d'énergie pour toutes les entreprises.

Bien sûr, l'Etat de New York dispose déjà d'un système de transport remarquable; le meilleur du monde peut-être.

Ports en eaux profondes, aéroports, réseaux routiers et ferroviaires: tout est conçu pour faciliter la circulation rapide des biens et des services à destination ou au départ de l'Etat de New York. Et plus d'un millier d'emplacements industriels de choix sont disponibles dans tout l'Etat de New York; plus de neuf cents d'entre eux offrent une surface d'au moins 10 hectares.

Nous vous offrons l'une des capitales financières du monde: New York.

Selon toute vraisemblance, New York est de loin la plus intéressante de toutes les villes occidentales.

C'est la capitale financière de l'Amérique.

C'est indéniablement la plus gigantesque place monétaire du monde, qui dispose en outre d'une infrastructure et d'un réseau de communications parfaitement adaptés.

Et nulle ville américaine n'abrite autant de banques internationales: deux cent trente-trois, représentant soixante-cinq pays.

De plus, sur les quatre cent quatre-vingts entreprises cotées à la bourse de New York, trois cents ont leur siège social dans cette ville.

Naturellement, il n'est pratiquement aucun pays au monde qui n'y soit officiellement représenté.

Il en est de même pour les organismes commerciaux internationaux, dont le nombre est égal à celui des représentations consulaires des divers pays.

Vous trouverez aussi, en plein cœur de la ville, tous les conseillers en marketing, toutes les sociétés d'études et de services dont vous pourriez souhaiter l'assistance.

Voilà qui explique peut-être pourquoi des centaines de sociétés non-américaines de premier plan se sont établies à New York et pourquoi New York accueille chaque année davantage de firmes internationales que n'importe quelle autre ville.

La seconde décision est aussi importante que la première.

Il est important de savoir comment s'adapteront les gens que vous enverrez sur place, puisque le succès de vos affaires en dépend.

En fait, les étrangers qui arrivent à New York ne sont pas seulement enthousiastes, ils se sentent parfaitement à l'aise.

New York est en effet l'une des grandes métropoles internationales du monde.

C'est peut-être pourquoi les hommes d'affaires internationaux s'y sentent chez eux. C'est peut-être pourquoi ils s'y adaptent si vite et y font du bon travail.

Pour leurs enfants, nous avons un grand nombre de très bonnes écoles qui accueillent les élèves étrangers. Ainsi, eux aussi peuvent se sentir chez eux.

Pour leurs épouses, la ville abrite des centaines d'organisations sociales et culturelles destinées aux étrangers. Et nos boutiques rivalisent d'élégance avec celles des grandes villes européennes.

Et des milliers de commerçants à travers la ville proposent un choix extraordinaire de produits alimentaires et de vins importés de tous les pays du monde.

Des dizaines de points de vente diffusent pratiquement tous les journaux et magazines étrangers.

Vous pouvez même y acheter onze quotidiens imprimés à New York dans des langues étrangères.

Mais cette ville a mieux encore à vous offrir.

C'est le défi de la compétition. Le passionnant bouillonnement des affaires. L'échange d'idées entre les hommes.

La combativité des responsables commerciaux est excitée. Votre entreprise n'en sera que mieux armée et ses actions plus incisives.

Ajoutons bien sûr tout ce que New York peut offrir, ses bons restaurants, ses boîtes de nuit, ses spectacles. Sans compter qu'en matière de logement, New York reste l'une des grandes villes du monde où la vie est la moins chère. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'institut genevois Business International S.A.

L'assistance de véritables professionnels.

Pour vous réserver un accueil encore meilleur, nous disposons d'un groupe d'hommes et de femmes spécialement formés pour guider les hommes d'affaires internationaux à travers les dédales de l'administration de notre État.

Ces spécialistes ayant reçu une formation de responsables commerciaux, ils défendront parfaitement vos intérêts auprès des autorités.

Si vous souhaitez obtenir l'assistance de quelque organisme officiel que ce soit, ils sauront prendre pour vous les contacts nécessaires.

Ils vous aideront à remplir les formalités fastidieuses et à obtenir toutes les autorisations requises.

Et si jamais vous aviez un ennui, ils vous aideraient à négocier une solution à l'amiable.

Nous appelons ces spécialistes des "Red Tape Cutters" (les Pourfendeurs de Paperasse). Leurs numéros de téléphone: 212.949.9307 et 518.474.4110.

Deux livres gratuits pour vous faire gagner de l'argent à New York et en Amérique.

Nous venons d'éditer deux livres dans lesquels vous trouverez des informations détaillées sur les opportunités que nous vous offrons: "How To Do Business In New York State" et "Why It Pays To Do Business In New York State."

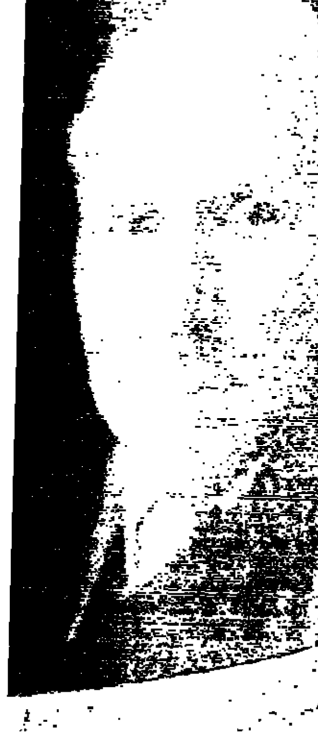
Demandez-les en écrivant au Gouverneur Hugh Carey, State Capitol, Albany, New York 12224, ou prenez contact avec John Dyson, Commissioner of Commerce, 99 Washington Avenue, Albany, New York 12245. Vous pouvez aussi appeler directement ce numéro: 518.474.4100.

Ou, si vous préférez, prenez contact avec Carlos Basaldua, Director for Europe, 25 Haymarket, London SW1 4EN, Grande-Bretagne. Téléphone: 01-839 5070.

Venez à New York.

Nulle part en Amérique vous ne trouverez mieux.

ETAT DE NEW YORK



Le Monde

société

LA RENTRÉE DE LA CONFÉRENCE DU STAGE DU BARREAU DE PARIS

Il n'y a pas d'abîme entre les États qui abolissent les droits fondamentaux et les autres

déclare le bâtonnier Pettiti

En présence de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et de Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat, a eu lieu, samedi 28 janvier, la traditionnelle rentrée de la conférence du stage du barreau de Paris. La cérémonie était placée sous la présidence du nouveau bâtonnier, M. Louis-Edmond Pettiti, qui a prononcé un discours centré sur les droits de l'homme. Il s'est livré à une analyse des glissements qui conduisent l'Etat démocratique à ne plus l'être.

M. Pettiti observe : *« Les quelques Etats qui suppriment les droits pour que deviennent possibles les réalisations de leurs idéaux et de leurs objectifs sont des Etats prêts à devenir des instruments policiers. En dehors de l'Etat de droit, toute référence exclusive à une doctrine devient un piège. L'Etat moderne n'existe que pour servir l'homme : toute atteinte aux droits de la personne humaine est une perversion et conduit au dépérissement du droit. Le meilleur instrument de lutte de l'Etat contre la violence, qui est le mal du siècle, ne peut être qu'un supplément de justice. Aussi l'appareil judiciaire doit se situer à partir de la notion de l'homme respectable, le traiter constamment comme tel. »*

Puis il indique : *« Il n'y a pas d'abîme entre les Etats qui abolissent les droits fondamentaux et les autres. Il n'y a pas d'univers séparé entre les tortionnaires et les honnêtes gens. Nous devons cesser de regarder la situation de certaines régions du monde comme la projection d'un documentaire sur un écran, qui ferait de nous des mandarins étrangers aux événements. Ces hommes et ces systèmes ont basculé en peu de temps de la démocratie au despotisme et à la tyrannie, de notre monde au leur. »*

« Fragile est la frontière, ajoute M. Pettiti, *invisible est le seuil psychologique qui sépare le fonctionnaire débonnaire du policier violent, le soldat du contingent du reître tortionnaire, le citoyen libre de l'homme bâillonné. La transgression s'opère de façon insidieuse lorsque les agents de l'autorité appliquent pendant des années toutes les directives de leurs supérieurs au prix de quelques trahisons des principes. Viennent alors un régime autoritaire, et les hommes, qui n'acceptaient que de simples bavures, habitués qu'ils sont au respect, vont pratiquer des violations délibérées des droits et libérer leurs fantasmes comme leurs pulsions de violence. L'histoire contemporaine a, hélas, illustré plusieurs de ces glissements. Si bien que, même sans avoir besoin de changer les textes ni les hommes, les nouveaux oppresseurs n'ont plus qu'à utiliser les habits anciens. (...)*

» Le dépassement d'une vingt-cinquième heure de garde à vue a pour correspondant la garde à vue d'une durée de quinze ans pratiquée dans certains Etats. La simple pression physique ou psychique exercée dans le local d'un commissariat a pour écho la torture sophistiquée pratiquée dans un Etat dont les responsables, loin de nier celle-ci, ont le front de la revendiquer. (...)

» Il n'y a pas de procès secondaire ni de délit mineur pouvant justifier des errements ou des pratiques condamnables. Nos Etats libéraux peuvent s'enorgueillir d'être du petit nombre de ceux qui échappent encore aux graves violations des droits humains. Mais ils ne peuvent se satisfaire du statu quo. »

L'insécurité de l'avocat

En arrivant plus précisément au rôle de l'avocat, M. Pettiti rappelle : *« Nous ne pouvons assumer notre destinée de défenseurs et de juges en restant prisonniers de convenances étatiques et de prudence faite de confort intellectuel. Notre conception du droit des étrangers, des marginaux et des déviants doit connaître une métamorphose généreuse inspirée des principes fondamentaux d'égalité ontologique. (...)*

» Il nous faut garder le goût d'un certain irrespect et d'un certain inconfort. Le juge a vocation de prendre des risques s'il s'agit d'une mise en liberté, ou de se soustraire aux tabous si les tabous sont pervertis. L'avocat a vocation à l'inconstance de sa carrière, à l'insécurité. Les juges et les avocats, en tout cas, doivent dire « non » quand le souci ou le dépassement de la norme conduit à la négation de l'homme. Ils ne mesurent pas assez la dimension de leur destin alors qu'ils sont voués à devenir les vrais philosophes et sages de ce temps dans la période même où leur valeur est méconnue par les pouvoirs publics de certains Etats.

» Comment pourrions-nous garder des attitudes crispées répéter des plaintes mineures sur nos statuts, nos privilèges, dans une activité sans vrai péril, alors que, hors frontières, tant de juges et tant d'avocats sont assassinés et torturés parce qu'ils se battent pour la sauvegarde des droits de l'homme. Comment ne pas être portés par de tels exemples. »

Réfléchissant sur la violence contemporaine, le bâtonnier de Paris affirme : *« Les législations nationales ont dû faire face à l'accroissement de la violence, celle qui menace la société libérale autant que la société socialiste, celle qu'aucun régime n'a pu enrayer, qui connaît une croissance exponentielle et qui appelle de la part de tous les futurologues un nouveau système de prévention (...). Il appartient au législateur de laisser mûrir les modifications et mutations sociales avant d'intervenir et de ne jamais délaisser les principes fondamentaux. »*

Succédant au bâtonnier Pettiti, M. Alain Peyrefitte s'en tient à une courte allocution qu'il consacre notamment à rappeler ce qu'a dit des libertés M. Raymond Barre lors du discours de Blois, et le ministre rappelle le principe selon lequel *« il existe certains domaines où le juge est absent »*.

La résistance légale

Le discours de M. Michel Vauzelle, premier secrétaire, était comme un écho aux propos du bâtonnier. Car, sous couvert de tracer le procès de Daniel Marlin, avocat vénitien du XIX[e] siècle, M. Vauzelle s'est livré à plus d'une allusion contemporaine. Voie d'autant plus logique que ce jeune avocat est aussi adjoint socialiste au maire d'Arles. Daniel Marlin s'inscrit au barreau de Venise en 1830. Alors, *« la réaction triomphe dans toute l'Europe, où les prêtent main-forte dans une sorte d'espace juridique européen »*.

« En octobre 1847, Daniel Marlin se rend à l'hôpital d'aliénés de San-Serviglio. Il apprend que certains pensionnaires sont sains d'esprit. Il rencontre un nommé Padovani. Chômeur, Padovani a osé mettre en cause publiquement la politique de l'emploi du gouvernement. Il est arrêté. Au-dessus de son lit cette simple pancarte : « Aliéné mental ». Grâce à l'opiniâtreté de Daniel Marlin, Padovani est libéré le 2 décembre 1847.

M. Vauzelle explique alors la nature de l'action de son lointain confrère : *« En tant qu'avocat, il entend rester dans la plus stricte légalité. Il dénonce simplement les décisions de l'administration qui ne respectent pas les lois. Des lois qui ne sont pourtant pas elles-mêmes des modèles de libéralisme. »*

L'époque n'est guère propice à un tel souci de *« résistance légale »*. Et l'avocat d'aujourd'hui explique qu'à l'époque *« ils sont des millions à être convaincus que leurs intérêts sont les mêmes que ceux des banquiers, et que, en défendant les privilèges de la haute société, ils défendent les 4 sous qu'ils ont eu tant de mal à mettre de côté.*

» C'est pourquoi ils soutiennent de tout leur cœur le gouvernement qui est le seul rempart contre les « Rouges » qui leur prendraient tout ou les guillotineraient... ».

Après l'insurrection de 1848, Daniel Marlin est président de la République de Venise durant un an et quatre mois. Puis la République est vaincue. Il part pour l'exil, en 1849, vers Paris où il meurt le 22 septembre 1857, à l'âge de cinquante-trois ans.

D'une toute autre inspiration fut le discours de M. Patrick Moureu, deuxième secrétaire, qui avait choisi de parler de Montherlant, l'*homme au milieu des ruines* ». De l'écrivain disparu il décrira ainsi la mort : *« Il ne se donnera pas la mort pour affirmer son refus d'un monde où il pense qu'on a très exagérément ouvert les égouts, et où il ne voit que populace en haut populace en bas.*

» Il ne se suicidera pas pour offrir aux archanges des jeunesses trahies l'image exemplaire du héros. Car il pense que, peut-être, parvenue à un certain point d'abaissement, une société ne mérite plus de héros. Mais il appellera la mort parce qu'on se suicide par respect de la vie, quand celle-ci a cessé d'être digne de foi et ne vous offre plus que de dépendre des autres.

» Peut-être aussi parce que, vieux stoïcien fatigué, il croit qu'il n'est pas tout à fait convenable de mourir de mort naturelle. Peut-être, enfin, pour ne pas se trahir et s'excuser d'être resté, dans sa vie, trop souvent en deçà de sa propre image. »

A Bruxelles

LE JUGE GUY JESPERS EST CONDAMNÉ A VINGT ANS DE TRAVAUX FORCÉS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Un des procès les plus extraordinaires de l'histoire judiciaire belge a pris fin, samedi 28 janvier, à Gand, par la condamnation du juge Guy Jespers à vingt ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat sur la personne de sa femme, vol simple, vol à l'aide de fausses clés et dénonciation calomnieuse. Le complice du juge, Lucien de Cramer, a été condamné à quinze ans de travaux forcés.

Le procès s'est prolongé pendant deux mois (*le Monde* des 1[er] mars, 30 novembre et 6 décembre 1977), battant presque le record de l'après-guerre établi en 1951 par celui du docteur Rinchard, surnommé le « docteur Mitraillette », où les débats se prolongèrent pendant près de quatre mois.

Accusé du meurtre de sa femme trouvée morte dans sa baignoire, le juge Jespers a été déclaré non coupable faute de preuves. Mais il a été reconnu coupable de tentative d'assassinat, quelques semaines plus tôt : il aurait placé une bombe sous le capot de la voiture qu'elle devait conduire. Mme Jespers avait échappé de justesse à la mort. Les jurés ont aussi retenu le vol des économies de deux vieillards et une lettre anonyme pour dénoncer un de ses collègues, un magistrat qui le gênait pour une promotion.

P. de V.

NOMINATIONS DE MAGISTRATS

Par décret publié au *Journal officiel* du 29 janvier, M. Henri Dontenwille est nommé procureur général à Chambéry. Il est maintenu en position de détachement pour continuer d'exercer ses fonctions de directeur des services judiciaires au ministère de la justice. M. Jacques Flize, procureur de la République à Nancy, est nommé directeur général à de la cour d'appel de Chambéry.

Le même *Journal officiel* nomme premier président de la cour d'appel de Colmar M. Jean Wagner, président du tribunal de Mulhouse, et premier président de la cour d'apel de Chambéry, M. Paul Sauteraud, président de chambre à Aix-en-Provence.

Faits et jugements

Un commissaire-priseur écroué pour abus de confiance

M. Jean-Marie Oyez, un commissaire-priseur âgé de quarante et un ans, qui exerçait sa charge à Dunkerque, où il avait succédé à son père, a été inculpé d'abus de confiance par M. Jean-Marie Descamps, juge d'instruction à Dunkerque, et écroué, vendredi soir 27 janvier, à la prison de Loos-lez-Lille.

Une enquête de la police judiciaire lilloise a permis de constater que M. Oyez avait détourné près de 1 million de francs en procédant à des ventes de biens appartenant à des successions, sans en transmettre le produit aux ayants droit. Au terme d'une précédente enquête, M. Oyez avait déjà été suspendu de ses fonctions pour *« avoir manqué de sérieux et de rigueur dans certaines affaires — une société de transport et un négoce de champignons, à Killem Nord) — étrangères à sa charge »*.

● *Deux explosions* ont provoqué, dimanche 29 janvier à Montpellier (Hérault), d'inmportants dégâts dans une cité où sont hébergés deux cents membres de familles d'anciens harkis. De nombreuses vitres ont été brisées et le toit de l'un des baraquements soufflé.

● ERRATUM. — Par suite d'erreurs de transmission, deux passages ont été altérés dans la libre opinion de M[e] Georges Kiejman, *« Modeste tentative pour aider M. Peyrefitte à sauver la démocratie »* (*le Monde* daté 29-30 janvier). Nous aurions dû imprimer :

— Paragraphe 6 : *« Les maintiens en détention* (de MM. Savouillan, Slaghis et Marais) *sont en réalité motivés par la seule gravité des inculpations : complicité dans le meurtre de Tramoni et détention d'armes. »*

— Paragraphe 9 : *« Tout devrait donc concourir, au moins en attendant leur jugement, à la mise en liberté de trois jeunes gens que l'on maintient en détention pour donner l'illusion que les responsables d'un meurtre sont sous les verrous, comme s'il fallait prouver ainsi l'efficacité de la police et de la justice au moment où beaucoup la mettent en doute, quand ce n'est pas l'une qui met en doute l'efficacité de l'autre. »*

M. PEYREFITTE DÉSAVOUE « LÉGITIME DÉFENSE »

Dans une interview à *l'Express* (daté du 30 janvier au 5 février), consacrée à la violence, M. Peyrefitte indique notamment : *« Je ne souhaite pas que se constituent des milices municipales, comme l'an dernier dans la région de Nancy, après une descente de loubars dans différentes localités. De même que je ne souhaite pas la poursuite de ce projet d'Association légitime défense. Si les magistrats se mettent à s'armer, s'ils reconnaissent à eux-mêmes des privilèges de défense — pourquoi pas d'extra-territorialité ? — parce qu'ils bénéficient de places de sûreté, où va-t-on ? Je suis tout à faite contre cette initiative. »*

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES POUR UN INSOUMIS

Le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Bordeaux a condamné, vendredi 27 janvier, à huit mois de prison, M. Patrick Destruhaut pour insoumission et refus d'obéissance. Selon son avocat, M[e] Michel Touzet, c'est la première fois, depuis une quinzaine d'années, que le T.P.F.A. de Bordeaux reconnaît des circonstances atténuantes à des insoumis et inflige une peine inférieure à douze mois de prison.

Récemment, à Rennes (*le Monde* du 19 janvier), M. Bernard Allain, lui aussi poursuivi pour insoumission et refus d'obéissance, avait bénéficié de la clémence relative des juges, qui l'avaient condamné à six mois de prison.

Après l'attaque du cinéma La Pagode

DES HOMOSEXUELS ONT ORGANISÉ DEUX MANIFESTATIONS DE PROTESTATION

Les membres du Groupe homosexuel politique et quotidien (G.H.L.P.Q.) ont organisé, samedi 28 janvier, deux manifestations pour riposter à l'attaque du groupe d'extrême droit Jeune Nation qui, le vendredi 27 janvier, a blessé plusieurs personnes et saccagé les locaux du cinéma La Pagode à Paris, où a lieu la Quinzaine du cinéma homosexuel (*le Monde* du 28 janvier).

A 15 heures, samedi, un rassemblement d'environ deux cents personnes a eu lieu au métro Duroc (7[e]) avec pour slogan : *« A bas la censure hétéro »*. Puis, vers minuit, des homosexuels ont distribué des tracts dans la rue Sainte-Anne (2[e]), où se trouvent de nombreux établissements homosexuels. Huit personnes ont été interpellées après un court affrontement avec les policiers.

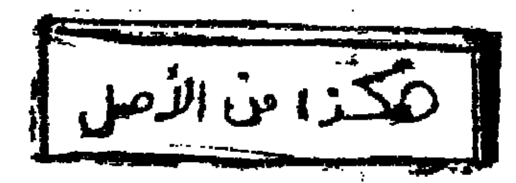
Sécurité

Les journaux nous apprennent que, lors de l'attaque du cinéma la Pagode par Jeune Nation, ses militants entendaient lutter contre le dépérissement moral que constitue la présentation d'un festival cinématographique homosexuel (*le Monde* daté 29-30 janvier). Mais la presse nous indique aussi qu'ils ont emporté la caisse, soit 5 000 francs. Cela n'est pas le plus étonnant : les grandes causes sont pauvres, chacun le sait.

Par les journaux, nous apprenons encore que des inspecteurs de la police judiciaire étaient présents dans la salle attaquée. On se perd alors en conjectures sur le comportement de ces policiers. La peur ? Qui oserait le penser ? Une attention si passionnée pour le film projeté qu'ils en oubliaient tout le reste ? Le désir de ne pas *mélanger les genres* : le contrôle des bonnes mœurs ne pouvant se confondre avec la protection des personnes et des biens ? Pour sa part, la préfecture de police fait savoir que *« les officiers de police judiciaire ne sont pas faits pour se colleter avec des gens armés de barres de fer »*.

Une chose reste sûre. Si, présents sur les lieux, des policiers ne peuvent empêcher une agression ni en arrêter les auteurs, il ne faut pas s'étonner que les Français « normaux », moins bien « gardés » que les homosexuels, aient des doutes sur leur sécurité... — Ph. B.





هكذا من الاصل

Cap de la millième commande franchi. Client: USA

POURQUOI LE MARCHÉ LE PLUS DIFFICILE DU MONDE CHOISIT-IL UN ORDINATEUR CONÇU PAR DES FRANÇAIS ET FABRIQUÉ A ANGERS ?

Sur les 1000 commandes d'ordinateurs type 64 enregistrées par Cii Honeywell Bull, le tiers provient des États-Unis. Les acheteurs en sont soit quelques-unes des Sociétés internationales les plus exigeantes et les plus prestigieuses, telles Chrysler, Coca Cola, ITT, etc., soit des Sociétés américaines de taille variable opérant sur leur seul marché intérieur.

□ Qu'a donc de particulier l'ordinateur 64 pour attirer et satisfaire une clientèle dont les critères techniques de choix sont très poussés?

□ Et que représente donc ce succès pour notre pays?

□ Nul mieux que M. René Monory, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, ne peut répondre à cette seconde question : "Je suis, a déclaré le ministre, particulièrement sensible au succès obtenu à l'étranger par la technologie française du fait même de la grande compétitivité internationale que connaît le secteur de l'informatique". En effet, depuis le lancement, 1000 commandes d'ordinateurs 64 ont été enregistrées, en provenance de 30 pays, représentant une valeur de plus de 2 milliards de nos francs. 73% des 64 produits sont exportés; en première place, parmi les pays clients, viennent les États-Unis, puis l'Allemagne, l'Italie, le Benelux, le Royaume-Uni, l'Amérique du Sud, l'Afrique, le Moyen-Orient, etc.

□ Quant à la première question, la réponse est à la fois commerciale et technique.

– Commerciale parce que le 64 correspond à un créneau largement ouvert du marché informatique et, ainsi que notre Président a eu souvent l'occasion de l'affirmer, "les besoins en matière d'informatique sont des besoins mondiaux; Cii Honeywell Bull a donc toujours le souci d'offrir des systèmes d'informatique répondant à ces besoins universels".

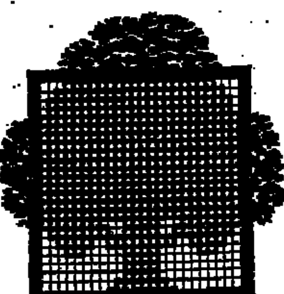
– Technique parce que le 64, grâce à une architecture modulaire très évoluée, offre un vaste éventail de puissance disponible; pour les spécialistes cela veut dire qu'un 64 modèle 60 avec un cycle de mémoire centrale de 370 nano secondes (0,000 000 37 secondes) et un processeur central assurant un débit de 4,25 millions de caractères à la seconde, peut stocker jusqu'à 4 800 000 000 caractères d'informations, directement accessibles. Une souplesse d'utilisation, des performances très élevées, de multiples possibilités d'évolution, font du 64 un système adapté aux très nombreuses applications de l'industrie, de la distribution, de l'Administration, de l'Éducation, etc.

Un marché largement ouvert, une technique remarquablement adaptée... Ce n'est pas tout. Le succès de la politique d'association avec Honeywell Information Systems qui permet l'accès réciproque aux licences, aux marchés, et le bénéfice de ressources de recherche et de développement deux fois supérieures pour chacun.

En matière d'échanges commerciaux, comme en matière de technologie, le succès appartiendra à ceux qui sauront s'entendre dans le cadre d'une complémentarité bien organisée, au-delà des frontières, au bénéfice de marchés plus vastes. Les économistes ne cessent de nous le répéter. Nous sommes heureux d'apporter la preuve de ces affirmations, à travers le succès de l'ordinateur 64.

Merci aux Ingénieurs français qui ont su le concevoir et le fabriquer, merci à nos clients amis étrangers qui l'ont choisi.

Maxime Bonnet, Directeur Général
Responsable du Réseau International



Cii Honeywell Bull

JUSTICE

DEUX DÉTENUS TUÉS APRÈS UNE PRISE D'OTAGES

Le choix de Clairvaux

Clairvaux. — Les deux hommes en parka, pistolet-mitrailleur au côté, ont ouvert la monumentale porte de bois qui rappelle bien ce que fut Clairvaux avant d'être Clairvaux : une abbaye. Quatre véhicules bleus de la gendarmerie sortent en trombe et passent en revue une double haie de journalistes. A l'intérieur, une vingtaine d'hommes jeunes, en treillis et képi, des chiens policiers et le « matériel » enveloppé dans des housses imperméables. Alertés à 9 heures, arrivés à 11 heures, intervenant à 14 heures, repartis à 16 heures.

Le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale, le G.I.G.N., regagne sa base, Maisons-Alfort (Val-de-Marne). A côté, un vieil homme, un retraité, qui porte encore la veste gris-bleu de l'uniforme, dit : « Avec ceux-là, cela n'a pas traîné. Des champions. A 100 mètres deux balles en pleine tête. Terminé. Pas de procès inutile. Du bloc au trou directement. » Sa femme à côté : « Au moins cela n'a pas duré comme avec les deux autres. Tu te souviens, ce cinéma pour Buffet et Bontems. Les salauds... »

De notre envoyé spécial

Le conseil des ministres va parler, mercredi prochain, de violence. Clairvaux, village-prison de France, la vit. Une fois encore, une fois de plus. Dans un petit bistrot qui fait face à l'immense maison centrale, ce samedi après-midi, les affaires marchent bien. A gauche, sur deux tables de formica, des habitués qui jouent au tarot commentent à voix haute les coups et murmurent à voix basse en regardant à la dérobée ces journalistes qui, ces journalistes que... Au comptoir, d'autres lèvent le coude et parlent *« du Picard, les fumiers, ils l'ont bien arrangé, une balle dans le dos. Remarque, ils l'ont pas emporté au paradis ».*

Tout à l'heure, un gardien va faire son entrée. Triomphale. Il a l'air d'un brave homme, pas d'un *« maton »*. Estimé de ce côté du mur en tout cas, puisqu'il a été élu maire d'un village voisin. Un autre brave homme l'interpelle joyeusement : *« Dis donc, ils ont écouté Giscard, ils ont fait le bon choix. »*. Et lui répond : *« Ah, pour sûr, c'est ça, le vrai bon choix. »* Dans ce bistrot de Clairvaux, on n'a sûrement pas vendu ce samedi aux familles des prisonniers un seul de ces réveils, une seule de ces montres ou de ces cartes postales pudiquement intitulées *« Vue aérienne de l'ancienne abbaye fondée en 1114 par saint Bernard ».* Mais on a bu et parlé, et bu aussi les paroles de ceux qui en revenaient pour raconter une histoire de têtes éclatées, d'un ami grièvement blessé, une histoire de violence.

Un incident localisé

Elle avait commencé le matin même derrière cette immense muraille d'enceinte, à l'intérieur de ces bâtiments qui, avec leurs lourdes portes ocre, leurs cheminées épaisses et leurs toits pentus à l'excès témoignent de l'austérité grave et de la rudesse du pays. Un matin comme les autres, dans cette maison centrale de Clairvaux, prison aux bois, forteresse encerclée par les collines vertes du département de l'Aube. A 7 heures, la centrale commence sa journée. Aussi bien à droite, la partie réservée aux détenus, au centre où siège l'administration, qu'à gauche dans des bâtiments neufs plantés au milieu des potagers que cultivent les surveillants.

7 heures, c'est l'heure où les détenus, petit déjeuner pris, quittent leurs cellules pour gagner les ateliers. L'heure aussi où les gardiens de nuit sont relevés. André Fourca, trente-sept ans, Christian Bergeot, trente-quatre, ont eux aussi quitté leur cellule. Tous deux travaillent à la lingerie. Tous deux sont condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité (*le Monde* daté 29-30 janvier). Le premier, en 1970, pour un meurtre et des vols qualifiés commis après une première condamnation en 1965 à sept années de réclusion criminelle et une première évasion le 30 mai 1967. Le second, le 19 juin 1974, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour assassinat et vols qualifiés.

Des détenus spécialement durs ? Ni plus ni moins que beaucoup d'autres dans cette centrale qui, sur trois cent vingt et un détenus, compte soixante-quatre « perpète » y compris quatre peines de mort commuées. Clairvaux, dira dans l'après-midi M. Pierre Aymard, directeur de l'administration pénitentiaire, *« regroupe des détenus particulièrement dangereux. Clairvaux est fait pour cela. Mais il s'agit ici d'un incident localisé. Une tentative violente de deux détenus condamnés à perpétuité qui, comme tous ceux placés dans le même cas, ne pensent qu'à l'évasion ».*

A 7 h. 15, arrivés dans la lingerie, les deux détenus dont l'un est armé d'un pistolet prennent en otages les deux gardiens qui s'y trouvent. Ils les forcent à se déshabiller et revêtent leurs uniformes. Puis les quatre hommes sortent de la lingerie et se présentent devant la double porte, le sas, qui sépare la partie proprement carcérale des bâtiments administratifs. C'est là qu'un des deux otages, M. Picard, marié et père de deux enfants, intervient en criant à ses collègues : *« N'ouvrez pas la porte, n'ouvrez pas la porte ! »* Il est aussitôt abattu d'une balle dans le dos par le détenu — on ne sait lequel — qui tient l'arme. Dans la confusion, trois personnes qui se trouvaient dans le sas, le sous-directeur de l'établissement, M. Versini, le surveillant-chef, M. Rappert, et un gardien, M. Couturier, ouvrent la porte. Les deux premiers sont pris en otage, le troisième réussit à s'enfuir.

Les deux détenus forcent alors leurs trois otages, MM. Versini et Rappert et M. Royer, le gardien prisonnier depuis la lingerie, à grimper avec eux dans l'un des miradors, le numéro cinq, qui domine la centrale. A cette heure-là, entre 7 h. et 7 h. 45, les miradors sont vides, les gardiens armés les ayant quittés.

Le temps qu'il fallait

L'alerte a été donnée. Les autres détenus regagnent leurs cellules dans le calme. Les autorités du département et de la chancellerie sont prévenues. Les renforts de gendarmerie arrivent d'un peu partout. A heures, par téléphone, les deux mutins précisent leurs exigences — une voiture et le droit de passage avec les otages — et menacent : *« Nous avons en plus de nos armes une grenade dégoupillée. Si vous essayez d'intervenir, vous trouverez cinq morts dans le mirador. »* Toute la matinée des négociations se poursuivent entre les deux détenus et le préfet de l'Aube, M. Marchand. Celui-ci précisera simplement *« que c'est après une longue période d'attente qu'il a été décidé de donner l'assaut. Nous avons pris la décision d'agir après une conférence qui a réuni tous les pouvoirs publics et les autorités judiciaires présentes. Il n'est pas possible, il n'est pas concevable que lorsqu'il y a prise d'otages et que ces otages sont des pères de famille, ils soient sacrifiés à des mutins ayant un passé judiciaire extrêmement chargé ».* Le choix était fait.

Pour ne pas *« mettre en danger la vie des otages,* dira le préfet, *nous avons pris le temps qu'il fallait ».* A 13 heures, deux tireurs d'élite du G.I.G.N. prennent place dans le petit clocher-dôme situé à 100 mètres du mirador. Ils vont y attendre une heure pour avoir les deux détenus en même temps dans la ligne de mire de leur fusil à lunette. A 13 h. 58 très exactement, c'est chose faite. Deux coups de feu claquent simultanément. Christian Bergeot et André Fourca sont morts.

Le gardien Picard, grièvement blessé, est transporté à l'hôpital de Reims, placé en réanimation, deux fois opéré. Une enquête est ouverte pour savoir comment les deux malfaiteurs ont pu se procurer l'arme, un 7,65.

Comment ? Clairvaux, unanime à approuver le bon choix, a sa réponse. Le laxisme, la mollesse, le laisser-aller. Une prison, une maison centrale cela ? *« Allons donc ! c'est devenu un collège, une maison d'accueil. Voyez, on leur offre un music-hall. Il y a même un type, Maxime Le Forestier, qui est venu chanter pour eux il y a trois jours. On leur donne des permissions de sortie. Pensez s'ils rentrent... Et puis l'arme. Rien de plus facile : les visites de Noël se sont faites en parloir rapproché. « Tiens, mon coco, » voilà pour ton Noël ! »*

Toute la soirée, on a entendu Clairvaux village parler de Clairvaux prison, de cette centrale dont il vit et qu'il hait à la fois, de ces types qu'il garde et ne supporte plus. *« Ah, ça ne serait que de moi, le problème serait vite réglé ! »* Coup de peur, coup de colère ? On n'a pas oublié ici ces jours de 1971 où, non pas à la lingerie, mais à l'infirmerie, Buffet et Bontems...

Dans la nuit qui venait, comme on faisait remarquer à un gardien qu'apparemment l'exécution des uns n'avait pas dissuadé les autres, il est resté un moment silencieux, puis a répondu : *« Evidemment... Mais il faut voir les citoyens qu'on a là-dedans. Allez dissuader des loups, vous ! »*

PIERRE GEORGES.

L'enlèvement du baron Empain et la recherche d'Yves Maupetit

Treize mille huit cents policiers et gendarmes participent aux opérations de contrôle

Préserver la vie du baron Edouard-Jean Empain, laisser son entourage mener les négociations avec ses ravisseurs, essayer néanmoins de les prendre de vitesse pour les empêcher de leur échapper, telle est l'étroite marge de manœuvre qui reste aux policiers, une semaine après la disparition du financier, pour tenter de donner la meilleure issue à cette affaire.

Ce lundi 30 janvier, à 11 heures, M. Gérard Berger, porte-parole du ministère de l'intérieur, s'en est pris aux « informations inexactes » circulant depuis ces derniers jours et qui sont, a-t-il affirmé, « de nature à compromettre la vie du baron ».

Les nouvelles opérations de contrôle systématique des véhicules ont continué tout au long du week-end : 13 800 policiers et gendarmes y ont participé sur 2 760 barrages intéressant 11 départements ; 135 000 véhicules et 198 000 personnes ont encore été contrôlés, et 5 600 maisons, hôtels et résidences secondaires visités ; 59 interpellations ont été opérées. Ces opérations n'ont guère permis de progresser sur les deux affaires du moment — enlèvement du baron Empain et fuite d'Yves Maupetit, — mais, selon M. Berger, la police a « acquis la certitude » que le tueur de Sucy-en-Brie est « dans la région parisienne ou à Paris même. « Il s'est manifesté deux fois au cours des derniers jours », a déclaré M. Berger. (Lire en page 40.)

La brigade criminelle et la brigade de recherches et d'interventions de la police judiciaire parisienne continuent, d'autre part, leurs opérations ponctuelles dans certains secteurs de la capitale et de sa banlieue. Dans le cadre de l'enquête ouverte après le rapt du baron Empain, ils ont perquisitionné, le 25 janvier dernier, au siège d'une société de personnel intérimaire, la SITER, dont le directeur, M. Albert-Jean Gaillard, a été entendu. Cette entreprise semble avoir fourni plusieurs fois du personnel à des firmes du groupe Empain-Schneider.

Le marché de la peur

Après chaque enlèvement de personnalité, les appels se multiplient dans les officines de gardes du corps. Le P.-D.G. ou l'homme fortuné à protéger est rarement à l'origine de la demande, le plus souvent décidée par son entourage.

La prise de contact est toute discrétion, pudeur, méfiance. On n'aime pas avouer qu'on a peur. On ne dévoile ses craintes que progressivement. Le futur « protégé » est souvent réservé devant la perspective d'une promiscuité avec des inconnus d'un milieu bien différent du sien. Il tient à la discrétion, à pouvoir faire passer ses gardes pour des collaborateurs dans les cocktails et dans ses déplacements. *« Est-ce qu'il sera bien habillé ? »* Mais après avoir fait sa connaissance, lorsqu'il exprime sa satisfaction d'être rassuré, c'est le stéréotype : *« Il a l'air costaud. »*

Souvent des liens d'affection se tissent entre le protégé et son « gorille ». Parfois, au contraire, le P.-D.G., agacé par une présence qui trouble son intimité, s'en sépare. Dans telle société, on se montre soucieux d'« *éviter le rejet de la greffe* » en tenant compte de l'âge, des goûts, etc., avant la première rencontre.

« Le garde du corps doit rapidement se renseigner sur les lieux, les relations, les déplacements, les horaires de son patron. Il faut demander aux chauffeurs comme aux P.-D.G. de modifier fréquemment leurs habitudes pour diminuer la part de certitude d'éventuels ravisseurs. Il convient d'être présent sans être importun. Savoir descendre un escalier, traverser une rue, descendre d'une voiture pour protéger au mieux le client. Etre en permanence en éveil, remarquer la présence anormale de tel véhicule ou individu pour la signaler éventuellement à la police. »

« Il faut d'abord éliminer les nombreux « charlots » qui prétendent avoir gardé de Gaulle ou Dean Martin », explique le « *psychologue maison* » de la société. Avec beaucoup de ménagements, pour éviter des réactions brutales. On choisit ensuite en fonction du passé militaire et sportif, du calme, de l'aspect général, de la « motivation ». On procède à une petite enquête de moralité. On vérifie sur le tapis les aptitudes en karaté ou en judo.

1 000 à 1 500 F par jour

Jacques, vingt-neuf ans, était vendeur et travaillait comme « videur » de boîte de nuit le week-end lorsqu'il est entré, à vingt-six ans, dans une société de protection. Après deux années passées dans le gardiennage des grands magasins pour moins de 4 000 francs par mois, il a presque doublé son salaire lorsqu'on l'a jugé digne de passer au service « *protection rapprochée* ». Visiblement son métier et son patron lui plaisent. *« Je m'entends très bien avec lui, on discute souvent ensemble, j'apprends beaucoup de choses. »*

Trois fois par semaine Jacques vient comme ses cinquante collègues s'entraîner sur le tatami au tae kwondo, au taïho-jitsu, ou aux arts martiaux. Les séances de tir ont lieu dans un stand de la police, ce qui permet de nouer des contacts amicaux et utiles. Par exemple pour obtenir des permis de port d'arme. Les clients exigent, en effet, des « gorilles » armés, ce qui est illégal — les seules autorisations concernant le convoyage de fonds ou le gardiennage d'un lieu précis. Alors, on s'arrange...

Calmer son anxiété n'est pas à la portée de toutes les bourses : 1 000 à 1 500 francs la journée (formule très demandée pour les dirigeants de multinationales de passage en France auxquels leur filiale fournit le garde du corps en même temps que la voiture et le chauffeur), 30 000 francs environ pour un mois avec deux gardes du corps (payés 5 000 à 8 000 francs), se relayant, ou si une voiture suiveuse est demandée. Les trois quarts des factures sont payées par des entreprises.

Sur ce marché de la peur où prolifèrent déjà circuits électroniques de surveillance, lance-gaz anesthésiant, gilets pare-balles et voitures blindées, de nombreuses officines sont en train de se créer et plusieurs des quelque cent sociétés de gardiennage françaises constituent en toute hâte un service spécialisé dans la protection des personnes, suivant les exemples américain, allemand et italien. Avec tous les risques d'incompétence, de malhonnêteté, de chantage (les secrets de la vie professionnelle et privée étant vite connus par un garde du corps), voire de « bavures » meurtrières, qu'un recrutement insuffisamment sélectif comporte, le muscle se trouvant davantage dans certains milieux que dans d'autres.

Le ministère de l'intérieur semble s'en être ému et envisage de réglementer les conditions de création et de fonctionnement de ce type de société. Ce qui ne les empêchera pas de se multiplier, les effectifs de la police nationale ne lui permettant de protéger en permanence que les personnalités politiques de premier plan.

MICHEL SIDHOM.

SPORTS

HANDBALL

AUX NEUVIÈMES CHAMPIONNATS DU MONDE

Confrontation traditionnelle et indécise entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest

De notre correspondante

Copenhague. — Jusqu'au 5 février, le Danemark organise les neuvièmes championnats du monde de handball. Cette discipline est ici très populaire, car un Danois ou une Danoise sur trois ou quatre pratique ou a eu l'occasion de pratiquer ce sport à un moment de sa vie. Les conditions climatiques expliquent cet engouement. Durant la mauvaise saison, il est impossible, au Danemark, de s'exercer à un certain nombre de sports de plein air. Les rencontres de football, par exemple, sont interrompues du début de novembre à la fin de mars.

Le handball a l'avantage, comme le badminton, avec qui il partage les faveurs des Scandinaves, de se jouer en stade couvert, à l'abri des intempéries. Rien d'étonnant par conséquent que les Danois, privés d'exercice, aient adopté avec enthousiasme ce sport depuis qu'en 1935 il se joue en salle. Nombre d'entre eux aiment à rappeler qu'un de leurs compatriotes, Holger Nielsen, a contribué à mettre au point, au lendemain de la seconde guerre, la réglementation actuelle de ce jeu et qu'un autre, l'ex-gardien de but Egil affaires, est l'inventeur d'un bal-Nielsen, reconverti dans les lon très perfectionné qu'il fabrique aujourd'hui dans sa petite usine à raison de six cent mille unités par an, principalement exportées en Suède et en République fédérale allemande.

En 1938, le Danemark a été l'un des quatre premiers participants aux championnats du monde disputés à Berlin. Les neuvièmes championnats se déroulent dans vingt-trois villes différentes. Ils sont retransmis en direct par les télévisions danoise, suédoise et allemande, ce qui n'a pas empêché la vente des billets plusieurs semaines à l'avance. Toutes les places pour la finale, qui aura lieu le dimanche 5 février dans l'immense palais des sports de Broendpy (dans les environs de Copenhague), ont été enlevées depuis longtemps.

Les Français largement dominés

Le premier round de ces championnats du monde s'est déroulé sans surprise puisque les Français, comme ils s'y attendaient, ont été éliminés après avoir perdu les trois matches qui les ont opposés dans le groupe B, les 26, 28, et 29 janvier, à la Hongrie, à la Roumanie et à la R.D.A. Toutefois, ils se sont bien comportés face à des adversaires particulièrement difficiles et ont totalisé un nombre assez imposant de buts (54), dépassant en ce domaine d'assez loin la plupart des équipes les plus faibles. De surcroît, ils ont indirectement contribué à créer un suspense, au sein du groupe, où les trois premières équipes ont été départagées à la différence de buts. Jusqu'à la dernière seconde en effet, dimanche 29 janvier, le doute devait planer sur les résultats de ce groupe B. La Roumanie et la Hongrie étaient à égalité (21-31) au moment du coup de sifflet final. Un instant, on crut que les Roumains, quatre fois détenteurs du titre, avaient vécu leur Waterloo. Et puis une vérification opérée par la commission de contrôle devait rendre valable un ultime but marqué par les Roumains quand retentissait ledit coup de sifflet.

Pour le reste, le Danemark et l'U.R.S.S., qualifiés l'un et l'autre en huitièmes de finale, ont fait dimanche un match nul (16-16) au terme d'une lutte acharnée, passionnante et passionnée devant un public survolté.

CAMILLE OLSEN.

Les résultats...

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

Grand Prix du Brésil à Rio-de-Janeiro. — 1. Reutemann (Ferrari) ; 2. Fittipaldi (Coopersucar), à 49 sec.; 3. Lauda (Brabham), à 57 sec.; 4. Andretti (Lotus), à 1 min. 33 sec. ; 5. Regazzoni (Shadow), à 1 tour ; 6. Pironi (Tyrrell), à 1 tour, etc.

Classement du championnat du monde. — 1. Andretti, 12 pts ; 2. Lauda, 10 ; 3. Reutemann, 9 ; 4. Fittipaldi, 6 ; 5. Depailler, 4 ; 6. Hunt, 3 ; 7. Regazzoni et Peterson 2 ; 9. Tambay et Pironi, 1.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (dix-neuvième journée)

Le Mans b. *Denain	119-102
*Caen b. Clermont	117-94
*Villeurbanne b. Challans	111-81
*Antibes b. Tours	99-85
*Avignon b. Orthez	101-85
*Bagnolet b. Berck	97-95
*Jœuf b. Nice	76-71
*Monaco b. Racing C. F.	111-92

Classement. — 1. Le Mans, 53 pts ; 2. Caen et Villeurbanne, 47 ; 4. Tours, Antibes et Nice, 43 ; 7. Orthez et Monaco, 41 ; 9. Challans, 40 ; 10. Berck et Clermont, 39 ; 12. Avignon et Bagnolet, 31 ; 14. Jœuf, 27 ; 15. Denain, 22 ; 16. Racing C. F., 21.

Escrime

CHALLENGE MARTINI

Quarts de finale. — Pietruszka (Fr.) b. Reichert (R.F.A.), 10-8 ; Behr (R. F. A.) b. Bonnin (Fr.), 10-5 ; Borella (It.) b. Hein (R.F.A.), 10-7 ; Nosari (It.) b. Wessel (R.F.A.), 10-6.

Demi-finales. — Behr b. Pietruszka, 10-9 ; Borella b. Nosari, 10-3.

Finale. — Borella b. Behr, 10-1.

Football

COUPE DE FRANCE (trente-deuxièmes de finale)

DIVISION I CONTRE DIVISION II

Toulouse bat Laval	3-1
Reims bat Boulogne	4-2
Dunkerque bat Lens	1-0
Marseille bat Brest	1-0
Monaco bat Alès	4-1
Strasbourg bat Paris F. C.	4-1
Nice bat Epinal	2-1
Limoges bat Rouen	2-1
Troyes bat Auxerre	1-0
Bordeaux bat Rennes	3-0
Paris Saint-Germain bat Toulon	2-0
Saint-Etienne bat Angers (aux penaltys)	0-0
Ajaccio bat Lyon (aux penalt.)	0-0
Bastia - Cannes : reporté.	

DIVISION I CONTRE DIVISION III

Nîmes bat Sète	2-1
Nancy bat Vauban	1-0
Sochaux bat Tavaux	3-0
Valenciennes bat Calais	2-0
Nantes b. Le Havre (apr. prol.)	2-0

DIVISION I CONTRE DIVISION D'HONNEUR

Metz bat Masevaux	3-0

DIVISION II CONTRE DIVISION II

Red Star bat Poissy	2-1
Saint-Dié b. Chaumont (penal.)	2-2
Fontainebleau bat Caen	1-0
Lucé bat Nœux-les-Mines	6-0

DIVISION II CONTRE DIVISION III

Viry-Châtillon bat Châteauroux	1-0
Arles b. Pont-de-Cheruy (pen.)	1-1
Saint-Brieuc bat Guingamp	1-0

DIVISION II CONTRE DIVISION D'HONNEUR

Angoulême bat Saint-Pierre-de-la-Réunion	3-1
Lille bat Cayenne	4-0
Avignon bat Albi (apr. prolong.)	2-1
Tours bat Brive	2-1
Martigues bat Thonon	2-0

Handball

CHAMPIONNATS DU MONDE (tour préliminaire)

POULE A

Yougoslavie bat Canada	24-11
R.F.A. bat Tchécoslovaquie	15-13
R.F.A. bat Canada	20-10
Yougoslavie b. Tchécoslovaquie	17-16
Yougoslavie b. Tchécoslovaquie	17-16
R.F.A. bat Yougoslavie	18-13
Tchécoslovaquie bat Canada	29-10

Classement. — 1. R.F.A., 6 pts ; 2. Yougoslavie, 4 ; 3. Tchécoslovaquie, 2 ; 4. Canada, 0 point.

POULE B

Hongrie bat France	33-22
R.D.A. bat Roumanie	18-16
Hongrie bat R.D.A.	12-10
Roumanie bat France	36-17
Roumanie bat Hongrie	22-21
R.D.A. bat France	28-15

Classement. — 1. Roumanie, 4 pts ; 2. R.D.A., 4; 3. Hongrie, 4; 4. France, 0 point.

POULE C

Danemark bat Espagne	19-15
U.R.S.S. bat Islande	22-18
Danemark bat Islande	21-14
U.R.S.S. bat Espagne	24-12
Espagne bat Islande	25-22
U.R.S.S. et Danemark	16-16

Classement. — 1 U.R.S.S., 5 pts ; 2. Danemark, 5 ; 3. Espagne, 2 ; 4. Islande, 0 point.

POULE D

Suède bat Bulgarie	31-16
Pologne bat Japon	26-21
Suède bat Japon	24-20
Pologne bat Bulgarie	28-22
Pologne bat Suède	22-17
Japon bat Bulgarie	23-20

Classement. — 1. Pologne, 6 pts ; 2. Suède, 4 ; 3. Japon, 2 ; 4. Bulgarie, 0 point.

Hippisme

Le prix d'Amérique, disputé à Vincennes et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par « Grandpré », suivi de « Fakir du Vivier » et d' « Eleazar ». La combinaison gagnante est 9, 17, 18.

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE (vingt et unième journée)

POULE A

*Toulouse b. Bordeaux	37-6
*Pamiers b. Lézignan	10-8
*Limoux-Pia, remis.	
*Avignon b. Marseille	26-3
*XIII catalan b. Roanne	34-0
*Carcassonne b. Villeneuve	14-0
*Saint-Estève b. Albi	31-10

Classement. — 1. XIII catalan, 46 pts ; 2. Toulouse, 45 ; 3. Lézignan, 43 ; 4. Carcassonne, 40 ; 5. Albi et Saint-Estève, 38 ; 7. Limoux, 36 ; 8. Avignon 35 ; 9. Marseille, 34 ; 10. Pamiers, 33 ; 11. Pia et Villeneuve, 32 ; 16. Roanne, 31 ; 14 . Bordeaux, 20.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE (match en retard)

POULE B

*Montauban b. Perpignan	10-3

Classement. — 1. Perpignan et Toulon, 22 pts ; 3. Montauban, 21 ; 4. Brive, 19 ; 5. Mérignac et Tarbes, 17 ; 7. Bourgoin, 15 ; 8. Albi, 11.

CHALLENGE YVES-DU-MANOIR

POULE E

*Brive b. Racing C. F.	15-12

Classement. — 1. Agen, 16 pts ; 2. Brive, 12 ; 3. La Rochelle et Racing, 10.

POULE C

*Toulon b. Vichy	64-4

Classement. — 1. Montferrand, 18 pts ; 2. Romans, 12 ; 3. Toulon, 11 pts ; 4. Vichy, 7.

SPORTS

SKI

AUX VINGT-QUATRIÈMES CHAMPIONNATS DU MONDE

Un nouveau roi de la descente

Garmisch-Partenkirchen. — Les vingt-quatrièmes championnats du monde de la FIS *(Fédération internationale de ski)* ont commencé, dimanche 29 janvier à Garmisch-Partenkirchen, par l'épreuve reine du ski alpin, *la* descente masculine. Disputée sur l'ancienne *piste olympique de 1936, dite* du Kreuzeck, légèrement surélevée, soit un boulevard de *3 320 mètres de long pour une dénivellation* de 980 mètres (1 700 mètres à 780 mètres), elle a *consacré* la *défaite* de Franz Klammer, le champion olympique de la spécialité, victime sans doute d'une *hémorragie* de victoires, et l'avènement de son compatriote Sepp Walcher, qui s'affirme depuis la saison dernière la vedette du formidable bataillon autrichien. En *même* temps que la course aura révélé deux jeunes skieurs allemands, Michael Veith et Sepp Ferstl, elle a « sorti » un inédit qui vient du froid, plus exactement de Sibérie, le Soviétique Vladimir Makeev, qui réussit la performance sensationnelle de terminer à la neuvième place, *dans la botte des descendeurs alpins. Cela posé* pour les considérations techniques, passons aux *choses* vues.

De notre envoyé spécial

Les veilles de *course* sont toujours éprouvantes pour les petits malins qui veulent se *démarquer* des *impressions télévisées* et s'embosser aux passages les plus spectaculaires et les plus *confidentiels, c'est-à-dire* tout en haut. J'avais donc entrepris *samedi de gagner* ce *qui* me paraissait l'endroit idéal pour repérer un bon observatoire à ski : au bas du premier mur (à 52 %), juste *sous* le schuss du départ.

Du sommet du Kreuzeck, en ce *début d'après-midi, tout* paraissait irréel : le panorama avec la ville de Garmisch, tout en bas, semblant pavée dans du gravier, la fuite d'horizon sur la plaine de Munich transparaissant tout au *loin* entre *deux falaises* rocheuses à l'image d'une toile des primitifs, la solitude feutrée à l'entour, à peine troublée par le chuintement des skis sur la pente de neige. Là, pour frapper les esprits de ses rivaux, Klammer *avait réalisé, une heure plus tôt,* la meilleure descente d'entraînement.

Or, dimanche, tout mon dispositif était par terre, au plein sens du mot. Des nappes de brouillard cachaient la montagne et il avait neigé *une partie de la nuit.* Ce qui n'avait nullement empêché une multitude de Bavarois — cinquante mille d'après les estimations — d'escalader de bon matin les chemins de rocade le long du parcours. C'est à cette foule *sportive et bon enfant que* je résolus cette fois de me mêler en remontant de concert près d'un kilomètre, une jolie grimpette pour un promeneur du bois *de Boulogne !*

Je choisis de me poster à un *créneau, au bas du deuxième mur* situé à 1 050 mètres d'altitude, passage diaphane *et sinistre* dit de l'Enfer. Je me plantai là derrière des bottes de paille que le gel nocturne avait transformées en ciment armé, mon angle de vue *allant de la* grande pente verticale au-dessus de ma tête à un trou en contre-bas que cernaient des filets de protection.

Pendant l'heure statique *qui* précéda le départ, j'eus ainsi le temps de ruminer les lugubres souvenirs de la course de 1938, au temps où la descente était *libre sur cette* même piste et où l'épreuve se disputait avec des passages vertigineux en forêt, hécatombe au cours de laquelle l'Italien Sertorelli se tua en percutant des sapins, où son compatriote Camille Passet fut grièvement *blessé à la colonne vertébrale* — il en resta paralysé toute sa vie — où Rudi Cranz se cassa la jambe et où Anton Seelos, maître d'Émile Allais, se démit l'épaule.

Sans être grand calculateur, j'en étais venu à me dire que l'homme-jet 1978 chutant là, à sa vitesse de pointe de 130 à l'heure, devait peser sept fois son poids en force en cas de décélé*ration brutale : d'où un effet* d'impact fantastique que les nouveaux ouvrages articulés en pro*fondeur* étaient aujourd'hui les seuls à pouvoir amortir. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer ces *héros modernes* qui repré*sentent la mutation de notre* espèce biologique, songeant à leur passion de la vitesse qui part des tripes jusqu'à leur plongée dans le vide, dégageant je ne sais quel fluide magnétique.

Sur ces pensées profondes, les premiers ouvreurs de piste annoncèrent l'heure de midi. Déva*lant comme des billes dans* une rigole, se regroupant le casque sur les épaules et les bâtons sous les bras, ils s'engloutirent l'un après l'autre dans le gouffre. Alors apparurent les champions. Le Suisse Roux en rouge bandes *blanches,* le *Norvégien* Haker en noir, et puis l'Italien Plank en marine et blanc, Walcher tout en rouge comme le bourreau, suivi de sa victime, Klammer, tout à coup vulnérable après tant d'invincibilité. Mais non ces hommes-là *n'étaient pas des trompe*-la-mort. Sous les cris de la multitude se répercutant de haut en bas, ils passaient tous en ligne, glissant comme sur la soie, sans que se perçoive comme autrefois le moindre raclement de carre, si perfectionné de nos jours est le matériel du ski.

Je demeurai consciencieusement à mon créneau jusqu'au trentième, car je voulais suivre le passage de Pellat-Finet, le dernier merle blanc de l'équipe de France masculine introuvable. Juste avant lui dévala un coureur que *fors* mon attendrissement patriotique je n'aurais sûrement pas attendu : l'inconnu du Grand-Nord, l'homme de la steppe sibérienne, Makeev Vladimir, terri*blement secoué, faisant* des écarts affolants, mais se rétablissant par un miracle d'équilibre qui en disait long sur ses qualités athlétiques.

Quand, plus tard, je parvins à l'aire d'arrivée au milieu du déferlement humain, l'ultime contingent des pays chauds, Argentins, Néo-Zélandais, Australiens, Iraniens, signaient encore des paraphes obscurément glo*rieux sous la banderole. Soixante*-huit coureurs classés, le dernier à vingt-cinq secondes seulement du vainqueur, deux chutes sans conséquences : les démons étaient chassés.

OLIVIER MERLIN.

1. Josef Walcher (Autr.), 2 min. 4 sec. 12/100 ; 2. Veith (R.F.A.), 2 min. 4 sec. 19 ; 3. Grissmann (Autr.), 2 min. 4 sec. 46 ; 4. Ferstl *(R.F.A.), 2 min. 4 sec. 49 ; 5. Mueller* (Suisse) et Klammer (Autr.), 2 min. 4 sec. 77 ; 7. Podborski (Can.), 2 min. 4 sec. 93 ; 8. Vesti (Suisse), 2 min. 6 sec. 13 ; 9. Makeev (U.R.S.S.), 2 min. 6 sec. 20 ; 10. Plank (It.), 2 min. 6 sec. 31 ; ...26. Pellat-Finet (Fr.), 2 min. 8 sec. 71 ; ...30. Muffat *(Fr.), 2 min. 10 sec. 51 ;* 31. Pugnat (Fr.), 2 min. 11 sec. 4.

LE CHAMPION

Josef « Seep » Walcher est né à Schmadling (Autriche), le 8 décembre 1954. Le visage large coiffé d'un paquet de cheveux blonds à la Till Eulenspiegel, il mesure 1,77 m pour un *poids* de 76 kilos. C'était, depuis la saison 1977, où il avait gagné la descente d'Avoriaz, le dauphin de Klammer. Ses dernières victoires dans les deux descentes consécutives de Kitzbühel *avaient confirmé qu'il ne fai*sait pas de complexe sur l'invincibilité de son chef de file.

Le vice-champion du monde *de descente,* l'Allemand de l'Ouest Michaël Veith, vingt et un ans, de Tegernsee, fait ses études de médecine. Doté de traits extrêmement photogéniques, il rappelle, par la taille (1,89 m), son compatriote Vogler, ainsi que Ludwig Leitner, dont il a le punch. — O. M.

... les résultats

Tennis

PROFESSIONNELS
CHAMPIONNATS DES ÉTATS-UNIS SUR COURTS COUVERTS

Quarts de finale. — Tanner (É.-U.) b. Borg (Suède), 6-4, 7-6 ; Dibbs (É.-U.) b. A. Mayer (É.-U.), 7-6, 3-6, 6-4 ; Gottfried (É.-U.) b. McEnroe (É.-U.), 6-1, 6-3 ; Connors (É.-U.) b. Ramirez (Mex.), 6-7, 6-3, 6-1.

Demi-finales. — Tanner b. Dibbs, 7-6, 5-7, 6-4, 6-1 ; Connors b. Gottfried, 3-6, 4-6, 6-3, 6-0.

Finale. — Connors b. Tanner, 6-2, 6-4, 6-3.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(dixième journée)

*Clamart bat R.C.F.	3-0
*Asnières bat Montpellier	3-0
*Sète bat Stade français	3-1
*Saint-Maur bat Cannes	3-1

Classement. — 1. Racing, 19 pts ; 2. Asnières, 17 ; 3. *Clamart, 16* ; 4. Saint-Maur, 15 ; 5. Sète, 14 ; 6. Montpellier, 13 ; 7. Stade français, 13 ; 8. Cannes, 13 points.

AUTOMOBILISME

LE MATCH DES PNEUMATIQUES COMMENCE EN FORMULE-1

Les pneumatiques ont sans doute joué un rôle déterminant dans la victoire de Carlos Reutemann (Ferrari), dimanche 29 janvier, à Rio-de-Janeiro. C'est dans la différence en qualité des *pneus* qu'il faut *chercher* l'explication de la suprématie manifestée par Reutemann au Grand Prix du Brésil qui s'est traduite à l'arrivée par quarante-neuf secondes d'avance sur le deuxième, Emerson Fittipaldi *(Copersucar). Reutemann, comme* sa voiture, y sont bien entendu pour une bonne part, mais lorsque, tout d'un coup, un tel écart s'établit, il y a toujours en plus une raison technique à l'origine d'une performance de ce genre.

A Rio-de-Janeiro, les Ferrari présentaient la particularité d'être *les seules* à être équipées de pneus français Michelin. Il semble qu'il ne *faille pas chercher* ailleurs les raisons qui ont permis à Reutemann de se jouer à ce point de ses concurrents tout au long du Grand Prix. Dès le *premier* tour il comptait 2 sec. 8/10 d'avance et, par la suite, son avantage n'a fait que croître sans que Reutemann donne jamais l'impression de prendre le moindre risque inutile. L'explication tient dans la composition de la *gomme de ses pneus* (les seuls à posséder une carcasse radiale) qui devait convenir exceptionnellement bien à la nature du revêtement du circuit de Rio-de-Janeiro.

La victoire de Reutemann, de Ferrari et de Michelin — *c'est* le premier succès du manu*facturier français* dans un Grand Prix, — devrait donner le coup d'envol d'une intense guerre des pneus. Le manufacturier américain Goodyear qui fournit en pneus tous les autres constructeurs est désormais dans l'obligation de vite *réagir* pour répondre d'une part aux exigences de ses « clients », et pour aussi maintenir son image de marque. Il y avait presque cinq ans que Goodyear n'avait connu la défaite dans un Grand Prix de formule 1 et il serait logique de penser que le manufacturier américain, compte tenu de son expérience et de ses moyens, devrait avoir ce qu'il faut dans son arsenal pour faire *face à la* menace de Michelin.

Il s'agit cependant d'un rude coup porté à celui qui a longtemps bénéficié d'un monopole dans la fourniture des pneus en formule 1 et c'en est fini de la période de confort et même de facilité qu'une telle situation autorisait. Pour Ferrari, en *tout* cas, le risque pris de changer de fournisseur il y a quelques mois s'est révélé bien calculé et le comportement des pneus Michelin est aussi une bonne nouvelle pour la régie Renault dont la monoplace de *formule* 1 *qui fera son retour* à la compétition en Afrique du Sud, le 4 mars, est équipée de cette marque de pneus.

Il reste que beaucoup de choses changent d'un Grand Prix à l'autre et que ce qui se révèle efficace sur un circuit ne l'est parfois plus sur un autre. Au *match que se livrent les pilotes,* les constructeurs et les moteurs s'est ajouté, ce 29 janvier, le match des pneumatiques.

FRANÇOIS JANIN.

ESCRIME

Naissance d'un champion

En 1953, la première finale du Challenge Martini opposait deux très grands fleurettistes : d'Oriola et Mangiarotti. Toute la propagande reposait sur cette affiche prestigieuse qui allait drainer 4 000 spectateurs vers Coubertin. Depuis, le succès ne s'est jamais démenti. Cette année, l'absence regrettable des tireurs soviétiques, hongrois et roumains était compensée par le duel que devaient logiquement se livrer l'Italien Dal Zotto, champion olympique, et le Français Talvard, qui disputait à cette occasion sa dernière grande compétition internationale. Le premier, talentueux mais fantasque, disparut d'entrée. Le second dut baisser pavillon devant un jeune Italien, Andrea Borella.

Les solides fleurettistes de République fédérale d'Allemagne, champions du monde et champions olympiques par équipe, entrés à quatre en finale, — Hein, Reichert, Behr et Wessel — partaient cependant avec un préjugé favorable. L'assaut décisif mit justement aux prises Borella et Behr. En une minute et vingt-cinq secondes, six attaques, deux arrêts et deux remises, Borella, par le score le plus large jamais enregistré à ce stade de l'épreuve, renvoyait son aîné de six ans à ses études. Certes, vice-champion du monde junior et finaliste chez les seniors en 1977, l'Italien n'était pas un inconnu, mais qui aurait imaginé qu'à seize ans et demi le cousin de Dal Zotto réussirait là où ses compatriotes avaient toujours échoué ? L'ovation qui salua sa victoire est significative : ce succès en appelle beaucoup d'autres.

L'inspiration, la facilité technique de Borella ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les attitudes de Dal Zotto à Montréal. Cependant, et malgré sa jeunesse, le premier nommé paraît beaucoup plus équilibré. Tous deux sont originaires de Mestré, une petite ville située à 12 kilomètres de Venise, en passe de devenir le grand rival européen de Melun, et où Mᵉ Di Rosa couve d'autres trésors.

En comparaison, les Français furent très discrets : seul Pietruszka, éliminé de justesse en demi-finale par Behr et, à un degré moindre, Bonnin, se hissèrent au niveau des meilleurs. Tous avaient pourtant consenti de gros efforts de préparation. Mais à côté de l'entraînement quotidien de Borella, des quatre ou six séances par semaine des Allemands de l'Ouest, leur travail demeure encore très insuffisant.

En ce début de saison, la leçon mérite d'être retenue. La même réflexion s'impose pour Dal Zotto qui a tendance à considérer l'escrime comme un aimable divertissement : à ce régime, il risque de connaître de nombreuses désillusions...

JEAN-MARIE SAFRA.

FOOTBALL

Les dernières heures de vérité

Même si les intérêts financiers y sont devenus prioritaires, la Coupe de France de football ne cesse d'accroître son audience et de battre ses propres records avec cette année 2 471 clubs engagés et près de 640 000 spectateurs qui ont assisté aux matches jusqu'aux trente-deuxièmes de finale, joués les 28 et 29 janvier. Ces derniers, les seuls à être disputés comme autrefois sur terrain neutre, offrent d'ailleurs la meilleure occasion aux clubs des divisions inférieures de créer des surprises aux dépens des équipes de première division, pourtant protégées lors du tirage au sort.

Cette année encore la tradition a été respectée puisque quatre clubs de première division, Laval, Lens, Lyon et Rouen, ont été éliminés respectivement par Toulouse (3-1 après prolongations), Dunkerque (1-0), Ajaccio (0-0 et 3 penalties contre 1) et Limoges (2-1). Toutefois, les deux plus grosses surprises ont failli venir de Rouen, où Nantes, le champion de France, a dû attendre les prolongations pour battre Le Havre (troisième division), et de Périgueux, où Saint-Étienne, le tenant de la Coupe de France, s'est qualifié aux dépens d'Angers (deuxième division) grâce à l'épreuve des penalties.

Dès lors, on comprend que les clubs professionnels, et pas seulement leurs trésoriers, attendent avec impatience les seizièmes de finale (19 et 22 février) et la formule des matches « aller » et « retour », qui devrait permettre un meilleur respect de la hiérarchie.

ÉDUCATION

L'affaire du Pharo

UNE LETTRE DE M. GASTON DEFFERRE

Sous le titre « L'université d'Aix-Marseille-III obtient gain de cause », le Monde *du 19 janvier a rendu compte de la décision du tribunal administratif de Marseille concernant l'affaire du Pharo, des locaux municipaux revendiqués par deux universités de cette ville (le* Monde *du 13 octobre 1977). M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, conteste l'interprétation que nous avons donnée de cette décision. Il écrit :*

J'avais prescrit la fermeture des bâtiments universitaires du Pharo par arrêté du 1er octobre 1977, considérant qu'il y avait danger. Le 17 octobre 1977, après une nouvelle visite de la commission de sécurité, j'avais estimé pouvoir revenir partiellement sur cette décision et autoriser l'occupation du rez-de-chaussée de ces bâtiments par une cinquantaine de personnes au lieu des six cents qui l'occupaient auparavant.

Le tribunal administratif de Marseille, saisi par le président Debbasch, a, par sa décision du 12 janvier 1978 : reconnu qu'il existait un danger réel d'incendie dans les bâtiments ; admis la compétence du maire, en application de ses pouvoirs de police, dans les locaux universitaires, au même titre que celle du recteur ; annulé mon arrêté du 1er octobre prescrivant la fermeture totale des locaux, mais il a validé mon arrêté du 17 octobre 1977 ordonnant la fermeture partielle, arrêté qui est d'ailleurs toujours en vigueur.

LA « CONFÉRENCE NATIONALE CONTRE LE FICHAGE DES JEUNES » DEMANDE A LA FEN DE SE PRONONCER POUR LE RETRAIT DU DOSSIER SCOLAIRE.

A l'appel d'enseignants proches de la tendance « front unique ouvrier » de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), six cents personnes ont participé samedi 28 janvier, au centre universitaire Tolbiac, à Paris, à la conférence nationale contre le fichage des jeunes (« le Monde » du 27 janvier). En plus des enseignants, cette conférence, qui avait reçu le soutien notamment du Mouvement des radicaux de gauche et de la Confédération syndicale des familles, a réuni des parents d'élèves, des psychologues et des médecins scolaires.

Les participants ont adopté une motion demandant l'abrogation de l'arrêté du 8 août 1977 instituant le dossier scolaire et appelé les enseignants à refuser de remplir celui-ci. Ils souhaitent également que la FEN, réunie en congrès à Nantes ce lundi 30 janvier, se prononce pour cette abrogation.

D'autre part, le M.R.G. souligne que le récent communiqué du ministère de l'éducation (« le Monde » du 27 janvier) annonçant que « l'administration des établissements a toute latitude pour aménager l'utilisation des nouveaux dossiers mis en place » n'a « aucune valeur réglementaire ». Le M.R.G., qui a déposé un recours devant le Conseil d'État, se déclare prêt, en attendant les résultats de ce recours, à envisager « des formes d'action nouvelles ».

La difficulté de vivre ensemble

(Suite de la première page.)

Pour la FEN, il est trop tôt, ou trop tard, pour éclater. Le congrès de Nantes frémira du chaud et froid de l'union de la gauche, mais chacune des tendances sait qu'aucune décision irrémédiable ne doit être prise en ce moment. Ni les communistes ni les socialistes ne donnent l'impression de vouloir vider leurs querelles jusqu'à la rupture.

La Fédération de l'éducation nationale occupe dans la vie syndicale française une place à part. Autonome, elle prétend réunir tous les courants de la gauche syndicale, de la social-démocratie, plus pâle, à l'extrême gauche, plus ardente. Fédération de syndicats nationaux — elle en regroupe quarante-quatre (1), — elle n'a de pouvoirs qu'autant que ceux-ci lui en reconnaissent. Et c'est parfois fort peu. Une partie de ces syndicats, dirigés par les minoritaires d'Unité et Action (second degré, enseignement supérieur, éducation physique), donnent l'impression d'avoir un pied dans la *FEN* et un pied à l'extérieur.

L'une des armes principales de la *FEN* lui a, curieusement, été fournie par le pouvoir. Sa participation aux discussions de Grenelle en 1968, puis sa reconnaissance — au même titre que la C.G.T., la C.F.D.T. ou F.O. — comme centrale représentative ont accru, depuis dix ans, l'autorité et l'audience d'une organisation qui, jusque-là, n'apparaissait que comme un cartel de syndicats aux intérêts souvent contradictoires. Cette reconnaissance, jointe à la personnalité énergique de M. André Henry, secrétaire général depuis 1974, a donné à la direction de la FEN une dimension nouvelle qui a certainement contribué à ralentir l'effet des divisions qui, jusqu'en 1973, la minaient gravement. A cette époque on parlait couramment d'une « *FEN bis* » constituée par les syndicats animés par la tendance minoritaire et dont les yeux étaient, à l'évidence, tournés vers la C.G.T. Cette menace est écartée depuis quatre ans, même si les contradictions entre les thèses fédérales et celles du SNES — par exemple — n'ont jamais diminué.

« *Ce que pense la FEN est toujours important, mais jamais décisif : le pouvoir responsable est celui du ministre* », a déclaré M. René Haby (2). Il est bien placé pour en juger, mais son propos est incomplet : la FEN, en tant que telle, ne fait pas la pluie et le beau temps dans l'enseignement français, c'est vrai, mais certains de ses syndicats ont un poids tel qu'on se demande parfois si, dans l'enseignement primaire par exemple, le Syndicat national des instituteurs n'est pas le ministère : les vagues des réformes ou des pseudo-réformes viennent battre contre ses falaises.

Un modèle pour la gauche

Le ministre n'est pas né qui saurait imposer sa loi contre une opposition résolue du SNI. De là à accuser les dirigeants de la FEN d'être — au fond de leur cœur — d'accord avec la réforme Haby, qui n'a jamais touché au primaire, et de n'avoir pas su mobiliser leurs forces pour en empêcher l'application, il n'y a qu'un pas. Bien des opposants, à l'intérieur de la FEN, le franchissent. Cette critique sera, sans doute, l'un des axes du congrès de Nantes, la minorité dénonçant, sur ce point, la « *mollesse* » de la direction fédérale.

Autre cause d'affrontement : la FEN n'a-t-elle pas trop rapidement, en septembre, désigné les coupables de la rupture de l'union de la gauche en réservant toutes ses attaques au parti communiste ? Les minoritaires estiment que la FEN a trahi sa vocation unitaire en versant de l'huile sur le feu au lieu d'agir en ferment de l'unité. Ils enregistrent que la direction fédérale a imprudemment choisi son camp. M. Henry, au contraire, pense que sa fédération peut être un lieu de rassemblement, une sorte de recours permanent pour les partenaires désunis. « *Trente ans d'unité syndicale maintenue*, écrit-il dans son rapport moral publié en octobre, *n'est-ce pas la plus éclatante démonstration que l'unité est possible ?* »

Cette ambition d'être le modèle de l'union ne tient pas compte d'une réalité sociologique : s'il est vrai que la Fédération de l'éducation nationale regroupe tous les courants de la gauche politique, elle ne fédère que des catégories sociales bien délimitées, surtout des enseignants. Organisation de « lutte des classes », elle n'est pas une organisation d'ouvriers, mais de fonctionnaires et d'enseignants. Cette réalité transcende les divisions entre tendances. Les socialistes y sont souvent instituteurs avant d'être socialistes, et les communistes professeurs avant d'être communistes. La présence des agents de l'éducation nationale (32 500 adhérents) ne suffit pas à atténuer cette réalité. C'est pourquoi les oppositions politiques dans la FEN ne doivent jamais être analysées sans tenir compte de la spécificité des catégories, de leurs convergences, mais aussi de leurs rivalités.

A six semaines des élections législatives, la FEN se retrouve en congrès pour préparer l'avenir dans le brouillard. Qui contrôlera l'éducation nationale en France si la gauche accède au pouvoir ? Un ministre communiste ? La majorité de la FEN ne le permettrait pas. Un socialiste ? La minorité lui mènerait la vie dure. Dans les deux cas, l'affrontement des tendances au sein de l'organisation serait maintenu sans, désormais, le ciment essentiel de l'unité qui est l'opposition au pouvoir en place. La tonalité des débats de Nantes — et le résultat du débat sur l'orientation — dira qui est le mieux armé pour surmonter l'épreuve d'une victoire.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Du S.N.I. (320 000 adhérents) au Syndicat des inspecteurs de l'enseignement agricole public (20 adhérents).

(2) *Le Figaro* du 28 janvier.

SCIENCES

L'Autriche va faire retraiter en France ses déchets nucléaires

De notre correspondante

Vienne. — *L'opinion publique autrichienne est actuellement divisée sur l'utilisation de l'énergie atomique. Au centre des controverses se trouve la centrale nucléaire construite dans la localité de Zwentendorf, à environ 40 kilomètres de Vienne. Cette centrale, d'une capacité de 700 MW, dont la construction, votée en 1969, a débuté en 1972, pourrait commencer à fonctionner cet automne. Encore faudrait-il que d'ici là la question du stockage des déchets soit résolue. Un début de solution paraît avoir été trouvé sur ce point ces derniers jours.*

Un contrat a été paraphé, mercredi 25 janvier à Paris, par la société française COGEMA, filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), propriétaire de l'usine de retraitement de La Hague (Manche) et la société autrichienne G.K.T., responsable de la centrale de Zwentendorf. La signature de ce contrat, nous a précisé M. Nentwich, l'un des deux directeurs de la G.K.T., devrait avoir lieu vers la fin février ou le début de mars. L'accord devra ensuite être approuvé par le gouvernement autrichien. Selon M. Nentwich, le prix demandé par la COGEMA pour le retraitement des éléments combustibles irradiés s'élèvera à 1 milliard de shillings (environ 310 millions de francs) payable en dix ans.

Le contrat prévoit notamment que les éléments combustibles irradiés devront rester entreposés dans la centrale autrichienne durant un an. Après ce délai, ils seront expédiés à La Hague qui les retraitera. En 1990, l'Autriche devra reprendre les déchets inutilisables qui lui seront renvoyés vitrifiés à l'intérieur de conteneurs. L'uranium récupéré lors du retraitement sera repris par la G.K.T. qui le réutilisera comme élément de base à Zwentendorf. Quant au plutonium, qui lui aussi sera propriété de l'Autriche, il sera gardé à La Hague sous contrôle international. La manière dont il sera employé par l'Autriche (revendu ou partiellement récupéré) sera décidée ultérieurement.

Le stockage

La conclusion de ce contrat ne résout pas pour autant le problème du stockage des déchets en Autriche. Le chancelier Kreisky observe en la matière une grande prudence, considérant que cette question « *relève de la responsabilité de la société de gestion de l'usine de Zwentendorf* ». Si une solution n'est pas rapidement trouvée, M. Kreisky n'exclut pas un retard dans la mise en route de la centrale. Cette attitude lui vaut de sévères critiques de la part des deux partis d'opposition : les populistes, bien que divisés, ne sont pas dans leur ensemble opposés par principe à l'utilisation de l'énergie atomique à des fins énergétiques — c'est sous leur règne en 1969 que la décision de construire une centrale nucléaire a été votée — mais ils reprochent à M. Kreisky et à son gouvernement socialiste de se dérober devant leurs responsabilités. Les libéraux, pour leur part, sont opposés depuis le départ à la construction de toute centrale nucléaire.

Le montant des importations destinées à alimenter l'Autriche en énergie a plus que doublé entre 1973 et 1976, passant de 10,5 milliards de schillings à un peu plus de 25 milliards de schillings (1 schilling vaut environ 0,31 F). Cette somme pèse lourd dans une balance commerciale déjà gravement déficitaire. Si l'Autriche, souligne le gouvernement, se contente de ses sources actuelles d'énergie, elle devra importer d'ici à la fin des années 80 environ 80 % de ses besoins globaux (actuellement ce taux se situe à 60 %).

Les responsables de la G.K.T. restent pour leur part optimistes. Ils affirment, sans toutefois citer des noms précis, que plusieurs localités autrichiennes auraient accepté de discuter de la construction éventuelle d'un dépôt provisoire pour les déchets de Zwentendorf. L'expérience vient de prouver que les choses ne sont pas aussi simples : le maire d'un village et son conseil municipal avaient envisagé jeudi 26 janvier de discuter du problème. Le lendemain, les bourgs voisins ont violemment protesté. Des menaces de mort ont même été adressées au maire.

Si cette question n'est pas rapidement résolue, le gouvernement risque de se heurter à des difficultés lors du prochain débat au Parlement auquel revient en dernier ressort la responsabilité de décider la mise en service de Zwentendorf.

ANITA RIND.

UNE PARTIE DU SATELLITE SOVIÉTIQUE COSMOS-954 AURAIT ÉTÉ LOCALISÉE DANS LE GRAND NORD CANADIEN

Le satellite soviétique Cosmos-954 qui est rentré dans l'atmosphère, mardi 24 janvier, a-t-il atteint le sol ou s'est-il entièrement consumé dans l'atmosphère ? Bien qu'une incertitude demeure, le premier terme du dilemme est maintenant très probable. Six naturalistes — un canadien et cinq américains — qui hivernaient dans le Grand Nord canadien pour faire des observations météorologiques et zoologiques, ont découvert un débris dont l'origine spatiale est presque certaine. D'après un communiqué, émis par le quartier général des recherches et cité par l'A.F.P., « *le point d'impact de ce qui semble être un grand morceau de satellite soviétique a été localisé à 14 kilomètres au nord-ouest d'une piste d'atterrissage à Wardens-Grove (à 400 kilomètres au sud-est de Yellowknife)* ».

« *L'impact du débris a formé un cratère noirci de 2 à 3 mètres de large. Le débris émet une radiation d'environ 100 millirœntgens par heure en haut du cratère. Le taux de radio-activité décroît rapidement et il n'y a plus de danger pour la santé à une distance de 30 mètres* », ajoute le communiqué.

Deux des naturalistes, qui s'étaient approchées du cratère, ont été transportées à Edmonton pour examen, mais il est très improbable qu'elles aient reçu une quantité dangereuse de radiations en raison de la brièveté de leur séjour près du cratère.

Un second débris éventuel pourrait être enfoui dans la couche de glace qui recouvre le grand lac des Esclaves, dans la baie de Fort-Reliance, à 340 kilomètres à l'est de Yellowknife.

● *Le huitième satellite chinois* a été mis en orbite jeudi 26 janvier et ramené avec succès sur Terre « après avoir effectué les expériences scientifiques » prévues. C'est la troisième fois que la Chine ramène au sol un satellite. Bien que l'agence Chine Nouvelle n'ait donné aucune précision, il est probable que les « expériences scientifiques » sont surtout des photographies des confins sino-sibériens.

RELIGION

Paul VI regrette un certain laxisme en matière d'annulation de mariage

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le tribunal de la Rote, qui juge les annulations de mariage, est amené de plus en plus souvent à prendre en considération deux cas nouveaux : l'absorption de drogue et la stérilisation masculine par vasectomie. Mgr Charles Lefebvre, doyen de cette instance, l'a souligné devant le pape samedi 28 janvier au cours de l'audience annuelle des magistrats ecclésiastiques.

La vasectomie n'est pas un cas de nullité, a rappelé Mgr Lefebvre en se référant à un décret de la Congrégation pour la doctrine de la foi daté du 13 mai 1977. Même sans émission de spermatozoïdes, le rapport conjugal demeure valide

En revanche, l'absorption de drogue peut être une cause indirecte de nullité. Elle risque dans certains cas de provoquer « *une incapacité de comprendre et de vouloir le mariage, et peut-être de remplir les obligations qui lui sont inhérentes* ».

Dans son discours le pape a noté « *avec douleur la tendance à exploiter certaines concessions motivées par des situations bien circonscrites pour arriver pratiquement à une éviction de la loi canonique* » ; et, plus loin, « *la violence de ceux qui voudraient adapter la loi de Dieu à leurs désirs ou à leurs caprices* ».

Célébrant le lendemain la Journée mondiale des lépreux, Paul VI devait évoquer un certain nombre de « lèpres » du monde moderne comme la faim, l'injustice et le sous-développement. Puis à l'angélus le pape a dénoncé « *des maux d'une autre nature que l'homme s'inflige lui-même* », notamment l'alcoolisme, la guerre et la drogue.

ROBERT SOLÉ.

PRESSE

● *L'Intersyndicale S. N. J.-C.F.D.T. de « J'informe »* et les bureaux nationaux respectifs de ces deux syndicats s'« insurgent », dans un communiqué publié le 27 janvier, « *contre le fait que, contrairement aux rumeurs qui ont été répandues, le personnel n'ait pas encore été payé des sommes qui lui sont dues. (...) Cet état de choses est d'autant plus intolérable que lors de la réunion du 4 janvier dernier, entre les représentants du personnel et le syndic, Me Jacques-Marie Garnier, ce dernier s'était engagé à faire en sorte que les pigistes perçoivent leurs traitements en retard dans les huit jours qui suivraient cette entrevue, et que l'ensemble du personnel toucherait son solde de tous comptes au plus tard à la fin de ce mois* ».

● *La revue « Europ »* vient de publier son premier numéro. Paraissant une fois tous les deux mois (le numéro : 20 F), elle est réalisée par une équipe, renouvelée chaque année.

Les articles sont écrits soit en allemand, soit en anglais, soit en français. Le premier numéro présente le « dossier acier ». (Abonnements adressés à Journalistes en Europe, 33, rue du Louvre, 75002 Paris ; un an : 10 F).

ANCIENS COMBATTANTS

Doyenne des associations

L'Union nationale des combattants a pratiquement rompu avec l'UFAC

Le bloc uni du monde combattant est menacé par une importante fissure : l'Union nationale des combattants — doyenne des associations du genre — a pratiquement rompu avec l'UFAC, organisation qui fédère plus de 90 % des mouvements d'anciens combattants.

Depuis plusieurs mois, la menace était dans l'air, mais les dirigeants de l'UFAC voulaient conserver l'espoir que l'irréversible n'était pas accompli. Le samedi 28 janvier, le conseil d'administration de l'UFAC a dû constater que depuis l'assemblée générale de l'UFAC en octobre 1977 aucun des représentants de l'U.N.C. n'a participé aux travaux du conseil. Dans la motion adoptée samedi par les autres dirigeants de l'UFAC, il est dit notamment :

« *Au sujet des réserves exprimées par les dirigeants nationaux de l'U.N.C. vis-à-vis de l'UFAC, celle-ci, fidèle à sa mission de maintien de l'unité du monde ancien combattant, a décidé, après avoir entendu le compte rendu des camarades chargés d'une mission de bons offices, de convier les dirigeants de l'U.N.C. après la période électorale à participer à une réunion extraordinaire de son conseil d'administration.* »

Sans pouvoir préjuger des résultats de cette mission de bons offices, l'espoir semble actuellement assez faible de voir l'U.N.C. modifier son attitude : le différend paraît porter en effet sur des problèmes de fond et d'orientation de l'Union française des anciens combattants. Si l'U.N.C. fait sécession, c'est quelque trois cent quatre-vingt-dix mille membres (sur deux millions et demi) qui « sortiront » de l'UFAC.

Plus grave encore serait la signification politique que prendrait l'événement puisque le départ de l'U.N.C. — aile conservatrice du monde combattant — aggraverait le « gauchissement » de l'UFAC. Ajoutons que trois autres associations de plus faible importance numérique — l'U.N.C.-A.F.N., l'Amicale des combattants de l'O.R.T.F., et celle des Combattants résidant hors de France — ont emboîté le pas à l'U.N.C. dans son mouvement de repli. Soit au total plus de quatre cent mille « départs ».

Dans l'entourage du secrétaire d'État aux anciens combattants, on observe avec le plus grand intérêt — et même une pointe de satisfaction — cette querelle qui ébranle le monolithisme du monde combattant, laborieusement échafaudé par l'UFAC.

Le conseil de l'UFAC, dans sa motion adoptée le 28 janvier sur d'autres points, « *déplore que la réunion tripartite sur l'application du rapport constant n'ait pas été réunie en novembre comme l'avait annoncé M. Peuclér* ».

Enfin, à propos du memorandum élaboré par l'UFAC et qui portait sur les questions des droits, du 8 mai, du civisme, etc., lecture a été donnée des réponses adressées par les formations politiques : P.S., P.C., M.R.G., R.P.R. et C.N.I.

CLAUDE DURIEUX.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

VERS UNE RÉFORME RADICALE DE LA FISCALITÉ EN GRANDE-BRETAGNE

IL y a presque un quart de siècle, la France accomplissait une petite révolution en fiscalité en instituant la taxe sur la valeur ajoutée que les autres pays européens ont par la suite adoptée, tant et si bien que la T.V.A. est devenue un des traits distinctifs de la Communauté européenne économique.

Une réforme fiscale d'une ampleur beaucoup plus grande partira-t-elle d'Angleterre ? La question mérite d'être posée avec la publication, la semaine dernière, du rapport d'un comité d'experts présidé par le professeur James Meade, prix Nobel de sciences économiques. Les travaux du comité portaient uniquement sur l'imposition directe. Les experts y recommandent ni plus ni moins que d'asseoir l'impôt non plus sur le revenu mais sur la dépense. A ceux qui leur reprocheraient le caractère trop radical, et partant irréaliste, de leur thèse, ils répondent par avance en montrant qu'au fil du temps, la notion de revenu s'est considérablement brouillée dans le système en vigueur. Les régimes d'exception et les exemptions ont été multipliés à tel point qu'il faudrait, pour en revenir à une fiscalité véritablement fondée sur le revenu, introduire des changements plus importants que ceux qu'ils préconisent.

L'inflation rend de plus en plus difficile de distinguer nettement le revenu du capital. La remarque vaut autant pour les particuliers que pour les sociétés. Au tribut levé par le fisc s'ajoute l'insidieux prélèvement opéré par la dépréciation monétaire. Aucune mesure ne parvient à l'annuler. Il s'agirait donc dans un premier temps, de n'imposer que la part du revenu dépensée, ce qui aurait l'avantage d'encourager l'épargne et l'investissement des contribuables individuels et des sociétés. Dans l'esprit des auteurs du rapport, le barème de l'impôt resterait progressif. Il ne frapperait pas la fortune en train de se constituer (la taxation des plus-values, caractéristique des régimes fiscaux anglo-saxons, serait ipso facto supprimée). Mais le fisc se rattraperait, si l'on peut dire, au moment de la transmission du capital. Le rapport prévoit de lourdes taxes sur les successions.

A sa manière, la réforme servirait l'aspiration à l'égalité, si profonde dans les sociétés modernes, en taxant, de façon discriminatoire, les fortunes acquises. Mais elle serait favorable aux individus et aux entreprises qui font beaucoup de bénéfices et les investissent, tout en éliminant les distorsions d'origine fiscale qui entravent le fonctionnement du marché du capital.

A PROPOS DES THÈSES DU C.N.P.F.

L'inflation et la liberté des prix sont incompatibles

QUI croire dans ce pays ? Le premier ministre qui voit dans les derniers indices — plus favorables — de prix et de chômage la preuve que le redressement fait sentir ses effets plus tôt que prévu, mais continue d'exhorter les Français à la patience, estimant que deux années sont encore nécessaires (discours de Blois) pour rétablir les fameux grands équilibres ? Le patronat qui plaide en faveur d'une relance par l'investissement, reprenant à peu de chose près le plaidoyer en faveur d'un taux de croissance élevé qu'il avait prôné avant le déclenchement de la crise, lorsqu'on discutait, par habitude, du VIIe plan ? M. François Mitterrand, qui semble pencher en faveur d'un encouragement énergique de la consommation, en reprenant à son compte, avec quelque retard, la thèse du relèvement immédiat du SMIC à 2 400 francs ?

D'autres, plus discrets, jugent ces prévisions ou ces programmes viciés par un optimisme intempestif. Les dangers qui pèsent sur l'économie mondiale, illustrés par la montée du protectionnisme et la crise du dollar, sont tels, pensent-ils au fond d'eux-mêmes, qu'on ne peut guère attendre d'amélioration durable de la situation dans un pays comme la France. Faut-il céder à leur découragement ?

Une attitude non scientifique

Se rendre aux raisons des pessimistes revient, en quelque sorte, à esquiver le débat. On a raison d'insister sur le caractère international de la crise en ce sens que les mêmes maux se retrouvant dans la plupart des économies — inflation, chômage, essoufflement plus ou moins prononcé de la reprise — il est plus que probable que, partout, les mêmes facteurs dissolvants sont à l'œuvre. Mais en tirer la conclusion que, dans un monde interdépendant, la liberté d'action de chaque pays en particulier est très limitée n'est pas du tout justifié. Tous les malades atteints par une même maladie n'ont pas les mêmes chances de s'en sortir. Leur sort dépend du diagnostic de leur médecin et de la détermination qu'ils mettent eux-mêmes à appliquer les remèdes — à supposer que ceux qui leur sont prescrits soient les bons. Présentée sous les couleurs de l'objectivité (« Que faire puisque nous sommes tous embarqués sur le même bateau ? »), la résignation est, au fond, une attitude anti-scientifique. En l'occurrence elle revient à dire que l'analyse économique n'a rien à nous apprendre d'original pour nous aider à surmonter nos difficultés qui, même si elles ont un caractère général, n'en sont pas moins particulières à chaque pays.

Tout aussi dangereuse, sinon davantage, serait une politique qui, sous prétexte de résister au fatalisme ambiant (« La prospérité est derrière nous, nous sommes voués, au mieux, à une période indéfinie de croissance ralentie accompagnée de sous-emploi... »), consisterait à appliquer d'emblée tous les moyens à sa disposition pour obtenir un effet de stimulation, sans se demander au préalable s'ils ne sont pas de nature contradictoire. N'est-ce pas, tout bien considéré, ce que recommande le C.N.P.F. ?

Le point de départ de son argumentation apparaît à la fois irréfutable et lourd d'ambiguïté. Il est à tout prendre le même que celui de la gauche, qui, défendant les classes les moins aisées de la population, est moralement mieux placée pour en faire son tremplin. Les experts du patronat commencent donc, à leur tour, par rappeler ce qui ne devrait pas cesser d'être une évidence : les besoins qui restent à satisfaire sont immenses. L'appareil de production, compte tenu des adaptations nécessaires, ne se heurte donc à aucune limitation du côté des débouchés.

Le seul reproche que l'on puisse faire à cet argument, c'est de présenter le problème à résoudre à l'envers. L'état de saturation n'existe jamais pour peu que l'industrie puisse se dégager à temps des secteurs en perte de vitesse pour concentrer ses efforts sur ceux qui répondent à une demande nouvelle (condition, il est vrai, pas toujours facile à remplir). Il est même probable que nous entrons à nouveau dans une période de bouleversements technologiques (informatique) et d'exigences sociologiques (lutte anti-pollution) ou politiques (mise en place d'énergie de remplacement) qui appellent une nouvelle vague d'investissements massifs.

Cependant l'économie doit être considérée comme un mécanisme qui règle la circulation des marchandises (échange) et dans une large mesure la distribution primaire (avant impôt) des revenus. Ce mécanisme est aujourd'hui déréglé par un certain nombre de facteurs qu'on commence à bien identifier. L'échange cesse d'être profitable, ce qui conduit les producteurs ou bien (cas général) à réduire leurs activités ou bien, dans certaines circonstances, à essayer de se rattraper par la quantité (cas des industries exportatrices japonaises et, dans une moindre mesure, allemandes). Une part croissante des résultats déjà insuffisants est absorbée par les frais financiers gonflés par un endettement excessif. Ce sont les ressorts de l'économie qu'il faut remettre en bon état afin de permettre à celle-ci d'entraîner la production plutôt que de la freiner.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

LES SUITES DU VOYAGE DE M. BARRE

Les Chinois s'intéressent à des produits de haute qualité technique

De notre correspondant

Pékin. — Aucun nouveau contrat d'envergure n'a été signé à l'occasion de la visite de M. Raymond Barre en Chine populaire. Personne ne s'y attendait d'ailleurs, et l'on peut seulement s'étonner que, dans les mois qui ont précédé le voyage du premier ministre, il n'ait pas été possible de préparer un ou plusieurs projets précis dont l'annonce aurait donné un contenu un peu plus concret aux déclarations d'intention enregistrées de part et d'autre.

Les industriels français qui accompagnaient M. Barre sont-ils revenus pour autant les mains vides ? Eux-mêmes ne le pensent pas. Quelle qu'ait été leur expérience antérieure, ils ont d'abord acquis une connaissance plus précise du marché chinois à l'heure actuelle — et de ses difficultés. Leurs observations peuvent se résumer ainsi :

● La Chine entre sans aucun doute dans une nouvelle période d'ouverture aux échanges avec l'extérieur, à preuve les demandes d'informations formulées dans des domaines divers mais précis (pétrochimie, fibres artificielles, transports, énergie surtout).

● Les industriels français constatent « un renforcement caractérisé des exigences techniques » de la part des centrales d'achats chinoises. M. Paul Berliet, pour citer son exemple, fait état de séries d'examens, au banc puis sur le terrain, exigés pour confirmer les spécifications annoncées par sa firme. A cela s'ajoute la vérification à l'usine des capacités et des conditions de fabrication. Ce n'est qu'au terme de ce long processus que peut s'engager la discussion sur les prix et les délais de livraison. L'impression se dégage que le premier impératif est celui de la qualité, la Chine ne s'intéressant paraît-il qu'aux techniques étrangères de pointe, le prix en fût-il élevé.

● La concurrence est devenue plus sévère, de la part du Japon d'abord, bien entendu, mais aussi de l'Allemagne fédérale. Ces deux pays apparaissant désormais comme les partenaires commerciaux privilégiés de la Chine. Bien qu'à un moindre rang, les Etats-Unis sont également présents. Dans le cas des centrales nucléaires que la Chine se propose d'acquérir et que la France pourrait éventuellement fournir, des offres ont déjà été faites par les Allemands et les Américains.

● Les programmes chinois d'achat ne sont pas arrêtés. Si l'intérêt se déclare pour certaines techniques, les décisions finales n'ont pas encore été prises. Ce point semble particulièrement clair pour le domaine des industries chimiques, mais vaut également pour d'autres secteurs.

C'est dans ce contexte que quelques contacts ont néanmoins été pris, exploratoires pour le moment, mais dans lesquels les industriels français croient pouvoir placer leurs espoirs. Ils concernent notamment les centrales nucléaires et thermiques (au charbon), des véhicules industriels, des engins de traction ferroviaire de grande puissance et des techniques d'exploi' tion pétrolière (extraction en zone maritime, « récupération assistée »).

Dans le domaine du pétrole, une initiative nouvelle se dessine en sens inverse, c'est-à-dire en vue de l'importation de quantités modestes de pétrole chinois en France. On parle d'un volume annuel possible de 500 000 à 1 million de tonnes. Des échantillons seront prochainement livrés à une raffinerie française pour expérimentation.

Une formule originale

Si intéressante que soit cette tentative, on imagine mal qu'elle apporte une réponse à un problème qui pèse sur l'avenir des échanges franco-chinois : comment compenser, par des importations françaises de produits chinois d'un volume suffisant, un éventuel accroissement sérieux des ventes françaises ? Certains industriels songent à des formules originales déjà utilisées, disent-ils, par les Japonais. La firme Toyota aurait, en effet, commencé, paraît-il, à faire fabriquer en Chine des pièces détachées destinées à l'exportation. Cett· technique d'autocompensation des importations de biens d'équipement a déjà été utilisée avec d'autres pays socialistes, mais on ignore si la Chine serait disposée à en étendre l'emploi.

De nombreuses visites sont prévues dans les mois à venir, qui devraient contribuer à éclaircir les problèmes. Outre celles, en France, de M. Fang Yi, membre du bureau politique, vice-président de l'Académie des sciences, et du vice-premier ministre, M. Ku Mu (à des dates encore indéterminées), une mission chinoise de l'énergie est attendue à Paris en février ainsi qu'une mission des chemins de fer pendant le second trimestre. Le ministre français des télécommunications, M. Segard, se rendra de son côté en Chine en février accompagné des représentants des principales firmes de son secteur.

ALAIN JACOB.

POUR ACCÉLÉRER L'EXPLOITATION DE SES GISEMENTS

L'Union soviétique aura de plus en plus intérêt à la hausse du pétrole

LORSQUE, au mois d'avril 1977, la C.I.A. indiqua que l'U.R.S.S. risquait de connaître dans quelques années une crise énergétique qui pourrait aiguiser les rivalités Est-Ouest au Moyen-Orient, le président d'une des plus importantes compagnies pétrolières américaines ironisa sur la compétence de la centrale d'espionnage en matière d'énergie. Pourtant, depuis lors, les milieux pétroliers des Etats-Unis semblent ajouter foi à cette prédiction, reprise récemment par le très sérieux Wall Street Journal. « La compression de la production pétrolière soviétique est apparue au grand jour le mois dernier, écrit le quotidien, lorsque le pays annonça que la production de 1978 serait à peine supérieure à celle de l'année précédente, soit environ 11 millions de barils par jour (1). Cela est inférieur au niveau de production retenu par le plan quinquennal et ralentira la croissance de l'industrie lourde et des biens de consommation. »

Paradoxe, ce pays, qui a été en 1976 le premier producteur mondial de pétrole, avec 520 millions de tonnes, pourrait-il être obligé d'en importer vers 1985 ? Voilà qui est difficile à prévoir en l'état des informations : une loi de 1947 interdit la publication des réserves pétrolières et il n'existe nulle statistique de consommation. Mais les données sont assez convergentes pour qu'on ne puisse nier les difficultés prochaines.

Jusqu'au début des années 70, la production a connu un taux de croissance important : 15,8 % entre 1956 et 1960, 10,4 % entre 1961 et 1965, 7,7 % entre 1966 et 1970. Mais le Courrier des pays de l'Est souligne, dans son numéro de novembre 1977, sous la signature de Mme Crosnier, que ce taux est tombé à 6,8 % en moyenne lors du IXe plan (1971-1975) et que les prévisions 1976-1980 ne dépassent pas 5,4 %. Et « les perspectives plus lointaines de la production pétrolière ne permettent pas d'espérer un renversement de tendance », écrit Mme Crosnier.

Dans le même temps où régressait le rythme de croissance de la production, celui de la consommation, s'est accru. Une soustraction des exportations de la production permet, en l'absence de précisions, de se faire une idée des besoins intérieurs de l'Union soviétique. Jusqu'en 1970, la hausse moyenne de la consommation a été de 7 % par an. Mais de 1971 à 1975, elle s'est sensiblement relevée (7,4 %). En 1980, la consommation de pétrole devrait donc atteindre 520 millions de tonnes, et il est vraisemblable que les surplus exportables diminueront. Sauf en cas de nouvelles découvertes.

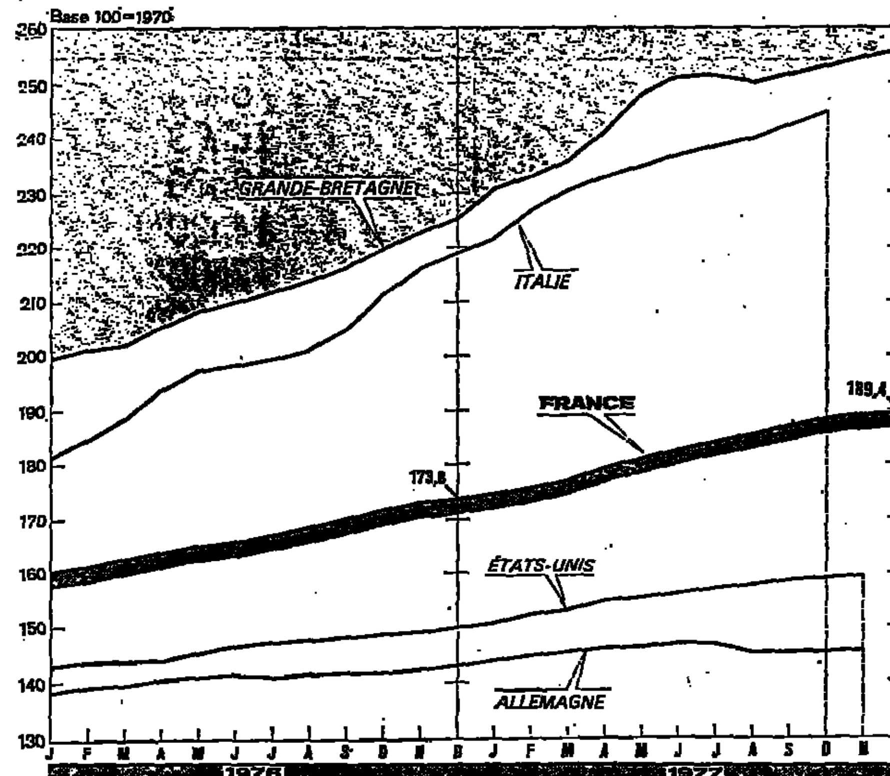
Les experts occidentaux acceptent en général le chiffre de 10,5 milliards de tonnes — avancé en février 1975 par le secrétaire adjoint pour l'énergie et le commerce des Etats-Unis — pour les réserves prouvées. Quant aux réserves possibles, elles sont sans doute immenses : l'océan Arctique, les mers de Barents et de Kara, la Sibérie orientale, la grande dépression de la Caspienne et la mer d'Okhotsk présentent des formations sédimentaires dignes d'intérêt du point de vue pétrolier. Mais il s'agit de régions dépourvues de toute infrastructure, éloignées des centres industriels et au climat extrêmement rude. Cette ruée vers l'est nécessitera donc des investissements d'une ampleur peu commune. D'ailleurs, jusqu'à présent, il n'a été foré en Sibérie orientale que 400 puits d'exploration, soit un pour 8 000 km2. « On voit donc mal, écrit le Courrier des pays de l'Est, comment ces nouvelles régions permettraient, dès le milieu des années 80, de rétablir l'équilibre pétrolier. »

BRUNO DÉTHOMAS.

(Lire la suite page 21.)

(1) Correspondant à 550 millions de tonnes/an.

PRIX : ralentissement de la hausse dans la plupart des pays industrialisés



Un bilan de la lutte contre l'inflation menée par les gouvernements des pays industrialisés à économie de marché peut être dressé pour l'année 1977 : il est assez positif. La hausse moyenne aura été d'environ 8,5 %. Certes, ce taux est à peu près semblable à celui de 1976, mais, au cours des six derniers mois de 1977, la tendance a été inférieure à 7 % l'an, une fois passés les effets du dur hiver 1976/1977 qui avait provoqué des hausses de prix importantes aux États-Unis et — quoique à un degré moindre — en France.

Le champion de la lutte contre l'inflation aura été en 1977 la Grande-Bretagne qui, à partir de juillet 1977, a vu le rythme de la hausse des prix se casser brutalement pour revenir à 6 % l'an.

LA CIRCULAIRE SCRIVENER

L'obstacle à une réforme effective de la concurrence

Le « J.O. » du 1er janvier a publié une circulaire de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'État à la consommation, destinée à interdire certaines pratiques concurrentielles excessives. A la fin du mois de novembre dernier, le premier ministre procédait à l'installation d'une nouvelle commission de la concurrence dont la mission essentielle serait de lutter contre le protectionnisme intérieur. Le but recherché dans ces deux circonstances où l'on tente de combattre l'excès ou l'insuffisance de concurrence réside dans le souci d'aboutir à une situation de concurrence effective. En réalité notre système juridico-économique recèle en ce domaine des contradictions difficiles à réduire.

DANS le monde économique, la concurrence apparaît comme la compétition qui joue entre plusieurs opérateurs sur un même marché pour atteindre une fin économique déterminée : l'offre de produits ou de services qui satisfont des besoins égaux ou proches, ou, si l'on préfère, la conquête d'une clientèle.

Le principe est celui de la liberté de la concurrence, à tel point même qu'on ne parle souvent que de concurrence en sous-entendant l'existence de la nécessaire marge de liberté indispensable pour l'obtenir. Sous cet aspect, le contenu juridique du principe de libre concurrence revêt plusieurs significations.

Dans une première acception, on peut trouver dans ce principe l'affirmation de l'abolition des corporations et des privilèges dans l'exercice du commerce, chaque individu étant libre d'exercer l'activité économique de son choix et d'organiser celle-ci librement. En outre, l'activité économique se concrétisant juridiquement par des contrats, la liberté de la concurrence suppose la liberté contractuelle : les opérateurs économiques doivent pouvoir conclure les contrats qu'ils veulent aux conditions de leur choix.

Une deuxième signification s'attache au principe de la liberté de la concurrence, c'est celle de la licéité du dommage concurrentiel. Plus précisément, la compétition pour la recherche de la clientèle étant libre, tout professionnel peut attirer la clientèle d'autrui : la liberté de la concurrence permet de détourner les clients d'un concurrent sans que cela puisse engager la responsabilité du concurrent suborneur.

La contradiction majeure

Cela étant, pour être mieux compris et surtout pour qu'apparaisse la contradiction majeure du système, le principe de la liberté de la concurrence doit être envisagé dans ses conséquences au regard d'un facteur économique essentiel, celui de la clientèle.

Avant d'être consommateur on est d'abord client. Tout professionnel a vocation à réunir autour de lui une clientèle dans le cadre de son activité. Un médecin ou un artisan, un commerçant ou un industriel, du fait même de l'existence de leur activité professionnelles, tendent à la formation d'une clientèle. La clientèle est indispensable à l'exercice de ces activités pour qu'elles soient profitables car, en dernier ressort, la mesure des bénéfices est liée à la réalisation d'un chiffre d'affaires lui-même représentatif des relations d'affaires nouées avec le public, avec la clientèle. Sous cet aspect premier, la clientèle est une source de revenus.

Pendant longtemps, le contenu de la clientèle composée d'individus libres juridiquement et surtout le fait que la liberté de la concurrence aurait pour conséquence d'en faire un élément essentiellement fugace ont interdit toute autre perspective. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où s'est généralisé un mouvement de capitalisation de la clientèle. La clientèle commerciale est considérée comme l'élément essentiel du fonds de commerce et détermine la valeur de celui-ci. Plus généralement, toute position professionnelle à laquelle est attachée une clientèle tend à être analysée comme un bien dont la valeur est fonction du volume de la clientèle ; tout titulaire d'une clientèle aspire à devenir un possédant, à entrer dans la grande famille des propriétaires. L'exercice d'une profession est envisagé non plus seulement comme le moyen de gagner sa vie mais aussi comme l'occasion de constituer un capital.

Au regard de ce phénomène, l'influence de la liberté de la concurrence est double et contradictoire, positive et négative à la fois. Cette liberté constitue la condition nécessaire à la formation d'une clientèle car elle permet l'accès à la vie économique, mais elle est aussi souvent la cause de la disparition de la clientèle ainsi conquise. En sorte que, sur un marché donné, l'offre étant adaptée à la demande et cette dernière restant constante, toute acquisition de clientèle par un professionnel déterminera une perte de clientèle pour un concurrent de celui-ci ; tout progrès de l'un sera réalisé aux dépens de l'autre. La liberté de la concurrence, selon le point de vue où on se place, aura donc, soit un aspect positif, soit un aspect négatif.

Dès lors on conçoit que toute restriction, toute limitation de la concurrence au profit du titulaire d'une clientèle, constitue un facteur de sa stabilité, maître mot en la matière parce que cela permettra au titulaire actuel de la clientèle d'espérer conserver un certain niveau de revenus et surtout d'assurer la consistance d'un capital.

Intérêts égoïstes

Mais alors on comprend que la liberté de la concurrence, supposée indispensable à l'obtention du bien-être général, se trouve bornée par les intérêts égoïstes et souvent injustifiés de ces nouveaux possédants, d'autant plus que l'ordre juridique lui-même reconnaît, voire impose des opérations desquelles résultent des entraves au libre jeu de la concurrence, institutionnalise des notions parasites au plan social telles que celle de fonds de commerce.

Mais alors aussi on devine que la liberté contractuelle, corollaire de la liberté de la concurrence, sera employée par les titulaires des clientèles soit pour dresser des remparts protecteurs de ces clientèles qui constituent autant d'entraves à la libre concurrence, soit pour développer des pratiques agressives et déloyales qui déterminent une concurrence excessive, et cela, bien entendu, au mieux de leurs intérêts du moment.

Et enfin, dans le même mouvement de pensée, on saisit cette singulière contradiction, souvent relevée, selon laquelle tour à tour les mêmes opérateurs économiques revendiquent l'accroissement de leur liberté dans la compétition économique ou au contraire l'institution à leur profit de barrières protectionnistes ; contradiction qu'à l'évidence aucune circulaire ni aucune commission, fût-elle de la concurrence, ne parviendront à réduire.

YVES SERRA,
agrégé des facultés de droit, président du Centre universitaire de Perpignan.

Le P.S. : nationaliser les banques sans étatiser le crédit

La nationalisation du crédit et des banques est l'un des chevaux de bataille des partis de gauche. Considérée comme la « pierre angulaire » de la nouvelle économie, et comme le moyen d'action privilégié au service du Plan, cette mesure est combattue avec la dernière énergie, à la fois par les banques privées — ce qui est bien naturel, — mais aussi par les représentants des petites et moyennes entreprises — qui y voient « l'arme absolue pour collectiviser l'économie ». M. Hervet, s'exprimant au nom de ces banques privées, relevait récemment que « seuls les pays de l'Est, les dictatures et les pays sous-développés avaient procédé à une *nationalisation totale du crédit* ». Parmi les critiques formulées à l'égard de cette mesure, figurent en bonne place « la suppression de toute concurrence, celle de toute liberté pour discuter le volume et les modalités des concours financiers, le risque de voir les banques, à la demande des pouvoirs publics, prendre en charge des opérations à caractère très aléatoire, et de compromettre ainsi leur équilibre financier ».

Jusqu'à présent, les partis de gauche n'avaient guère apporté de réponses sur ces points brûlants. L'article qui suit, publié avec l'accord du groupe de travail socialiste « Monnaie-crédit-banque » et reflétant son orientation, s'efforce de répondre à ces critiques. Parmi les *précisions fournies*, deux sont importantes. Pour les experts du parti socialiste, il n'est pas question de remettre en cause le pluralisme des banques et la *liberté de choix pour le client*, qui « *vont de pair* », même si une *restructuration* d'un système « pléthorique » s'impose, en évitant la constitution de « monstres bureaucratiques, ingouvernables et aveugles ».

De même, il n'est pas question, dans leur esprit que l'État ou tout autre organisme impose aux banques de consentir, sans contrepartie, des crédits à des taux inférieurs au prix de revient ou comportant des risques excessifs. Les experts du P.S. imaginent un système de cautions publiques, nationales ou régionales, qui permettraient de partager le risque avec les établissements.

Ajoutons, enfin, que la Fédération C.F.D.T. de la banque, majoritaire au sein des syndicats de la profession, avance des positions plus « radicales » que celle des partis de gauche. Elle réclame la nationalisation des banques étrangères ou leurs filiales, mesure exclue par le programme commun. En ce qui concerne les établissements de crédit à caractère mutualiste Crédit agricole, Crédit mutuel, Banque populaire, elle juge « trop vague » le terme « démocratiser » employé en 1972, par les rédacteurs du programme commun à leur égard, « surtout s'il s'agit simplement d'introduire dans les conseils d'administration quelque notable *supplémentaire* ». Ces établissements doivent être solidement contrôlés comme les autres.

Sur le plan social, les positions sont en flèche : la C.F.D.T. veut instiluer une forte représentation du personnel dans *la direction des banques. Estimant* que dans le programme du parti communiste, par exemple « il y a du flou dans la partie « gestion des banques » elle veut « créer des *liens entre les travailleurs* de la banque et les *travailleurs utilisateurs* ». *Alors que* le P.C. « voit plutôt le contrôle d'en haut », la C.F.D.T. s'oriente davantage vers l'autogestion. — F. R.

SEULE une nationalisation intégrale est susceptible de réaliser aujourd'hui la remise en ordre indispensable des circuits bancaires et financiers et de donner à la distribution du crédit la place qui lui revient dans la mise en œuvre des grandes orientations du Plan et le soutien de la conjoncture.

L'entreprise est d'envergure et il ne faut pas en sous-estimer les difficultés. La gestion de la monnaie est, en outre probablement l'un des domaines où la réalité, qui se moque toujours du discours des hommes, a le plus vite fait de se venger de ceux qui prétendent la maîtriser avec des incantations ou des *a priori* purement idéologiques.

Les hommes au pouvoir et le grand capital dont ils servent les intérêts brandissent l'épouvantail de la nationalisation du crédit, plus particulièrement destiné à affoler les petites et moyennes entreprises, le commerce et l'artisanat, et font surgir le spectre de la mise sous tutelle d'une bureaucratie bancaire centralisée de toutes les entreprises françaises entraînant l'étouffement de toute initiative privée par le truchement du crédit.

Une dizaine de réseaux

Pour ce qui est des relations des banques avec les firmes, les maîtres mots seront : pluralisme, liberté, service de la clientèle, responsabilité.

Il y a actuellement en France environ 350 banques et quelque 550 établissements financiers. Cette pléthore n'a aucune justification économique. Les petits établissements spécialisés surtout dans le domaine du crédit à la consommation et du crédit immobilier dépendent des grandes banques pour leur refinancement et pratiquent des conditions généralement plus onéreuses pour un service de moins en moins spécifique.

Il faut donc une remise en ordre, une restructuration, qui, en tout état de cause, ne pourront être que progressives. Il n'est ni possible ni souhaitable et, en aucune façon, envisagé de fusionner l'ensemble des banques au sein d'un organisme unique, monstre bureaucratique ingouvernable et aveugle.

Seule une organisation pluraliste peut maintenir, au bénéfice des usagers, particuliers et entreprises, d'une part, la variété et la pluralité des services, d'autre part, l'indispensable liberté de choix qui conditionne, pour l'avenir, les progrès de l'innovation et de la créativité commerciales.

Dans ces conditions les banques déjà nationalisées pourront servir de pôles de regroupement.

En outre, il est essentiel de créer à côté des grands réseaux nationaux des structures bancaires régionales particulièrement motivées pour orienter principalement leurs emplois vers les priorités régionales.

Enfin, il convient de rappeler que de grands réseaux spécifiques comme le Crédit agricole, le Crédit mutuel et coopératif continueront de jouer leur rôle concurremment avec les autres banques, sans parler des banques étrangères et des établissements à vocation particulière dont la mission sera valablement maintenue et souvent élargie après adaptation de leur statut et de leur mode de fonctionnement.

Pluralité de banques et liberté de choix pour le client vont de pair. Ce choix sera relativement large puisqu'il s'exercera entre une dizaine de réseaux à vocation nationale ou régionale. Chaque particulier ou entreprise pourra naturellement changer de banque quand bon lui semblera et également être client de plusieurs banques à la fois.

Pluralisme et liberté de choix n'ont eux-mêmes de sens que dans le cadre du maintien et même du renforcement de la responsabilité des banques en tant que professionnels du risque, ce qui signifie que les banques doivent supporter, sur leurs résultats, les conséquences de leur jugement sur la nature et l'importance des engagements auxquels elles souscrivent ainsi que les conséquences de l'appréciation de leurs clients sur la qualité des conseils et des services qu'elles leur apportent. En bref, les banques doivent rester des entreprises tournées à la fois vers la satisfaction du client et l'équilibre de leur compte d'exploitation.

Bien évidemment, l'autonomie de décision et de gestion des banques devra s'exercer dans le cadre des directives reçues des autorités de tutelle pour qu'elles assument pleinement leur fonction sociale et qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs économiques et sociaux décidés en dehors d'elles, mais pas sans elles, par les instances politiques habilitées à définir les grandes options nationales ou régionales.

Encore faut-il, comme on le verra plus loin, que les directives ou les incitations de la puissance publique soient telles qu'elles ne créent pas de contradiction entre les objectifs généraux et les contraintes propres de la banque en tant qu'entreprise. Où serait le pouvoir de décision et la responsabilité des banques si l'État, ou tout autre organisme, leur imposait sans contrepartie de consentir des crédits à des taux inférieurs au prix de revient ou comportant des risques excessifs ? Pour lever cette contradiction apparente, il faut donner à l'appareil bancaire nationalisé à la fois l'obligation et les moyens d'assumer pleinement sa fonction sociale.

L'équilibre du compte d'exploitation

Un changement fondamental est, à cet égard, nécessaire : il s'agit, d'une part, de mettre un terme au pouvoir discrétionnaire des banques sur la survie et le développement des firmes, d'autre part, de libérer la politique monétaire française de sa dépendance à l'égard des fluctuations du marché international des capitaux. Ce sont là deux conditions *sine qua non* pour que le système bancaire puisse apporter pleinement sa contribution à la réalisation des objectifs de la puissance publique tant à moyen terme dans le cadre de la planification démocratique, qu'à plus court terme au niveau de la régulation conjoncturelle.

Aucune de ces deux conditions n'implique, à quelque degré que ce soit, l'étatisation et la bureaucratisation de la distribution du crédit.

Pour ce qui concerne le financement de l'économie, la gauche a pris depuis toujours position en faveur de la sélectivité qui s'oppose à la pseudo-neutralité actuelle, et qui devra s'appliquer principalement aux crédits à long terme, c'est-à-dire à ceux qui sont destinés au financement des investissements, et notamment des investissements des grands groupes industriels. Il n'en demeure pas moins que la fonction de pourvoyeur de liquidités, de financements et de conseils au bénéfice de leur clientèle privée petite et moyenne continuera de constituer l'essentiel de l'activité des banques. Son exercice efficace relève d'une manière générale de la banque en tant qu'entreprise de services, et non de la puissance publique.

Mais il n'est pas admissible de laisser subsister, pratiquement sans voie de recours, le pouvoir discrétionnaire actuel des banques sur le développement et la survie des entreprises.

Dans le contexte actuel, il est normal — c'est la loi du marché néo-libéral — que l'application des critères de solvabilité et de rentabilité financière conduise les banques, au-delà d'un certain niveau de risques, à refuser d'accroître leurs engagements et à « lâcher » l'entreprise.

La plupart des banques ne le font pas de gaieté de cœur, encore que certaines banques d'affaires en aient profité pour s'approprier le contrôle des firmes, mais la logique de la sécurité et du profit finit toujours par l'emporter sur les considérations économiques, sociales ou régionales, malgré l'existence de procédures embryonnaires de sauvetage telles que les comités départementaux d'aide aux entreprises en difficulté et le Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI).

C'est pourquoi la puissance publique demandera à l'appareil bancaire d'aller au-delà de sa fonction traditionnelle et de jouer un second rôle, mais comme relais et non plus comme décideur en dernier ressort.

Un instrument

En effet, le soutien des entreprises en difficulté, la sauvegarde de l'emploi et de son équilibre régional, la création d'entreprises nouvelles, l'encouragement à l'innovation, l'accompagnement d'une politique de restructuration industrielle, imposeront des mesures qui ne pourront pas entrer dans un système de jugement exclusivement financier ou à court terme.

Le système bancaire nationalisé sera l'instrument de la puissance publique dans sa volonté d'animation, d'adaptation et de développement du tissu industriel français. Des aides financières sous des formes diverses, subventions, mesures fiscales, dans certains cas, plus généralement délivrance de crédits à des conditions de faveur seront nécessaires. Mais les banques ne pouvant être juges de l'opportunité et des modalités d'attribution de ces crédits exorbitants de la simple rigueur financière à court terme, il conviendra de mettre en œuvre de nouvelles procédures fondées sur la notion de risques publics que pourraient prendre la forme, notamment, de cautions publiques nationales ou régionales.

Mais la responsabilité propre des établissements dispensateurs de concours, dans l'étude, le montage et la gestion des dossiers, ne doit pas être esquivée, c'est pourquoi, en règle générale, les cautions ne porteront que sur un certain quantum du montant de l'opération, afin que le risque final soit partagé. Il faut, en effet, éviter que les banques ne puissent justifier *a posteriori* leurs négligences et leurs erreurs par le caractère « extra économique » de leurs décisions d'octroi.

Si tel est le sens général qu'il convient de donner à la sélectivité du crédit distribué par les banques, encore faut-il qu'elles soient en mesure de consentir à ces entreprises des crédits à des conditions avantageuses. D'une manière générale cela ne sera possible que si elles disposent de ressources à un coût compatible avec le respect de leur compte d'exploitation.

Or actuellement, les conditions de crédit qui devront au demeurant devenir plus homogènes et moins discrétionnaires, dépendent pour une grande part des taux du marché monétaire sur lesquels sont pratiquement indexées les rémunérations servies à une fraction substantielle des ressources des banques, notamment les bons de caisse et les dépôts d'un montant supérieur à 200 000 francs qui échappent à la réglementation des conditions créditrices. Quant au taux de l'argent, il est fixé sur un pseudo-marché entièrement dominé par les interventions de la Banque de France en fonction de la seule situation du franc sur le marché des changes.

On pourrait, au demeurant, préférer à l'action par les taux des procédures qui relèveraient plutôt d'une notion de garantie de change. Quoi qu'il en soit, l'important est de faire en sorte que l'ensemble des conditions de crédit en France ne restent sous la dépendance des seules considérations externes.

LUCIEN DAUPHIN,
membre de la commission économique du parti socialiste.

INFORMATIQUE : LA COURSE A LA PUISSANCE REBONDIT

Après quelques années d'un calme relatif, l'industrie mondiale de l'informatique a connu en 1977 de profonds bouleversements. Certes, il n'y a pas eu de fusion spectaculaire ni de révolution technologique. Mais l'arrivée sur le marché de nouveaux constructeurs américains et japonais, la percée de la technique dite du « compatible », les répliques d'I.B.M., la relance de la bataille des prix et de la course à la puissance des ordinateurs... font que cette jeune industrie entre dans une nouvelle phase de sa courte histoire.

On a pu croire, ces dernières années, que la mode de la mini, voire de la micro-*informatique*, allait se *traduire* par un coup d'arrêt dans le développement des grands ordinateurs. L'entrée en force sur le marché de la « mini » de géants comme I.B.M., Honeywell ou Univac, n'en était-il pas la preuve ? Or on a assisté ces derniers mois à une floraison d'annonces de nouveaux matériels, tous plus puissants les uns que les autres. Plusieurs raisons expliquent ce regain d'intérêt pour les grandes machines.

— *L'informatique évolue.* A la première conception centralisatrice, privilégiant uniquement les grands systèmes, avait succédé la vogue de la décentralisation où l'on ne jurait plus que par les petits ordinateurs. Aujourd'hui, on adopte une voie médiane avec la notion de réseau. L'informatique se développe par ses deux extrémités. Vers le haut, car l'évolution de nos sociétés nécessite des machines de plus en plus performantes... vers le bas pour élargir au maximum la clientèle. *Les réseaux permettent de relier l'utilisateur individuel aux grands ordinateurs centraux* pour des tâches bien précises que les « minis » ne peuvent assurer.

— *Le phénomène des « compatibles ».* De nouveaux constructeurs apparaissent sur le marché. Pour se faire une place au soleil, ils ont résolu de s'attaquer au marché d'I.B.M. (55 % du marché mondial), et d'abord à celui des grandes machines, *en fabriquant* des ordinateurs entièrement « compatibles » avec ceux du numéro un mondial. Après un bref moment de septicisme, I.B.M. s'est aperçu de la réalité du danger. L'utilisation des nouvelles technologies de circuits intégrés par les deux tandems *américano-japonais* Amdahl-Fujitsu et Itel-Hitachi ont *effectivement* permis de sortir des machines plus performantes et moins chères. Le principe du « compatible » économise, pour le fabricant, tous les frais de mise au point des logiciels spécialisés. C'est, en outre, un bon argument de vente auprès des utilisateurs d'I.B.M., qui peuvent adapter *directement sur ces nouveaux* ordinateurs leurs programmes.

Faisant contre mauvaise fortune bon *cœur*, I.B.M. a *décidé* de « récupérer » à son profit la *stratégie du compatible — Si on nous copie, c'est que nous sommes les meilleurs* » — et de contre-attaquer. Le groupe, qui a toujours dans ses *cartons* quelques innovations, a lancé une *nouvelle gamme* : la 303 X. *Le* 3033, plus puissant et moins cher que tous les modèles existants, fut bientôt suivi du 3032 et du 3031. Le mouvement était lancé. A leur *tour*, les *fabricants* de compatibles étaient obligés de *réagir*. *Tout comme* les constructeurs traditionnels. Et chacun d'annoncer de nouvelles machines et surtout des baisses de prix. Amdahl, Itel, puis Control Data, Univac (qui s'alignent peu ou prou sur la technique du *« compatible »), enfin*, le groupe britannique I.C.L. et l'américain Burroughs (qui poursuivent, eux, leur politique de produits « originaux »). Récemment, Hitachi-Fujitsu, associés pour la circonstance, affirmaient avoir mis au point le *plus grand* ordinateur du monde (1,5 fois le 3033).

Dans cette course-poursuite, un constructeur *fait* un peu *figure* de parent pauvre : Honeywell.

Un retard

Les chercheurs de celui qui se voulait *« l'autre constructeur d'ordinateurs »* (1) *travaillaient* depuis quelques années à la mise *au point* d'une nouvelle gamme. Baptisée 6 XXX, elle devait prendre, à partir de *1977-1978*, la relève de la série « 66 ». En février 1977, Honeywell annonçait officiellement une première machine — le 66/85 — aux performances supérieures de 50 % au plus puissant des ordinateurs *de la série 66 (le 66/80). Une* dizaine de commandes étaient enregistrées aux *Etats-Unis*, avec une livraison prévue pour le premier trimestre 1978. Or, le 66/85 ne marche pas. La compagnie a reconnu il y a quelques mois avoir rencontré certaines difficultés entraînant, selon elle, un retard de dix-huit mois. Ce qui repousserait les premières *livraisons à la mi-1979. Deux* raisons expliqueraient ce retard : une erreur des équipes d'Honeywell dans la conception de l'architecture du 66/85 (d'où des performances insuffisantes) ; des coûts de revient trop élevés dans l'application à une *échelle* industrielle de la nouvelle technologie *d'assemblage des circuits intégrés* dite micropackaging. En fait, aux Etats-Unis, on se demande si le « retard » ne va pas se transformer en abandon du 66/85 et de la 6 XXX.

Ces difficultés ne sauraient tomber plus mal. Honeywell risque de se trouver dégarnie de ses produits de haut de gamme, au moment même où tous ses concurrents se livrent à une *surenchère sur* les grands systèmes.

Les dirigeants d'Honeywell ont, semble-t-il, cherché des solutions de remplacement. Une « mission » s'est rendue au Japon en *octobre pour rencontrer* les équipes de Nippon Electric. Le groupe japonais, qui exploitait à l'origine des licences d'Honeywell, a peu à peu développé ses propres produits. Aujourd'hui, NEC maîtrise non seulement la technologie des circuits intégrés, mais aussi celle des ordinateurs. La firme *nippone* a réussi à fabriquer sa propre version du *66/85 : l'Akos 900. Les Américains* lui ont-ils demandé une aide ? *On ne sait. Mais si telle était* leur intention, ils semblent être rentrés les mains vides. *En* tout cas, on a cherché à Phœnix une autre « solution ». Vers la fin du mois de novembre, la compagnie a annoncé quatre grands ordinateurs : le niveau 68.

Les commentaires de la presse *spécialisée aux Etats-Unis* et dans le reste du monde ont été sévères. Les *observateurs* attendaient — à tort ou à raison — qu'Honeywell dévoile les caractéristiques d'une gamme entièrement nouvelle. Des renseignements qui ont *été* fournis, il ressort que les 68 sont en fait *des systèmes spéciaux* utilisant des unités centrales de la série 66 avec un logiciel de base développé ces dernières années par Honeywell en collaboration avec une université américaine (le Multics) pour des applications très particulières. Les « 68 » n'intéresseraient donc qu'une faible *couche de clientèle*, aux Etats-Unis seulement. Ils ne sauraient être, dans l'état actuel des choses, comparés aux nouvelles machines des concurrents, notamment au 3033 d'I.B.M.

Enfin, Honeywell insiste sur la technique dite des multiprocesseurs *qui consiste à mettre* en batterie plusieurs unités centrales d'un ordinateur. Une tactique plus ou moins adoptée — provisoirement ? — par Univac avec les 1183 et 1184) et Burroughs (avec le 7821), qui permet *d'obtenir des gains de puissance*. Mais peut-elle vraiment constituer une réponse à l'augmentation des performances des unités centrales des autres *constructeurs* ?

Fondée sur l'incompatibilité avec I.B.M., la politique défensive menée par Honeywell depuis ses origines imposait de *proposer des produits similaires* aux mêmes conditions et... au même *moment. Que le* « trou » se creuse, et une partie de la clientèle passe à la concurrence... sans guère d'espoir de retour. Comment s'étonner dans ces conditions que les difficultés du 66/85 suscitent de nouvelles *rumeurs sur le maintien d'Honeywell* dans la grande informatique ?

Les problèmes de leur partenaire américain ne sauraient laisser les dirigeants de C.I.I. Honeywell-Bull indifférents.

Dans l' « association » franco-américaine, le développement des *grands ordinateurs — des « très »* grands, dit-on chez C.I.I.-H.-B. — revenait à *Honeywell. Actuellement*, la machine la plus puissante au catalogue de C.I.I.-H.-B. est le 66/80 (intermédiaire entre le 3031 et le 3032 d'I.B.M.). Or la compagnie doit offrir à sa clientèle de grands systèmes une voie d'évolution (2). Un simple retard du 66/85 et de la 6 XXX *ne poserait pas trop de problèmes*. Il existe toujours un léger décalage entre les besoins des utilisateurs américains et ceux des autres pays. Mais un retard prolongé, et à plus forte raison un abandon (déguisé ou non) risque de prendre C.I.I.-H.-B. à contre-pied.

Aussi, derrière un certain optimisme de façade, on s'inquiéterait *quelque* peu, à *Paris*, d'une possible défaillance d'Honeywell. Tout se passe comme si *C.I.I.-H.-B.* prenait, pour le court et le moyen terme, ses précautions et cherchait, pour le long terme, une stratégie de remplacement.

Initialement prévue dans les accords, puis abandonnée, la fabrication des « 66 » à Angers, jusqu'à présent importés des Etats-Unis, a finalement été décidée par C.I.I.-H.-B. à la fin de l'année. Une façon de se mettre à l'abri d'une rupture d'approvisionnement au cas où... ?

Dans le même temps, des « conversations » ont commencé avec *Nippon Electric. Officiellement*, on parle de tout. Officieusement, il semble être *surtout* question de circuits intégrés et de grands ordinateurs. Envisage-t-on de pallier, chez C.I.I.-H.-B., *l'absence du 66/85* par l'Akos 900 de NEC ?

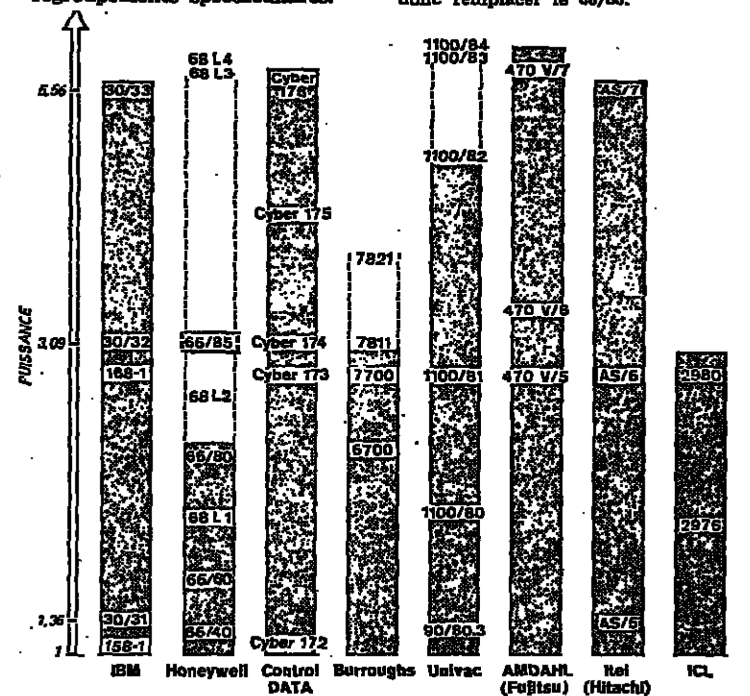
Si des parades peuvent être trouvées à court terme, il en va autrement à plus long terme. D'aucuns se demandent, *dans* ces conditions, si la vaste et brutale *offensive* de C.I.I.-H.-B. vers la mini-informatique n'est pas l'amorce d'une stratégie de rechange. La compagnie monte les petites machines de Honeywell à Angers, *étudie de nouveaux* produits, développe ses périphériques à Belfort, cherche à prendre le contrôle de sociétés de mini-informatique (l'opération avec Logabax a cependant échoué pour le moment), essaie *de s'associer* avec des *constructeurs* européens. Des ambitions qui ne vont pas d'ailleurs sans inquiéter les vingt-quatre industriels français de la péri-informatique, parmi lesquels Thomson et... C.G.E., et qui conduiront vraisemblablement à quelques regroupements spectaculaires.

« L'informatique est un tout, expliquent certains artisans de la fusion C.I.I.-H.-B. *I.B.M. entre dans la mini-informatique. Il faut donc y aller, puisque la bataille se joue sur tous les terrains. »* Reste à savoir si, face à l'offensive conjuguée des fabricants de compatibles et d'I.B.M., Honeywell n'est pas en passe de perdre celle des grands systèmes...

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Honeywell n'est plus le numéro deux *mondial par le chiffre* d'affaires, UNIVAC l'ayant dépassé en *1976*.

(2) L'ordinateur P-7-G (*le Monde* du 1er juillet), étudié par les équipes françaises, doit prendre, vers 1980-1981, la relève des « *64* » de CII-H.B. 1981, la relève des « 64 » et des « Iris » de *CII-H.B. Il ne peut*, d'ores et déjà, se comparer aux produits de haut de gamme annoncés par I.B.M. et les autres constructeurs. *P-7-G* ne saurait donc remplacer le 66/85.



Ce graphique permet une comparaison sommaire (par rapport à la gamme I.B.M. qui sert de référence) des puissances des principaux grands ordinateurs actuellement disponibles ou formellement annoncés. L'échelle est calculée à partir de la puissance du modèle 158-1 d'I.B.M.; celle du 30-31 est égale à 1,36 fois celle du 158-1 ; celle du 30-32 à 3,09 fois et celle du 30-33 à 5,56 fois.

Notons que le futur ordinateur P 7 G de C.I.I.-H.-B. se situerait vers 1980-1981 à la hauteur du 30-31 en version monoprocesseur. Les X 5 prévus par l'association Unidata (C.I.I.-Siemens-Philips) pour 1977-1978 et abandonnés depuis par C.I.I.-H.-B. se seraient placés aux environs du 66-85 en version scientifique et légèrement au-dessus du 66-80 en version gestion.

L'Union soviétique et la hausse du pétrole

(Suite de la page 19.)

Il faudra donc, dans les sept ou huit années qui viennent, s'en remettre aux gisements *connus* et *notamment* à la Sibérie occidentale dont la production devrait atteindre — selon le Xe plan — 300 ou 310 millions de tonnes en 1980. Cela sera-t-il possible ?

La production du gisement de Samotlor par exemple, l'un des plus vastes du monde, pourrait *décroître, « peut-être rapidement »*, d'ici sept ou huit ans si *l'on en croit* un cadre du parti communiste de Tyoumene, M. Velikopolsky, cité par l'Associated Press le 20 janvier. Certes, moins du vingtième de la surface de la région de Tyoumene a jusqu'à présent été exploré, mais en 1977 aucune *découverte d'importance* n'a été réalisée et la presse soviétique a accusé à plusieurs reprises les géologues d'être responsables de cette carence. Selon M. Boy de la Tour, de l'Institut français du pétrole, de 1960 à 1975, les réserves n'ont été multipliées que par 2,2, alors que la production *faisait plus que tripler*.

Aussi, lors du vingt-cinquième congrès du parti communiste, M. V. D. Chachine, alors ministre de l'industrie pétrolère, avait il réclamé des moyens très accrus pour la prospection afin de pouvoir assurer des *approvisionnements suffisants au-delà de 1980*.

En 1977, les signes d'inquiétude des dirigeants soviétiques n'ont pas manqué : les projections de production établies pour l'an 2000 ont été ramenées de 1,5 milliard à 900 millions de tonnes, tandis que la presse se lançait dans une campagne nationale en faveur des économies d'énergies.

Près de 20 % des ressources mondiales d'énergie

Peut-on pour *autant* prétendre, comme l'a fait récemment l'Institut international d'études stratégiques de Londres, que l'U.R.S.S. importera du pétrole en 1985, ce qui amènera la politique étrangère soviétique à s'attacher au *Moyen-Orient un fournisseur*-client *« désireux de traiter en grande partie avec les pays communistes ? »* Ce serait, semble-t-il, faire peu de cas des autres ressources énergétiques de ce pays. En 1976, l'U.R.S.S. a produit *sur* son territoire près du *cinquième* des ressources mondiales ; *elle a été, outre le pétrole*, le premier producteur de charbon *(712 millions de tonnes)* et le second pour le gaz (321 milliards *de mètres cubes), ainsi que pour* la génération d'électricité (1111 milliards de kilowatts-heures). C'est le seul pays industrialisé à n'avoir pas réduit sa production charbonnière devant l'utilisation croissante du pétrole, *et il est vraisemblable*, comme l'a réclamé encore récemment l'académicien Kirilline, que le charbon prendra le relais du pétrole en attendant le développement de l'énergie nucléaire (qui ne fournira 50 % de l'électricité qu'entre 1980 et 2000). L'Union soviétique pourra aussi compter sur le dé*veloppement du gaz* (+ 7 % *en* moyenne par an), dont les réserves prouvées et probables représentent près de 40 % des réserves mondiales, soit plus que celles des Etats-Unis ou du Moyen-Orient.

Plus de 40 % gagnés en devises

Ces difficultés pétrolières éventuelles vont sans doute modifier la politique de l'U.R.S.S. En 1976, pour la première fois depuis 1945, les exportations de pétrole — y *compris celles de produits raffinés* — vers l'Occident ont été *légèrement supérieures à celles* dirigées vers les autres pays de l'Est (1,54 million de barils par jour contre 1,46 million). Et cela a rapporté près de 5 milliards de dollars, soit plus de 40 % des devises fortes dont l'Union soviétique a besoin pour commercer avec l'Occident.

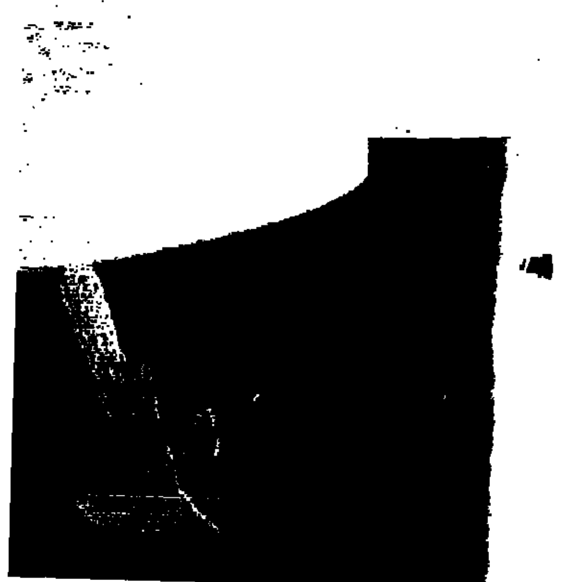
Le ralentissement des exporta*tions pétrolières pourrait* donc être d'abord préjudiciable aux pays du *COMECON*, qui dépendent encore pour plus de 60 % de l'U.R.S.S. Encouragés par les Soviétiques, ces pays se sont déjà tournés vers l'Irak, le Koweït, *l'Iran et la Libye*, voire vers les « majors » (la Pologne achète 3 millions de tonnes par an à B.P.). Mais, outre les prix préférentiels (le brut soviétique coûte *actuellement en moyenne à ces* pays les deux tiers du prix mondial), le pétrole d'U.R.S.S. a l'avantage de n'être pas payé en devises fortes. Quel serait donc l'effet d'un désengagement pétrolier de Moscou vis-à-vis du COMECON sur les économies de pays *déjà fortement* endettés à l'Ouest ?

Les relations avec les pays occidentaux devraient, elles aussi, en être affectées. S'il n'est pas sûr que l'Union soviétique maintienne ce courant d'exportation — marginal par rapport à la consommation du monde capitaliste, — il est possible qu'elle fasse appel *plus largement* à la technologie occidentale. En juin dernier, M. Brejnev affirmait que l'U.R.S.S. possédait « *tous les moyens* » pour développer ses ressources énergétiques, mais qu'elle n'hésiterait pas à utiliser la technologie étrangère *« pour accélérer les projets destinés à l'accroissement de ses réserves pétrolières »*. Si, jusqu'à présent, la plupart des *projets* de participation des pays occidentaux à la mise en exploitation des richesses potentielles soviétiques en hydrocarbures ont échoué (ainsi pour la mise en valeur de la Sibérie par les Etats-Unis et le Japon), il n'en serait pas de même à l'avenir. Il sera donc intéressant de suivre les négociations engagées à Moscou par Elf-Aquitaine pour obtenir un contrat d'exploration-production en *U.R.S.S.*

Enfin, l'Union soviétique ne pourra rester indifférente aux *décisions* des pays membres de l'OPEP. Il n'était que de lire la *violence des dépêches de l'agence* Tass sur les *« pressions inadmissibles des Etats-Unis »* en faveur du « gel » des prix après la conférence de Caracas en décembre dernier pour comprendre l'importance pour Moscou de la hausse des prix. Tant il est vrai qu'une augmentation des cours mondiaux du pétrole accélérera la rentabilité du développement de régions telles que la Sibérie orientale.

BRUNO DETHOMAS.





L'INFLATION ET LA LIBERTÉ DES PRIX SONT INCOMPATIBLES

(Suite de la page 19.)

Le débat qui s'est engagé aux Etats-Unis autour de la politique présentée par le président Carter dans son message sur l'état de l'Union tend à montrer qu'il est de plus en plus difficile de stimuler l'activité par le moyen habituel de l'« injection de liquidités nouvelles » dans le corps économique. Nombreux sont aujourd'hui les analystes d'outre-Atlantique qui redoutent les effets du déficit budgétaire annoncé par l'administration : 61,5 milliards de dollars au cours du prochain exercice (1er octobre 1978 - 31 octobre 1979) s'ajoutant à un découvert du même ordre pour celui qui est en cours.

L' « encombrement » du marché des capitaux

Le phénomène d'« encombrement » (crowding out), dû à la conjonction sur le marché des capitaux d'importants emprunts du Trésor et d'une forte demande de crédit de la part du secteur privé, a longtemps été différé, font-ils remarquer, parce que cette dernière demande était restée relativement faible même après la reprise. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. Le résultat probable est une poussée de plus en plus forte sur le loyer de l'argent que le Système fédéral essayera de contenir ou de retarder — comme il le fait déjà depuis le printemps dernier — en se portant acquéreur d'une part croissante des créances offertes sur le marché. En reprenant aux banques un volume de plus en plus grand des bons du Trésor (et autres obligations émises par lui) qu'elles ont souscrits, l'institut d'émission *monétise* la dette publique, ce qui est une des sources les plus traditionnelles de l'inflation. Indirectement, il monétise aussi une partie de la dette privée, en fournissant aux banques les ressources nécessaires. En France, l'institut d'émission concourt plus ouvertement à la monétisation de la dette privée en finançant lui-même les crédits d'exportation et certains investissements.

Le modèle

Paradoxalement, la crise du dollar a, dans un premier temps, facilité la tâche aux autorités monétaires américaines. La Bundesbank, la Banque nationale Suisse, la Banque du Japon ont acheté d'énormes quantités de dollars — une trentaine de milliards en 1977 — qu'elles ont immédiatement prêtées aux Etats-Unis en souscrivant des bons du Trésor (Treasury Bills), ce qui a sans doute permis de... freiner la hausse du loyer de l'argent (1).

Ce que les Américains font en grand, pourquoi les Français ne le feraient-ils pas à leur échelle ? L'essai a été tenté de multiples fois. Le résultat ne s'est jamais fait attendre très longtemps, car la France ne dispose pas comme les Etats-Unis (et la Grande-Bretagne) d'un marché monétaire vaste et perfectionné qui permet de diluer les effets de l'inflation pendant un délai plus ou moins long. La dernière tentative date de septembre 1975 : déficit budgétaire porté à 40 milliards de francs en l'espace de quelques semaines et appel systématique aux crédits extérieurs par le biais des emprunts contractés par les entreprises nationales (E.D.F., etc.) sur l'euromarché. Les Américains commencent à se rendre compte que les emprunts de plus en plus nombreux lancés avec la garantie de l'Etat fédéral sont une autre cause de l'assèchement des marchés financiers pour les autres parties prenantes. Que diraient-ils en France où cette pratique est encore beaucoup plus courante ?

La sérénité du patronat

Même si l'on doit faire la part de l'improvisation, le C.N.P.F. ne fait pas autre chose que demander l'emploi sans complexe de ces divers procédés que le gouvernement Barre ne dédaigne pas non plus mais auxquels il a assigné des limites. M. Robert Pelletier, directeur général des services économiques de la rue Pierre-Ier-de-Serbie, écrivait la semaine dernière dans ces colonnes à propos du déficit budgétaire qu' « *il faut certainement, dans une période de redémarrage de l'économie, accepter de tirer des traites sur l'avenir en mobilisant une épargne disponible peu disposée à s'investir...* » (comme si un accroissement rapide du déficit budgétaire s'obtenait dans la réalité par une mobilisation de l'épargne !). Et à propos de l'endettement vis-à-vis de l'étranger : « *La perspective d'un appel massif aux emprunts internationaux pour franchir la période difficile des prochaines années devrait être appréciée avec sérénité...* »

Il existe, entre autres, une différence essentielle entre les emprunts internationaux contractés par la France et les souscriptions des créanciers des Etats-Unis aux obligations du Trésor américain. La France doit solliciter ces crédits alors qu'ils sont quasi-automatiquement accordés à Wahington...

Jusque-là, donc, rien de très nouveau. Ce qui fait planer un doute plus grand encore sur la cohérence des recommandations du patronat est qu'elles s'accompagnent de la « revendication essentielle » à savoir « *l'introduction en France des règles de l'économie de marché : plus de liberté de gestion à travers les prix, adaptation aux conditions de la production, accès au marché financier* ».

Chacune de ces demandes est justifiée en soi. On ne dira jamais assez à quel point la « surveillance » (c'est-à-dire le contrôle) des prix est un moyen à la fois illusoire et dangereux de combattre l'inflation qu'elle contribue à aggraver (l'Etat doit venir au secours, à coups d'interventions ou de crédits à taux privilégié, des entreprises publiques ou privées qu'il a vouées au déficit en taxant leurs tarifs). Mais la logique de la politique que préconise par ailleurs le C.N.P.F. conduit à son renforcement, non à sa suppression. Un régime de liberté des prix n'est supportable à la longue que dans un pays qui gère avec une certaine rigueur ses affaires monétaires. Si l'inflation (qui n'est autre que la monétisation indéfinie des dettes) n'est pas tenue en lisière, l'Etat est nécessairement amené à s'en prendre à ses effets qui sont la hausse des salaires et des prix.

On dira que les Etats-Unis fournissent la preuve du contraire en restant le pays de la libre entreprise. A cela on doit répondre d'abord que l'inflation américaine est plus faible que l'inflation française, même si les conséquences sont plus graves et plus étendues pour une raison d'échelle. Ensuite que les Etats-Unis n'échappent pas complètement eux non plus à cette logique : en 1971, le président Nixon avait inauguré une politique (c'est-à-dire une « surveillance ») des prix et des revenus par un blocage de trois mois. Le président Carter a l'intention de lancer une campagne de « persuasion » menée auprès des employeurs et des syndicats.

Quant au libre accès du marché financier réclamé par le C.N.P.F., il suppose d'abord une diminution des ponctions du Trésor (par retour au quasi-équilibre budgétaire) et des entreprises nationales obligées de s'endetter à cause de l'insuffisance de leur barème. Le patronat est-il prêt à supporter les conséquences d'une liberté des prix rétablie aussi au profit de l'E.D.F. et de la S.N.C.F. ?

Les incertitudes de la conjoncture font peser des menaces déjà très sévères sur l'économie française. Doit-on en aggraver l'effet déprimant par la certitude de déclencher une nouvelle vague d'inflation ? Une politique de relance systématique de la consommation par accroissement des revenus distribués par les entreprises présenterait des dangers du même ordre. 1978 n'est pas 1968. Les entreprises ont pu alors absorber les hausses de salaires décidées par les accords de Grenelle d'abord parce que l'Etat leur avait ouvert généreusement les portes du crédit et ensuite parce que le climat d'expansion permettait de reconstituer les marges de profit. La même expérience se traduirait vite aujourd'hui par une extension du chômage dont la récente diminution est due, pour une bonne partie, aux avantages (coûteux), consentis par l'Etat aux entreprises qui embauchent des jeunes, selon une méthode que la Suède a expérimentée — plus systématiquement encore — avant la France.

PAUL FABRA.

(1) Le taux d'intérêt monte quand le cours des créances baisse, et vice versa. Les achats de bons du Trésor qui en soutiennent le cours ont donc pour effet de maintenir très bas le loyer de l'argent.



A PROPOS DU LIBRE-ÉCHANGE

Repères pour un ordre économique mondial

par ALAIN BIENAYMÉ (*)

LES nations d'Occident vivent un paradoxe : elles ne peuvent, sans déroger au libéralisme qu'elles professent, se hérisser de protections contre les produits importés à meilleur coût de l'étranger.

Le libre-échangisme ne correspond pas seulement à une conviction politique : les économistes classiques ont démontré depuis longtemps que la planète économise ses ressources en éliminant toute entrave au commerce international. Comme l'a rappelé récemment Paul Fabra (1), ce principe vaut même dans le cas où l'un des pays se trouverait dans l'impossibilité de produire aucun des biens dont il a besoin à meilleur compte qu'à l'étranger. Même dans ce cas très défavorable pour une nation, le reste du monde a toujours avantage à produire ceux des biens pour lesquels il est le plus compétitif et à importer ceux des produits pour lesquels il est le moins avantagé par rapport à la nation de référence.

Une inversion des échanges

Par voie de conséquence, tout pays qui cède à la tentation du protectionnisme devra ou bien fabriquer à des prix de revient plus élevés sur son sol le produit qu'il importait ou bien en priver ses consommateurs. Il s'expose en outre aux représailles de ses fournisseurs. Le monde s'enferme alors comme en 1930-1935 dans l'engrenage de la récession et du gaspillage. Le libéralisme correspond donc bien à un ordre économique fondé sur un principe d'efficacité.

A une époque où la croissance démographique (+ 1 milliard soit + 33 % entre 1961 et 1975) et l'élévation des revenus par tête rendent plus évidentes les limites qui s'imposent aux disponibilités mondiales en énergie, en métaux et en terres arables, la leçon des économistes classiques ne peut être ignorée.

Cependant, si cette leçon vaut dans l'absolu quand on photographie à un instant donné les rapports des coûts de production dans la nation et dans le reste du monde, elle devient particulièrement rigoureuse lorsque l'on observe le déroulement du film depuis une quinzaine d'années.

Sous l'empire de nombreuses causes techniques, naturelles, humaines, les rapports des coûts de production observés à l'intérieur des nations évoluent très vite. D'une part, les régions en voie de développement commencent à fabriquer des articles finis (conserves alimentaires, textiles, transistors) et à transformer leurs ressources minières (pétrochimie, sidérurgie) avec une efficacité insoupçonnée. D'autre part, la demande de produits primaires pour l'alimentation et l'industrie bute sur une production que le climat, l'aridité des sols, la cherté des équipements nécessaires rendent peu extensible.

Le coût des produits manufacturés décline dans nombre de productions industrielles banales par comparaison avec celui des produits primaires.

Le respect du libéralisme devrait conduire à une inversion des courants d'échanges afin de les faire correspondre aux photographies les plus récentes des rapports de coût.

Mais dans la mesure où des pans entiers de l'économie, des industries de main-d'œuvre du monde développé se trouvent déclassés, on s'explique que la tentation du protectionnisme n'ait pas totalement disparu.

Une phase transitoire

Pour mieux comprendre la nature de la concurrence qui s'instaure aujourd'hui, il convient de montrer alors que la diffusion de l'industrie dans le monde s'opère plus en extension qu'en profondeur. Or le nouvel ordre économique mondial ne peut naître que d'un approfondissement du développement industriel, au-delà de la phase transitoire que nous traverserons encore pendant un certain nombre d'années.

Le bouleversement des structures économiques du monde se résume aux traits essentiels suivants :

● Chaque nation abrite un nombre variable d'activités économiques dont la productivité (en niveau et en gains annuels) est très largement dispersée autour de la moyenne nationale d'ensemble.

● Chaque nation paie le travail à un taux horaire qui est au contraire beaucoup plus resserré autour d'une moyenne d'ensemble. En termes de pouvoir d'achat, ce revenu n'est pas très éloigné du niveau moyen de productivité des activités domestiques. Il y a bien sûr des inégalités entre secteurs ; mais elles sont beaucoup plus faibles que ne le sont les écarts de niveaux de productivité.

● La diffusion de l'industrie dans le monde accentue considérablement les écarts de productivité entre les secteurs productifs des pays en voie de développement, les plus efficaces d'entre eux prenant constamment de l'avance sans y entraîner encore d'effets notables sur le niveau et la croissance du salaire moyen (protections sociales comprises). En effet, ces pays occupent encore 60 à 90 % de leur population active dans l'agriculture et l'administration, secteurs où la productivité du travail est basse ; de ce fait le revenu réel moyen de l'agriculteur et du salarié demeure bas.

● La diffusion de l'industrie dans le monde qu'ont successivement favorisée la création de la C.E.E., la multinationalisation des entreprises, les négociations du GATT, la perméabilité aux produits de l'est de la frontière entre les deux Allemagnes, les accords de Lomé, met brutalement en contact deux catégories de pays : les uns et les autres ont atteint des niveaux comparables de productivité pour une large gamme de produits manufacturés ; mais, alors que cette productivité élevée sert de norme de référence moyenne aux salaires réels et aux protections sociales des travailleurs des pays mûrs, elle se situe dans les pays en développement à l'extrémité du spectre des niveaux de productivité dont la valeur moyenne commandée par l'agriculture et l'administration reste très basse.

Un exemple

L'exemple suivant illustre les conséquences de ces faits. Qu'il s'agisse de composants, de textiles ou de conserves alimentaires, deux pays A et B, se caractérisant par des productivités presque similaires *pour ces biens*, produisent respectivement dix unités et onze unités par heure de travail. Abstraction faite des coûts de transport, du prix de l'équipement et des matières premières supposés nuls ou identiques, A sera systématiquement déclassé par B en raison de la supériorité du pouvoir d'achat que sa productivité moyenne lui permet de distribuer à ses travailleurs. Si le salaire horaire représente en A quinze fois celui qui est payé en B, le coût de l'unité produite en A sera de 15 : 10 = 1,5 franc et en B de 1 : 11 = 0,09 franc. A est déclassé pour des raisons qui tiennent non au dumping déloyal mais à l'extrême hétérogénéité de l'économie mondiale.

Dans notre exemple, B, pays en développement, a même une productivité spécifique qui surpasse légèrement celle de A. Ce fait souvent constaté n'est pas absurde. On sous-estime en Occident la capacité d'adaptation de la main-d'œuvre asiatique, africaine ou latino-américaine à la production en série d'articles manufacturés ; d'autre part, l'âge moyen des équipements installés dans ces régions entraîne des performances techniques supérieures à celles des parcs de matériels plus anciens des pays industriels. Enfin, la faiblesse des protections sociales permet aux pays en développement d'utiliser de manière plus complète les équipements disponibles et d'éliminer sur ce plan les gaspillages de capacités. Mais avec une productivité de 8 en B et de 10 en A, la balance reste encore très inégale : le prix du produit demeure en A de 1,5 F et passe en B à 1 : 8 = 0,125 F.

Compte tenu de ces données qui expriment brutalement la réalité des confrontations auxquelles sont livrées les nations, quels critères peut-on retenir pour une croissance ordonnée des échanges ?

Le nationalisme éclairé

La réaction à court terme est d'un nationalisme éclairé et tempéré par la crainte des représailles. Elle consiste à imposer des prix limites d'entrée et des contingents d'achat pour le produit dont les importations ont très anormalement progressé ces temps derniers. Cette réaction pare au plus pressé, sans vision d'avenir sur les réajustements auxquels le monde doit tendre. Elle pèche par excès d'empirisme ; elle peut s'avérer assez coûteuse en maintenant artificiellement certains prix à un niveau qui finit par handicaper la compétitivité de ce que nous pouvons encore vendre.

On pourrait aussi songer à limiter les exportations de capitaux des firmes multinationales vers les pays en développement : mais cette solution est récusée par les pays hôtes de ces investissements car ils y voient, non sans raison, l'amorce d'un processus qui, à terme, réduira leur dépendance et améliorera leur niveau de vie.

On peut encore songer à un tarif douanier modulé selon l'écart entre pouvoir d'achat des salaires moyens (protections sociales comprises) entre pays développés et en développement : ce tarif serait abaissé en fonction des progrès sociaux accomplis dans les pays en développement et aussi en fonction de la nécessité de ne pas aggraver le déficit commercial de ces pays au point de conduire les pays développés à augmenter comme palliatif leurs aides financières.

En réalité, aucune de ces solutions n'est adaptée à la nature du problème posé ; en effet, elles ne mettent pas en cause les comportements occidentaux et ne vont pas à la racine du problème des écarts de productivité.

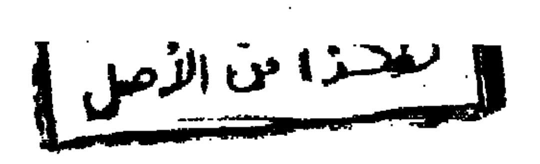
La solution ne peut être espérée à terme que d'un rapprochement des niveaux moyens de productivité et donc des salaires réels des deux catégories de pays. Ceci implique sans doute une longue période de modération des progrès sociaux et salariaux dans les pays développés et une non moins longue période d'accélération de la productivité dans les pays en développement, ce, non pas tant dans les secteurs industriels de pointe que dans ce qui constitue encore le gros des activités et correspond à l'urgence la plus forte : l'agriculture, l'alimentation et le support industriel requis pour améliorer partout le niveau d'alimentation (transports, silos, conserveries) (2). Il faut que le marché domestique des produits manufacturés s'y développe afin d'absorber la main-d'œuvre excédentaire en agriculture et de relever la productivité agricole de ces pays.

Il convient dans l'immédiat d'adapter nos aides en volume et en nature à ces véritables priorités plutôt que de se fermer les yeux sur le défi auquel l'Occident doit répondre : se priver un peu de superflu pour aider les autres à se procurer le nécessaire et réamorcer sur de nouvelles bases le circuit des échanges du XXIe siècle.

(*) Professeur à l'université de Paris-Dauphine, membre du Conseil économique et social.

(1) *Le Monde* du 17 janvier 1978.
(2) Voir « Perspectives alimentaires mondiales et implications pour la politique agricole européenne ». Rapport du Conseil économique et social. Février 1977. *J. O.* du 14 avril 1977.





Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

« Un prodigieux Himalaya spirituel ».

A l'heure où l'œuvre d'Anton Bruckner acquiert enfin droit de cité en France, la véritable somme que Paul-Gilbert Langevin (le fils du grand savant) vient de consacrer à « ce prodigieux Himalaya spirituel » érigé par une sorte de « sage tibétain poursuivant inlassablement sa marche vers la connaissance suprême » devrait connaître le plus mérité des succès.

Ne conservant que l'indispensable de la biographie, suffisamment décrite par les ouvrages précédents de Van Vassenhove, Machabey et Gallois, celui qui fonda dès 1957 la Société française d'Anton Bruckner engrange quelque dix années d'un travail de bénédictin appliqué à l'histoire, la morphologie et l'analyse quasi exhaustive des œuvres, et surtout des onze symphonies. Ce volume foisonnant d'idées et de générosité, où l'étude rigoureuse des formes se double sans cesse d'ouvertures intuitives, s'adresse à la fois aux amateurs et aux professionnels. C'est, de plus, une mine de renseignements historiques, bibliographiques, discographiques et critiques qui, en particulier, fait définitivement le point sur la question si controversée des différentes versions et éditions des symphonies.

J. L.

★ Anton Bruckner, *Apogée de la symphonie*, Ed. l'Age d'homme (10 Métropole, Lausanne), 384 pages et un supplément musical de 32 pages, 95 F.

Abolir les frontières.

La première fois — c'était en décembre 1974, — Musique en vrac avait reçu la visite de huit mille Lyonnais, curieux de savoir à quoi cela ressemblait. Fête ? Expérience ? Manifeste ? A l'initiative du MAM (Mouvement d'action musicale), Musique en vrac tente pour la seconde fois, du 1er au 8 février, d'abolir les frontières entre les genres, de mélanger professionnels et amateurs... Ce n'est pas seulement une exposition d'instruments traditionnels ou fabriqués avec des moyens de fortune, mais aussi un lieu de débats (pédagogie, musique et idéologie, de la chanson au show-business), où l'on pourra trouver des revues, des livres, des disques ou des bandes, voire des films, des documents photographiques et participer à des ateliers de lutherie, d'improvisation ou de chant et danse réunis. Le programme, d'ailleurs, n'est pas clos, et toute personne désirant y participer musicalement sera la bienvenue : « La musique n'est pas une affaire de spécialistes », concluent les organisateurs, bien décidés à empêcher que la musique reste longtemps encore une « affaire » pour certains.

★ Centre Pierre-Valdo, Lyon-5. Renseignements : tél. 59-35-14.

L'IRCAM se penche sur le temps musical.

Du 17 au 23 février, l'IRCAM étudiera cinq approches individuelles d'un problème général qui tient une place importante dans la musique d'aujourd'hui : celui du temps musical. Les explications de Pierre Boulez et les nombreuses illustrations apportées par l'Ensemble intercontemporain permettront d'isoler une composante essentielle des œuvres choisies, d'en tracer le cheminement et de jeter un jour inhabituel sur le travail d'artisan du compositeur. Pour aboutir sans doute aux questions qui intéressent tout le monde.

Ces séances auront lieu dans la grande salle du Centre Pompidou : Kammerkonzert, *de Ligeti, le 17 (le temps de la texture);* Modes de valeurs et d'intensités, *de Messiaen, le 18 (temps numérique);* Zeitmasse, *de Stockhausen, le 19 (temps multiplié et divisé) ;* Eclat, *de Boulez, le 20 (temps de l'objet);* A mirror on wichich to dwell, *de Carter, le 22 (temps numérique modulé).*

Le 23 février, à 18 heures, une séance de synthèse réunira, avec l'équipe de l'IRCAM, Roland Barthes; Gilles Deleuze et Michel Foucault, tandis que le concert fial aura lieu le même soir (20 h. 30) au Théâtre de la Ville.

Musique

Hommage à Franco Donatoni

(Suite de la première page.)

L'écriture instrumentale, extrêmement virtuose à cause de la rapidité du tempo, est tout à fait classique : pas de recherches de sonorités pour elles-mêmes, un jeu « normal », en opposition radicale avec presque tout ce qui se fait depuis trente ans dans le domaine de l'exploration des possibilités nouvelles. Cela pourrait ressembler à une position volontairement anachronique, mais c'est autre chose que l'oreille perçoit et si chaque ligne de la polyphonie, examinée séparément, paraît très conventionnelle, l'enchevêtrement des courts fragments mélodiques ornés de trilles, de mordants, d'appogiatures crée une sorte de frémissement harmonique glissant, une couleur absolument inédite, spécifique de Donatoni parce qu'elle résulte d'une discipline de composition qui lui est propre.

Marqué tout d'abord par l'influence de Bartok, convaincu également du caractère irremplaçable de l'expérience et de la technique d'écriture issue de l'école schoenbergienne, Donatoni n'est pas resté indifférent au courant américain (John Cage en particulier) privilégiant l'action du hasard au sein de l'acte créateur.

De là ce refus d'imposer à l'œuvre une forme nettement perceptible et qui se donnerait comme telle, cette volonté de laisser le matériau qui est souvent un « objet trouvé », fragment de Stockhausen, de Schoenberg, de Bussotti ou Dallapiccola, se développer comme par soi-même, sans le freiner, comme si le compositeur n'était plus, une fois les dés jetés, qu'un simple témoin. Composer actuellement veut dire pour lui : « Inventer le processus nécessaire à la transformation continue de la matière. »

Conséquence directe de cette attitude consistant à fixer seulement les points de départ (nuance générale, tempo, instrumentation, cellule génératrice de la matière mélodico-harmonique), l'œuvre n'évolue plus d'un point vers un autre ; il n'y a pas d'aboutissement, pas de paroxysme préparé puis résolu, mais un changement continu : si l'attention de l'auditeur se relâche un instant, il se trouve bientôt devant un paysage différent, fait des mêmes éléments déplacés et se jouant tout autrement les uns des autres.

Plutôt que l'application arbitraire d'un système, il faut voir là l'expression d'une manière d'être propre à la personnalité de Donatoni. « Ce qui guide constamment ma pensée sans le secours de ma volonté, dit-il, c'est le doute et la négation », ajoutant que « l'œuvre devrait être principalement la représentation de l'homme avant d'être un objet pour les hommes », ce qui n'est possible que « lorsque le compositeur a découvert son identité selon les modalités propres de sa pensée ».

Donné à l'Espace Cardin sous la direction de Paul Méfano, ce concert - anniversaire comportait sept pièces : la plus ancienne, « Orts » (1968), composée à partir des « chutes » de « Souvenir », est aussi la plus violente et la plus austère ; « Toy » (1977), pour clavecin et trois cordes se présente comme un jeu entre les quatre solistes, un jeu prétexte à développements plus qu'à badinages, tandis que « Ash » (1976) se réfère à l'« Octuor » de Mendelssohn, retrouvant par d'autres voies la fluidité et la légèreté du modèle à partir du motif symbolique B.A.C.H. (si bémol, la, do, si bécarre, selon la notation allemande). Donatoni n'a utilisé qu'une fois la voix, c'était en 1958 dans sa « Serenata ». « On ne peut plus écrire des mélodies à présent, ce n'est même pas concevable », explique-t-il en guise d'excuse ; d'où, peut-être, la nostalgie qui flotte au-dessus de « Lied » (1972), la quatrième œuvre du programme.

« Ali » (1977), créé en France par Alain Dubois, comporte deux volets qui échappent, eux aussi, au traitement « mélodique » de l'instrument en faisant prévaloir une harmonie sous-jacente. Entre les deux parties d'« Ali », on a pu écouter « Lumen » (1975), hommage diaphane à Dallapiccola, et même en obtenir une seconde exécution... La soirée s'achevait avec « Spiri » (il s'agit des « soupirs amoureux » incarnés par le hautbois et le violon qu'entoure une formation de chambre) terminé il y a quelques semaines et qui, comme « Ash », présente à l'auditeur des contours formels plus aisément perceptibles. C'est là le signe d'une évolution récente : « Jusqu'à présent, précise Donatoni, je me méfiais d'une forme qui viendrait s'imposer sans nécessité, mais depuis quelque temps, je découvre que les micro-structures peuvent engendrer l'enveloppe générale dans laquelle s'inscrit leur transformation. »

GÉRARD CONDÉ.

L'anniversaire de Mozart

Un soir de 1786, Mozart fait figurer au programme d'un de ses concerts un nouvel Aria pour soprano et orchestre avec piano obligé : *Ch' io mi scordi di te (K. 505). La cantatrice, c'est Nancy Strorace, l'idéale Suzanne des* Noces de Figaro, *qui, dès le lendemain peut-être, doit quitter Vienne pour retourner en Angleterre ; à côté d'elle, le compositeur dirige, assis à son clavier.*

Introduction instrumentale, récitatif douloureux ; les paroles sont celles d'une scène que Mozart a déjà mise en musique, quelques temps auparavant, un supplément pour Idoménée ; *Idamante y dit son inquiétude, il est question de séparation, d'oubli... Puis, c'est le silence, et, du piano qui jusque-là s'était tu, monte à présent une mélodie calme, enveloppante, presque sereine, dialoguant avec la voix, enroulant des traits capricieux et tendres autour des notes tenues; tantôt questionnant, tantôt rassurant, il ne la quitte pas, et quand renait l'espoir il n'y a plus dans le tutti final qu'une seule musique, qu'un seul cœur.*

Les recherches biographiques ne nous en apprendront pas davantage sur ce qui se devine à la simple audition. On s'étonne même de voir au dix-huitième siècle un compositeur se mettre si explicitement en scène ; mais puisque ce concert donné au Palais de la musique de Strasbourg par le Conseil international de la musique, au profit du Fonds international d'entraide musicale, se proposait de célébrer l'anniversaire de Mozart, le choix de cette œuvre, comme de la Symphonie en sol mineur *qui précédait, apparaît comme un double hommage : à l'homme et au musicien.*

*En première partie, Jessye Norman avait chanté l'air jumeau (K. 490) pour soprano, orchestre et violon obligé. On entend là, puisque le texte est le même, comme l'esquisse d'une musique qui n'a pas trouvé son ultime aboutissement, et pourtant c'est déjà un chef-d'œuvre. Singulièrement bien composé, ce programme proposait naturellement l'ouverture d'*Idoménée *en guise d'introduction à l'air d'Idamante et s'achevait par le 25e* Concerto en ut majeur, *laissant Alfred Brendel conclure seul après son duo avec Jessye Norman. Aurait-on voulu convaincre que les concertos de Mozart sont des cantates sans paroles où le soliste s'entretient avec les instruments qu'on n'aurait pas trouvé démonstration plus éloquente.*

Jessye Norman, Alfred Brendel, l'Academy Saint Martin in the Fields : l'affiche tient lieu de laissez-passer et dispense d'autre commentaire. Entre l'éloge cent fois décerné et la critique tatillonne on hésite un instant, puis on passe outre. Filmé, diffusé en direct par France-Musique et trois radios étrangères, gravé sur disques par Philips et mis en vente dans les jours qui viennent au profit du Fonds international d'entraide musicale (à noter que les artistes ont offert gracieusement leur concours), ce concert si peu ordinaire doit trouver le retentissement qu'il mérite ; le fait est assez rare pour qu'on s'y arrête. Du haut du ciel, Mozart sourit, un peu sceptique tout de même, souffle ses deux cent vingt-deux bougies et rêve à d'autres musiques. — G. C.

M. d'Ornano sur tous les fronts

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, vient d'être saisi simultanément des revendications de plusieurs branches du spectacle et de l'action culturelle.

MUSIQUE. — Le personnel de l'Opéra-Studio s'étonne, dans une lettre adressée au ministre, de n'avoir reçu aucune information depuis la fin du mois de novembre sur la réforme de cet organisme, qui sera désormais intégré à l'Opéra. Il demande « *le respect des engagements pris en faveur de l'ensemble du personnel (administratif, technique, stagiaires et encadrement) et, dans le cas d'un changement d'institution, les contacts nécessaires lui permettant de connaître les objectifs de la nouvelle structure et les modalités de son intégration à celle-ci* ». Il demande : « *Si une école de chant doit se créer à l'intérieur de l'Opéra, est-elle incompatible avec une école supérieur d'art lyrique appliquée ?* »

CINEMA. — La Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'adio-visuel et de l'action culturelle (C.G.T.) s'élève contre la proposition du ministre de la culture et de l'environnement visant à la « *recherche des moyens rendant praticable et crédible la participation aux recettes du film par les réalisateurs, collaborateurs et cadres de création qui en acceptent le principe* ». La F.N.S.A.C., qui se dit « *placée pour la première fois devant une orientation ministérielle proposant, sous le vocable de participation, d'institutionnaliser une pratique d'abandon de salaire, réaffirme le principe de l'intangibilité du statut de salarié et l'exigence du respect de la loi en matière de paiement de salaire* ».

CULTURE. — L'Union des maisons de la culture constate que l'argumentation des subventions est en moyenne de l'ordre de 11 % et que cette situation « *met en péril* » les maisons de la culture et risque d'entraîner en fin d'année une réduction d'activité ou des licenciements de personnel. Elle demande à être reçue par M. d'Ornano « *avant que les subventions ne prennent un caractère définitif et irréversible* » et souhaite que celles-ci soient augmentées « *au moins jusqu'au niveau des contre-propositions, très généralement supérieures, des municipalités* ».

THEATRE. — Le Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle (SNETAS-C.G.T.) proteste contre la fin de non-recevoir que le ministre de la culture et de l'environnement a opposée par deux fois à ses délégués des théâtres nationaux (Opéra compris), qui devaient engager des négociations sur les conventions collectives. Après l'annulation d'un premier rendez-vous, le 16 janvier, la levée du rideau avait été retardée d'une demi-heure, le 24 ou le 26 janvier, dans les théâtres nationaux. Cette protestation avait conduit le ministre à annuler un second rendez-vous, le 27 janvier. Le SNETAS a décidé d'adresser une lettre ouverte à M. d'Ornano. Il annonce « *de nouvelles actions syndicales* », dont les modalités seront définies par une assemblée générale le 2 février.

De leur côté, le Syndicat français des artistes-interprètes (C.G.T.) et l'Action pour le jeune théâtre, dans un communiqué commun, demandent que la commission consultative d'aide aux compagnies dramatiques bénéficie d'une « *importante rallonge budgétaire* ». Ces deux associations estiment que les compagnies restent « *confrontées à la négligence et au mépris de l'Etat, livrées à son arbitraire* », et que la commission « *sert à masquer l'incurie ministérielle et gouvernementale* ». Elles réaffirment leur « *exigence-clé* » d'une « *augmentation sérieuse du budget* » et d'une « *réorganisation des missions du théâtre vivant* ».

Georg Solti et « Zarathoustra »

Il y a dans la personnalité de Georg Solti des traits qui s'imposent avec une force irrésistible, tant ils rayonnent de sa façon de diriger : l'intégrité, la droiture, la pugnacité, la conviction ; le public n'échappe pas plus que les musiciens à cette emprise.

Solti a fait une rentrée superbe à la tête de l'Orchestre de Paris avec un programme Richard Strauss qui pouvait sembler assez rebattu. Mais tant Don Juan *que* Till Eulenspiegel *sont apparus comme neufs dans une lumière éclatante : celle d'une précision absolue qui rachetait l'avachissement auquel sont vouées les œuvres trop populaires ; celle d'un texte recréé dans sa lisibilité parfaite, sans qu'aucune ligne fût escamotée ni tenue pour secondaire, d'une vie surabondante circulant à travers toute cette musique où l'énergie légendaire de Solti s'allie maintenant à de vrais moments de détente contemplative et de tendresse raffinée.*

Et Ainsi parlait Zarathoustra, *cette grande page trop vilipendée pour des raisons souvent extra-musicales. Il la mena jusqu'à la plus extrême beauté, sans accorder sans doute trop d'importance aux images philosophiques qui l'entourent, par sa seule intuition du dynamisme et de l'intensité musicale. L'œuvre soulevée par une sorte de grande ivresse idéaliste et intellectuelle se déroulait dans toute sa somptuosité formelle et orchestrale, appelée par Solti des sources profondes. Les idées nietzschéennes, génératrices de la partition, sur l'évolution de la race humaine cédaient à la seule logique imprévisible du génie musical, et l'œuvre planait vraiment sur les hauteurs du monde, avec un Orchestre de Paris qui a semblé rarement aussi étincelant, dionysiaque.*

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

« L'HÉRÉTIQUE », de John Boorman

Transformer une grand-guignolesque histoire de possession démoniaque en une aventure spiritualiste, passer du réalisme horrifiant au délire visionnaire, de l'agression simpliste à l'expérience poétique : telle fut l'ambition de John Boorman quand il accepta de tourner sous le titre de *l'Hérétique*, un film qui serait la suite du fameux *Exorciste*, de William Friedkin.

Pari dangereux et, d'un point de vue commercial, pari perdu. Alors que *l'Exorciste* avait battu aux Etats-Unis des records de recette, l'échec de *l'Hérétique* parut très vite irrémédiable. « *Il y a une bête sauvage tapis dans chaque spectateur. C'est moi qui ai construit l'arène, et je n'y ai pas jeté assez de chrétiens* », a déclaré Boorman au journal *Variety*. Ce qui était une manière de dire que les spectateurs avaient boudé son film parce qu'ils n'y avaient pas retrouvé les chocs émotifs qui avaient fait le succès de *l'Exorciste*.

Aussi juste soit-elle, il n'est pas certain que cette explication soit suffisante. En effet, Boorman n'échappe aux pièges de l'épouvante que pour tomber dans ceux, moins vulgaires, mais tout aussi redoutables du symbolisme, de l'onirisme et du confusionnisme intellectuel. A l'horreur gratuite succèdent les vertiges d'un surnaturel nébuleux. Si bien que les personnages de *l'Hérétique* ne sont guère plus crédibles et plus attachants que ceux de *l'Exorciste*.

Parmi ces personnages, on retrouve Regan (Linda Blair), que le Malin, jadis, a possédée et qui, devenue adolescente, manifeste certains troubles inquiétants. Le Père Merrin, mort pour sauver Regan, a été remplacé par le Père Lamont (Richard Burton), un émissaire du Vatican dont la foi va être mise à rude épreuve au cours du récit. Tandis qu'une psychiatre (Louise Flechter) soigne Regan à l'aide d'un « synchroniseur », machine à provoquer l'hypnose et à remonter le temps, en Afrique, un jeune sorcier chasse les sauterelles dans lesquelles s'incarne le démon Kokumo. A la fin du film, le Père Lamont affronte le double diabolique de Regan et lui arrache le cœur. Définitivement libérée (on l'espère), Regan rend inoffensives les sauterelles qui avaient envahi Washington.

Lutte éternelle du bien et du mal. Conflit entre la foi et la raison, entre la science et la magie. Affirmation de l'existence d'un « pouvoir spirituel »... Tels sont quelques-uns des thèmes de ce film étrange, cahotique, qui se veut récit à suspense, quête initiatique et « thriller » métaphysique. Le malheur est que, emporté par sa fougue lyrique et son goût des métaphores, Boorman embrouille si bien les fils de son histoire qu'il la rend à peu près incompréhensible. Et quand, par hasard, entre ces rêves, ces fantasmes et ces sortilèges, on arrive à y voir un peu clair, force est de constater que c'est plutôt la naïveté et l'ingénuité de l'argument qui nous frappent.

Reste le spectacle, qui, lui, est fantastique. Reste la mise en scène. *L'Hérétique* est une prodigieuse symphonie d'images, une suite de visions éclatantes dont la beauté nous fait oublier les vaticinations qui les accompagnent. On ne résiste pas à la violence de l'apocalypse finale. Boorman est, à coup sûr, un grand réalisateur. Mais au bric-à-brac hétéroclite de *l'Hérétique*, comment ne pas préférer la simple poésie, la sagesse de *Délivrance* ?

JEAN DE BARONCELLI.

★ U.G.C.-Marbeuf, U.G.C.-Odéon (v.o.). Grand-Rex, U.G.C.-Ermitage, Paramount-Opéra, Paramount-Maillot, Paramount-Montmartre, Paramount-Montparnasse, Mistral, Paramount-Galaxie, Saint-Charles-Convention, 3 Murat, 3 Secrétan, U.G.C.-Gare de Lyon (v.f.).

« LES PETITS CALINS, » de Jean-Marie Poiré

Un vrai « jules », cette Sophie, avec ses blousons de cuir, sa moto 500 cm3, son langage syncopé où fleurissent les mots à trois lettres, et puis cette manière de draguer, de lever les garçons qui lui plaisent. Un vrai « jules », c'est du moins ce que croient ceux qui la connaissent mal. Car, sans trop se l'avouer, à quoi rêve-t-elle, Sophie, sinon au grand amour et aux « petits câlins », à la complicité, à la confiance d'un compagnon, au bonheur dont un mariage raté l'a privée ? Romantique, romanesque à sa manière, mais offrant d'elle-même une image qui déconcerte et parfois effraie ses partenaires. Trop jeune encore pour savoir que les hommes, eux aussi, ont leurs fantasmes, leurs timidités, leurs désarrois, et qu'à se jeter goulûment sur eux on ne facilite pas les choses.

Provocante et paumée, sûre d'elle-même et terriblement vulnérable : telle est Sophie, et c'est sur ces contradictions, cette ambiguïté, que Jean-Marie Poiré construit son film. Sujet fragile, un peu linéaire, mais que le réalisateur nourrit de notations si justes qu'on en oublie la minceur.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que des « mecs » et une moto dans la vie de l'héroïne. Sophie partage son appartement avec deux copines, confidentes et complices de ses ennuis sentimentaux. Elle a également des parents qui contemplent avec effarement (et un brin de nostalgie) l'étrange canard qu'ils ont couvé. Il lui arrive même de travailler, ce qui lui permet de rencontrer Antoine, qui est si maladroit, si peu fait pour elle, et auquel pourtant elle s'attache plus qu'aux autres.

Pétaradant et tendre, comédie de caractère et comédie de mœurs, le film de Jean-Marie Poiré séduit par sa jeunesse, son pittoresque, sa manière de dire drôlement des choses vraies. Par son interprétation aussi. Découverte dans *Dites-lui que je l'aime*, Dominique Laffin est Sophie. Un beau rôle qui lui colle à la peau. Caroline Cartier a du charme, Josiane Balasko de la drôlerie. Et Roger Mirmont exprime avec humour les incertitudes d'Antoine. Antoine pour qui l'amour ne va pas sans fidélité, sans jalousie, et sans un minimum d'initiatives de la part du mâle. Perdican déboussolé face au dragon qu'est sa jolie dragueuse. — J. B.

★ Quintette, Montparnasse-83, Concorde, Gaumont-Lumière, Gaumont-Convention, Clichy-Pathé, Gaumont-Gambetta.

Notes

Musique

« Faust » à l'Opéra de Paris

« Non monsieur, dit-elle simplement, je ne suis demoiselle... ni belle... » Marguerite semble sortir d'un rêve et disparaît dans la foule jusqu'à l'acte suivant ; mais le ton est donné. Pour une nouvelle série de représentations au palais Garnier, Valérie Masterson, une jeune Anglaise qu'on découvre à Paris, succède à Mirella Freni et, peut-être, est-elle encore davantage l'amoureuse innocente de Faust.

Une voix légère qui peut avoir de l'éclat — le rôle exige l'un et l'autre, — l'aisance d'une véritable comédienne, une diction excellente et un phrasé juste, qu'elle chante seule ou en duo avec Alain Vanzo, le meilleur Faust qui soit, Valérie Masterson rend à la musique de Gounod toute sa fraîcheur : sous la direction jamais appuyée de Michel Plasson et dans les décors irréels de Max Bignens — draps blancs qui sèchent et montants de fer argenté — l'acte du jardin redevient alors l'une des pages les plus miraculeuses de toute l'histoire de l'opéra.

Malgré ses passages moins réussis, on retrouve la mise en scène de Lavelli avec un plaisir chaque fois renouvelé. — G. C.

★ Prochaines représentations : 1, 4, 7, 11 février ; 10, 13, 16, 18 mai.

Cinéma

« Pauline et l'ordinateur » de Francis Fehr

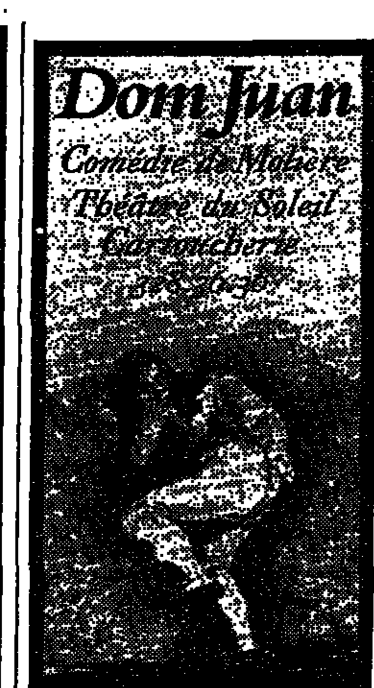
Pauline a quelques kilos superflus. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir l'esprit léger. Elle envoie balader son petit ami et son patron et goûte dans Paris aux joies de la liberté. Tout en surveillant sa ligne, elle rencontre un grand dadais qui se dit fou d'elle. Elle rencontre aussi ce monstre tapi dans les bâtiments publics : l'ordinateur.

Assez curieusement se mêlent à cette comédie désinvolte les mises en garde de messieurs très graves et très honorables. On se croirait aux « Dossiers de l'écran ». Prennent tour à tour la parole : Jacques Attali, dont on sait qu'il aime la musique et l'économie, Bernard Tricot qui siège au Conseil d'Etat, un psychiatre, un médecin, un homme politique, un informaticien. Louis Leprince-Ringuet dit, comme à son habitude, des choses lumineuses. La morale de ces discours et des aventures de Pauline est que l'ordinateur, comme la langue d'Esope, est capable du meilleur et du pire. Nous voilà prévenus. Josiane Balasko, que l'on vient de retrouver dans « les Petits Câlins », est dodue et charmante à souhait. — J. B.

★ La Clef, Jean-Renoir.









SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Belle au bois dormant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision Grande salle, 21 h. : M. Sadanowsky, musique espagnole (Sanz, Albeniz, Turina, de Falla, Granados).

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 20 : les Clowns Macloma. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Musée Guimet, 20 h. 30 : le Théâtre de poupées d'Awaji.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
La Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes.
Théâtre de la rue d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Seule dans la boîte ; 22 h. : Youth ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Alex Métayer ; 21 h. 45 : Au niveau du chou : 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Douby : 22 h. : Popeck. — II, 20 h. 30 : J.-F. Derec.
Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Sachs ; 22 h. : Fromage ou dessert.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seiler.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzozos. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! Les petites annonces.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 30 janvier

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : D. Krusamsky, H. Mackenzie et L. Colladent Bach, Wolff, Schubert, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor de Prague (Mozart, Dutilleux, Dvorak).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach).
Galerie Nane-Stern, 19 h. : G. Garcin, flûte (De Luna, Boeuf, Petrassi).
Eglise Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 20 h. 30 : M.-C. Alain (Marchand, Bach, Buxtehude, Pachelbel, Mendelssohn).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : A.-E. Keefer (Telemann, Schubert, Fukushima).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble instrumental A. Boulfroy (Bach).

Jazz, pop' et folk

Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : D. Levailland, P. Rigaud, Abracadabra.
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, rock.

La danse

Lucernaire, 21 h. : Danse masquée de Bali.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot : relâche.

Les exclusivités

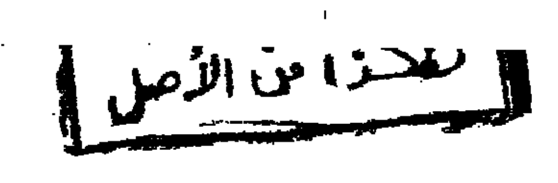
L'AMI AMERICAIN (All., v.o) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Clinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U G C-Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e, en matinée ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
BARFEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
DEUX SUPER FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FAUX MOUVEMENT (All. v.o.) (**) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FORTINI-CANI (Fr., v. it.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Lord Byron, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Angl.), v. angl. + v. f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. angl. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France Elysées, 8e (723-71-11) (sam. et v. f.) ; v. f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48).











SPECTACLES

A GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ;
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
A PART DU FEU (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
POURQUOI PAS ? (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf. S. et D.).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA CARAVANE HEROIQUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. sp.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o) ; Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (1) v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
FACE A FACE (Suéd., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58)
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).

Les festivals

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) ; I : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Funny Girl ; 17 h. 30 : le Désert des Tartares ; 20 h. : Frankenstein Junior ; 23 h. : les Damnés ; II : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 30 : Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT, Action République, 11e (805-51-33) : Céline et Julie vont en bateau.
LES ROIS DU THRILLER : Olympic, 14e (542-67-42) : la Fugue.
BILBOQUET, 6e (222-87-23) ; 14 h. : Tarzoon, la honte de la jungle ; 16 h. : Frankenstein Junior ; 18 h. : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes ; 20 h. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 21 h. 45 : Malville état de siège ; Nucléaire, danger immédiat.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) ; I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 : V. à 0 h. 15 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30, S. à 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle. — II. 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : les Duellistes ; 22 h. : la Fiancée du pirate.
C. CHAPLIN (v.o.) Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : le Kid.
RAOUL WALSH (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Esclave.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 30 : la Femme reptile ; 16 h. 15 : les Sorciers de la guerre ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 18 h. 45 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. 30 : Histoires extraordinaires.
M. DURAS, le Seine, 5e (325-95-99) ; 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
ACTION-LA FAYETTE, 9e (878-80-50) (v.o.) : Footlight parade ; Across the Pacific.

Les films nouveaux

JE SUIS UN AUTARCIQUE, film italien de Nanni Moretti. V.O. : Studio des Ursulines (5e) (033-39-19).
LES PETITS CALINS, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette (5e) (033-35-40) ; Montparnasse - 83 (6e) (544-14-27) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Gaumont-Lumière (9e) (770-84-64) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta (20e) (797-02-74).
PERSPECTIVES DU CINEMA CHINOIS. V.O. :
LES FLEURS ROUGES DE TIEN CHAN (j. pairs) ; LES PIONNIERS (j. impairs) : Studio de la Harpe (5e) (033-34-83) ;
LE DETACHEMENT FEMININ ROUGE (j. pairs) ; LE TORRENT DE LA REVOLUTION (j. impairs) : St-Séverin (5e) (033-50-91) ;
L'ORIENT ROUGE (j. pairs) ; LA BATAILLE NAVALE (j. impairs) : Olympic (14e) (542-67-42).
A BIENTOT LA CHINE, film chinois de Shu-Shuen. V.O. : Styx (5e) (633-08-40).
MEMOIRE COMMUNE, film français de Patrick Poitevin : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; La Clef (5e) (337-90-90).
PAULINE ET L'ORDINATEUR, film français de Francis Fehr : La Clef (5e) (337-90-90) ; Jean-Renoir (9e) (874-40-75).
LES OISEAUX DE NUIT, film français de Luc Barnier et Alain Lasfargues : Action-Christine (6e) (325-85-78) ; Olympic (14e) (542-67-42).
L'HERETIQUE, film américain de John Boorman (*). V.O. : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf (8e) (225-47-19). V.F : Rex (2e) (236-83-93) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; U.G.C. - Gare de Lyon (12e) (343-01-39) ; Paramount - Galaxie (13e) (580-18-03) ; Mistral (14e) (326-41-02) ; Paramount - Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Convention - Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25) ; Secrétan (19e) (206-71-33).
JULIA, film américain de Fred Zinnemann, V.O. : Saint-Germain - Huchette (5e) (633-87-59) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Mayfair (16e) (525-27-06). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Saint - Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43) ; Nation (12e) (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé (14e) (328-65-13) ; Gaumont - Sud (14e) (331-51-16).
SECRETE ENFANCE, film français de Guy Seligman : 14 Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; 14 Juillet - Bastille (11e) (357-90-81).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE, film algéro-égyptien de Youssef Chahine. V.O. : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; Studio Logos (5e) (033-26-42).
EMMANUELLE 2, film français de Francis Giacobetti : Paramount - Marivaux (2e) (266-55-33) ; Studio Jean-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Studio Médicis (5e) (633-25-97) ; Publicis - Saint - Germain (6e) (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées (8e) (720-76-23) ; Publicis-Matignon (8e) (359-31-97) ; Max-Linder (9e) (770-40-04) ; Paramount-Bastille (12e) (343-89-17) ; Paramount - Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles (15e) (579-33-00) ; Passy (16e) (288-62-34) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Gaité, 14e (326-99-34).
PERDITION, film brésilien de Zelito Viana. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99). h sp.
FEMININ PLURIEL, film brésilien de Vera de Figueiredo. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99). h. sp.

RADIO-TÉLÉVISION

LA TÉLÉ DU PRÉSIDENT

La plupart de nos voisins sont coupés en deux, eux aussi, ou à peu près. En Allemagne, en Suède et au Danemark, la majorité ne l'emporte que de quelques sièges sur une opposition qui a toutes les chances de se retrouver bientôt au pouvoir. C'est dire avec quelle vigilance jalouse l'on y surveille l'information télévisée, de quelles garanties on entoure un peu partout l'indépendance absolue d'un instrument privilégié trop puissant pour changer de mains chaque fois que se déplacent 2 % ou 3 % des voix, dans une opinion partagée.

C'est dire la stupeur des correspondants des télévisions étrangères à Paris en voyant la rue Cognac-Jay devenir, à un mois des législatives, l'annexe de Matignon et de l'Elysée. Cette invasion en force, cette véritable occupation de nos antennes par le gouvernement et les membres de la majorité, a été particulièrement choquante vendredi, jour du discours de M. Giscard d'Estaing, à Verdun-sur-le-Doubs. D'abord retransmis intégralement sur toutes nos chaînes de radio et de télévision, à 19 heures, nos actualités de 20 heures lui ont consacré ensuite (résumés, extraits, explications de texte et réaction de... M. Barre) plus d'un quart d'heure d'antenne.

Record battu samedi soir sur TF 1 : re-retransmission d'extraits du voyage présidentiel, puis enquête sur le travail manuel qui offre l'occasion de voir le président, puis enquête sur la campagne de J.-P. Soisson, et, à cette occasion, « représident »... Si lassé, on se rabattait sur Antenne 2, on retombait sur le reportage présidentiel non seulement de vendredi mais de jeudi.

En croyant le servir, la télévision a bien desservi ce soir-là M. Giscard d'Estaing. Et il a fallu attendre le surlendemain pour connaître le point de vue de M. Mitterrand.

Qu'on ne vienne pas dire que les leaders de l'opposition sont invités plus souvent qu'à leur tour passé 20 h. 30, en dure concurrence avec un film ou un jeu, par nos différents magazines.

Ce qui importe, en l'occurrence, c'est la place que leur accordent les journaux télévisés, dont l'écoute, on le sait, reste considérable, malgré les jeux de FR 3. Ces journaux constituent pour beaucoup la seule ouverture sur une scène politique particulièrement agitée. C'est à leur stricte neutralité que se mesure l'esprit démocratique d'un pays. — C. S.

VU

Cours du soir

C'est dur la vie aux champs, c'est ingrat, c'est éprouvant, surtout quand on vous l'explique, qu'on vous le donne à entendre plutôt qu'à voir et à vivre. L'exode rural représenté par des chiffres, le GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) réduit à un sigle, franchement, pour la plupart des gens, ça ne veut rien dire. D'où le côté aride, éparpillé, de l'enquête menée vendredi sur FR 3 (« La qualité de la vie ») auprès d'agriculteurs, d'officiels français, africains, néerlandais et d'écologistes. Ces vastes panoramas, ces retours en arrière, ces exposés, ces discours... on avait beau faire, on s'y perdait.

Le lendemain, en revanche, d'être précipité de but en blanc sur Antenne 2 en pleine Corrèze à la poursuite d'un jeune fugueur surveillé par la Brigade des mineurs, d'aller loger dans la vieille ferme solitaire d'un Jean-Marc Thibault étonnant de sobre, de rude vérité, croyez-moi, on n'a eu aucun mal à s'y retrouver. On a compris, on a senti tout de suite ce que c'est que de rester ou de retourner à la terre. La fiction, parfois, dépasse la réalité et va plus profond.

Après l'enquête en question sur FR 3 vendredi, dans la foulée, sans nous laisser le temps de souffler, on a eu droit à un autre document de poids, les Maîtres d'œuvre, de Jean Lallier et Monique Tosello, intéressant, mais mal programmé — nous y reviendrons. Il fallait vraiment s'accrocher pour résister à l'envie de sécher ces interminables cours du soir et d'aller voir un peu ce qui se passait dans la classe à côté, où Bernard Pivot menait sans trop s'y mêler un débat bruyant entre Jean-Marie Benoist, René Andrieu et d'autres.

Pourquoi avoir supprimé le seul magazine digne de ce nom, remarquable vraiment, agressif, provocant, je pense à « Vendredi » ? Dérangeait-il à ce point ? Du coup, sur FR 3, coincés entre le cinéma et la culture, on est au Rex les jours de semaine et à Pleyel les jours de repos.

CLAUDE SARRAUTE.

A FR 3

Le Syndicat national des journalistes dénonce pour la période électorale, un «encadrement renforcé»

Le bureau national du Syndicat national des journalistes (S.N.J.) de FR 3 a publié un communiqué le 26 janvier pour « attirer l'attention de tous les citoyens sur la manière dont la troisième chaîne s'apprête à ne pas rendre compte de la campagne électorale pour les législatives ».

Les dispositions arrêtées par la direction générale parisienne en présence des rédacteurs en chef des régions, le 23 janvier (dispositions dont les journalistes se plaignent de *ne pas avoir encore été officiellement informés*), apparaissent, selon *ce communiqué*, « *encore plus restrictives que celles qui ont été appliquées lors des municipales* ».

« Ainsi seraient interdits tout passage à l'antenne de candidats, tout débat et tout commentaire, y compris entre les deux tours. La vie politique s'arrête sur FR 3 pour près de deux mois. »

Le S.N.J. fait état, notamment, de « discriminations » pratiquées depuis plusieurs semaines « entre les différents partis, y compris à l'intérieur de l'opposition et de la majorité parlementaire ». Le syndicat des journalistes, qui annonce pour les jours qui viennent la « diffusion massive » d'un Livre blanc intitulé : « L'information bâillonnée », dénonce ce qu'il nomme l' « encadrement renforcé » des rédactions de FR 3.

Le cabinet de la présidence de FR 3 a, de son côté, fait connaître, le 27 janvier, la manière dont sera traitée, sur la troisième chaîne, la pré-campagne électorale.

— Dans le cadre des « tribunes libres » quotidiennes de 19 h. 40, « toutes les tendances qui présentent des candidats » ont, selon la présidence de la chaîne, été invitées à s'exprimer. Les huit principaux partis y figureront entre le 8 et le 17 février, dans un ordre tiré au sort.

— Au cours des journaux nationaux *quotidiens*, des portraits des principaux leaders, filmés pendant leur campagne, *seront diffusés* jusqu'au premier tour du scrutin.

— *Les informations régionales* (journaux quotidiens et magazine de treize minutes, le jeudi), feront enfin état de la carte politique et de la situation *électorale*, région par région.

En ce qui concerne les débats, on précise, au cabinet de la présidence, que leur mise en place a été envisagée, puis abandonnée, en raison du caractère régional de FR 3, qui lui imposait, pour respecter le service public, de donner la parole à toutes les tendances dans tous les départements, ce qui a paru impossible.

● M. Maurice Ulrich, président d'Antenne 2, a affirmé sa volonté, vendredi 27 janvier, au cours d'une *conférence de presse*, d' « *assumer l'héritage de son prédécesseur, M. Marcel Jullian, et de le développer avec un souci de qualité et un esprit de création et de libéralisme* ».

« *Tout d'abord*, a-t-il dit, *j'ai souhaité conserver les collaborateurs de la société. Ils représentent un atout pour Antenne 2 et j'ai la certitude qu'ils pourront constituer une équipe soudée, ambitieuse pour la société et imaginative quant aux moyens. Ma seconde préoccupation a été de clarifier les responsabilités. Je pense que la politique des programmes doit être définie par le président après concertation et consultation du conseil d'administration et du comité des programmes.*

HAUSSE DE LA REDEVANCE T.V.

Le *Journal officiel* du 28 janvier a publié le décret relatif *à la redevance* pour droit d'usage des récepteurs de télévision. A compter du 1er février, la redevance sera de 178 francs pour les récepteurs de télévision « noir et blanc », au lieu de 163 francs et de 267 francs pour les récepteurs « couleur » au lieu de 243 francs.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 30 JANVIER

— Un débat sur l'éducation nationale réunit *MM. Jacques Chambaz*, député (P.C.), *Francis Luchaire* (Mouvement des radicaux de gauche) et *Mme Lucette Lacouture* (P.R.), sur France-Inter, à 19 h. 15.

— Au cours de l'émission « Spécial législatives 78 », *M. Robert Fabre*, président du M.R.G. rencontre *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., sur Antenne 2, à 21 h. 35.

MARDI 31 JANVIER

— Marcel Paganelli reçoit *M. Christian Beullac*, ministre du travail, à R.M.C.-Choc, sur R.M.C. à 13 h. 20.

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., répond aux questions de la rédaction de R.M.C., à 19 heures.

LUNDI 30 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : BOULE DE FEU, en hommage à H. Hawks (1941), avec G. Cooper, B. Stanwyck, O. Homolka, D. Andrews. (N.)

A New-York, une chanteuse de beuglant qui parle argot et a des ennuis avec la police trouble la vie de huit encyclopédistes.

Une comédie farfelue aux rebondissements constants, où Barbara Stanwyck se déchaîne face à Gary Cooper, érudit ridiculisé.

22 h. 10, Les grandes expositions : les collections de Louis XIV, réal. J. Plessis, avec Mme R. Bacou, conservateur en chef du cabinet des dessins au Louvre, et M. R. Séguy, conservateur en chef au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Emission Spéciales législatives 78. (Face à face M. J.-P. Soisson, secrétaire général du P.R., et M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche).

22 h. 35, Emission artistique : Zig-zag (le photojournalisme), de T. Wehn-Damish, réal. M. Pamart.

Raymond Depardon (fondateur de l'agence Gamma), Jean Ker (qui mène depuis cinq ans une enquête sur l'affaire de Bruay-en-Artois), Jean Gaumy (qui prépare un livre sur les prisons en France) parlent du métier de photographe, de la fonction de la photo, de leurs photos.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Union travailliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Cinéma public) : LA STATUE EN OR MASSIF, de R. Rouse (1965), avec S. Boyd, E. Sommer, M. Berle, E. Parker, J. Cotten, E. Borgnine.

Un jeune homme sans scrupules se sert des femmes et utilise des moyens douteux pour devenir une vedette d'Hollywood. Il se lance dans la course à l' « Oscar ».

L'envers d'une réussite et des milieux du cinéma par un réalisateur qui semble prendre ici sa revanche sur une carrière médiocre.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « La parole est à qui saura la prendre », de G. Cahen, avec C. Piéplu, R. Carel ; 21 h., Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec le peintre P. Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : Hommage à Georges Thill ; 20 h. 30, Cycle d'orgue 1977-1978, en direct de l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, récital Marie-Claire Alain : « Dialogue en ut majeur » et « Tierce en taille » (L. Marchand), « Prélude en sol mineur » (Buxtehude), *Choral « Pourquoi es-tu si triste ? » (Pachelbel)*, « Prélude et fugue en ut mineur » et « Andante varié en ut mineur » (Mendelssohn), « Six Chorals transcrits de Schubler » et « Passacaille et Thème fugué en ut mineur » (Bach) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit, avec René Koering, Cl. Gibault, L. Walter, D. de Demogeot.

MARDI 31 JANVIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 40, Jeu : Réponse à tout ; 11 h. 55, Ski : Championnat du monde (descente dames) ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; à 14 h. 45, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; à 14 h. 30, Feuilleton : L'homme invisible ; 18 h., A la bonne heure.

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Eddy Mitchell Rock'n Nashville, réal. B. Lion ; 21 h. 30, Documentaire : *Adjudant X*, de J.-F. Chauvel, réal. R. Coutard (Portrait d'un sous-officier) ; 22 h. 25, Concert : *la Création du Monde et le Bœuf sur le toit*, de D. Milhaud, par l'Orch. national de France, soliste M. Rostropovitch (violoncelle), dir. L. Bernstein.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 55, Championnat du monde de ski alpin.
13 h. 5, Formation continue ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Rediffusion « à chaud » : L'opéra sauvage (l'Irlande) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : la Californie cinq ans après, réal. P. Charlebois ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Racines (épisodes 5 et 6), d'après A. Haley.

Vers 22 h., Débat : La situation des Noirs, esclaves dans les plantations.

Avec MM. M. Denuzière, journaliste au Monde ; A. Kaspi, professeur à l'université de Lille ; M. Fabre, professeur à l'université de Paris-II ; J. Fonteneau, ancien sénateur de la Louisiane ; N. Huggins, historien américain.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : S.O.S. Environnement ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (westerns, policiers, aventures) : LES HORS-LA-LOI, de J. B. Clark (1960), avec A. Ladd, D. Murray, D. Michaels, D. O'Herlihy, B. Coe (rediffusion).

Pour venger sa femme, morte par la faute des notables d'un village du Missouri, un homme prend le poste de shérif adjoint et pactise avec une bande de tueurs.

Mise en scène banale sur un excellent scénario traitant le thème de la responsabilité collective dans les bourgades du vieil Ouest.

21 h. 55, Journal.
22 h. 10, Magazine Réussites : Naviplane N500.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, *Les tournois du royaume de la musique* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Roseaux froissés », d'Alain Peyrefitte ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi jeunesse ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : le jardin des sons suspendus, par M. Chaillou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Montréal, eux autres ; 23 h. 15, Entretien avec... Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : L. Babinsky, E. Eysler, H. Hruza, H. Pero ; 14 h. 30, Triptyque ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Purcell, Haendel, Scarlatti ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Thèmes variés : itinéraire musical de Clara Haskil ; Fauré, Poulenc, Monteverdi, Stravinski, Enesco ;

20 h. 30, Saison lyrique... Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs, dir. J.-P. Marty : « Marie Magdeleine », drame sacré en trois actes et quatre parties (J. Massenet), avec R. Crespin, B. Cuajic, L. Boney, M. Vento ; 23 h., France-Musique la nuit ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



directeur de production

300 000 F

La filiale d'un groupe français recherche un cadre supérieur capable de diriger son activité en Afrique.

Sur le plan technique, il assurera la supervision d'une unité d'exploitation et de traitement ainsi que la mise en œuvre des nouvelles implantations.

Il présidera l'élaboration des budgets et des programmes annuels de production. Il coordonnera et animera une structure comprenant un effectif de 1.000 personnes.

Pour réussir dans sa mission, le candidat doit être désireux de réaliser une carrière évolutive et posséder un potentiel de généraliste.

Il a une formation d'ingénieur (Mines, Centrale, Polytechnique, Ponts) et une solide expérience de direction.

Une connaissance de la mine constituera un atout.

Le titulaire du poste trouvera un environnement matériel, scolaire et social susceptible de faciliter une insertion familiale.

Envoyer C.V. photo récente, rémunération actuelle sous la référence 1046 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par,

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Importante Société de Produits du Bâtiment destinés au second œuvre, aux artisans et au grand public recherche

RESPONSABLE SERVICE EXPORTATION

CE COLLABORATEUR DEVRA PROMOUVOIR NOS PRODUITS AUPRES DE SOCIETES D'IMPORTATION OU DE DISTRIBUTEURS

Les pays concernés sont par ordre d'importance : l'Afrique Noire Francophone, les DOM-TOM, l'Europe, le Moyen-Orient, sans exclure par la suite toute ouverture vers d'autres régions du globe.

Les candidats devront avoir :
- 30 ans minimum ;
- une formation commerciale supérieure ;
- une très bonne maîtrise de l'anglais (autre langue appréciée) ;
- une expérience de l'exportation et du bâtiment.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 46.320.

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ENTREPRISE INTERNATIONALE recherche

INGÉNIEURS

30 ans minimum
détachés à sa filiale
MAROC

— 1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Responsable du secteur lignes (T.H.T., H.T., M.T.) études et réalisations.

— 1 INGÉNIEUR

Responsable de l'atelier de fabrication de pylônes et diverses charpentes métalliques, ainsi que de poteaux béton.

— 1 INGÉNIEUR A.M. - ou similaire

Responsable du « Service Industrie » : études et réalisations d'équipements industriels (usines et stations de pompage).

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 46.311, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

offres premier emploi

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche pour premier emploi

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 44.475 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÈES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

THE CLEM CORPORATION S.A.

recherche pour l'Afrique du Nord **Industrie Pétrolière et Pétrochimique**

INGÉNIEURS DIPLOMÉS (min. 5 ans d'expér.)

INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
Spécialité : Travaux, Bâtiment, V.R.D., Topographie.

INGÉNIEURS MÉCANICIENS
Spécialité : Montage d'usine. Entretien du Matériel.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Spécialité : Machines d'industrie plastique.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
Spécialité : Electrification de chantier, Etudes, Entretien.

INGÉNIEUR PLANIFICATEUR
Pour complexe pétrochimique.

INGÉNIEUR DE RÉFRIGÉRATION
(Secteur Pétrolier).

INGÉNIEURS EN ORGANISATION
Spécialité : Gestion. Personnel. Informatique.
Pour Approvisionnement et Transport Secteur Pétrolier.

Rémunération élevée, nette d'impôts.
Logement ou indemnité de logement.

Ecrire à : **THE CLEM CORPORATION S.A.**
20, Avenue Général-de-Longueville - Boite 14
1150 BRUXELLES (Belgique)

URGENT

BUREAU D'ÉTUDES U.S.A. RECHERCHE POUR L'ALGÉRIE

en vue réalisation vaste programme travaux géotechniques concernant études définitives grands ouvrages d'hydraulique (y compris reconnaissance et évaluation zones d'emprunt).

UN INGÉNIEUR EN CHEF

Géotechnicien confirmé, minimum dix ans d'expérience dans programmes analogues. Il sera chargé de la conduite de l'ensemble d'une équipe encadrée par deux ingénieurs de terrain (Field Engineers), un ingénieur de laboratoire et un maître sondeur, ainsi que de l'établissement des rapports d'étude.

Français indispensable - Anglais souhaitable

Prière adresser C.V. détaillé avec photo récente à : Apartado 36.198, MADRID (Espagne).
Indiquer noms, adresses et téléphones, précédents employeurs, postes occupés, projets étudiés et participation personnelle exacte aux études, prétentions salariales. Il ne sera pris contact avec les références citées qu'après accord de l'intéressé. Il sera répondu à toutes les candidatures.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES recherche

INGÉNIEURS

— Des Mines, Ponts ou Agro, ou équivalent ;
— 30 ans minimum ;
— pour résider en Algérie ;
— aptes à traiter les grandes infrastructures et les ressources naturelles en termes macro-économiques dans le cadre de la planification régionale.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 111 à PEGUY, 97, av. Gabriel-Péri, 92600 ASNIERES, qui transmettra.

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL recherche pour son bureau de TEHERAN

un AUDITEUR CONFIRMÉ

REMUNERATION A DEBATTRE.

Le candidat recherché
— aura son D.E.C.S. complet ;
— il parlera anglais couramment.

Adresser lettre candidature manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions à F.C.P., 19, rue Clément-Marot PARIS (8e), qui transm.

Recherchons pour

ARABIE SAOUDITE

TECHNICIEN - DIESELISTE

pour entretien et réparation moteurs Diesel

Connaissance langue anglaise
Une année renouvelable
Salaire intéressant si capacités

Ecrire avec C.V. et références sous n° 46.748 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Booz, Allen & Hamilton
INTERNATIONAL

recherche (pour postes à l'étranger) des

CONSULTANTS

- **Spécialistes incontestables de la FORMATION**
  - capable de concevoir, mettre en oeuvre et valider d'importants programmes de développement au management pour dirigeants et cadres supérieurs.
- **Spécialistes incontestables du PERSONNEL**
  - capable de concevoir et mettre en place les structures nécessaires à la décentralisation d'un Département Personnel; capable d'estimer les besoins en personnel, de définir les profils de poste, les besoins de formation et les plans de carrière.
- **Généralistes**
  - capable de concevoir et mettre en place les systèmes et procédures nécessaires à l'organisation générale d'entreprises.

Les candidats retenus devront :
- avoir acquis une expérience d'au moins 8 ans
- être diplômé d'une grande école
- avoir une forte personnalité
- avoir acquis une expérience de conseil, soit dans un cabinet, soit à l'intérieur d'une entreprise.

Les rémunérations seront fonction des expériences acquises et seront accompagnées de nombreux avantages.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à

Anne Marie CHOMTON
Directeur des Ressources Humaines
BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL
58, avenue Kléber 75016 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : Outre-Mer Mutations, B.P. 14109 PARIS.

La Sté scientif. europ. EISCAT (à laquelle est associé le Centre nation. de la rech. scientif.) met en place un soudeur à diffusion incohérente en zone aurorale afin d'étud. la hte atmosphère.
Elle rech. un technicien expér. capab. de faire fonct. et d'entret. un émetteur radar de hte puiss. (puissance crête sup. à 6 MW).
Le candid. recevra une form. complém. auprès du construct. de l'émetteur.
Le lieu de travail est à Tromso, en Norvège, et la lang. de travail est l'anglais.
Les candidat. devront être adress. au C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 Paris, à l'attent. de Mme Mirabel, chef du Serv. des relat. internation.

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique Noire, Asie, Moyen-Orient, Amérique latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MONDEMPLOI (M 7). B.P. 246.09 PARIS.

Importante Société Française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afrique du Nord recherche un

INGÉNIEUR VRD

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé, de 30 ans minimum, ayant une expérience professionnelle confirmée en : V R D. et n'ayant de préférence pas de charges familiales. Ayez l'amabilité d'adresser une lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle et prétentions (joindre C.V.) en spécifiant sur l'enveloppe la référ. n° 12.918, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

---

directeur pédagogique
AFRIQUE FRANCOPHONE

Vous êtes de formation supérieure (Ingénieur ou Sciences Humaines...) et, quelle que soit la nature de votre expérience, les problèmes pédagogiques vous sont familiers. Travailler dans un milieu culturel différent représente pour vous un enrichissement. Bien plus, vous considérez cette différence comme une opportunité!

Nous sommes un groupe industriel et minier de plus de 6000 personnes et nous formons nous-mêmes notre futur personnel. Nous recherchons pour notre principal Centre de Formation (120 élèves, 25 enseignants expatriés) un **Directeur Pédagogique.**

Nous voulons vous confier la responsabilité complète de toutes les étapes de la formation:
- *recueil et analyse des besoins,*
- *organisation, suivi et adaptation des études et des stages,*
- *perfectionnement pédagogique du corps enseignant,*
- *coordination et animation de l'ensemble du personnel d'origines très variées.*

Certes, les difficultés ne manqueront pas mais la tâche à réaliser est passionnante.

Le poste étant à pourvoir rapidement, écrivez sans tarder sous réf. 20.16-M (en indiquant un numéro de téléphone) aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

SOCIÉTÉ MINIÈRE AU NIGER

Filiale d'un important Groupe français, recherche comme responsable de sa « division formation » un

INGÉNIEUR FORMATEUR

Diplômé des Arts et Métiers ou d'une Grande Ecole de culture générale scientifique et technique et possédant une expérience de 5 à 10 ans en pédagogie industrielle.

Il aura la charge du centre de formation professionnelle préparant la main-d'œuvre locale aux diverses qualifications nécessitées par :
— l'exploitation minière, l'entretien, les opérations en usine de concentration, le laboratoire, etc.

Il sera, en outre, amené à concevoir et réaliser de nouvelles actions de formation mettant en jeu des programmes plus approfondis.

Contrat ferme et garanties « expatriés ». Logement et scolarisation des enfants jusqu'à la troisième incluse.

Ecrire avec C.V. sous référence « Formation ».

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

Société HOLLANDAISE recherche pour

SUCRERIE OUTRE-MER INGÉNIEUR

A et M ou équivalent EXPERIMENTE pour poste

CHEF SERVICE ENTRETIEN

Ecrire n° 47.163 CONTESSE Publicité, 20 av. Opéra Paris-1er qui transmettra.

JEUNE SOCIETE de TRANSITS et TRANSPORTS INTERNATIONAUX rech. pour son siège en AFRIQUE DU NORD

JEUNE CADRE

Homme ou Femme ayant solide expérience pour seconder jeune Direction dynam. Bonne rémunération. Place stab. et d'avenir. Envoyer C.V. : I.T.S. Europe 257 X Garonor, 93608 Aulnay-sous-Bois - Téléph. : 931-56-86.

---

answare

Importante Société de Services Informatique (filiale du groupe THOMSON), recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- Connaissance d'un langage.
- Ayant 1 à 4 a. d'expérience.
- Certains postes sont à pourvoir à ALGER. (Réf. IN/03.)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Pratiquant bien un langage.
- Connaissances CICS, IMS ou DL 1 appréciées.
- Ayant plus d'un an d'expér. Réf. AP/03.)

Adresser sous réf. correspond., C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité à M. HUOT - ANSWARE 135, r. de la Pompe, 75116 Paris. Discrétion assurée.

Offre d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour l'Amérique Latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc. dans revue spécialisée. Doc. A.L.E. (E 2) B.P. 422-09 PARIS.

Le Chef du Département Routier d'une importante Société Française rech. un

INGÉNIEUR ROUTIER

Attiré par le travail dans des pays étrangers, où il se verra confier des responsabilités, soit dans le domaine des études, soit dans celui de la supervision des travaux en fonction de sa formation (Grande Ecole) et de son expérience (environ 3 ans). Nous offrons un contrat d'expatrié, un niveau de rémunération tenant compte des contraintes de l'environnement.
Nous étudierons avec attention votre candidature que vous voudrez bien adresser accompagnée de votre C.V. et de vos prétentions (base France) la référ. 3.107, CONTESSE Pub., en spécifiant sur l'enveloppe 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Pour un séjour en AFRIQUE DU NORD dans le cadre d'une assistance technique, Sté Française d'Ingénierie rech.

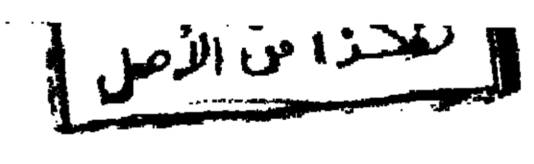
INGÉNIEUR URBANISTE

Diplômé d'une Grande Ecole ayant une 1re expérience professionnelle acquise dans la conception et la réalisation de zones urbaines nouvelles. Ce poste conviendrait particulièrement à un célibataire. Merci d'adr. votre candidature (joindre C.V.) et indiqu. rémunération actuelle en mentionnant la REF. 2.110, à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès de l'administration d'un pays d'Afrique Noire Francophone une impte Sté Française rech.

UN ORGANISATEUR COMPTABLE

chargé d'élaborer, de mettre en place et de gérer système de comptabilité dans le domaine d'opérations municipales d'aménagement immobilier. — Cette intervention qui est prévue sur plusieurs années conviendrait à diplômé de l'enseignement supérieur, d'environ 30 ans. Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature précisant votre rémunération actuelle et vos prétentions (joindre C.V) en indiquant sur l'enveloppe la référence n° 1.948, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL
(ILFORD - LUMIÈRE)
recherche pour sa section
VENTES PROFESSIONNELLES
ET INDUSTRIELLES

UN CHEF DE VENTES

Il sera responsable :

- de la prospection et de la vente de la gamme aux professionnels et industriels,
- de l'animation d'une équipe de représentants.

Il devra :

- être domicilié dans la région lyonnaise,
- être âgé d'au moins 32 ans,
- avoir bénéficié d'une formation supérieure d'ordre commercial et technique ou scientifique,
- avoir une expérience contrôlable de plusieurs années de la pratique photographique et de la vente,
- faire montre de dynamisme, d'efficacité, d'autorité, de sens des contacts humains et d'esprit d'équipe,
- manifester une connaissance minimale de l'anglais parlé et écrit.

Rémunération en rapport avec formation et expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à HAVAS LYON 1.872, qui transmettra.

LEVER
(Société du Groupe
UNILEVER FRANCE)
recherche pour son département de développement de son usine située
près de LILLE

un ingénieur développement des procédés

pour lui confier la responsabilité de son atelier pilote.

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur en génie chimique (ENSIC, IGC), le candidat retenu devra avoir acquis 3 à 6 ans d'expérience de génie chimique dans une grande entreprise de chimie industrielle.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

La rémunération, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieure à 90.000 F/an.

Ecrire avec CV manuscrit et prétentions
au Département Central du Personnel
(réf. 1/78)
8, avenue Delcassé
75384 Paris Cedex 08

BORDEAUX — P.M.E. PERFORMANTE
d'une *SURFACE DE 30 M*, recherche son

CHEF COMPTABLE

Il sera responsable de la comptabilité générale et analytique (informatique) jusqu'à l'établissement des bilans annuels. En plus des tâches administratives et de son autorité hiérarchique sur son service, il assistera la direction dans sa politique budgétaire et la mise en place d'un contrôle de gestion.
Une très bonne expérience professionnelle (10 ans) et la preuve de succès dans la direction d'une petite équipe sont indispensables. Il sera donné plus d'attention aux qualités humaines de l'homme et à ses motivations qu'à ses diplômes.

Envoyer C.V. très détaillé, photo indispensable et prétentions sous référence 1.865 à :

OCS conseil en recrutement
37 Quai Richelieu BORDEAUX

GROUPE PHOTOGRAPHIQUE INTERNATIONAL
recherche
pour son unité de la région Lyonnaise

INGÉNIEUR DE PROJET

Il sera responsable :

- de l'étude, de la réalisation et de la mise en service ;
- être âgé d'au moins 30 ans.

Il devra :

- être ingénieur mécanicien diplômé A.M., ICAM, ECAM ou similaire ;
- avoir une expérience industrielle de 2 à 5 ans en bureau d'études, dans le domaine particulier du conditionnement, de l'emballage et des manutentions automatiques ;
- être créatif et novateur ;
- faire montre de dynamisme, d'esprit d'équipe et du sens des contacts humains ;
- posséder une pleine connaissance de la langue anglaise et, si possible, des notions minimales.

Rémunération en rapport avec l'expérience

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à HAVAS LYON n° 1.873, qui transmettra.

CLUB 13 - NORMANDIE
CLUB HOTEL - PRIVÉ - **** luxe
à TOURGEVILLE près de DEAUVILLE
RECHERCHE A L'ANNÉE

DIRECTEUR H.Q.

SERIEUSES REFERENCES EXIGEES.
TÉLÉPH. PARIS POUR RENDEZ-VOUS 227-00-89

Directeur chargé des affaires sociales

Après 10-15 ans d'expérience de la fonction personnel dans la mécanique vous aimez le métier dans lequel vous obtenez de bons résultats. Cependant vous avez envie de progresser, de travailler en Province.

Auprès d'un P.D.G. qui veut compter dans son état-major un Directeur des Affaires Sociales de compétence reconnue - par tous -. Un fonctionnel de *haut niveau soucieux de la bonne marche* de l'entreprise et sachant y contribuer en apportant à une hiérarchie l'appui de sa compétence spécifique : Droit social, application d'une politique cohérente de *personnel, techniques d'amélioration des conditions de travail*, de sécurité, de recrutement, de formation, etc...

Ecrivez-nous sous référence 78471M puisque la société HEULIEZ, carrosserie automobile - 1500 personnes - Cerisaz - Deux Sèvres - nous a confié le recrutement de son Directeur des Affaires Sociales. Nous traiterons votre dossier avec toute la discrétion nécessaire.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

SYNDICAT PATRONAL
DE LA MAILLE
ROANNE
remplace son
DELEGUE GENERAL
partant à la retraite
le 30 juin 1978 et confierait cette responsabilité à

CADRE SUPÉRIEUR

45 ans minimum, de formation et expérience DROIT DU TRAVAIL, ayant exercé dans entreprise de taille *moyenne* des fonctions de haut niveau.
La rémunération de départ est fixée à 120.000 F.

Ecrire manuscrit (+ photo) à L. JUSTET, Psychologue, 18, rue des Grottes, 84000 AVIGNON.

GROUPE SPECIALISE
dans pièces grandes séries pour automobile (métal et plastique) recherche pour son usine de l'EST

DIRECTEUR D'USINE

Formation A.M. ou équivalent. Langue allemande ou anglaise appréciée. Logement assuré.

Adr. C.V. et prét. ss n° 7.692 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, q. tr.

La Redoute

pour développer le Service Informatique de sa filiale leader de la distribution de livres par correspondance, recherche, pour la région de ROUEN :

un homme-système

Il optimisera le système d'exploitation en place (IBM 370/138) et mettra en oeuvre les outils d'aide à la programmation nécessaires à la conception.
Cette responsabilité sera confiée à un candidat *(30 ans environ) qui a nécessairement* une excellente maîtrise de l'Assembleur 370 et du DOS VS ; une expérience moniteur de télétraitement et bases de données serait un atout supplémentaire.

un analyste-programmeur

Une expérience de plusieurs années dans la conception (Assembleur 370 *nécessaire*) lui permet de développer de nouvelles applications, orientées bases de données et télétraitement.

Adresser C.V. + photo + prétentions, *sous référence 8.41.36* à la Direction du Personnel, Division Cadres, 57, rue de Blanchemaille, *59100 ROUBAIX.*

Organisme à vocation économiq. d'un département de l'Est du Bassin parisien
recherche
pour assurer la maintenance de l'activité dudit département et pour promouvoir sa politique *d'expansion*

UN CONSULTANT DE BON NIVEAU

Formation souhaitée supérieure comptable, gest. d'entrep., droit. *Expér. professionnelle acquise* en entreprise ou de préférence en cabinet conseil.
Habitude relations bancaires.
Age 35 ans minimum.
Gain en conséquence.
Esprit d'initiative et dynamisme indispensables.
Adres. C.V. complet avec photo au n° 8.486, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

CNEH

Organisme travaillant dans le domaine de la SANTÉ
recherche pour ses agences régionales
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE DE GESTION
Matériels CII - HB et IBM

• ingénieur-analyste — POITIERS

Formation supérieure souhaitée, 5 ans d'expérience minimum en informatique. Responsable de la maintenance et de la diffusion d'applications au niveau national (équipe de 4/5 personnes).

• analyste-programmeur — LYON

Ingénieur Grandes Écoles ou Maîtrise en Informatique débutant.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 4179 à CNEH - 5 bis, rue Pérignon - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour travaux mécanique appliquée.

Grande Ville de Province

Ecrire avec C.V. sous le n° 46.629 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

cadre chargé de recrutement - Orléans

Vous êtes persuadé(e) que l'épanouissement des hommes est un facteur essentiel à la réussite de l'entreprise, nous aussi... Notre expansion régulière en témoigne et nous conduit à *chercher un cadre chargé du recrutement.*

Vous avez 25 ans minimum (homme ou femme), une formation supérieure (psycho. industrielle, par exemple) et, si possible, une première expérience en cabinet ou en entreprise.

Vous voulez mener intégralement vos recrutements d'ingénieurs commerciaux *et de techniciens (depuis la demande jusqu'au conseil pour la décision).*

En équipe, vous participez aux travaux de recherche de nouvelles méthodes de recrutement pour mieux répondre au style de notre société de service.

Ce poste est à pourvoir à notre siège d'Orléans, après une période de formation préalable dans la région lyonnaise.

Ecrire à R. *BEROUD, réf. 434 LM.*

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

STE DIEPPE - OLEAGINEUX
recherche pour son huilerie
implantée à DIEPPE

JEUNE INGÉNIEUR DE FABRICATION

de préfér. dipl. ASAGG, ayt qq. *années expér. huilerie - raffinage* - conditionnement ou ind. aliment., aimant trav. en équipe et contacts hum. dans unité 100 pers. décentralisée. Perspec*tives d'évolut. intéress.* air sein d'un groupe dynamique.
Adr. C.V. détaill. + photo réc. *et prétent. à Direction Huilerie*
DIEPPE-OLEAGINEUX
B.P. 137 - 76204 DIEPPE Cedex

Centre social et socio-culturel de Grenoble recherche

TRAVAILLEURS SOCIAUX

pr animation globale avec affectation plus spéciale en milieu jeune, dans quartier populaire. Expérience importante et diver*sifiée souhaitée. Ecr. à M.* le Président du conseil d'admin., Centre social CHORIER-BERRIAT, 10, rue Henry-le-Chatelier, 38000 GRENOBLE.

Ville de POITIERS, recrute chargé de mission : animation culturelle. Références exigées. Tél. : (49) 88-82-07, poste 361.

IMPORTANT GROUPE PRÉVOYANCE
recherche pour chacune de ses délégations de
NANTES - LILLE

UN CADRE

qui, placé sous l'autorité du Délégué Adjoint, devra assurer la bonne marche administrative et technique d'un ensemble d'unités d'une trentaine d'employés et agents de maîtrise gérant les risques prévoyance collective (*maladie, invalidité, décès*). Des études supérieures (licence Droit, Sciences Eco, *école supérieure de commerce*, etc.) sont indispensables. Une expérience professionnelle dans la branche prévoyance collective et la connaissance des régimes de Sécurité Sociale sera particulièrement appréciée.

Rémunération de début : 70.000 F.

Envoyer lettre manus., *C.V. et photo sous n° 45.929*, CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Groupe MANURHIN
recherche pour MULHOUSE

ingénieur des ventes

- responsable d'un département «mesures dimen*sionnelles*»
- répondant au profil suivant :
  - 35 ans minimum
  - expérience dans le domaine de la mesure dimensionnelle, de la machine-outil, de l'outillage de *précision*.
  - expérience confirmée de la vente à l'échelon international
  - trilingue français, anglais et allemand.

Adresser lettre de candidature maunscrite avec CV à M. DORGET - MANURHIN S.A. 10, rue de Soultz 68200 MULHOUSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PAS-DE-CALAIS
PROCHE DOUAI
CONSTRUCTEUR
DE VÉHICULES INDUSTRIELS - P.L.
recherche

ASSISTANT SERVICE EXPORT

COLLABORATEUR HAUT NIVEAU

Homme ou Femme intéressé par exportation
— Quelques années expérience souhaitables.
— Connaissance du département adm. exp. exigée.
— Anglais indispensable.

POSTE INTÉRESSANT PR CANDIDAT MOTIVÉ

Ecrire n° T. 02.660 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmet.

G.E.C. ELLIOTT-AUTOMATION
Division Instruments VICHY
recherche pour Service Marketing

UN RESPONSABLE DE STAGES

chargé d'organiser et de donner des cours techniques de formation sur nos produits.

— Ce poste pourrait convenir à un Ingénieur ou un Technicien supérieur, connaissant l'instrumentation électronique et les différents systèmes de régulation des procédés industriels.
— Expérience de chantiers et la pratique de l'anglais seront des atouts importants.

Ecrire B.P. 24, 03202 VICHY

LA VILLE DE GRENOBLE RECRUTE,

UN MÉDECIN ADJOINT

ou directeur du bureau d'hygiène
à compter du 1er mars 1978.

Dans le cadre d'un travail d'équipe, et sous l'autorité du médecin directeur, il interviendra sur les secteurs santé scolaire, santé publique.
CONDITIONS DE RECRUTEMENT :
Le candidat devra être titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et, éventuellement, du *diplôme de Santé Publique ou d'un certificat de* pédiatrie.

TRAITEMENT ANNUEL

Compris entre 51.200 francs et 100.280 francs en *fonction des diplômes et de la situation* du candidat, majoré d'une indemnité annuelle de 2.340 francs, 3.600 francs ou 5.400 francs ; non compris le supplément familial et les prestations familiales réglementaires.

Adresser candidature manuscrite avec curriculum vitae, AVANT LE 15 FEVRIER 1978, à :
M. le Maire de la Ville de Grenoble,
11, boulevard Jean-Pain, 38021 GRENOBLE CEDEX.

ORGANISME REGIONAL
recherche pour POITIERS

2 CHARGÉS DE MISSION AGRO ALIMENTAIRE

Grandes écoles commerciales ou E.N.S.I.A.A. Dynamiques, diplomates, sens commercial, expérience exigée dans le secteur agro-alimentaire. Mission : appuyer les entreprises au niveau commercial, technique, promotion de l'innovation, élaboration des dossiers d'investissements, etc.

EXIGEONS CANDIDATS DE GRANDE VALEUR
Salaire à débattre.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions et photo récente sous référence n° T. 731.896 M. REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SUD-OUEST - CABINET CONSEIL EN
GESTION DE RESSOURCES HUMAINES
Première position sur sa région, recherche un

CONSULTANT

pour renforcer son équipe, 5 personnes.

S'il n'est pas nécessaire d'être *psychologue de formation*, une expérience réussie de la conduite des *hommes en entreprise* (5 ans minimum) est indispensable. Nous examinerons avec attention les candidatures d'origines professionnelles les plus diverses (Ingénieur, Economiste, Juriste...) ; nous cherchons une vocation, un collègue de qualité.

Envoyez-nous un C.V. très détaillé en expliquant vos motivations, votre expérience professionnelle et votre photo sous référence 1.074 à J. REYNAUD, 19, rue de Meudon, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

LANCASTER S.A. MONACO

recherche

UN CHEF DES VENTES PROVINCE (secteur Sud)

35 ans minimum. Solide expérience de la vente dans le secteur de la « Distribution Sélective » (branche produits de beauté de préférence). Animation des représentants.
Un salaire intéressant sera proposé en fonction de l'expérience du candidat.

Adr. C.V. dét. à M. Whitehouse, Lancaster S.A., B.P. 162, Monte-Carlo, Principauté de Monaco.

POUR DIRECTION GENERALE PROVINCE D'ENTREPRISE MOYENNE DE DISTRIBUTION ENGRAIS ET PHYTOSANITAIRES

recherchons

CANDIDAT EXPÉRIMENTÉ

FORMATION INGENIEUR AGRO
avec pratique commerciale
ou
COMMERÇANT GESTIONNAIRE
avec pratique négoce agricole

Ecrire avec C.V. OPG CONSEIL n° 3.481, 46, rue de Lille, 75007 PARIS, qui transmettra.

L'ASSOCIATION RENÉ DE TRENÉAC
recherche
pour son CENTRE ÉDUCATIF

DIRECTEUR

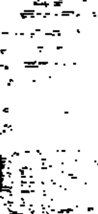
possédant les dispositions requises sur le plan éducatif (convention 66) + Bac minimum.

Env. C.V. à Monsieur le Président de l'Association, RENÉ DE TRENÉAC, 10, rue Evariste-Luminais 44100 Nantes - Tél. (40) 71-69-23.

Urgent, clinique médicale Sud-Ouest, première catégorie, 120 lits plus centre hémodialyse, cherche

SURVEILLANTE GENERALE
diplômée école de cadres, sens contacts humains, bonne organisation du travail.
Env. C.V. à Directeur clinique Claude Bernard, *quartier Lapanouse, 81000 ALBI.*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01







offres d'emploi

responsable maintenance produits

100.000 F +

Une importante entreprise industrielle française leader sur son marché recherche pour l'une de ses filiales spécialisée dans l'installation et la maintenance de matériels liés aux hydrocarbures un Chef de Produit. Sous l'autorité du Directeur Technique, il sera responsable, en étroite relation avec les constructeurs et les utilisateurs, de la définition technique des produits afin d'en concevoir une maintenance, préventive et curative, rationnelle, efficace et rentable. Son imagination et son sens technique lui permettront de proposer les modifications et adaptations souhaitables. Il assurera de plus un rôle important de conseiller technique auprès des responsables SAV sur le terrain. Il sera aidé dans son action par une petite équipe très qualifiée. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé, âgé d'au moins 33 ans, ayant acquis une expérience variée au travers de postes d'études, méthodes, fabrication, SAV sur des produits mettant en œuvre : mécanique, électricité, hydraulique et électronique digitale. La rémunération annuelle de l'ordre de 100.000 F sera fonction de l'expérience acquise. Le poste est à pourvoir à Paris Ouest.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 80194/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

spérar

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

---

sitb

Nous sommes une des premières Sociétés Françaises de Services et de conseils en informatique, implantée dans le centre de Paris, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nous dépassons le rôle de façonnier et mettons en place avec nos clients une organisation informatique semblable en tous points à celle d'un service informatique interne.
- Nous sommes spécialisés dans plusieurs secteurs professionnels, ce qui nous permet de jouer un rôle actif de conseils auprès de nos clients et de développer des produits professionnels.
- Nous utilisons une gamme de matériels puissants et variés basée sur des centres équipés d'ordinateurs IBM, des terminaux spécialisés et des mini-ordinateurs.

LE DEPARTEMENT BOURSE/TITRES
(gestion de l'informatique « Titres » de 35 banques et agents de change)
recherche

UN CHEF DE PROJET

(réf. 114)

Profil :

- diplômé de l'enseignement supérieur ;
- 5 ans d'expérience dans un poste d'analyste ou de chef de projet ;
- CONNAISSANCES APPROFONDIES DES TITRES.

Mission :

En collaboration avec le chef du département, il développe le système informatique professionnel qui s'appuie sur des techniques de pointe (bases de données et TP).

La part d'assistance et de conseils auprès de la clientèle est très importante.

LE DEPARTEMENT BANQUES
(gestion de l'informatique de 30 banques)
recherche

JEUNES DIPLOMÉS EN INFORMATIQUE

(réf. 115)

Profil :

- diplôme d'ingénieur ou MIAGE ;
- stage d'entreprise dans la fonction d'analyste-programmeur avec pratique du cobol ;
- ou 1 an d'expérience dans un service informatique.

Mission :

Après une période transitoire de formation nécessaire à l'acquisition d'une expérience professionnelle technique, ils seront appelés à se spécialiser dans le secteur professionnel, banques-finances, pour exercer à terme des fonctions d'analyste ou de chef de projet.

Adresser C.V. manuscrit + photo à S.I.T.B. Sélection, 38, rue des Jeuneurs, 75002 PARIS.

Importante Banque 8e arrondissement recherche pour son Département des Affaires Financières internationales :

UN JEUNE CADRE DE BANQUE

— bilingue anglais ;
— ayant notions juridiques ;
— dynamique et expérimenté.

Très au courant des opérations de montage, du suivi et de la gestion des crédits en eurodevises à moyen terme, des crédits export et des cautions. Pouvant se libérer rapidement.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 7.694, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE EDITION
BANLIEUE NORD-OUEST
recherche pour son Département Marketing

JEUNE H.E.C., E.S.C.P.

ou équivalent

Débutant ou 2 à 3 ans expérience commercialisation produit grande diffusion.

pour FONCTION - NEGOCIATION ET ETUDE au sein équipe dynamique et peu nombreuse.

Adresser C.V., photo, lettre manuscrite avec prétentions à N. SICART, 20, rue Noël-Seyssen, 95120 Ermont

NE PAS TELEPHONER

Data General France

Recherche
dans le cadre de son expansion

Agents techniques de maintenance

Expérimentés

Nos exigences :

- Diplôme : B.T.S. ou equivalent.
- Expérience : 3 ans minimum, acquise de préférence chez un grand constructeur de matériel informatique.
- Champ d'expérience :
  — Unités centrales — Disques et bandes magnétiques — Imprimantes.
  — Écrans de visualisation.
  — Communications.
- Anglais lu, parlé, écrit.

Nous offrons :

- Un exemple unique de croissance et de solidité financière.
- Une situation de pointe dans un secteur d'activité en constante progression.
- Un cadre de travail dynamique.
- Un plan de carrière motivant.
- Une rémunération compétitive.

Avantages :

- Voiture de Société.

Envoyer votre curriculum vitae à:
Data General France
La Boursidière BP 78 - 92350 Le Plessis-Robinson



Dans le cadre du développement de ses activités en 1978, le gan recherche pour ses Départements Informatiques (matériel IBM 370)

• LA DEFENSE

ANALYSTES DEBUTANTS

Diplômés Grandes Ecoles (Mines, Sup. Elec, INSA...)

• PARIS 9ème

ANALYSTES CONFIRMES

Diplômés Grandes Ecoles (MIAGE, etc...)

• BANLIEUE SUD MORANGIS (91)

pour son bureau Technique

TECHNICIENS D'EXPLOITATION

Diplômés IUT (expérience requise du DOS/VS, VSAM, DL1, POWER, JCL, CICS).

Ces postes bénéficient du statut des cadres d'assurances.

Envoyer C.V., photo et prétentions à Madame DEGEY Recrutement Carrières - 2, rue Pillet-Will 75009 PARIS.

---

ingénieur commercial

Cette mission nous est confiée par un important groupe industriel, dont le chiffre d'affaires dépasse 3,5 milliards.

L'Ingénieur Commercial que nous recherchons sera basé à Paris. Après une formation technique, il prendra en charge et développera un portefeuille de clients transformateurs de matières plastiques, localisés en Région Parisienne et dans le Sud-Ouest.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplomé d'une grande école commerciale, ou un jeune ingénieur ayant déja 2 à 3 ans d'expérience de la vente de produits industriels de consommation ou d'équipement. Pour son évolution future dans la société, il est préférable qu'il parle Anglais.

Merci d'adresser CV manuscrit, photo et salaire actuel, sous référence M 5103 AB 2 à,

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 PARIS

Quand la fraternité atteint ses eaux les plus basses, quand l'égalité est contredite par toute la recherche biologique, quand la liberté formelle est inversement proportionnelle à la pression démographique,

le bonheur réside dans le choix de sa propre aliénation ; le reste n'est que poudre aux yeux.

Notre proposition est aliénante selon les critères petit-bourgeois : elle est maximaliste dans ses exigences : un maximum d'engagement, de personnalité, de sensibilité, d'intelligence, de caractère, d'autonomie et d'indépendance. Un maximum d'activité responsable et d'efficacité volontaire.

Elle est libératrice selon nos propres critères : un maximum d'expression personnelle, de choix individuels tactiques ou stratégiques, de réelle participation aux moyens et aux objectifs, de communauté vivante et féconde, d'infrastructure professionnelle, d'authenticité, de spontanéité, de sens de la fête, d'ouverture promotionnelle et de capacités de rémunération.

Quand la classe politique tout entière fait appel à minimum, nous savons marquer quelqu'originalité en faisant appel à maximum. Ce qui procure un minimum de candidatures en donnant peut-être une des dimensions des tendances sociologiques actuelles.

Les candidats qui désirent nous contacter doivent avoir 21 ans minimum et une formation permettant au moins de discuter avec quelque compétence de ce texte.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. MA 1213 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

Institut Pasteur

PRODUCTION

recherche pour son

DÉPARTEMENT EXPORT

2 RESPONSABLES DE ZONE

— L'UN POUR L'AFRIQUE
— L'AUTRE POUR LE MOYEN-ORIENT L'ALLEMAGNE, L'EUROPE CENTRALE et les organismes internationaux.

Ils auront pour mission générale de proposer et de conduire la politique commerciale de la zone géographique dont ils seront responsables.

Ils développeront les ventes avec le souci de leur rentabilité.

Ils devront rassembler les éléments permettant aux chefs de produits de développer leur politique « produits ».

Ces postes conviendraient :
— soit à de jeunes diplômés, Sup de Co par exemple, et ayant une expérience professionnelle de quelques années ;
— soit à des cadres export confirmés possédant une expérience dans le domaine pharmaceutique.

Ils devront prévoir de fréquents déplacements. Langues exigées :
1er poste : anglais courant,
2e poste : anglais et allemand courants.

Envoyer C.V., prét. et photo à la Direction du Personnel, 36, rue du Docteur-Roux - 75015 PARIS

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche un

AUDITEUR - COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

pour participer, au sein d'une équipe, à la réforme comptable en liaison avec l'informatique.

Il devra assurer le suivi de la mise en place du nouveau système et proposer les structures et les procédures qui en découlent.

Niveau d'études supérieures avec une expérience de 5 années au moins dans le domaine de la comptabilité des opérations bancaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 3.443, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

LA FILIALE NEERLANDAISE DU PLUS IMPORTANT FABRICANT MONDIAL DE PILES, BATTERIES ET SYSTEMES CONNEXES

ESB INCORPORATED

crée un poste de

technico-commercial

de haut niveau

dépendant de la Direction néerlandaise - E.S.B. Holland B.V. -, il sera chargé de la promotion des ventes en France de systèmes d'alimentation électrique autonomes très sophistiqués auprès d'une clientèle d'ingénieurs-conseils et de directeurs techniques de grandes entreprises.

Résidant dans la région parisienne (ses bureaux seront situés à RUNGIS), le candidat choisi assurera le développement des ventes de façon autonome sur l'ensemble du territoire français, l'assistance technique étant apportée par la direction des Pays-Bas.

Pour cette importante fonction, il convient de posséder d'excellentes connaissances en électricité (diplôme d'ingénieur non indispensable), avoir quelques années d'expérience de la vente d'équipements électriques dans l'industrie, de préférence dans le secteur informatique. Une excellente pratique de l'Anglais écrit et parlé est absolument indispensable pour la traduction des spécifications et documents techniques.

Ce poste implique des déplacements permanents en France et de fréquentes visites auprès de la Direction néerlandaise. Un stage complet de formation ainsi qu'un séjour aux U.S.A. sont prévus pour ce cadre dont la rémunération importante et les avantages sociaux habituels seront assortis d'une voiture de société (Peugeot 504 ou équivalente).

Les lettres de candidatures rédigées en anglais et comportant un C.V. complet + photo d'identité seront adressées sous référence No 308 M à



jean porracchia conseil
149 Rue St-Honoré - 75001 Paris



Agip

Agip française s.a.
Société du groupe ENI

proposé postes

attachés commerciaux

1) pour affectations immédiates :
- REGION PARISIENNE
- BASSE-SEINE

2) pour affectations ultérieures :
- AUTRES REGIONS

Attributions impliquant nécessairement une expérience récente de plusieurs années en :
- prospection et vente de tous les produits pétroliers auprès de l'industrie, des négociants et des autres consommateurs,
- prospection et vente lubrifiants moteurs auprès notamment patentés de l'automobile,
- connaissance domaine Stations-service appréciée.

Profil :
- âge minimum : 28 ans,
- formation supérieure commerciale.

Ces postes nécessitent la volonté d'atteindre des objectifs fixés. Ce travail impose des déplacements programmés fréquents chaque semaine et l'acceptation de mobilité future.

Conditions fixées selon qualification acquise.

Écrire avec C.V., photo ET PRETENTIONS ANNUELLES à AGIP Française S.A., Service Personnel - Juridique - 4, quai des Etroits - 69321 Lyon Cedex 1.

Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

---

responsable personnel expatrié

- Pour un Groupe International spécialisé dans le Service (restauration, hôtellerie, tourisme, etc...).
- Sous l'autorité de la Direction du Personnel à Paris, il sera chargé du recrutement, de la gestion et du suivi du personnel expatrié dans certaines succursales ou filiales étrangères, notamment en Arabie Saoudite. Sa tâche sera aussi de gérer et de réaliser la formation de l'encadrement local. Courts séjours prévus.
- Il est requis : une formation supérieure ; la pratique de l'anglais ; une expérience de 5 ans dans la fonction Personnel et Formation ; une personnalité très solide, autonome, sachant prendre ses responsabilités avec souplesse mais aussi «faisant le poids» face aux divers partenaires et interlocuteurs.
- Poste très évolutif au sein du Groupe pour tout candidat de valeur.

Adresser un C.V. détaillé et une lettre motivée sous référence 2593/A à

ORES Hervé LE BAUT - ORES - GROUPE BOSSARD
105, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Data General France

Recherche
dans le cadre de son expansion

Chef de groupe

Service après-vente

Placé sous l'autorité du directeur du SAV
Il assurera la totale responsabilité des opérations de maintenance effectuées par son groupe.

Nos exigences :
- Age minimum : 32 ans.
- Très bonne formation générale.
- 5 à 7 ans d'expérience acquise de préférence dans un SAV de grand constructeur de matériel informatique.
- 2 ans d'expérience minimum dans la supervision d'une équipe de maintenance.
- Anglais lu, parlé et écrit.
- Excellente maîtrise des relations humaines.

Notre offre :
- Un exemple unique de croissance et de solidité financière.
- Un poste de responsabilité dans une filiale en pleine expansion.
- Un plan de carrière attrayant.
- Une rémunération à la hauteur des résultats.

Avantages :
- Véhicule de Société.

Envoyer votre curriculum vitae à :
Data General France
La Boursidière BP 78 - 92350 Le Plessis-Robinson

Poste à créer — *Banlieue NORD*

Ingénieur Electronicien Ese, Isep,...
Responsable de Projets

Notre société fait partie d'un des très grands groupes industriels français. Nous concevons et réalisons des matériels très performants - nous sommes sur un marché très porteur.

Notre programme de travail actuel comporte plusieurs projets en cours de démarrage de sorte que l'ingénieur engagé pourra avoir l'entière responsabilité d'un des projets. Rattaché au Responsable du Service Etudes Electroniques, il pilotera l'activité d'une petite équipe de techniciens pluridisciplinaires - 6 personnes - et assurera la mise en place de méthodes de travail adaptées ; il devra assumer des décisions d'ordre technique : il sera en contact avec nos différents services et nos clients.

Ce poste très actif s'adresse à un ingénieur électronicien, 28 ans minimum, ayant déjà eu des responsabilités dans la conception de projets impliquant électronique, informatique, électricité, électro-mécanique, mécanique.

Une formation complémentaire A.M. est appréciée, de même que des connaissances en électronique analogique, microprocesseurs, traitement du signal, automatisme.
Bonnes notions d'Anglais nécessaires.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. 71455/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

---

sema informatique

recherche

20 analystes-programmeurs confirmés

de formation informatique (I.U.T., Maîtrise), ayant au moins deux ans d'expérience; pratique d'un assembleur et du PL1 exigée. (Réf. 10175M)

10 analystes-programmeurs débutants

D.U.T. formés au Cobol et à l'assembleur. (Réf. 10176M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection — Montrouge - Lille, Lyon - Marseille

100.000 F

Une des premières sociétés de conseil et services en informatique recherche

Ingénieurs Commerciaux

Grandes Ecoles

Ils auront pour mission de commercialiser un réseau de temps partagé A.P.L. auprès des Directions financières des grandes entreprises.

Une expérience de 2 à 5 ans est souhaitée dans ce domaine.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.
Formation complémentaire assurée.

Lieu de travail : Ouest Paris.

sélé CEGOS — Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et niveau de rémunération, sous réf. 73425/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE COSMÉTIQUES PRODUITS DE BEAUTÉ ET PARFUMS (Siège à Paris)

Le Directeur de l'usine recherche

SON CHEF DE DÉPARTEMENT PRODUCTION

Le poste :
- est basé à l'usine dans la grande région parisienne ;
- dépend du Directeur de l'Etablissement.

Exige la connaissance de la gestion par objectifs et plan d'action. Petites et moyennes séries. Large gamme de références.

Supervision :
- du service de fabrication, du conditionnement de l'entretien et des travaux neufs (4 cadres, 12 A.M. = 220 pers. ouv. et employés)

Responsabilités :

Sécurité :
— Participe à l'élaboration de la politique sécurité de l'établissement.
— Définit, diffuse et contrôle la mise en place des *mesures particulières* permettant la protection des personnes et des équipements et *l'amélioration des conditions de* travail.
— Doit promouvoir « l'esprit » sécurité.

Qualité :
- Chargé du respect de la mise en place dans son département des spécifications et procédures de qualité établies par le centre de recherches et le laboratoire de contrôle.

Production :
- D'après les prévisions calculées et à l'aide d'une gestion informatisée des besoins, des en-cours et du plan de charge, réalise les objectifs stocks, ruptures, plans de lancement en liaison avec des départements achats et distribution.

Coût :
- Propose, justifie et contrôle le budget de son département (coûts directs, prix fixe, investissements) en liaison avec l'organisation industrielle.
- Propose une action positive pour réduire les écarts.

L'homme :
(35 ans minimum).
Niveau universitaire, Grande Ecole. Formation scientifique.

C'est un opérationnel d'expérience, de tempérament, ouvert au dialogue, mais de décision donnant la primauté à la gestion des hommes et du personnel. Il sait définir des objectifs, forme ses collaborateurs, coordonne leur *activité, délègue* et contrôle. Devra s'intégrer dans une équipe *restreinte et jeune.*

Envoyer C.V., prétentions et photo au n° 200.064 ORLET, 136, avenue du Général-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.



ROWNTREE MACKINTOSH
Groupe International de Chocolaterie - Confiserie
(quatre usines en France)
recherche pour

faire face à son expansion industrielle

CHEF DE PROJET TRAVAUX NEUFS

Répondant au Chef du Service Engineering, il sera chargé de mener à bien l'étude et la réalisation de projets représentant des investissements importants : installation de nouvelles lignes de fabrication ; développement des capacités de production, de conditionnement et de stockage ; extension et aménagement des locaux, etc.
Le poste est basé à NOISIEL, il requiert la pratique courante de l'anglais.

Il conviendrait à un ingénieur ou à un technicien supérieur justifiant d'une expérience de cinq ans minimum dans des activités analogues, acquise de préférence dans l'industrie alimentaire.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à J. HOUBERT, Directeur du Personnel, ROWNTREE MACKINTOSH - 77420 NOISIEL.

COMPTABLE PRINCIPAL

78.000 F — *Proche banlieue Nord-Ouest*

Un groupe international *diffusant* des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche un Comptable Principal. Sous l'autorité du Chef du Département Comptable, il sera chargé de la centralisation et de la consolidation des comptes de l'ensemble des filiales du groupe. Il analysera les comptes courants interfiliales et contrôlera la comptabilité Paris. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation comptable D.E.C.S., B.P., ... possédera une *expérience de plusieurs années* de la centralisation et de la consolidation de *comptes acquise au sein* d'une *holding*. Ecrire sous la référence 156 M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

R 2 E

Spécialiste des microordinateurs - micral
recherche
pour développer sa *force de vente actuelle* :

- **INGÉNIEURS COMMERCIAUX**
  2 à 4 ans expérience mini-informatique de gestion.
- **INGÉNIEURS COMMERCIAUX**
  2 à 4 ans expérience pour la vente de notre gamme de micral industriel.

Env. C.V. à R 2 E - B.P. 73 ORSAY 91403.

Le Secrétariat d'État aux Postes et TÉLÉCOMMUNICATIONS
recrute par concours pour les besoins de

LA DÉLÉGATION AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS
Pour la région ÎLE-DE-FRANCE

DES INSPECTEURS DES SERVICES TECHNIQUES

Conditions de diplômes :
– Diplôme d'une école d'ingénieurs reconnue par la commission des titres.
– Diplôme de certaines écoles commerciales et instituts.
– Diplôme d'un institut d'études politiques.
– Diplôme National sanctionnant un second cycle d'études supérieures.
– Attestation sanctionnant une année d'études après le DEUG (ou équivalent).
– Diplôme universitaire de technologie des spécialités suivantes :
Génie-civil, Génie électrique, Informatique, Mesures-physiques (options techniques et mesures physiques)

NOTA : les étudiants admis en deuxième année de DEUG ou de DUT *des spécialités ci-dessus au 31/10/78 sont autorisés à concourir.*

FONCTION : *encadrement, organisation, gestion, études.*

DATES DES ÉPREUVES : 16 et 17 mars 1978.
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 6 février 1978.

Renseignements et inscriptions :

Postulants domiciliés à Paris et départements 92-93-94
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS
Pièce 810 E. 8-10 bd de Vaugirard, 75731 PARIS CEDEX 15 – Tél. 543.43.43 (24 h/24 h)

Postulants domiciliés dans les départements 77-78-91-95
DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA RÉGION DE PARIS EXTRA-MUROS
7 bd Romain-Rolland, MONTROUGE (Hauts-de-Seine)
adresse postale CEDEX 53 – 75300 Paris Brune – Tél. 654.08.50 (24 h/24 h)

bleu

SOPAD (NESTLÉ)

RECHERCHE
JEUNE CADRE

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.

débutant ou possédant une première expérience professionnelle, pour lui confier un poste d'

ASSISTANT CHEF PRODUIT

Au sein d'une petite équipe, il participera au marketing des produits *d'alimentation infantile et se verra progressivement confier la responsa*bilité de certains d'entre eux.

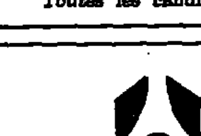
Adresser les candidatures au Service du Personnel.
17, quai Paul-Doumer,
92401 COURBEVOIE.

CHEF DE LABORATOIRE PHYSICO-CHIMIQUE

120.000 F + — **Equipements Automobiles** — ***Proche banlieue Nord-Est***

Une société française (C.A. 450 millions de francs) fabriquant et commercialisant des équipements et accessoires destinés à l'industrie automobile, recherche son Chef de Laboratoire Physico-Chimique. Sous l'autorité du responsable des laboratoires de la société et avec l'assistance d'une quinzaine de techniciens, il procédera aux essais sur prototypes et produits de pré-série, il homologuera les produits entrant dans les fabrications, il assurera le contrôle de certaines productions, il recherchera des procédés ou technologie nouvelle, il définira également les méthodes-contrôles. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation ingénieur ou universitaire scientifique, possédera plusieurs années d'expérience professionnelle des fabrications et impliquant la résolution de problèmes de traitement de surface, de résistance des matériaux, d'assemblage non mécanique, d'électronique.
Ecrire sous référence 161/M à :

GRH Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.



THOMSON-CSF

1) INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

débutants ou quelques années d'expérience.
GRANDES ECOLES :
X, Télécom, Centrale, Sup-Aéro, E.S.E., etc.
pour étude et développement.

Connaissance dans domaines suivants :
— Circuits logiques et analogiques.
— Antennes et hyperfréquences.

2) INGÉNIEUR

débutant pour Bureau d'Etudes
Diplômé A.M. - I.N.S.A. LYON (Génie Mécanique).

Env. curriculum vitae SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette - 92 MALAKOFF.



Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire offre à

JEUNE PHYSICIEN ou ÉLECTRONICIEN

— familiarisé avec l'instrumentation nucléaire et sa manipulation en laboratoire,
— *possédant une excellente* connaissance de la langue anglaise,

un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, *ss-réf. 805 à Mlle De Clinchamps* E.A.M., Recrutement, 14, rue Gabril-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



ALSTHOM - UNELEC

Département Transformateurs de Distribution
recrute
Dans le cadre de son expansion à l'EXPORTATION

1) UN JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé en électromécanique pour poste sédentaire, pouvant évoluer vers des *fonctions d'animation* opérationnelle.

2) DEUX CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour animation de réseaux et suivi d'affaires.
— Voyages fréquents. Environ 35 ans.
— Excellente pratique de l'allemand et/ou anglais exigée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo : 94, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

Clinique banlieue Sud embauche

DIRECTEUR

libre très rapidement
Formation sup., licencié droit ou similaire. Très énergique organisateur gestion personnel. Adress. C.V. sous référence n° 02.743 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2°.

A.T. 2 ÉLECTRONIQUES

B.T.S. ou équivalent 2 ans expér. en logique pour mise au point, maintenance, petites études, travail laboratoire.
Tél. pr R.-V. : 887-78-39
T.A.D. 16, r. des Gravilliers Paris-3°

offres d'emploi

DONNEZ A VOTRE CARRIERE UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Vous avez une formation supérieure commerciale et environ 10 ans d'expérience de l'ingénierie et des projets industriels menés en France et à l'Etranger ou bien,
Vous êtes ingénieur (AM, Centrale, TP...) et, depuis une dizaine d'années, vous exercez une fonction commerciale au sein d'une entreprise d'ingénierie ou de bâtiment.

SODETEG recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

Ingénierie-bâtiment

capables d'assurer — tant en France qu'à l'Etranger — les missions de prospection, la préparation des offres, la rédaction des contrats et le suivi commercial des affaires.

Par la suite, ceux qui le désirent pourront poursuivre leur carrière dans une de nos filiales hors métropole.

Pour certains de ces postes, la connaissance du bâtiment est nécessaire.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Adressez CV détaillé et prétentions à Monsieur de Divonne -
SODETEG
9 rue Réaumur -
92350 Le Plessis-Robinson.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL, situé à PARIS, recherche pour son DÉPARTEMENT CLINIQUE un

CHEF DE PROJET

POUR LA COORDINATION AU NIVEAU EUROPÉEN DES ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DU S.N.C.

Le candidat dépendra du Chef de Groupe S.N.C. du Département de Recherche Clinique.

La préférence sera donnée à des candidats :

— médecins ;
— spécialisés en psychiatrie et/ou neurologie ;
— pouvant justifier d'une expér. (de 3 à 5 ans) dans l'étude, la programmation, l'organisation et le suivi des tests cliniques Phase II et Phase III des médicaments psychotropes ;
— avec une bonne connaissance des statistiques cliniques et de la pharmacocinétique ;
— motivés pour la recherche clinique ;
— aimant le travail en équipe ;
— âgés de 30 ans minimum ;
— connaissant parfaitement l'anglais ;
— disponibles pour de fréqu. voyages en Europe.

Excellente rémunération

Adr. C.V. sous le numéro 8467 « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

AVIS LOCATION DE VOITURES

recherche

CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

PLACE SOUS L'AUTORITE DE LA DIRECTION FINANCIERE,
il aura pour mission de diriger et d'animer 30 personnes environ.

Une expérience dans un poste similaire est dans un groupe international souhaitée.
Age 30 ans minimum, connaissance parfaite de l'anglais indispensable.
Ce poste est à pourvoir rapidement.

Env. C.V., photo, niveau de rémunération et délai de disponibilité sous la référence 402-2, AVIS, 19, rue Albert - 75013 PARIS.

BANQUE PRIVÉE
PARIS
recherche UN

COLLABORATEUR
Classe VII/VIII

Pour prendre en charge la responsabilité de l'ensemble des Services

ADMINISTRATIFS et COMPTABLES

Les candidats doivent avoir une connaissance approfondie et une expérience confirmée de toutes les opérations de Banque et de l'Organisation. La maîtrise des problèmes d'administration du personnel et des procédures informatiques est indispensable.
Une formation supérieure, un excellent sens du contact et une autorité naturelle sont nécessaires pour ce poste d'avenir lié à la réussite au sein d'une équipe restreinte.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris, sous référence 9.900 M.

---

hb conseil

UNE EQUIPE JEUNE ET DYNAMIQUE DE CONSEIL DE DIRECTION
recherche

1) INGÉNIEURS Grandes Ecoles
ayant deux à cinq ans d'expérience dans sociétés multinationales.

2) INGÉNIEURS Grandes Ecoles
débutants, ouverts aux problèmes de communication.

Ecr. H.B. CONSEIL, 70, r. Ponthieu, 75008 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE
recherche pour son établissement de la BANLIEUE EST DE PARIS

SPECIALISTE COBOL

Qui sera chargé non seulement de la réalisation d'une partie de la programmation d'un important projet, mais aussi de la formation et de l'assistance technique des autres programmeurs de l'équipe.

Pour cette fonction, il faut avoir dominer les concepts de COBOL au travers d'une pratique approfondie — dans un cadre de programmation modulaire et sous OS/IBM — des différentes possibilités du langage (Report-Write, Table Handling,...).

De formation IUT ou Expert en Traitement de l'information, le candidat retenu saura faire preuve d'un sens marqué de la pédagogie et d'une grande disponibilité d'esprit.

Ecrivez à notre Conseil sous référence 309M à Jean PORRACCHIA



MacGREGOR COMARAIN S.A.
92410 VILLE-D'AVRAY

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL SPECIALISE DANS L'EQUIPEMENT NAVAL, LEADER MONDIAL DANS SA BRANCHE
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
pour analyse de valeur

— expérience du poste nécessaire et connaissances techniques de fabrication, soudure, usinage, moulage, forgeage de pièces en creux.

— Lieu de travail : VILLE-D'AVRAY.
— ANGLAIS EXIGE, AINSI QUE CINQ ANNEES D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE.
— DEPLACEMENTS FREQUENTS.

Adresser C.V. à MacGREGOR COMARAIN S.A., B.P. 21, 92410 VILLE-D'AVRAY (à l'attention : Dr LANE avec la mention « personnel »).

UNILEVER FRANCE
recherche pour une de ses sociétés située à PARIS

un analyste de gestion

pour aider dans un premier temps à la maintenance d'un système informatique important et participer ensuite à l'analyse et éventuellement à la programmation d'une informatique répartie au moyen de mini-ordinateurs.

Le candidat retenu, diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, devra avoir acquis un à trois ans d'expérience dans un service informatique.

Le salaire annuel, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieur à 70.000 F.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions au Département Central du Personnel

UNILEVER FRANCE
(référence 2/78)
8, avenue Delcassé
75384 Paris Cedex 08.



Société réalisant 200 M. de CA appartenant à l'un des plus puissants Groupes Industriels français recherche

un cadre technico-commercial exportation

responsable des
Marchés Méditerranée et Afrique.

Sa mission consistera à vendre des matériels du secteur électromécanique et à rechercher des débouchés par le choix, l'assistance et le contrôle des Agents et Distributeurs à l'étranger.

Ce sera :
- un homme d'au moins 27 ans,
- de formation Supérieure Technique par exemple,
- ayant déjà un capital d'expérience de trois ans acquise sur le terrain,
- possédant l'Anglais et l'Espagnol (Italien apprécié).

Poste basé à Paris - Déplacements fréquents.

Envoyer CV, photo sous réfer. 13.062 à Havas Contact, 156 Bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR CONSEIL

FINANCES
CONTROLE DE GESTION

Notre firme est un cabinet international d'Audit et de contrôle de tout premier plan. Dans le cadre de son développement, elle recherche des ingénieurs conseil. Les candidats intéressés par cette opportunité ont une formation supérieure (Grandes Ecoles, M.B.A. etc ...), et justifient d'une expérience d'environ 5 ans, soit dans l'industrie, soit dans le conseil. Une formation scientifique, sans être indispensable, est un atout supplémentaire. Les candidats retenus sont appelés à participer à des missions variées, tant en France qu'à l'étranger. Par ailleurs, ils bénéficieront des avantages de formation et de carrières propres à notre firme. Prière d'adresser curriculum vitae et prétentions à Monsieur Claude BUTTIAUX, 6 avenue Marceau - 75008 Paris. La plus grande discrétion est garantie.

LE CREDIT CHIMIQUE BANQUE PRIVEE
recherche

attaché de clientèle particulière

chargé d'animer et d'accroître une clientèle existante auprès de laquelle il jouera un rôle de conseil.

Il lui sera assigné pour objectifs le développement des dépôts et le placement des différents produits de gestion d'épargne.

Les candidats possédant une bonne culture générale devront avoir des qualités de dynamisme et une présentation de nature à s'adapter à la clientèle de la Banque. Une expérience de 3 à 4 ans dans des fonctions similaires est indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous réf. ACP-M au Service du Recrutement

CREDIT CHIMIQUE
20, rue Treilhard - 75008 Paris



DIVISION « FAISCEAUX HERTZIENS »

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés Grandes Ecoles
E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P.
Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour études de laboratoires

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence E.L. à SERVICE RECRUTEMENT, 53, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS.

Très importante Société de Distribution PARIS

Matériel : IBM 370/158 - (OS/VS 1).

Langage : COBOL, ASSEMBLEUR, système interactif de mise au point de programmes.

Nous recherchons :

UN ANALYSTE

- MIAGE ou équivalent, expérience 1 an (ou service militaire).

UN PROGRAMMEUR-ANALYSTE

- IUT ou équivalent, expérience 1 an (ou débutant).

Ils devront s'intégrer dans une équipe dynamique.

Adresser sous réf. MX/01, C.V. détaillé, photo, prétentions, et délai de disponibilité à M. HUOT.

answare SÉLECTION

135, rue de la Pompe - 75116 Paris.
Discrétion assurée.

FLONIC
Schlumberger

Une de nos branches, spécialisée dans l'étude et la réalisation de systèmes pour l'industrie de l'eau recherche un Technicien :

ÉLECTRONICIEN-INFORMATICIEN

- En collaboration directe avec l'ingénieur responsable des études, il participera au développement et à la réalisation des nouveaux produits - Technique microprocesseur.
- Première expérience en micro-informatique appréciée.
- Formation BTS - DUT ou équivalent indispensable.

Adresser candidature à :
D. Bellocq - *FLONIC* - Montrouge,
B.P. 422, 92541 Montrouge Cedex.

Recherchons pour région parisienne

Cadre TECHNICO-COMMERCIAL

pour contacts avec clientèle industrielle aéronautique, automobile, mécanique et diverse. Expérience matriçage et mécanique souhaitable.
Formation grande école ou pratique.

Age minimum : 32 ans.

Ecrire n° 8.481, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

INGÉNIEUR - INFORMATICIEN

pour réaliser des applications bancaires sur CII HB 62/40

- Formation maîtrise.
- 2 à 3 ans de programmation COBOL - ANS et FORTRAN.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous n° 46.765 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

SOCIÉTÉ DE RESTAURATION PERFORMANTE ET D'IMPLANTATION NATIONALE
(2.200 personnes)
recherche son

RESPONSABLE
DE LA FONCTION PERSONNEL

– Il conseille la direction générale en matière de politique globale.
– Assume l'application de cette politique par une activité d'assistance et de contrôle auprès des unités opérationnelles "souvent décentralisés".
– Est responsable du recrutement et de la gestion informatisée de la fonction.
– Supervise la fonction interne.
– Participe avec la Direction générale aux relations avec les partenaires sociaux.

Ce responsable :
Formation supérieure de préférence, a une expérience concrète de la fonction personnel.
Poste à pourvoir région Parisienne.
La rémunération est significative et fonction de la valeur du candidat retenu.

Votre dossier complet est attendu avec intérêt et sera traité confidentiellement. A adresser sous n° 23352B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANÇAISE D'IMPLANTATION MONDIALE
pour poste à PARIS, cherche

fiscaliste

Cette personne devra être très expérimentée en fiscalité internationale et française.
Une pratique de 5 années au moins dans ces domaines sera exigée.
Le candidat ou la candidate retenu(e) devra avoir le sens et la pratique de contacts à très haut niveau.
Larges perspectives de carrière.
Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence HECO (à mentionner sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

PAUL BEUSCHER, Société leader sur le marché des loisirs spécialisée dans l'importation et la distribution en gros et au détail - 120 personnes

recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION

pour seconder son Président.

Sa mission :
- Animer et encadrer les différents secteurs de vente au détail de la Société. Superviser et contrôler les achats. Dynamiser les importations et la distribution en gros (4 représentants). Suivre la clientèle.

Son profil :
- 30 ans minimum
- Formation commerciale supérieure ou autodidacte de valeur ;
- Expérience réussie dans la vente et l'encadrement ;
- Contact humain aigu.

Il est offert :
- Un travail varié dans une entreprise dynamique ;
- Des responsabilités importantes ;
- Une situation d'avenir ;
- Salaire élevé ;
- Statut cadre ;
- Poste basé à Paris.

Téléphoner pour rendez-vous : 271-22-11, poste 21.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
LA VERRIERE (78)
recherche

analyste programmeur

Niveau DUT informatique

Programmation de systèmes temps réel.

Analyse et programmation de modules en langage assembleur.

Intégration de modules dans une chaîne de traitements.

Expérience assembleur si possible.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions avec photo à No 46.151 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

SOCIETE IMPORTATION A MONTREUIL
Effectif 100 personnes
recrute son

CHEF COMPTABLE

Niveau D.E.C.S.
Salaire annuel 90.000 F

Il assurera, sous l'autorité du Directeur administratif et financier :
— La responsabilité des comptes d'exploitation mensuels.
— La gestion de la trésorerie courante.
— Bilan et déclarations de fin d'année.

Adresser C.V. et photo, sous le numéro 24.510 B. Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE PARIS

recrute pour son SERVICE FORMATION PROFESSIONNELLE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(MINES - CENTRALE - GEOLOGIE, NANCY)

pour études et réalisations de formation de personnels outre-mer.

- Expérience mines exigée.
- Une première expérience de formation et de séjour outre-mer serait appréciée.
- Anglais courant indispensable.
- Déplacements courte durée fréquents.
- Déplacements longue durée à envisager.

Ecrire avec C.V. + photo, sous référence 5.477, à : SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

---

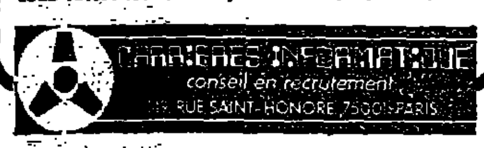
50 kms Nord-Est de Paris Société de Construction Mécanique recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

Qui collaborera au développement des applications de gestion industrielle du Groupe sur IBM 158/VM.

De formation supérieure, possédant une expérience de 2/3 ans de l'informatique appliquée aux problèmes de fabrication, ordonnancement, stocks,... il sera chargé d'assurer les analyses techniques des systèmes à développer.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 307 M, à Jean PORRACCHIA



Division des études industrielles recrute :

Ingénieurs d'entretien pétrochimie

Formation : école d'Ingénieurs.
Connaissances nécessaires en :
MECANIQUE : pompes, compresseurs, turbines;
CHAUDRONNERIE : soudure, métallurgie pour appareils sous pression et tuyauteries;
ELECTRICITE : alternateurs, moteurs, réseaux distribution d'usines.
Les candidats devront justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un service d'entretien de raffinerie de pétrole, d'industrie pétrochimique ou sidérurgique et avoir une pratique convenable de l'anglais. Prière adresser candidature sous référence 73 M à :



BEICIP 366, avenue Napoléon Bonaparte 92502 Rueil-Malmaison.

MATRA

recherche pour sa division de matériel de maintenance

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Ingénieur d'Etudes de matériels de tests automatiques (SUP - ELEC Grenoble etc. . .). Réf. A.

Ingénieur d'Intégration de systèmes de prototypes. Réf. B.

Pour ces 2 postes une expérience de 3 - 4 ans dans le domaine est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence sous Nº SM 266

MATRA Monsieur KORFAN B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

Moët-Hennessy

recherche pour son

Service Etudes Financières,

un

Collaborateur

possédant Baccalauréat et formation technique comptable (IUT, probatoire DECS. . .), et ayant une expérience professionnelle d'environ 5 ans acquise si possible dans le Département Financier d'une Entreprise ou d'une Banque.

Les dossiers de candidatures (CV + photo) sous Réf.M.1445 à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris

BANQUE PRIVEE REGION PARISIENNE recherche pour son service : CONTROLE INSPECTION

Jeunes diplômés

SCIENCES ECO., D.E.C.S. Expérience bancaire 3 ans minimum, ayant participé ou étant particulièrement intéressé par les activités de contrôle. Voiture personnelle requise.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité, sous réf. 543, à : MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

ECL recherche

INGÉNIEURS DIPLÔMÉS

Un à deux ans d'expérience sur mini-calculateur temps réel MITRA, SOLAR, etc.

Envoyer C.V. et prétentions à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 PARIS. Téléph. 259-10-40.

IMPORTANT GROUPE *ELECTRONIQUE* recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

libérés service national. Nationalité française.

- Diplômés E.N.S.T., E.S.E. ou E.N.S.I. pr étude et mise au point circuits transistorisés ;
- Diplômés E.C.P. pour domaine physique électronique hyperfréquence.

Adres. C.V., photo (retournée), nº 47.063, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

ECL recrute

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation Ingénieur ou équival.

- Deux ans d'expérience grand système DOS/OS, COBOL, assembleur et/ou PL 1 ;
- Connaissances IMS, DL 1 appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions à E.C.L., 55, rue Hermel, 75018 PARIS. Téléph. 259-10-40.

Importante Société Industrielle et Commerciale QUARTIER ETOILE recherche :

PROGRAMMEURS FORMATION I.U.T.

- Avantages sociaux ;
- Restaurant entreprise;
- Horaires personnalisés.

Envoyer C.V., photo et prétentions, sous le nº 4.745, à : L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE sud Paris recherche

INGÉNIEUR Gde ÉCOLE

(Centrale, Sup. Aéro ou équiv.)
- Agé de moins de 30 ans.
- Ayant de bonnes connaissances en aérodynamique et en thermique pour l'étude et la mise au point de procédés nouveaux.

Adresser C.V. avec photo à : Société SETRID, 76, r. Daguerre 75014 PARIS, qui transmettra.

Importante Société quartier Saint-Lazare recherche

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

sur matériel 62 connaiss. Télécomm. appréciées Adresser C.V. et prétentions nº T 02.743 M, Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

RECHERCHONS

PROGRAMMEUR FORTRAN

BAC ou DUT pour exploitation programmes matériel CONTROL DATA. Se présenter :

SRS 66, rue de Provence - 9e (2e étage gauche)

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Spécial. P.E.R.T., 5 ans expér. engineering, os coordinateurs, grande autonomie pour éléments équilibrés et diplomates. URGENT

EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt 225-61-10 · 256-37-20 Demander poste 55.

SERVICE IMMOBILIER recherche

EMPLOYÉ

Bac techn. (connaiss. travx Bât.) sal. départ 2.387 F 13,6 par an. 40 h. en 5 jours. Ecr. avec C.V. nº T 731.885 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

STÉ INFORMATIS recherche pour démarrage de système temps réel en FRANCE et à L'ETRANGER

INGÉNIEURS

NOVA - MITRA-PDP 11-SOLAR Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur. 26, rue Daubenton, 5e. - 337-99-72.

Important groupe alimentaire du Val-de-Marne recherche

COLLABORATRICE

chargée d'animer une équipe d'administration commerciale sous l'autorité directe du Chef de service. Caractérist. requises : expér. de quelques années dans un poste similaire. Bac exigé. Cantine, 13e mois, nomb. avant. soc. Env. C.V. détaillé avec photo à nº 24.894 B - BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

STUDIA recherche libre rapidement 2 ANALYSTES PROGRAMM. bonnes connaissances CICS, Ecr. 11, rue Degas, 75016 Paris.

Importante société recherche

Ingénieurs Electroniciens

pour ses chantiers d'installations de biens d'équipement en métropole (déplacements permanents de plusieurs mois). REF. LM4

Ingénieurs Logiciel

REF. LM5

Techniciens Electroniciens

Titulaires du DUT avec connaissances et/ou expérience en informatique (Fortran, PL1,...). REF. LM6

L'ensemble de ces postes s'adresse à des jeunes débutant ou possédant quelques années d'expérience, mais dégagés de leurs obligations militaires. Lieu de travail : proche banlieue Saint-Lazare.

Adresser C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Axial Publicité 91, Faubourg Saint-Honoré, Paris (8e), qui transmettra.

Documentaliste

Votre métier de *documentaliste* exercé depuis de nombreuses années dans des affaires de Presse, des *sociétés de gestion de portefeuille* ou des grandes entreprises, vous a donné une bonne connaissance du *milieu industriel, des sociétés et de leurs hommes.*

Mais vous pouvez aussi avoir une expérience du *secrétariat de direction* et souhaiter évoluer vers la documentation, en en acceptant à la fois les aspects *dynamiques et administratifs.*

Un Groupe International de Conseils de Direction *est intéressé par votre candidature* pour un poste à Paris.

Ecrivez à SIRCA sous référence 78372 M.



Sirca 64, rue La Boétie 75008 Paris

Importante Société électromécanique recherche pour son service électronique

situé à MASSY-PALAISEAU à

UN JEUNE INGÉNIEUR

Dégagé O.M. Formation E.S.E - E.N.S.I.

pour calculs et mises au point de matériels électroniques de puissance pour *transmission* électrique à base de redresseurs contrôlés, expérience industrielle souhaitée 1 à 2 ans.

Envoyer C.V. et photo Nº 46 687, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris, q. tr.

Important Groupe Industriel Français recherche

JURISTE TRÈS EXPÉRIMENTÉ DANS LA

NÉGOCIATION ET LA RÉDACTION D'ACCORDS INTERNATIONAUX

(accords techniques et commerciaux comport. les FORMULES D'ASSOCIATION LES PLUS VARIEES)
- maîtrise parlée et écrite de la langue anglaise ;
- expérience en matière de création de sociétés à l'étranger ;
- responsabilité de l'animation d'une équipe de juristes du type décrit ci-dessus.

Env. C.V. manus. détaillé s/réf. 46.785, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.



1ère Société Française de Réassurances PARIS 9ème

recherche

JEUNE D.U.E.S. MATH.

espagnol courant + éventuellement seconde langue pour poste concernant études et calculs statistiques.

Horaire mobile 38H45 en 5 jours - Restaurant d'entreprise - 13ème mois - Participation aux bénéfices.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo *+ salaire, adressée sous référence 128 à M. ROY.* SCOR - 37, rue de la Victoire 75009 PARIS.

Importante Société Paris-8e recherche

3 CADRES ADMINISTRATIFS

1) Licence Sciences Eco ou Ecole de Commerce de Province + bon niveau Math. ou comptabilité + bonnes connaissances anglais. Réf. A 9.769
2) Ecole de Commerce de Province + Anglais et Italien courants. Réf. B 9.769
3) Licence Droit privé + très bonnes connaissances Espagnol + connaissance Anglais. *Réf. C 9769*

Salaire début 3 500 F × 15 pour 5 × 8 hebdo. Participation - Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé et photo en précisant la référence du poste choisi sur l'enveloppe, à AXIAL PUBLICITE, 91, fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE *GRANDE BANLIEUE* NORD DE PARIS recherche

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN DIPLOME

pour travail dans une équipe *dont la vocation est d'améliorer* et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICAT. MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préférence sera donnée au candidat ayt des connaissances en :
- Méthode de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (A.P.T., I.F.A.P.T.) ;
- Utilisation du Basic ou Fortran ;
- *Utilisation d'ordinateur de* bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adress. C.V., photo et prétent. nº 45.855, CONTESSE PUBL., *20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).*

P.M.E. Installations industrielles recherche

JEUNE CHIMISTE

ayant de bonnes connaissances de PHYSIQUE et des notions *de* BIOCHIMIE. Décidé à mettre en valeur ses aptitudes à la

VENTE

d'appareils d'ANALYSE et de MESURE destinés aux *Laboratoires* et *Industries (formation pratique assurée).*

Usage de l'ANGLAIS COURANT

Le candidat brillant aimant monter et régler des appareils (électronique) sera *particulièrement apprécié.*

Voiture personnelle. *Nombreux déplacements.*

Envoyer C.V., photo, prétent. sous référence 38 MO 25

Centre de Psychologie Appliquée

69, rue de Monceau, 75008 Paris

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY demande pour MAINTENANCE GROSSE INSTALLATION VIDE :

TECHNICIEN ELECTROMECANIQUE

Titulaire B.T.S. ou DUT Ecrire avec C.V., M. BRUNET, ACCELERATEUR LINEAIRE Bât. 200 - 91405 ORSAY

IMPORTANTE SOCIETE Siège LEVALLOIS rech. pour ses bureaux d'études GRANDES CENTRALES

PLUSIEURS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

ayant si possible un début d'expérience dans langages hauts niveaux (cobol, PL1) et manipulation de *fichiers volumineux.* Goût de l'analyse indispensable.

Ecr. avec C.V. et prétentions à nº 46.330 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris cédex 01.

Pour postes à responsabilité

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

confirmés matér. CII-H.B. et I.N.

1º Respons. PROGRAMMATION avec évolution chef de service ;
2º Chef de projets COBOL, *formation mini-ordinateur assurée.*

Libres rapidement. Lieu de travail : PARIS.

Téléphoner 355-39-39, poste 269, pour rendez-vous.

IMPORTANT PROMOTEUR IMMOBILIER

recherche pour Paris et Orléans

NÉGOCIATEUR TERR.

Efficace et dynamique, bonne culture et présentation, *bonne connais. marché foncier.*

Fixe + primes intéressantes. Réf. morales et profes. exigées.

Envoyer C.V. et prétentions à PUBLI-BOURSE, référence 689, 7, place de Valois, 75001 PARIS.

ECOLE d'éducateurs spécialisés recherche

FORMATEUR FORMATRICE DE PREFERENCE

à mi-temps

Ayant diplôme et 5 ans expér. pratique du travail social. — Adresser C.V. au Directeur Institut PAUL-MEIGNANT, 78, bd Foch, 54520 LAXOU.

MINISTERE PARISIEN recrute

HOMME

35 ans minimum.

Possédant deux diplômes études supérieures et ayant expérience *de l'administration publique ou* de la formation professionnelle continue.

Adresser candidature sous référence 7.690 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche

INGENIEUR en organisation

Libre rapidement

Ayant au minim. 2 ans d'expér. Lié au système comptable et désireux de s'orienter vers l'expertise comptable.

Diplômée grande école D.E.C.S. apprécié.

ECR. à R. BONNAULT, 2, av. Hoche, Paris 8e

Jeunes ingénieurs ELECTRONIQUE logique pour rédaction technique.

MARKET 18, r. de Provence - 9e 824-60-40

IMPORTANTE SOCIETE Quartier ETOILE recherche

CHEF de PERSONNEL

minimum 5 ans d'expérience ; réglementation du travail, conventions collectives (pétrole et métallurgie).

Ecrire C.V. détaillé, photo, références et prétentions à No 44637; CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour PARIS (8e)

DEUX SENIORS

Disponibles rapidement.

HEC, ESSEC ou ESCP + DECS.

Expérience audit 2 à 3 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 8.922 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE

VELIZY (Banlieue Sud-Ouest de Paris) recherche

pour vente et assistance technique aux *Sociétés* de recherches pétrolières en Afrique à partir du Nigéria (PORT-HARCOURT)

TECHNICO-COMMERCIAL CHIMISTE

- Ayant BTS ou DUT Chimie,
- Parlant anglais.

Première expérience de la fonction Technico-Commerciale et de l'expatriation souhaitée.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. détaillé indiquant rémunération souhaitée à nº 46.040, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

CENTRE DE PRESTATIONS ET TRAITEMENTS INFORMATIQUES recherche

JEUNES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

dynamiques, niveau I.U.T., pour :
- développements d'applications transactionnelles incluant bases de données ;
- conversion de programmes.

CONDITIONS :
- connaissance Fortran - Cobol - PL/1 et assembleur ;
- bonne pratique d'un ou plusieurs de ces langages ;
- encadrement assuré ;
- solide formation pouvant être acquise.

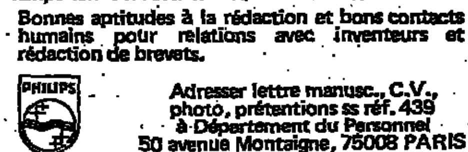
Adresser C.V. à nº T 02.683 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PHILIPS

recherche pour son service brevets

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

Connaissant les circuits semi-conducteurs.
Expérience laboratoire et/ou fabrication.
Bonnes aptitudes à la rédaction et bons contacts humains pour relations avec inventeurs et rédaction de brevets.



Adresser lettre manusc., C.V., photo, prétentions ss réf. 439 à Département du Personnel 50 avenue Montaigne, 75008 PARIS

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL

Matière première alimentaire

recherche pour son

SERVICE COMMERCIAL

UN COLLABORATEUR

- aimant la vente ;
- connaissant l'anglais ;
- POSITION CADRE.

Le poste est à PARIS.

Adres. lettre + C.V. + photo nº 46.774 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Chemin de Vaubesnard, 91410 DOURDAN (Essonne) recherche

ASSISTANT DE CHEF DU PERSONNEL

D.U.T. option Personnel ou Administration, ou Licence en Droit.

WEATHERALLS

recherche pour son service bureaux

UN NÉGOCIATEUR

CONFIRME

Adresser lettre et C.V. à M. A. MARCEAU, 64, rue La Boétie, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Société de documentation et d'édition
SIDE
recherche libre rapidement
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR COBOL OS/DOS IBM 370
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR GAP 2 IBM 3/10
expérience professionnelle minimum de 2 ans. Adresser C.V., 11, rue Degas, 75016 PARIS.

Sté d'informatique implantée nationalement rech. 3 programmeurs IBM COBOL assembleur et GAP 2. Se présenter TWAE, 45, r. Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Tél. : 280-69-69, chargé du recrutement.

Importante Société quartier La Défense recherche pour son INFORMATIQUE Jeunes Gens BAC C ou D, libéré O.M., formation à l'analyse-programmation assurée par l'entreprise. Ecrire M. RENAUT - B.P. 97, 92405 COURBEVOIE Cedex.

URGENT recherche JEUNES HOMMES ou JEUNES FEMMES célib., si possible avec permis de conduire pour vivre avec des enfants. - Tél. 831-11-59.

Ecole de langues recherche Prof. d'Anglais pr vac. Paris et banl. Langue maternelle exigée. - Tél. : 236-22-10.

A.T.I. recrute URGENT TRADUCTEURS INTERPRETES franc., anglais spéc. aéronautiq. Envoyer C.V., 33, r. L.-Castel, 92230 GENNEVILLIERS.

Gérant d'imm. Marchand de Biens rech. NEGOCIATEURS-NEGOCIATRICES avec voiture MEME DEBUTANTS mation assurée. Ambiance de pour locations et ventes. Fortravail agréable. Min. garanti + commission. Se prés. Sté SETIMO, 9, bd de Reuilly-12e, le 31 janvier, de 10 h. à 12 h.

DIRECTION DEPARTEMENT. DE L'EQUIPEMENT DE L'ESSONNE recherche pour la mi-février, licencié (e) en droit pour occuper un poste de contentieux. S'adresser à Mme le Chef de la Division U.O., Direction Départementale de l'Equipement de l'Essonne, Boulevard de France, 91012 EVRY Cedex. Tél. 077-81-81, poste 380.

REVUE PROFESSIONNELLE secteur hôtellerie, restauration, tourisme, rech. Collaboratrice Rédaction, journaliste. Ecrire à SOPROS, 13, r. de Liège, 75009 Paris, en adressant C.V., photo et prétentions.

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORTANTE MAISON D'ÉDITION
Quartier Denfert-Rochereau
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bonnes connaissances de l'anglais.
Goût de l'organisation.
Notions comptabilité appréciées.
Primes - Restaurant d'entreprise
5 semaines congés payés.
Prière d'adresser C.V. dactylographié, lettre man., photo et prétentions N° 46.371, Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra

SOCIETE ASSURANCES OPERA - SAINT-LAZARE cherche secrétaire pour direction commerciale. Expér. 10 ans minim. Salaire annuel départ 50.000 F. Ecr. n° 2.227, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TIGEST
recherche
BANLIEUE OUEST
SECRÉTAIRE DIRECT.
Bil. anglais, minim. 25 ans, Poste intéress., bon salaire. 85, rue Lafayette, 75009 Paris 285-02-53 ou 878-76-08

Sténodactylo

CAISSE DE RETRAITE recherche
STÉNODACTYLO
2.100 francs, 14 mois.
Se présenter 15, rue de Berri, 1er étage, mardi 31 janvier, heures bureau.

Société proche NATION recherche
STÉNODACTYLO
EXPERIMENTEE pour service technico-commercial. Env. C.V., photo et prétentions ss réf. 7.684 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02, qui transmettra.

Secrétaires

Ch. SECRETAIRE sténodactylo Français-Anglais, activ. opéra, concerts. - T. 225-58-34.

Société Française Importatrice d'engins de manutention implantée à Saint-Ouen-l'Aumone 95 recherche pour son directeur cclal
UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
— ayant quelq. années d'exp. dans un poste similaire,
— niveau BTS ou équivalent,
— excellente présentation.
Libre rapidement.
Adress. C.V. détaillé av. photo (retournée) et prétentions à : M. LECAT, 52, bd J.-Jaurès 92110 Clichy qui transmettra

Recherchons
SECRÉTAIRE sténodactylo
FRANCAIS-ALLEMAND
place stable pour personne dynamique et consciencieuse. Ecrire avec bref C.V. à Paul STRANSKY 62, rue du Louvre, 75002 Paris

Le Service des Relations Internationales d'une impte Société française rech.
UNE SECRÉTAIRE
Parfaitem. bilingue espagnol, maîtrisant bien l'anglais cour. Cette jeune collaboratrice sera d'un bon niveau de culture générale complétée d'une réelle formation de secrétaire sténodactylo confirmée par une première expér. professionnelle. Vous voudrez bien adr. une lettre manuscr. indiquant votre rémunération actuelle (joindre C.V. et photo) en spéc. sur l'env. la réf. 5971 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er

représentation offres

Entreprise de salaisons corrézienne
recherche
REPRÉSENTANTS MULTICARTES
pour départements : 67, 68, 70, 25, 88, 54 et 52.
Nécessaire être introduits dans circuits de distribution.
Ecrire Société BOUTOT, 19410 Perpézac-le-Noir, ou téléphoner : (55) 73-70-07

formation professionnelle

LE CENTRE DE FORMATION DE L'EDITION
OFFRE A 20 JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI
UN STAGE DE FORMATION A LA GESTION
Durée : 8 mois dont un stage en entreprise.
Rémunération : 90 % du SMIC (environ 1.500 F par mois).
Conditions : âge de 18 à 24 ans.
Formation : Bac + 2/Bac G 2 - G 3.
Objectifs : en matière de gestion : acquérir les connaissances nécessaires et comprendre les réalités professionnelles pour exercer les différentes tâches de ce secteur et prendre des responsabilités effectives.
Tél. au 548-34-62 ou se présenter à
ASFORED, 242 bis, bd Saint-Germain, PARIS (7e).

L'UNIVERSITÉ PARIS VII
U.E.R. Sciences Humaines Cliniques
INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE
organise un stage subventionné par l'Etat en direction des cadres au chômage du 2 février 1978 au 25 mars 1978.
Les psychologues et psychosociologues, professeurs des universités PARIS VII et PARIS IX DAUPHINE ont adopté la formule de groupes de travail et de réflexion autour des problèmes de réinsertion professionnelle.
Pour un simple entretien ou pour déposer sa candidature, téléphoner au 336-22-39, 336-12-41, 331-13-80 ou 707-93-19, poste 436,
ou s'adresser
U. E. R. Sciences Humaines Cliniques, Centre CENSIER, 13, rue de Santeuil, 75005 PARIS
3e étage - BUREAU 302 B.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

capitaux ou proposit. com.

Cause retrait Associé majoritaire pour investissement dans autre domaine d'activité, VENDONS majorité des parts de Société fabriquant Matériel Médical dans domaine en très forte expansion. (Matériel breveté sans concurrence.) Ecrire sous référence 7 696 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Cours d'espagnol par Sud-Américain diplômé. Ts niveaux. Tél. 370-05-61 (heure déjeuner).

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

autos-vente

8 à 11 C.V.

FIAT 132-S
1978, 6.000 km., bleu métallisé PRIX NEUF 38.000 F., vendue 33.000 AV. GARANTIE. 474-08-07

12 à 16 C.V.

PARTICULIER, JE VENDS
MA MERCEDES 300 SE
Coupé. Moteur nf (13.000 km), carross. refaite, pneus nfs, intér. cuir + radio. Prix : 30.000 F. Téléph. : 076-21-53

caravanes

A vdre CARAVANE DIGUE 530 H, 6 places, lulu 77, P.T.C.A. 1 200 kg, part. état. Jamais roulé. Poss. louer terrain week-end. Prix : 19 500 F. Téléph. 945-49-29 après 19 heures.

demandes d'emploi

— *Etes-vous un Groupe désireux d'introduire vos produits en Europe ?*
— *Recherchez-vous*
un « sales manager western Europe » ou un directeur de filiale en Allemagne ?
Je peux vous offrir :
— une excellente connaissance des procédures de commerce international
— une aisance à la création de réseaux de distribution
— une familiarité pour les produits techniques
— une très large expérience de la promotion des ventes dans des secteurs d'activité variés
— un parfait trilinguisme français - anglais - allemand
— un domicile en Allemagne
— une formation SUP. de CO.
Si vous souhaitez des renseignements complémentaires contactez CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous No 46.313.

DIRECTEUR FINANCIER
49 ans. Ayant assumé hautes responsabilités, également apte à D.G. ou D.G.A., offre expérience concrète appuyée sur connaissances Finances, Gestion, Comptabilité, à analyse et diagnostic d'entreprise.
Libre rapidement.
Ecrire : Jean GERMAIN - 6, rue Taclet, PARIS-20e.

TOURISME, LOISIRS, VOYAGES
CADRE 35 ANS
Expérience : organisation, études, créations, relations publiques, presse, aménagement.
Formation : sciences humaines, documentation.
Libre de suite.
Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le numéro 79.951 M., à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Cadre français, 35 ans Formations + expérience : Marketing + Hôtellerie + Tourisme international. Parlant japonais + bilingue anglais/français. Vécu trois ans et demi au Japon : parfaite connaissance du pays et de la mentalité cherche carrière en rapport avec
Japon et Extrême-Orient
Libre rapidement.
Ecrire n° 3.229 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ DOCTEUR EN DROIT
examinerait toutes propositions très hauts niveaux Cabinet - Entreprise
Ecrire n° T. 02.736 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Si vous voulez essayer
je peux être fort utile
Je ne suis pas énarque, j'ai 50 ans, je suis dynamique, j'ai l'habitude des contacts et des négociations au plus haut niveau français et international.
Je parle, évidemment, couramment ANGLAIS.
Pour un poste ou des missions ponctuelles je suis disponible.
Ecrire N° T 02 735 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

FORMATEUR. — 52 ans, formation supérieure en sciences humaines, longue pratique de la gestion : aptitudes pédagogiques pour adultes.
RECHERCHE à Paris poste à responsabilités dans le domaine de la formation (sect. B).

INGENIEUR AGRONOME. — Femme, 35 ans, 11 ans exp. Horticulture et Hydro-amélioration : irrigation, assèchement, endiguement. Réalisation études et projets grandes et petites surfaces. Utilisation informatique. RECHERCHE situation région parisienne (section B).

INGENIEUR CHIMISTE. — 50 ans, 10 ans exp. Exportation biens d'équipements Mat. premières. Europe de l'Est, Moyen-Orient. Anglais, Russe, Allemand, Iranien courants. Etudie toutes propositions (section E).

HOMME. — 29 ans. Licencié en droit, niveau doctorat. Anglais, Suédois. Expérience relations humaines C.E.E., acquise en poste à Bruxelles. Etudie toutes propositions (section E).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

CADRE COMMERCIAL 32 ans D.U.T. techniq. de commercialis.
RESPONSABLE RÉGION
9 ans expérience vente, animat., gestion cciale recherche POSTE A RESPONSABILITE Azoulay, 5, rue Lucien-Piront, 93110 Rosny-s.-Bois. T. 528-60-14.

VENEZUELA
AMERIQUE LATINE - ANTILLES, Hme 34 a., sens des affair. très bonnes relations ministér., administration, banques, privé, ch. poste dans sté ou collaber. import-export, commerc., indust., agriculture, T.P. et Bâtiment. Tél. (47) 59-74-08.

ARCHITECTE
d.e.s.a 63, 43 ans, résid. banl. Ouest, 13 ans expér. concept. persp., coord., gros chantiers, cherche collaboration à haut niveau dans agences moyennes Paris Ouest ou banlieue Ouest. Ecr. n° 2 224, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONS. JUR. ET FISCAL
H. 36 ans docteur en droit, grande expér. cab. int., droit sociétés, fiscalité, angl., italien. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 2 250, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE HAUT NIVEAU
31 ans, Sup. de Co., comptab., sciences éco, trilingue, établi VENEZUELA, actuellement DIRECTEUR ADMINISTRATIF FINANCIER, filiale multinationale française, introduit administr. et organismes financiers cherche au VENEZUELA DIRECTION FILIALE SOCIETE FRANÇAISE.
Ecr. J.-C. APARTADO. 20150 Carmelitas, Caracas, Venezuela.

IMPORT ET/OU EXPORT
H. 34 a., angl., ital., not. allem., Sc. Eco + Inst. Commerce Int., exp. banc. à l'étranger, export et groupe européen (d'édition-publicité) motivé par échanges avec P.V.D., étudie ttes propos. (not. S.C.I. Paris, prov. étrang.) Ecr. n° T 02346 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - Paris 2e.

CADRE TECHNIQUE ET GESTION
INGENIEUR ECONOMISTE DESE CNAM + DECS + IAE
Marketing industriel Franchising 35 ans, étudie ttes propositions. Ecr. n° 80.092 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - Paris 2e.

CADRE 15 ans d'expérience industrie pharmaceutique annonceur-agence cherche poste MARKETING-PROMOTION
Ecr. Paris régies (réf. HV 2061) 28, rue du Sentier, 75002 Paris.

J. F. 23 a. b. présent. anglais responsab. comptabilité clients Sté américaine rech. situation équivalente INFORMATIQUE. Ecr. n° 79 902 M REGIE-PR., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Org. Informaticien ayt réalisé 1res gestions intégrées connues, rech. entrp. décidée monter intégration totale gest. en 6 mois. Préf. syst. Alvan, Apl. France ou étr., angl., esp. Lib. avril. Ecr. n° 8 459, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e pr 1er cont. et exam. preuves rés. réels et imp. Sté inf. s'abst.

CADRE TECHNICO-CCIAL chargé d'affaire, 27 a., marié, disp. gde exp. rob. ind., tuyauterie pétrole nucléaire, etc. égal secteur administ., sce cd rech. position ident. ou resp d'achats. M. Mainguené, 22 bd Gallieni, 92300 Issy-les-Moulinx.

CADRE 34 ANS
formation arts déco., bac philo.
— 5 a. concept. en organis. ds Sté internat. d'engineering.
— 5 a. concept. en stands et archit. intérieure, souhaite renouveler son activité.
— Excel. prés., rech. intense de la qualité, imagin., sens de l'objet, intellig. verbale et de contact, étudierait ttes prop.
Ecr. n° 2.217, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

FEMME JOURN. DE FOR. gde exp., chargée de presse et relations publiq. Paris et prov.. Résid. à Dijon, ch. empl. même partiel secteur Culturel ou artistique préf. Dépl. fréq. à Paris. Ecr. n° 8 461, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DU PERSONNEL et des relations humaines, 46 ans, 9 ans d'expérience de la fonction « personnel », ensemble de la gestion et relations avec les parten. sociaux. Connaiss. anglais et allemand, rech. situation similaire. Paris ou région paris. Ecr. n° 46 451 Contesse Pub. 20, av. Opéra Paris-1er.

JURISTE PRATICIEN « DROIT » et direction d'entreprise agricole, industrielle recherche VACATION pour travaux sur dossier, rédaction contrats, constitution de Société, cours de formation, documentation par écrit ou audio, réalisation ouvrages ou plaquettes juridiques, fiscales.
Ecr. n° 46 449, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

J.H. 27 a. DIUP, 3e cycle droit, sc. sociales en cours, exp. archi. urbanisme prom B. C. ch. empl. Lib. de suite. LACARD, 1, rue H.-Dunant 77260 Ferté-s/Jouarre.

J. Femme, 36 a., secrét. compt., sténo dact., 8 a. d'expér., ch. un empl., Paris ctre ou Sud, avec respons. Ecr. Mme Deloizy, 3, r. Victor-Hugo. — 94220 Charenton.

J. Femme, 27 a., BTSS, triling. angl., espagn., 5 a. expér. secrétariat + DEUG droit, ch. poste ht niv., Paris O., Boulogne. Ecr. n° T 02.740 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOUS-TRAITANCE
Acheteur spécial planning, lancement, respect des délais, 43 a., format. technique. Ecrire à : HAVAS, REIMS, sous n° 174.834.

J. Femme, 29 a., INGENIEUR GRANDE ECOLE, cherche poste documentation technique, Paris ou proche banlieue Sud, 5 a d'expér., anglais courant, libre de suite. Tél. : 589-70-99.

RESPONSAB. SERVICE ACHAT APPROVISIONNEMENT. Cadre, 50 a., 16 a. expér., formation ESA, quincaillerie, distribution, industrie, cherche place stable, région PARIS Ecrire : HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous le n° 60.835.

J H., 30 a., doct. droit, angl., all., ital., fatig. de gratt. inutil. du pap., ch. l'avenir, s/ttes ses formes. No 2.221, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de direction, bilingue anglais, 25 ans d'expérience, cherche poste à responsabilités. Ecrire sous le n° 60.815, à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, Paris (8e).

E.S.C.P. + M.B.A.
32 ans
- Contrôleur Gestion Division, société Grande consommation, C.A. 1,5 milliard groupe multinational.
- 6 ans exp. planificat., système contrôle, reporting, informat., invest., réorganisation Ventes, Distribution, Production.
- Cherche poste cadre sup. auprès D. G. : Dir. Contr. Gestion, Dir. Financ., D. G. Adjoint.
- Etudierait toute proposition.

Ecrire sous le n° 2.235, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE SPECIALISTE EXPORTATION
34 ans
Ecole Supérieure de Commerce complétée par Institut de Commerce International.
Anglais/Espagnol courant.
6 années de pratique au sein Direction. Export dans Société Biens de Consommation.
Recherche
DIRECTION EXPORT
ou poste à hautes respons. dans même secteur.
PARIS ou PROVINCE
Ecrire sous le numéro T 002722 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Français, 33 ans
CADRE SUPÉRIEUR
Secteur négoce international matière première, basé à Genève.
Ouvert pour
POSTE à RESPONSABILITÉS
à pourvoir ou à créer à GENEVE.
Français-Anglais courant.
Ecrire n° T. 002.727 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

AVANT LE SALON...
Fermé à la vente, je suis actuellement le collaborateur d'un
GRAND COUTURIER
de prêt-à-porter masculin (représentation commerciale Est et Nord, suivi des clients + élaboration de la collection, etc.). J'ai 34 ans, des idées sur le vêtement...
ON PEUT EN DISCUTER.
Ecrire N° T 002723 M - REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

38 ans - LICENCIE EN DROIT - D.E.C.S.
Grande expérience
Audit, Fiscalité, Droit des Sociétés, Informatique
EXCELLENTES REFERENCES
cherche
situation Paris, province ou étranger.
LIBRE RAPIDEMENT.
Ecrire n° 2.225 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

AGRO-ÉCONOMISTE

Ingénieur Agronome	Coordination projet
Diplômé Economie	Evaluation projets
Docteur Ingénieur	Etudes de marchés
Anglais	Expér. O.M. et multinat.

Ecrire sous référence N° T 02686 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CORRECTRICE, 25 a., maîtrise lettres, dactylo, parl. angl., all., cherche emploi édition ou publicité — Téléphone : 253-09-86.

J. H., 27 a., lic. et maîtrise Sc. econom., 3 ans expér. et responsabilité, étudie ttes proposit. P. CHATAINIER, 84, rue Martre, 92110 Clichy.

J. H., 30 ans, doctor. physique, INSTN SACLAY + IAE, cherche poste : INGENIEUR PLANNING. Ambourg, 6, r. E.-Giber (15e).

J. H., 23 a., bac. philo, bil. angl., lib. O.M., ch. empl. stable. Tél., M. Armstrong, ap. 17 h. 887-44-70.

J. Fem. 34 ans ayant monté S.A. prise de vues labo. cherche emploi secteur commercial. Ecr. n° T 02.739 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

2 Schweizermaedchen (27 + 25) suchen in Paris zwecks Erlernung franzoesischer Sprache Halbtagsstelle ab 1-4-78 im Hotelwesen, Kinderspital, Au-Pair Offerten unter Chiffre 731.795 M. REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HME 35 ans à IDEES gestion, organisat., informatiq., rech. DIRECTION GESTION dans le domaine des loisirs ou pte sté à développer, GERARD DEWINTER, 6, r. du Camp des Canadiens, 92210 Saint-Cloud.

INGENIEUR 3 A autodidacte, 36 ans, spécial maintenance, mater. électronique et informatique, suivi de projets, anglais courant ch. post Responsable de maintenance ou équiv. Ecr VEISSIER, r. des Frères-Eelrts, 78510 Triel-s.-Sein.

Couple profess. (Hist.) retrait. aimerait garder demeure histor (entret. même jardin.) organise et guide visites. Salaire indiff. Ecr. s/n° 79.940 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Jne Fme, 31 a., bachelière, dipl. école Beaux-Arts, ch. pl. professeur dessin, peinture ou artisanat ds M.J.C. ou Centre culturel. Ecr. n° T 02.702 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

SPÉCIALISTE EXPORT PRÉFABRICATION ET SECOND ŒUVRE
partant séjourner en ARABIE recherche mission complément., commerciale ou technique. Ecr. n° T 02.764 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

TOKYO
Jeune Femme d'affaires s'installe à Tokyo à partir d'avril. Etudie toutes propositions en : import-export, etc. Ecrire à : n° T 02744 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE PRESSE ÉDITION 34 ANS
Formation supérieure et école de journalisme, expérience en Direction Presse Technique et Entreprise (rédaction, re-writing, mise en page, fabrication), bil. anglais, sens relations humaines, responsabilité et organisation. Sérieuses référ., étudie toutes proposit. Paris, province. Ecr. n° T 02747 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
30 ans, cherche place stable : chez constructeur ou bureau d'études, 5 ans d'expérience. — M. DURCOS, Tél. : 602-02-18.

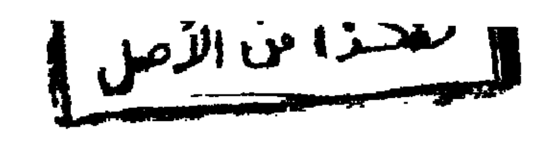
Jeune femme aide-comptable, 4 a. expér. gestion sect. immo. étud. ttes propos. sur Orléans, Blois, Tours, Châteauroux et Bourges. Ecrire sous référence n° T 60.110 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Ing. 35 a., formation gde Ecole, expér. enseign. génie civil et informatique scient. étudie ttes propos. en rapport av. enseign. ou formation permanente. Ecr. n° T 02.292 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F., 31 a., bachelière, école Beaux-Arts, exp. ch. pl. hôtesse pr salon dom. presse. Ecr. n° T 02.306 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONÉES
296-15-01





	La ligne	La ligne T.C.
FFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
EMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
MMOBILIER	30,00	34,32
UTOMOBILES	30,00	34,32
GENDA	30,00	34,32
ROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris rive droite

ue MONTAIGNE
T. PROPRIETAIRE
c. 3e ét./cour à rénov.,
, Heures bur. 734-98-06.

OFESS. LIBÉRALE
bas prix : 266-27-55.

100 M2 DIVISIBLES

ND-POINT (près)
rrasses, dernier étage, grand confort. 525-01-53.

MONTMARTRE
MMET DE LA BUTTE
dre exceptionel :
ièces en duplex :
: 715 000 FRANCS.
/R.-V. : 924-60-02

s). Château Vincennes,
ès bel imm. briques en rénovation avec le tout
Asc., ch. cent., Inter-
Je vds très beaux stu-
gds 2 P. luxueusement
S/pl., 15 h. à 18 h. 30,
Diderot, VINCENNES.

(près). HENRI-MARTIN
asc., 2 gar., 2 gdes
+ 2 gdes chb. + 1 chb.
2 chambres service.

MARTRE RESIDENTIEL
ARBRES et VIGNES
sud, 130 m², confort,
récept + 2 gdes chbres,
très groupé. Impeccable.
v. PERDRIX - 076-17-02.

DIN de MONTMARTRE
ch. : séjour, 3 chbres,
s, 120 m² s'ouvrant sur
RIVE 200 m² + STUDIO,
ne provincial - 531-51-10.

PS-ELYSEES - Direct
taire. BEAU STUDIO,
étage élevé, tél. Prix
able. H. B. : 734-99-75.

TOIT DE PARIS
C. vend, cause départ,
DE GRAND STANDING
ur Paris, soleil, 9e étage,
+ loggia 8 m². - Très
living + chambre cuis.
aménagée, salle de bains,
Moquette, parking, cave,
F. 770-09-56, 10-19 h.

S-CLOUD. Beau 112 m²,
, 4 fenêtres + 3 chbres.
plan. Px étudié. 553-34-24
- 738-04-16 après-midi.

ES-CHAUMONT. B. imm.,
, entrée, cuis., wc, bains,
145.000 F. Glerl, 373-05-81.

Placement. Immeuble 74
50 m², tt cft, 6e asc., vue
gée, état neuf, parkg s-sol.
Gallieni, 18.500. - 373-05-81.

iculier vend, URGENT
METRO PLACE CLICHY
ces + gde cuis., bains, tél.,
e étage, calme et soleil,
voie privée piétonnière,
nt, 3.000 F/m2 à débattre.
jour, 13 à 16 h. Entr. 4, av.
Clichy ou r.-vous à 272-75-76.

R. La Condamine. Appt 3 p.
cuis., s. bs, wc, ind., calme,
69 m², Nathan, 326-50-19.

pl. des Vosges, pptaire
magnifique appart. entiè-
nt décoré, duplex 250 m²
errasse, balc., 2 s. de bs,
équipée, ascens. privatif,
élevé, 2.000.000 - 734-76-13.

FAUBOURG DU TEMPLE
imm. entièrement res-
s/djardin - FAÇADE
SANTE avec STATUES.
lent placement différé,
très bon état.
ECES, 50 m², 2e étage,
PE, 110.000 F - 227-22-62.

. Passy, imm. anc., 7, r.
. Vral 4 p. ent., c., bains,
h. cent., cave. Tél. 1er étg.
40.000. Pptaire, 224-02-86.

VENUE OPERA (près)
ation. Luxe. Dans imm.
taille, asc., vide-ordures,
s à partir de 150.000 F.
CELLENT PLACEMENT
292-28-51.

FAUBOURG ST-ANTOINE
UME ANCIEN - POUTRES
sant duplex, aucun frais à
tr 160.000 F à débattre.
él. pr rend.-vs 828-26-25.

MARTRE. 55, r Abbesses,
r artiste en duplex, entrée,
bains, wc, v.-o., chauffage
Haut. ss/plat. Seul à l'étg.
80.000. Propriét. 520-13-57.

RGE-V 6 pièces, 2 bains,
gd standing,
2 Poss. profess. libérale.
HEL & REYL - 265-90-05

IER 3 pièces, cuis., bains,
w.-c., tél., sur rue,
mm., plein soleil, calme.
merc. 14-17 h. T. 233-62-46.
44, RUE DU CAIRE

-PAUL - Soleil, dégagé
D. Profession libérale, cft,
165 m2. - 266-27-55.

17, BOUL. PORT-ROYAL
Charmant living dble + chbr., cuis. équipée, bains, 5e étage. Vue panoramique, 290.000 F. Mardi 14-17 h. 30 - EICHER.

DUROC
Charmant 2 pièces, cuis., bains, 43 m², 3e étage - 567-22-88.

Rue des FEUILLANTINES
Près LUXEMBOURG, 4 pièces, 85 m², 4e étage, asc. - 535-06-37.

Jardin des Plantes. Propr. vend b. studio, cuis., s. bs, 21 m², tt cft, tr. bon état, asc. 326-50-19.

100, r. de l'Université - Solférino
DUPLEX Lux. 6 pièces, box (+possib. 2 pièces, bains). ORIGINAL - CARACT. Ldi, mardi, 12-17 h - ODE. 42-78.

BLAINVILE - PANTHEON. Gd
STUDIO luxe. Tél. Asc. Sud. ODE. 95-10.

FRANK ARTHUR
134, boulevard Haussmann, 75008 Paris 766-01-69
propose 2 appts de 4 pièces très prestigieux dans le quart. des Ambassades entre Matignon et les Invalides

26 rue BARBET-DE-JOUY
174 et 183 m2, magnif. réc., chbres de serv., park., calme, belle hauteur sous plafond, soleil, gd cft, px tr. élev. just. visite sur R.-V. en semaine.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf 2 Pces, 6e ét. + loggia. S/place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf, gd 4 pces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h .30 sauf mercredi et dimanche.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
Neuf grand 3 Pces + loggia Sur place tous les jours mercredi et dimanche.

JARDINS
PRIVATIFS. Mº Convention
— Séj. + chbre, luxueux.
— ATELIER, 2 ch., 2 bains.
JEAN FEUILLADE. 566-00-75

MONTPARNASSE
Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe

Beau studio 25 m2 + parkg + téléphone. Prix : 224.000 F. Visite sur place : 4, r. Fermat, sauf mardi, de 14 h à 19 h 30,

ou tél. pr r.-v. 766-13-14

Région parisienne

BOULOGNE. 8' Mº Pte-St-Cloud, appt 1er étg., double exposition, calme, 120 m², livg dble, 4 chb., 2 lavabos supplém., cave, conft. Tél. : 608-03-14, de 19 à 21 h.

NEUILLY-VICTOR-HUGO
3-4 P., 100 m², récent, P. de T., 630.000 F. Calme - 322-15-89.

ROLAND-GARROS (près)
face au BOIS DE BOULOGNE
Restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe.
3-4-5 PIECES, 2 bains.
Création d'un garage en ss-sol.
SUR PLACE : mercredi, vendredi, samedi : 14 h. à 17 h.
7, BD ANATOLE-FRANCE
à BOULOGNE ou 256-13-72.

CREIL
IDÉAL PLACEMENT
Dans imm. récent, plusieurs GDS 3 PCES. Tt conft. Balcon. Etat neuf, 95.000 F avec 15.000 F comptant + crédit locat. et gestion assurées 900 F par mois. Renseignements et documentat. : STE PROPRIETAIRE, 345-86-41

Paris rive gauche

TPARNASSE. Pptaire vd
r d'artiste, caractère, très
, 60 m² environ. Prix :
180.000 F. Tél. 566-65-09.

T-GERMAIN - Mº ODEON
x 140 m² + terrasse, chb.
, 5e et 6e étg., asc., tél., ch.
al. Propriétaire : 857-36-80.

Jardin Luxembourg, appt
², belle réception, 2 chb.,
ins, petit bureau, 2 chb.
ce, parking, bon stdg, tout
rt. Ce jour mardi, de
. 30 à 17 h., au 14, rue
emer, ou Europe 705-24-10.

efour Raspail-Montparnasse
riétaire vend magnifique
er d'artiste très calme, ca-
re exceptionnel. Immeuble
ré, 200 m² en duplex. Prix
.000 F. Téléph. 734-76-13.

MONTPARNASSE-VAVIN
. Pierre de T., 6 P., 150m²,
3 réceptions, 950.000 F.
PROMOTIC, 322-15-76.

appartements occupés

MONGE-GOBELINS. 2 p., entr., gde cuis., wc, debarr. Possib. s. de bs. Appt dans bel ensemble sur/cour claire et calme. Occupé dame seule. Droit de reprise : 125.000 F, crédit 80 %. Voir propriétaire, 12 bis, av. des Gobelins. Mardi, 18 à 19 h 30.

41, avenue FELIX-FAURE
Imm. P. de taille de qualité. Exc., asc., concierge, tapis esc. 1) Bail 6 ans 73 libérable, juin 79, 3 P., wc, bns, 61 m2 +, loyer 10.800 F. Prix 235.000 F. 2) 3 P., wc, LOI 1948, droit de reprise, 185.000 F. Crédit. Voir pptaire : mardi 14 h. 30-16 h. 30.

12e prox. Bois de Vincennes Beaux petits 2 pces, wc, cuis. OCCUPES par pers. âgées, loi 1948. Px moyen 1.900 F le m2. 10 à 12 h : 265-44-94, ou 14 à 18 h : 325-66-72.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs - sur - Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-ss-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Meudon, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul, 75004 PARIS.

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 pièces.
Sur place, de 11 h. à 19 h., sauf mercredi et dimanche.
CIME, 538-52-52.

hôtels-partic.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
AU CŒUR DU VIEUX VILLAGE
HOTEL PARTIC. XVIIIe S., affaire rare. Px : 650.000 F.
IMMOBILIER FIAMMA, avenue de la Libération, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-99 ou 92-03-69.

immeubles

Cause réemploi, Sté propriétaire vd directement très bel imm. briques à VINCENNES. En finition travx. Luxueusement aménagé en studios et 2 Pces. 531-85-56 le matin.

TRANSCOUR S.A. achète beaux imm. avec ou sans travaux. TEL. : 227-15-38.

RÉPUBLIQUE
GROUPE D'IMMEUB. S/RUE, 1.600 m² habit. + 600 m² Claux. Téléphone : 266-67-06.

maisons individuelles

MAS dans le GARD
7 KM. D'ALES
comprenant : habitation rénovée 180 m², bâtiment style ancien pour commerce ou restaurant 400 m², atelier 50 m², terrasse 50 m², pigeonnier, cour 30 m², garage 4 voitures.
PRIX 550.000 F.
Téléphone 707-35-12, le soir.

appartem. achat

Rech. aparts 1 à 3 p. Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - Paiement comptant chez notaire. - Téléphone 873-23-55.

Rech. appartements 4 à 6 p., urgent, Paris, préférence rive gauche. - Ecrire LAGACHE, 16, av. de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeuble. Paiement COMPT.

Sté rech. appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour rend.-vous Glerl. 373-05-81.

PARTICULIER RECHERCHE
Appt 3-4 p., très bon standing, récent ou neuf, vue dégagée impératif. Paiement comptant. Tél. soir 200-99-19 ou écrire G. LIMPALAER, 76, rue de Crimée, 75019 Paris.

Immobilier (information)

MIDI et SUD-OUEST.
Grand CHOIX : Propriétés, Domaines - Tous genres, toutes surfaces de 1 ha à 800 ha. Maisons - Châteaux Forêts - Vignobles
RESTAURATION et GESTION
ALEGRET, 15, rue Barlet, 32100 CONDON. Tél. (62) 28-18-32.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES, 18, ru. Michodière, mº Opéra, 84, rue d'Alésia, mº Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

16e GRANDE-ARMEE
Ds bel imm. ancien, 3 et 4 p., cft, tél., 80 m², parfait état. Sur place mardi 31, de 14 à 16 h., 41, av. de la GRANDE-ARMEE 4e étage. Téléphoner le matin SEGECO, 522-69-92.

FRONT DE SEINE
Vue exceptionn., 6-7 p., duplex, dernier étg., tour, 2 stud. serv., 3 parkgs, tél., 8.000 F+charges. BOURDAIS APPARTEMENTS 277-11-89.

50, AVENUE FOCH
IMMEUBLE GD LUXE
Loyer mensuel parking compris + charges
STUDIO, cuis. équipée bains .... 1.400 F
GRD DBLE LIVING 2.700 F
2 PIECES .... 3.000 F
2 PIECES avec GDE TERRASSE 100 m2 3.700 F
4 PCES en DUPLEX 5.500 F
TRES GRAND 4 Pces 8.000 F
S/place 14/18 h. Entrée 122, AVENUE MALAKOFF.

50, AVENUE FOCH
IMMEUBLE GRAND LUXE
Loyer mensuel + charges, 2 pièces sur AVENUE FOCH, parkg compr. à partir 3 500 F
2 PIECES, park. compris avec GDE TERRASSE : 5.000 F. 3 PCES 4.500 F; 4 PCES 8.500 F. Sur place, de 14 h. à 18 h. Entrée : 122, AV. MALAKOFF.

Près NATION
A louer petit 2 p., kitchen., s. de bains. Ensoleillé. 750 + ch. Téléph. : 770-22-50

Région parisienne

95-SAINT-LEU-LA-FORET
Sté pptaire loue directement appartem. neufs bon stdg, prox. centre ccial et gare F2, 760 + ch., F3 1.000+ch. ; F4 1.150 + charg. ; F5 1.350 + ch., parking compris. Téléphoner 414-18-98.

Le PARC du BORD de l'EAU
23, RUE DELIZY - PANTIN
LOCATIONS
DANS PARC DE 25.000 M2
2 et 3 PIECES GD STANDING avec parking et cave.
A partir de 1.260 F + charges. Visite tous les jours, sur place. Téléph. : 843-64-96 et 636-91-47

locations non meublées Demande

Paris

PARTICULIER
rech. 4 P. ancien PARIS. - Tél. : 522-23-06.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49
pour DIPLOMATES et Cadres étrangers banque.

Région parisienne

ETUDE cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F maxi. 283-57-02.

bureaux bureaux

Recherchons en toute propriété pour transfert de notre Siège Social
PETIT IMMEUBLE LIBRE
indépendant, situé à Paris dans le
13e arrt ou environs immédiats 12e ou 14e
à proximité Boulevard Périphérique.
Surface bureaux nécessaire :
400 à 600 m2
PLUS LOCAUX ARCHIVES
Parkings correspondant à 20 ou 30 voitures.
Bon standing nécessaire,
neuf ou raisonnablement aménageable.
Ecrire à PONTICELLI FRERES,
69, av. d'Ivry - 75640 PARIS CEDEX 13.

URGENT - AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
PROXIMITE IMMEDIATE
TOUR MAINE - MONTPARNASSE
500 m2 de bureaux divisés (240 + 160 + 100)
Etat neuf. aménagés et meublés.
Standard téléphonique et telex.
Pour siège social ou direction avec serv. sociaux et expositions. Loyers modérés. Négociat. directe.
Téléphoner au 322-10-41.

NEUILLY
Propriétaire loue dans immeuble neuf de 20 à 300 m² Service telex, photocopies. Téléph. 758-12-40.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27

CITE D'HAUTEVILLE
163 m2 bureaux :
— loués 43.500 F H.T. annuel,
— à vendre 465.000 F.
Ecrire : CREHANGE
17, rue Chaptal, 75009 Paris

MIRABEAU. Pptaire vd direct. dans imm. récent 5 bureaux 100 m2 envir., 5 lign. tél. Parf. état. 640.000 F - 720-89-78

Domiciliation R.C.-R.M.
Constitution S.A.R.L.
Secrétariat téléphonique
Télex Bureaux - 778-16-80

1 à 20 BURX tous quartiers. LOCATIONS SS PAS-DE-PORTE AG. MAILLOT - 293-45-55

fonds de commerce

Médecin-biologiste vend
LABORATOIRE
dans ville très agréable de 15.000 habitants Sud FRANCE. Seul laboratoire exclusif en ville + travail avec deux grandes métropoles proches. Installat. et matériel modernes. Appartement coquet attenant. Prix étudié justifié :
700.000 F.
Ecrire M. ROBIN, 34, rue de Bretagne, 94000 CRETEIL.

Banlieue Pontoise, boutique tous commerces. Prix très intéressant. - CERI, téléph. : 359-12-77

Superette alimentaire - 300 m2 + 300 m2 réserv., ét. nf, 10.000 F/jour, loy. mod. CERI, 359-12-77.

Cause maladie, vends fonds ambulancier, taxi, funéraire à Toulouse. Téléph. (61) 42-93-02.

locaux commerciaux

5e Arrdt BAIL 3-6-9
Bur. av. boutiq., 46 m2, 2 nivx, loy. 13.500 F annuel. - 233-67-08.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 700-00-99.

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien.
G. BOUE N.D.I., 9, r. Lagrange, PARIS (5e). — 633-71-47.

BD SUCHET - Imm. récent Beau 5 pièces, service, parking. Occupé Monsieur 74 ans. Cpt 370.000 F, rente 3.900 F.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75
Les meilleures conditions

FONCIAL VIAGER
19, bd Malesherbes, 266-32-35
38 ans d'expérience.
Caisse de garantie Indexation.
Etude discrète et gratuite.

VALL. CHEVREUSE 100m RER villa 7 p., gar., jdin 600 m2. LIBRE 1er décès 115 000 F + 1 500 F rente. LODEL 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, Indexation. Garanties.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

chalets

STATION SKI PRA-LOUP-LA FOUX-D'ALLOS, PARTICULIER VD CHALET SUPER-DELTA, A ALLOS. PRIX 250.000 F. — Ecrire Havas 91.404, Marseille.

manoirs

AUTHENTIQUE MANOIR SEIGNEURIAL, site protégé AFFAIRE TRES GDE CLASSE
A. 13 VERNON, 72, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

pavillons

BRY-SUR-MARNE
BORDURE MARNE près RER. pavillon construction 1920, séjour, 3 chambres, cuisine, bains, jardin 700 m2, 490 000 F. AGENCE REGNIER, 254, avenue Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX. T. 324-17-63.

LA FRETTE - Construction XVIIe située bord de Seine. Séjour double, 5 chbres, cuis., salle de bains, w.-c., tt cft moderne. Terrain 650 m2. Prix 685.000 F. - Tél. 997-16-86.

PALAISEAU - Beau pavillon 5 p., cft, gar., jard. 550 m2. 520.000. - Peschard, 666-00-27

78 COIGNIERES
Sans agence
Société vend directement ses derniers pavillons 5 et 6 P. Disponibles de suite. (366.000 à 489.000 F.) Terrains jusqu'à 850 m2. Prêts spéciaux : Taux intéressant. Tél. : Mlle WAND, 14 à 18 h, dim. et lundi : 062-73-07 et mercredi : 223-77-48.

villas

Villa provençale, livr. août 78, s/terrain 11 km Montpellier. Total : 330.000 F. Prêts 80 %. Constructeur PIC VILLAS, 4, bd Observatoire (34) Montpellier. Téléph. : 16-67-92-05-19

BOURG-LA-REINE
près Métro et commerç. Style hôtel particul. Excellent état 7/8 pièces. Charmant jardin. Conviendr. profession libérale G. MONTARRON. ROB. 34-86

LE VESINET 100 m R.E.R. VILLA
ANCIENNE parfait état, séjour s/terrasse, 3 ch., bureau, s. de bains, cuis., office, gd sous-sol, tout confort, garage. Conviendr. profession libérale. Jardin clos. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PTES VEXIN
32 km Paris - Villa, hall, 6 P., dressing, lingerie, bibliothèque, cuis., bains, w.-c., chauff. cent., gar. 1.000 m2 terrain, gare, écoles, ts commerces. Px 365.000 F.
ACB 25, rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94

terrains

CROISSY-SUR-SEINE - Terrain boisé, rue calme, 1.000 m2 env. 21 m faç. 324-27-11, 8 h à 18 h

fermettes

Paris Sud-Ouest, 60 km p. autor. AUTHENT. FERMETTE pierre de pays, av. granges et pressoir terrain 1.900 m2, très calme. A saisir 450.000 F - 483-25-32

châteaux

35 KM PARIS OUEST
Superbe château 2 pavillons
1.900.000 - 15 HA
étang, source. Anjou : 266-27-55.

domaines

LOIRET, proxim. GIEN
150 KM DE PARIS
Belle ppté agricole, chasse 96 HA SEUL TENANT - Terres, bois. Très bon bâtim. Libre de suite.
AGRI CONSEIL, 14, av. Hoche, 75008 Paris - Tél. : 924-81-90.

propriétés

PRES REIMS A 5 minutes sortie A 4
PROPRIETE 2.300 m2
calme, nature, 8 p., 3 s. de bs, 2 wc, 2 gar. 800.000 F. G. Lucas, 42, rue Gambetta, 51100 Reims.

LAMORLAYE
35 km Paris - Belle propriété pierre taille, vaste sél., cheminée, chbre, cuis., bains, wc, ss-sol total, chauff. cent., gar. Parc 1.700 m2 clos, gare, ts commerc. Prix 320.000 avec 64.000 F cpt.
ACB 25 rue Nationale, BEAUMONT - 470-20-94/29-10.

CŒUR TARN
Agréable moulin habitab. 4 gdes pces, cuis., bns, wc, s. d'eau, 3 dépend., écurie, chauff. centr., terrain 7.800 m2. Prix 400.000 F.
AVIS 4 rue Verdun, CARCASSONNE - (16) 68-25-00-91 PARIS : 887-43-40.

VEND MAISON LIBRE
bourg 25 km de BLOIS
comprenant : magasin, bureau, salle à manger, 2 chambres, grenier, cave, dépendances. Travaux intérieurs à prévoir. Prix intéressant. Téléphone : (54) 79-23-90.

LE VESINET quart. résid., part. vend propriété 130 m2 habit. sur 2 étag., 6 P. + cuis., s. de bains. Sur terr. 2.000 m2 + pavill. gard., 2 P., cuis., s. de bains, garage 2 places. PRIX : 1.300.000 F. Tél. Soir repas 976-38-82.

60 KM PARIS (Yvelines)
Suite accident vend Propriété construction 1976. - 450 m2 d'habitation, terrain boisé. 33.000 m2, piscine, chenil. Px 1.200.000 F. T. 790-01-11. week-end - 485-03-72.

SOLOGNE
à Vendre
Terrains et Territoires de 4 à 100 HA avec possibilité créat. Etangs dont certains constructibles.
Tél. matin 9 h. 30 à 11 h., au 15-16 (38) 35-00-58.

PÉRIGORD
BELLE MAISON DE MAITRE ancienne, restaurée toit., murs, ombr., prox. bourg, ter. 2.600 m², zone protégée 3 ha, 350.000 F.
TRES BEAU TERR. + DE HA, arbres, vue, 65.000 F.
ANCIEN PETIT CHATEAU, tour ronde, 17 ha, 700.000 F.
DOCUMENTATION SUR DEM. PROPINTER S.A., B.P. 83, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

BORD MARNE
Magnif. propriété 9 p., cuis., tt cft, garages, dépend., piscine, 3.500 m2 terrain clos murs non inondable, sortie bourg, ttes commodités. 700.000 F.
ACM 14, r. du Pot-d'Etain, MEAUX - 434-01-66 ou PARIS : 887-43-40.

RAMBOUILLET
Centre. Maison bourg., entrée, séjour dble + 7 p., cuis., bains, cab. toil., grenier amén., ss-sol, gar., dépendances. 2.825 m2 terr. Prix 685.000 F av. 137.000 F cpt.
AVIS 14, rue Raymond-Poincaré, RAMBOUILLET. 483-05-27

villégiatures

Très bell. locations saisonnières. Gd standing. Ag. PIC, 83606 St-Aygulf. Téléph. (94) 44-21-70.

A LOUER F3, meublé, tout confort, vue mer, 5 km Cannes. De juin à septembre. Pour renseignements, écrire CAVALIER PIERRE, 3, rue du Docteur-Schweitzer, 13006 MARSEILLE, ou téléphoner (91) 79-35-79.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

VENTE sur licitation, au Palais de Justice PARIS, le 13 FEVRIER à 14 h.
UNE MAISON D'HABITATION élevée sur sous-sol, rez-de-ch., s. à m., 1 chambre, cuis., vestibule - 1er étage, 2 chambres, toilette, grenier. - CONTENANCE SUPERF. 3 A 56 CA
sise à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)
54, avenue Henri-Martin
LIBRE DE LOCATION - M. à PX : 150.000 francs
S'adr. à Me Bailly, avocat, 18, r. Duphot, PARIS (1er), tél. 260-39-13 : Me ENNEQUIN, avocat, Paris, 16, av. Pierre-1er-de-Serbie - Tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. Sur les lieux pour visiter.

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES, LE JEUDI 9 FEVRIER 1978, A 14 H., AU PALAIS DE JUSTICE A PERONNE (Somme)
COMMUNE DE MORCHAIN
à 15 km sortie Autoroute A 1
PROPRIÉTÉ COMPRENANT MAISON D'HABITATION plain-pied
de 6 pièces + cuisine - Cave - Grenier - Dépend. - Cour - Jardin potager et grand terrain aménagé en pâture, sise à l'angle des rues de la Place et Farcy, le tout cadastré A nº 312 pour 1 HA 35 A 15 CA
LIBRE DE LOCATION - MISE A PRIX : 253.000 FRANCS
Ministère d'avocat obligatoire pour enchérir. S'adresser pour renseignem. Me Pierre LERUSTE, avocat à 80200 Péronne ; et autres avoc. au barreau.

VENTE au PAL. de JUST. à PARIS, le JEUDI 16 FEVRIER 1978 à 14 h.
(Hauts-de-Seine)
UN IMMEUBLE SIS A VANVES
19, rue Aristide-Briand
Contenance Superficielle 22 ares 33 ca
MISE A PRIX : 1.450.000 FRANCS
S'adresser à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, PARIS (8e) ; Me SAGETTE, Synd. à PARIS (6e), 6, r. de Savoie, et à ts avoc. postulants près les Trib. de Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Adj. Au Tribunal de Commerce de Paris, le 7 février, à 13 h 45. Fds en 2 lots
1) Tableaux et objets d'art, 5, av. de l'Opéra, Paris
2) Bail tous commerces, 32, av. de l'Opéra, Paris
M. à PX (P. ét. B.) : 1) 50.000 F ; 2) 100.000 F - Cons. : 1) 50.000 F ; 2) 100.000 F. S'adr. Me DEMORTREUX et SAGAUT, Notaires associés, 67, bd St-Germain, Paris ; Me Antoine CHEVRIER, Syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

VENTE au PAL. de JUST. à Paris, le JEUDI 16 FEVR. 1978 à 14 h., en 2 lots
DANS UN IMMEUBLE SIS A PARIS (18e)
Rue Doudeauville nº 38
PREMIER LOT :
UNE BOUTIQUE et UN APPARTEMENT
attenant à la boutique compr. 3 pièces, cuisine, w.-c., débarras et cave
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
DEUXIEME LOT :
UN HOTEL PARTICULIER
compr. au rez-de-chaussée : 2 pièces, 2 vestibules, jardin d'hiver vitré, salle de bains, cuisine, office et w.-c. ; au 1er étage : 4 pièces, cabinet de toil., ling., w.-c. ; au 2e étage : 3 pces, débarras, w.-c. ; gar. const. ann.
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
S'adr. à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, PARIS (8e) ; Me SAGETTE, synd., PARIS (6e), 6, r. de Savoie, et à ts avoc. postulants près les Trib. de Gde Inst. de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

Etude de Me Xavier BENTAYOU-LATOUR, avocat, ancien avoué, demeurant à BORDEAUX, 54, rue Saint-Sernin, tél. 48-39-64 - Vente au Tribunal le jeudi 16 février 1978, à 15 heures, d'UN
TERRAIN situé à BORDEAUX - Lieudit « BACALAN »
connu sous le nom « Domaine du Vieux-Claveau », 92 à 156, rue Joseph-Brunet
Superficie totale d'environ 49.670 m2
MISE A PRIX : 2.500.000 FRANCS
SAISIE : Société Civile Particulière « VAL DE GARONNE-PLAISANCE ».

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à Evry, r. d. Mazières le mardi 7 février 1978, à 14 heures
UN STUDIO en duplex
sis dans le Bâtiment A (Lot nº 14) ; une cuisine et salle de bains au rez-de-chaussée du Bâtim. C (Lot nº 15)
à Longpont-sur-Orge (91)
Les Basses-Fleurances, 50, rue Julien-Hébert - MISE A PRIX : 20.000 F. Consignat. préalable pour enchérir. S'adresser Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis (tél. 496-30-26 et 14-18) ; et Mes HABER et DAMOISEAU, avoc. à Corbeil-Essonnes, 20, r. du Général-Leclerc (496-30-51) ; et pr vis. s. place.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le mardi 7 février 1978, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
Les lots nos 6, 8, 9, 10, 12, consist. en Lot 6, Une partie de terrain de 45 m2 Lot 8, Une partie de terrain de 70 m2 Lot 9, Une cave - Lot 10, Un studio Lot 12, Un studio, le tout situé à
LONGPONT-SUR-ORGE (91)
50, rue Julien-Hébert
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. S'adresser Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats à Corbeil-Essonnes, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 14-18 ; et pour visiter sur place.

CARNET

Naissances

— M. Pierre Catala et Mme, née Marie-Claude de Roton, ainsi que Vincent, sont heureux d'annoncer la naissance de

François,

le 19 janvier 1978.
59, avenue de Saxe, 75007 Paris.

— M. Jacques Chazelle et Mme, née Carole Schlumberger, font part de la naissance de leur fils

Guillaume,

le 19 janvier 1978.
Ambassade de France, Helsinki.

— M. Jean-Claude Brunswick et Mme, née Catherine Ponsolle, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Charles.

Paris, le 8 janvier 1978.

Décès

— Angers.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Henri BRIN,

veuve du professeur Brin, survenu le 27 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Laud, sa paroisse, ce lundi 30 janvier, à 15 h. 30.

L'inhumation se fera au cimetière de l'Est.

De la part des familles Brin et Juhel.

2, place de l'Académie, Angers.

— Mme Pierre Chadelat et Pierre-Gabriel,
M. Jean Chadelat,
Mme François Chadelat,
M. et Mme Gabriel Castelli,
M. et Mme Jean Chadelat et leurs enfants, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHADELAT,

administrateur de la S.C.A.-M.F.A.,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite agricole,
survenu en son domicile le 28 janvier 1978.

Les obsèques auront lieu le 31 janvier en l'église de Mortefontaine (Aisne), à 10 heures.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Sainte-Marie des Batignolles, 77, place du Docteur-Lobligeois, Paris-17e, le 2 février, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.
22, place Charles-Fillion, Paris-17e.

— Caluire,
Mme Lucien Chadenson,
Odette Chadenson,
Michèle Chadenson,
Pierre, Monique, Eric et Martine Chadenson, Chantal Cadenson,
Dominique, Ariane, Vincent, Virginie et Agnès Gojon,
Jean-Loup Lorraine et Nicolas Raggueneau,
Mme Henri Brouillard,
ont la tritesse de faire part de la mort de

M. Lucien CHADENSON,

survenue le 24 janvier 1978 à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 28 janvier 1978, à Notre-Dame-de-la-Paix.

Vassieux-Caluire.

— Le 23 janvier, à Paris, s'est éteinte

Mme Louis MARCHAND,

née Marguerite Blanc,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de jeunes filles de Sèvres,
trente-cinquième promotion,
de la part de sa famille et de ses très fidèles amies.

Fille du savant Louis-Antoine-François Blanc, d'obédience maçonnique, Mme Louis Marchand devint la pupille de M. Alfred Faure, directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, député du Rhône, haut dignitaire maçonnique.

— Mme Robert Monbeig,
M. et Mme Claude Monbeig,
M. Michel Monbeig,
M. et Mme Jean Monbeig et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Monbeig et leur fille,
Le professeur et Mme Pierre Monbeig et leurs enfants,
M. et Mme Paul Daunay et leurs enfants,
Mme André Monbeig et ses enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert MONBEIG,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 23 janvier 1978 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'incinération a eu lieu, le 30 janvier, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue La Fontaine, 75016 Paris.

— L'œuvre d'adoption de Mme Ramsay disparaît avec sa fondatrice et bienfaitrice.

Les obsèques de

Mme Clotilde RAMSAY,

née Niquet,
décédée dans sa quatre-vingt-treizième année, ont eu lieu à Allery (Somme), le 26 janvier 1978, dans la plus stricte intimité, ainsi qu'elle le désirait.

Mme Marie-Madeleine Destor-Laas,
28, boulevard de Stalingrad,
92240 Malakoff.

— Mme Jean Tétreau, née Criquette Giraud, son épouse,
M. et Mme Jacques Tétreau et leurs enfants,
M. et Mme Claude Roche et leur fille, ses enfants et petits-enfants,
Mme René Giraud, sa belle-mère,
toute la famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean TETREAU,

officier de la Légion d'honneur,
officier du mérite,
Croix de guerre 1939-1945,
avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
ancien président de la C.N.B.F.,
ancien vice-président de la F.N.P.G.,
survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 28 janvier 1978, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 1er février 1978, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité.

Ni fleurs, ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris ;
16, rue Hautefeuille, 75006 Paris ;
40, rue de Bretagne, 75003 Paris.

Remerciements

— Profondément touchés par de nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. TEP PHAN,

Mme Tep Phân et ses enfants,
Les familles Tan, Norodom et Tenot,
remercient très sincèrement tous leurs amis qui se sont associés à leur peine par leur prière, leur présence et l'envoi de messages.

— Mme Jean Tuder et ses enfants remercient vivement tous ceux qui, lors du décès du

colonel Jean TUDER,

avocat au barreau de Paris,
se sont associés à leur grande douleur.

— M. René Plasson et les membres de sa famille, très touchés des marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Me Renée STIBBE,

née Plasson,
remercient tous leurs amis connus et inconnus et en particulier M. l'ambassadeur d'Algérie.

Messes

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides le mardi 31 janvier, à 18 h. 30, à la mémoire de

Georges DODELIER,

décédé accidentellement le 18 janvier.

— Une messe sera célébrée par le R.P. Arnaud de la Bouillerie, le vendredi 3 février, à 18 heures, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e, pour le repos de l'âme du

comte ARNAUD de DURFORT,

rappelé à Dieu le 12 janvier 1978.
De la part de :
La comtesse Arnaud de Durfort,
Le marquis et la marquise de Durfort,
Le comte et la comtesse O. de Durfort,
Le comte H. de Durfort,
Le comte et la comtesse Michel d'Anthoüard,
Le comte et la comtesse Jean de Guébriant,
Le comte Hervé de Guébriant,
Mlle Wanda de Guébriant.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Vendredi 3 février, 14 h. 30, université de Toulouse-le-Mirail, salle 91, M. Gilbert Azam : « L'œuvre de J.-R. Jimenez, continuité et renouveau de la poésie lyrique espagnole ».

— Samedi 4 février, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Liard, M. Ronald Creagh : « L'anarchisme aux Etats-Unis ».

— Samedi 4 février, à 14 h. 30, université René-Descartes, amphithéâtre Durkheim, M. Claude Tapia : « Colloques et sociétés ; Analyse des fonctions sociales des colloques ».

Communications diverses

— Les Augustins de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, organisent, le 2 février, à 19 heures, une célébration originale de la Présentation du Seigneur au Temple : méditation biblique sur la lumière du Dieu incréé eu du verbe (Chandeleur), procession, messe, chants grégoriens.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 19, quai Malaquais, Mme Chapuis : « La mansarde bleue ».

15 h., 126, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Le Palais-Bourbon ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch : « L'hôtel Lauzun ».

16 h., place Gaillon, Mme Bachelier : « Chez Drouant » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins à Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée de Paris » (Paris et son histoire).

15 h., 85, faubourg Saint-Honoré : « Le Musée des lunettes et de l'optique » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h. et 20 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h. 30, 100, rue du Cherche-Midi, MM. D. Sauvageot et B. Rignault : « L'expérience évolution et l'écomusée de la Communauté Le Creusot ».

18 h. 30, 78, rue Olivier-de-Serres, Mme Goffre : « La Grèce, civilisations, mythes, légendes, histoires » (Civilisations du monde).

19 h., salle 404, galerie nationale du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, M. Harald Szeemann : « Monte Verita » (ASDA).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Dommergue : « L'erreur chimio-thérapique » (L'Homme et la Connaissance).

Classe d'enfants émigrés, particulièrement défavorisés, recherche fonds nécessaires pour partir, ensemble, en classe de mer.

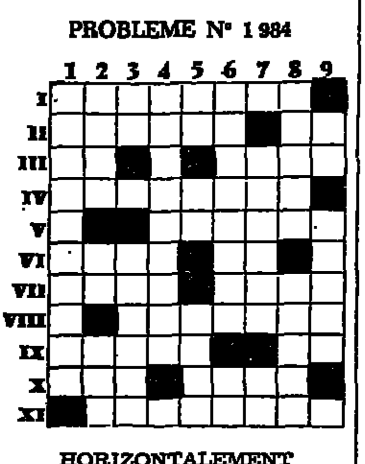
Adresser les dons :

Centre de la Source no 3397560 R
Coop Scolaire et Prim. Mixte
11, rue Calmette-et-Guérin, 11
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 1 984



HORIZONTALEMENT

I. Tombe sur le champ de bataille. — II. Une mère qui doit toujours survivre à ses enfants ; Tableau. — III. Symbole ; Sans confusion possible. — IV. Amitié. V. Une simple défaillance suffit à compromettre sa virginité. — VI. Prénom féminin ; Possessif. — VII. N'eus certes pas la chair de poule ; Se déplace dans un mauvais sens. — VIII. Progresseraient. — IX. Localité de France ; Divinité. — X. Peu éclairé ; Susdit. — XI. Aptitude à fondre.

VERTICALEMENT

1. Des gens de confiance. — 2. Ne donnera donc aucun mal ; Filet d'eau ; Redoute peu les secousses. — 3. Abréviation ; Nombreuse. — 4. Suscite des frictions. — 5. Ne joue pas un rôle très actif dans le règne animal ; Possessif ; Dans le signalement d'Orphée. — 6. Long ruban ; Symbole chimique. — 7. Permet de découvrir des fonds jusque-là secrets ; Tiers de tierce. — 8. Greffée ; Type créé par Maillot. — 9. Ont de profondes racines ; Donne la fièvre quand elle baisse.

Solution du problème no 1 983

Horizontalement

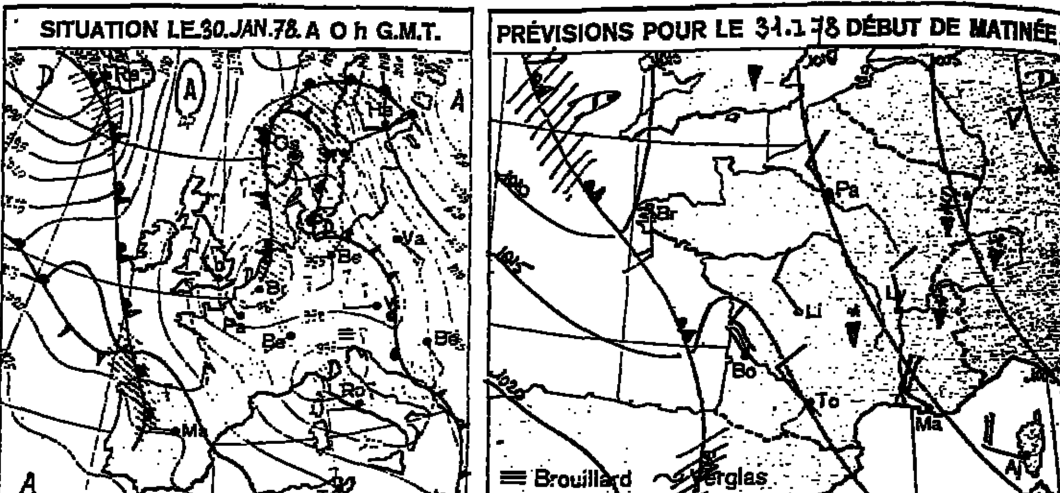
I. Pale ale. — II. Ma ; Io ; Ir. — III. Hiver ; Tri. — IV. Idée ; Hère. — V. Honteuses. — VI. Intimité. — VII. Oïl ! ; Là. — VIII. Irénée ; Li. — IX. Où ; Rêves. — X. Villa. — XI. Usées ; Eve.

Verticalement

1. Hi hi hi ! ; Vu. — 2. Amidon ; Rois. — 3. Lavent ; Eole. — 4. Eétion ; Le. — 5. Air ; Emieras. — 6. Lô ; Huilée. — 7. Test ; Vue. — 8. Irréelle. — 9. Triés ; Aisée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 janvier à 0 heure et le mardi 31 janvier à 24 heures :

La zone dépressionnaire d'Europe occidentale se déplacera lentement vers l'est, et un flux d'air froid et instable persistera sur une grande partie de la France. Une perturbation venant de l'Atlantique atteindra nos régions de l'Ouest, mais elle sera peu active.

Mardi 31 janvier, le temps sera assez froid le matin, avec des gelées dans l'intérieur. Le ciel sera très variable de la Manche orientale et de la frontière belge au Rhin et aux Alpes. Il y aura encore des averses, qui donneront parfois de la neige. Les vents, de nord à nord-ouest, seront assez forts, surtout en montagne.

Lundi 30 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 998,5 millibars, soit 748,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 12 et 8 degrés ; Biarritz, 9 et 5 ; Bordeaux, 8 et 2 ; Brest, 7 et 3 ; Caen, 5 et 4 ; Cherbourg, 5 et 4 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 4 et 1 ; Grenoble, 5 et 0 ; Lille, 4 et 3 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 9 et 4 ; Nancy, 5 et 1 ; Nantes, 7 et 2 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 5 et 3 ; Pau, 6 et 2 ; Perpignan, 9 et 3 ; Rennes, 6 et 3 ; Strasbourg, 5 et 2 ; Tours, 6 et 3 ; Toulouse, 5 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 9 degrés ; Amsterdam, 5 et 2 ; Athènes, 15 et 14 ; Berlin, 3 et 1 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 5 et 3 ; îles Canaries, 27 et 15 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 1[illegible] et 10 ; Londres, 4 et 3 ; Madrid, [illegible] et 3 ; Moscou, —6 et —10 ; New-York —1 et —7 ; Palma-de-Majorque, 1[illegible] et 8 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, [illegible] et 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 janvier 1978.

DES DECRETS

● Etendant au département de Saint-Pierre-et-Miquelon le code électoral (partie réglementaire) ;

● Modifiant le décret no 45-2370 du 15 octobre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance du 19 septembre 1945 relative à l'ordre des experts comptables et des comptables agréés et le décret no 70-147 du 19 février 1970 portant règlement d'administration publique et relatif à l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés ;

● Relatif aux primes à l'amélioration de l'habitat rural.

DES ARRETES

● Relatifs aux conditions de versement et à la nature des travaux susceptibles d'être financés par les primes à l'amélioration de l'habitat rural ;

● Instituant dans chaque région une commission de concertation pour tous les problèmes sportifs régionaux.

Documentation

● *Le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes (GIAA)* réalise une livraison sonore sur bande ou sur cassette de la « Sélection hebdomadaire du Monde » à l'usage exclusif de ses adhérents.

★ G.I.A.A., B.P. 24106, 75264 Paris Cedex 06, tél. 566-07-07.

Chasse

LES DATES DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Le ministre de la culture et de l'environnement a fixé au samedi 22 avril la date de l'examen du permis de chasse. La clôture des inscriptions se fera le mercredi 1er mars. La session complémentaire réservée exclusivement aux candidats qui étaient inscrits à la première session et qui n'ont pu s'y présenter pour raison de force majeure (maladie, examen scolaire ou professionnel...) est arrêtée au samedi 3 juin.

Rappelons que le dossier des candidats à transmettre à la préfecture du département où ils sont domicilié, comprend : un imprimé d'inscription à trois volets rempli et signé (disponible en mairie ou en préfecture) ; une fiche individuelle d'état civil, une enveloppe affranchie et libellée à leur adresse. Pour les mineurs une autorisation de leur père, mère ou tuteur. Les candidats recevront, ultérieurement, une convocation ainsi qu'un bulletin de versement du droit d'examen qu'ils devront acquitter avec l'examen auprès d'un comptable du Trésor (trésorerie, perceptions...). Le montant de ce droit n'est pas encore fixé.

Automobile

● *La firme italienne Alfa-Roméo* a décidé de porter à vingt-quatre mois la garantie accordée aux utilisateurs de toutes leurs voitures produites après le 1er janvier 1978, en ce qui concerne le moteur et la peinture de ces véhicules. Cette garantie couvre le matériel et la main-d'œuvre. Les possesseurs d'Alfa-Roméo sont donc désormais protégés par une garantie totale d'un an sur toute la voiture, sans limitation de kilométrage, une garantie totale moteur pendant deux ans ou 100 000 kilomètres, et un coupon de révision tous les 20 000 kilomètres.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des series est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivee du cheval le mieux placé de chacune d'elles.)

Classée première : la série 1 (Grandpré 1er)
Classée deuxième : la série 8 (Fakir du Vivier 2ème)
Classée troisième : la série 6 (Eléazar 3ème)

Terminaison	FINALES et NUMEROS	dans la série 1	dans la série 8	dans la série 6	dans les 5 autres séries
		F.	F.	F.	F.
1	1	250	néant	néant	néant
	12 981	1 000	500	400	300
	18 881	1 000	500	400	300
	06 561	5 000	1 000	500	400
	2 581	20 000	10 000	4 000	2 000
	2 811	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 331	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 071	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 441	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 931	30 000	5 000	1 000	500
2	2	250	néant	néant	néant
	02 982	1 000	500	400	300
	18 882	1 000	500	400	300
	06 562	5 000	1 000	500	400
	3 502	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 892	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 932	30 000	5 000	1 000	500
	12 982	100 000	40 000	20 000	10 000
3	3	250	néant	néant	néant
	12 983	1 000	500	400	300
	18 883	1 000	500	400	300
	33	2 000	1 000	500	250
	06 563	5 000	1 000	500	400
	0 763	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 543	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 023	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 313	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 933	32 000	6 000	1 500	750
4	4	250	néant	néant	néant
	12 984	3 000	1 500	900	550
	18 884	3 000	1 500	900	550
	84	2 000	1 000	500	250
	06 564	5 000	1 000	500	400
	2 604	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 584	22 000	11 000	4 500	2 250
	4 864	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 274	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 894	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 934	30 000	5 000	1 000	500
5	5	250	néant	néant	néant
	12 985	1 000	500	400	300
	18 885	1 000	500	400	300
	06 565	5 000	1 000	500	400
	0 465	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 935	30 000	5 000	1 000	500
6	6	250	néant	néant	néant
	08 888	3 000	1 500	000	550
	12 986	3 000	1 500	900	550
	56	2 000	1 000	500	250
	86	2 000	1 000	500	250
	06 566	5 000	1 000	500	400
	036	10 000	4 000	2 000	1 000
	876	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 046	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 936	30 000	5 000	1 000	500
	18 886	102 000	41 000	20 500	10 250
7	7	250	néant	néant	néant
	12 987	1 000	500	400	300
	18 887	1 000	500	400	300
	77	2 000	1 000	500	250
	06 567	5 000	1 000	500	400
	8 707	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 937	30 000	5 000	1 000	500
8	8	250	néant	néant	néant
	12 988	1 000	500	400	300
	18 888	1 000	500	400	300
	98	2 000	1 000	500	250
	16 568	5 000	1 000	500	400
	258	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 678	20 000	10 000	4 000	2 000
	15 938	30 000	5 000	1 000	500
	06 568	500 000	100 000	40 000	20 000
	05 938	3 000 000	500 000	100 000	40 000
9	9	250	néant	néant	néant
	12 989	1 000	500	400	300
	18 889	1 000	500	400	300
	09	4 000	2 000	1 000	500
	06 569	5 000	1 000	500	400
	519	10 000	4 000	2 000	1 000
	1 629	20 000	10 000	4 000	2 000
	8 039	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 069	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 939	30 000	5 000	1 000	500
0	0	250	néant	néant	néant
	12 980	1 000	500	400	300
	18 880	1 000	500	400	300
	06 560	5 000	1 000	500	400
	500	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 910	20 000	10 000	4 000	2 000
	3 440	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 770	20 000	10 000	4 000	2 000
	05 930	30 000	5 000	1 000	500

(1) LES LOTS DE 250 F SONT ATTRIBUES A L'EXCLUSION DE TOUT CUMUL AUX BILLETS DE LA SERIE 1 QUI NE BENEFICIENT D'AUCUN AUTRE LOT.

LISTE ETABLIE PAR LE SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

PRIX D'AMERIQUE
TIRAGE DU 28 JANVIER 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 1er FEVRIER 1978
à MONTROUGE (Hauts-de-Seine)
78 — 6è

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

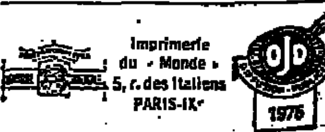
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

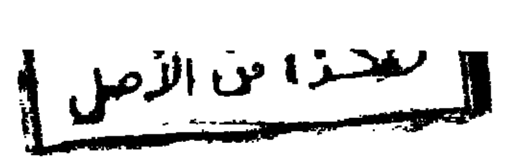
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



EN ILE-DE-FRANCE

DES OUVRIÈRES DE COLOMBES REFUSENT DE DÉMÉNAGER A CERGY

Voyage impossible dans la « ville nouvelle »

Pour avoir refusé leur mutation à l'usine d'Osny, dans la zone industrielle de Cergy-Pontoise, dans le Val-d'Oise, 87 employés à la fabrication de l'usine Ericsson de Colombes (Hauts-de-Seine) viennent de recevoir leur lettre de licenciement. La perspective d'être « décentralisé » en ville nouvelle ne suscite décidément pas l'enthousiasme des employés de Colombes.

L'origine du conflit remonte à la décision annoncée dans les premiers mois de 1977 par la direction du groupe (1) de transférer à Osny le secteur fabrication de l'usine de Colombes. Environ trois cent quarante personnes étaient alors concernées par cette mesure, mais, compte tenu des démissions, des départs en préretraite ou des départs « volontaire », il ne reste aujourd'hui que quelque cent quarante « irréductibles ». Le ministère du travail vient d'autoriser la direction à licencier « *pour causes économiques* » et dans la mesure où « *ils persisteraient à refuser leur mutation* », quatre-vingt-sept d'entre eux, des femmes pour la plupart, parmi lesquelles neuf déléguées du personnel.

« *Notre première objection,* explique une ouvrière, *concerne les conditions de travail. Tout le personnel d'Osny travaille au rendement et rien ne nous garantit que nous ne serions pas nous aussi de nouveau soumises à l'insupportable régime des bonis. Les conditions de travail là-bas sont bien plus dures. Les travaux répétitifs et sans intérêt, et l'usine est encore trop jeune pour que les syndicats y soient efficacement implantés.*

Mais c'est plus encore l'idée d'aller travailler en ville nouvelle qui effraie. En raison d'abord de l'insuffisance des transports : on cite le cas d'une personne habitant Cergy qui ne se trouve qu'à dix minutes de voiture de l'usine d'Osny, mais qui mettrait plus de temps pour s'y rendre par les transports en commun qu'elle n'en met aujourd'hui pour aller travailler à Colombes. Certes, la direction a mis en place un système de cars qui fonctionnent matin et soir entre Colombes et Osny. Mais, pour des femmes habitant en majorité Colombes et les communes limitrophes, le surcroît de temps de transport quotidien irait jusqu'à une heure trente. « *C'est notre vie familiale qui est menacée,* disent les ouvrières. *Le temps que nous pouvons consacrer à nos enfants sera encore restreint, et il nous serait impossible d'assumer les éternelles tâches ménagères.* »

Allez vivre à Cergy ? Les travailleuses d'Ericsson ne l'envisagent pas d'un fort bon œil. Des ouvrières qui ont parfois jusqu'à trente ans d'ancienneté dans l'entreprise et qui ont sur place « *leurs petites habitudes* » ne se font pas si facilement à l'idée d'un déménagement. « *De toute façon, il est très difficile de trouver un logement à Cergy,* commente une mère de famille, *et les loyers y sont beaucoup plus chers que ceux que nous payons actuellement à Colombes ou à Nanterre par exemple.* » « *Et puis on ne peut pas parler d'une ville réelle,* ajoute une autre. *Il n'y a même pas de lycée.* »

Car l'environnement, lui aussi, suscite des objections : « *A Osny, nous serions en plein désert : pas moyen de faire une course ou une démarche administrative pendant la journée.* » « *L'usine à la campagne,* conclut-on à Colombes, *on n'y croit pas beaucoup.* »

La direction, de son côté, continue d'arguer des difficultés économiques de l'entreprise et des « *douleurs inévitables d'une nécessaire restructuration* ». On parle de l'urgence de rentabiliser l'usine d'Osny et des « *nombreuses concessions* » déjà faites au personnel à déplacer. Mais les syndicats, « *compte tenu de l'expansion considérable du marché de la téléphonie* », ne croient pas aux difficultés économiques. Ils multiplient les démarches, manifestations et débrayages et ont décidé de « *se battre jusqu'au bout pour qu'il n'y ait pas un seul licenciement* », estimant que « *le déplacement à Cergy n'est qu'un prétexte pour mettre en œuvre un vaste plan de licenciement* ». Si cela est, quel triste paradoxe pour la ville nouvelle que d'être condamnée à jouer le rôle de repoussoir...

FRANÇOIS ROLLIN.

(1) Ericsson France, filiale de la grande firme suédoise de matériel téléphonique, est passée sous le contrôle de la Thomson en décembre 1976.

CLASSEMENT DIFFICILE DANS LE VAL-D'OISE

Pas de trous dans l'Epte

La vallée de l'Epte dans le Val-d'Oise (1 500 hectares sur les communes de Montreuil-sur-Epte, Saint-Clair-sur-Epte, Bray-et-Lû, La Roche-Guyon, Haute-Isle, Chaussy, Ambleville, Buhy et Amenucourt) vient d'être classée parmi les sites pittoresques.

Ce classement est l'aboutissement de quatre années de conflit entre l'administration et la Société des sablières modernes : d'un côté les écologistes, l'Association des amis de la vallée de l'Epte, et un homme, M. Marcel Barbier, maire socialiste de Saint-Clair, ardent défenseur de cette vallée frontière entre le Vexin français et le Vexin normand, de l'autre côté les Sablières modernes et leur directeur général, M. Michel Kuhn, maire de Boisemont.

L'affaire débute en 1973 : l'administration s'oppose à toute exploitation du sous-sol de la vallée de l'Epte par la Société des sablières modernes. En septembre 1975 en revanche, le tribunal administratif de Versailles lui reconnaît ce droit, malgré l'inscription de la vallée à l'inventaire des sites. En juillet 1976, la société entreprend l'exploitation de deux parcelles comprenant quelque 50 hectares à Montreuil et une trentaine à Saint-Clair-sur-Epte. Un mois plus tard, en août 1976, la préfecture demande auprès du ministère de l'environnement le classement du site, ce qui bloque pour un an toute exploitation en attendant la décision ministérielle. Octobre 1977 : la vallée de l'Epte est classée.

Selon M. Kuhn, ce choix final est regrettable car il « *tente de stériliser l'extraction de gisements alluvionnaires de très haute qualité, nécessaires à la construction de la ville nouvelle et de la vallée de Montmorency. D'autre part, nous sommes en période préélectorale et l'administration veut éviter les vagues entre le maire socialiste et les occupants des résidences secondaires. Le classement était une solution extrême* ».

De son côté, M. Bernard Coquet, sous-préfet de Pontoise, souligne que « *cette vallée est considérée par les comités de défense de l'environnement et les membres de la commission départementale des sites comme une zone à protéger. Le classement est la mesure qui offre le plus de garanties* ».

Toutefois, M. Kuhn ne pense pas que cette décision soit sans appel et, s'il précise que la société se tourne maintenant vers le Conseil d'Etat pour réclamer l'annulation de ce décret ainsi qu'une indemnisation égale au préjudice subi (à savoir 50 millions de francs), il espère également que cet appel se terminera par une solution de conciliation : la dérogation. Il n'en reste pas moins que, du côté de la mairie de Saint-Clair-sur-Epte, on applaudit à la décision ministérielle. Les Amis de la vallée de l'Epte ont gagné, mais, se plaint M. Kuhn, « *cette cloche à fromage que l'on pose sur le Vexin aboutira à sa désertification* ».

JACQUELINE MEILLON.

A Sannois

UN CENTRE NOMMÉ CYRANO

La commune de Sannois (Val-d'Oise), située au carrefour des routes de Paris à Chantilly et de Paris à Pontoise, s'apprête à inaugurer son centre culturel. Baptisé Cyrano-de-Bergerac, en souvenir de l'écrivain qui y mourut en 1655, le centre aura coûté 25 millions ; il est intégré dans un ensemble commercial puisque, installé sur l'emplacement de l'ancien marché, il est construit sur un parc de stationnement de trois cents places.

Au rez-de-chaussée, un marché couvert de 2 500 mètres carrés sera ouvert ainsi que, à proximité, plusieurs boutiques. Au premier étage, la salle polyvalente pourra accueillir sept cents spectateurs ; une bibliothèque de trente mille volumes et une discothèque y seront installées.

Le budget de fonctionnement de ce centre, qui a l'ambition de devenir un pôle d'attraction pour la vallée de Montmorency, a été estimé à 600 000 francs.

DÉBAT | UNE AUTRE VIE LOCALE A PARIS ?

L'une des innovations du nouveau statut de Paris a été la création dans chaque arrondissement de commissions chargées de donner leur avis sur les affaires que leur soumettent le maire ou le Conseil de Paris et d'assister ceux-ci dans l'animation de la vie locale.

Ces commissions comprennent les conseillers élus dans l'arrondissement, les officiers municipaux désignés par le maire, des membres élus par le Conseil de Paris parmi les représentants des diverses activités sociales, culturelles... ou des personnalités qualifiées.

Comment ont fonctionné ces commissions : qu'y a-t-il de changé dans la vie locale des Parisiens ? Les porte-parole de la Plate-forme des comités parisiens d'habitants, M. Jacques Remond, son président, et M. François Serrand, son fondateur, donnent leur point de vue.

Les commissions, si elles peuvent travailler

par JACQUES RÉMOND et FRANÇOIS SERRAND

LES associations réunies au sein de la Plate-Forme des comités parisiens d'habitants ont mis en œuvre dans leurs quartiers, certaines depuis quinze ans, un mouvement de participation de la population à la vie de la cité. Par leur action et leurs propositions, elles ont fait apparaître une conception de la politique urbaine accordée aux besoins de la société. Elles ont ainsi démontré la nécessité d'une ouverture de la démocratie locale à l'expression des habitants avec le concours des associations.

L'institution hybride et sans muscle des commissions d'arrondissement n'a pas apporté le changement essentiel que nous attendions à cet égard de la réforme du statut de la capitale. Nous avons quand même pris l'initiative de proposer aux suffrages du Conseil de Paris une liste de deux cents membres représentatifs des principales associations reconnues pour leur audience et leur indépendance. Vingt d'entre eux ont été élus au troisième collège des commissions d'arrondissement. Les représentants viennent de répondre à une enquête organisée par la Plate-Forme.

Selon les deux tiers d'entre eux, les questions proposées à l'ordre du jour des commissions sont habituellement retenues, un tiers dénoncent le rejet systématique de ses questions, sans aucune explication du refus. Pour plus de la moitié, il existe une liberté d'expression dans les débats, mais la plupart critiquent les contraintes résultant de la rigidité d'application de l'ordre du jour et le formalisme des réunions qui figent toute initiative. La majorité des réponses ne sont pas d'accord sur la façon dont sont élaborées des propositions et la manière dont peut être suivie leur application.

Un quart seulement des réponses font état du refus systématique opposé à la demande d'audition de personnes qualifiées. Certaines critiquent l'insuffisante préparation des interventions de fonctionnaires de la Ville.

Il semble qu'une ombre plane sur le fonctionnement d'un certain nombre de commissions d'arrondissement en particulier, mais non exclusivement, celles où siègent des élus de l'opposition. Mais, en revanche, pour l'ensemble les réponses font état de l'absence de moyens d'information. C'est là qu'est le véritable frein à un travail efficace des commissions d'arrondissement.

Pour dégripper le fonctionnement de ces institutions, nous avons présenté au maire adjoint de Paris, M. Jean Chérioux, les mesures que nous estimons nécessaires.

Certaines ne soulèvent pas, selon lui, de difficultés d'application. Ainsi pour l'inscription au procès-verbal de séance de toute proposition pour l'ordre du jour de la prochaine réunion, et, en cas de refus, du motif opposé par le président de la commission ou le maire ; ainsi pour ce qui est de l'information systématique de la commission sur le suivi des affaires dont elle a débattu. Plus réservée est la réponse de M. Chérioux à notre demande de permettre aux membres de la commission de faire inscrire à l'ordre du jour un certain nombre de questions urgentes. Il craint que les élus, quels qu'ils soient, n'abusent de la rubrique des questions diverses pour transformer les commissions en tribunes électorales. Cette crainte, notre interlocuteur en convient, ne doit pas toutefois bloquer la liberté d'expression des représentants des associations.

D'autres mesures que nous préconisons semblent requérir de la mairie de Paris un examen préalable. Ainsi en est-il de la présentation à la population concernée des plans et maquettes d'une opération d'urbanisme comme de la consutation du public avec le concours des associations. Nous abordons là le problème de la participation des habitants à la transformation de leur quartier. Il est lié à celui de l'« accès à l'information » que les représentants des associations réclament pour exercer utilement leur mandat au sein des commissions. Cette affaire relève selon M. Chérioux de la décision du maire.

Le gripgage du fonctionnement de certaines commissions d'arrondissement et les tâtonnements des autres ne constituent donc pas une situation irrémédiable. Nous pouvons déjà obtenir l'application de mesures qui sont de nature à modifier cette situation. Quoi qu'il en soit deux questions essentielles demeurent.

En premier lieu, l'explicitation du rôle des commissions d'arrondissement dans l'animation de la vie des quartiers et des organismes de caractère administratif. La loi leur donne une compétence sans en préciser la nature. Cette explicitation est d'autant plus nécessaire que le maire de Paris vient de définir le rôle de ses officiers municipaux dans ce domaine.

La deuxième question est la clef de la participation. Elle s'adresse elle aussi au maire de Paris, mais se pose sans doute dans la plupart des villes. C'est celle de la politique d'information et de consultation par la mairie. Celle-ci est-elle décidée à donner aux membres des commissions d'arrondissement accès aux dossiers complets de son administration ? Envisage-t-elle de mettre progressivement en œuvre la diffusion systématique auprès des habitants des projets qui intéressent leur vie quotidienne et l'évolution de leur ville ? Quels doivent être les rapports entre le pouvoir politique de la ville et l'animation sociale et culturelle de la vie locale et quelles garanties d'indépendance doit avoir l'activité associative ? La démocratie du quotidien et de l'environnement est-elle réalisable sans une conception nouvelle de la gestion urbaine, en particulier la levée du secret des administrations et des sociétés d'économie mixte. Voilà deux questions qui sont l'un des enjeux du grand débat politique de la vie des Français. Aux citoyens de s'en saisir.

Un vélodrome, mais...

Une récente « manif » à vélo a réuni des cyclistes dans les rues de Paris. Mais, cette fois, il ne s'agissait plus des émules de René Dumont. L'objectif du cortège était la construction d'un vélodrome d'hiver. Fait surprenant, la présence de champions du passé, un peu nostalgiques de l'époque du « vel' d'hiv' » de la rue de Grenelle, contrastait avec l'absence des champions d'aujourd'hui : un vélodrome couvert dans la capitale ne ferait-il pas l'unanimité ?

Les projets n'ont pas manqué à son sujet depuis quinze ans. Après avoir erré dans dix villes de banlieue, il achève son tour sur le terrain des ex-futurs abattoirs de la Villette... Et comme en période électorale il est bon de rassurer toutes les clientèles, la politique s'en est mêlée : à la porte de Pantin, les élus du P.C. se sont déclarés « solidaires des manifestants » ; de son côté, M. Chirac laisse entendre qu'il ne serait pas hostile à l'opération.

De là à prendre des engagements... il y a un pas que personne n'ose franchir : l'édification d'une salle contenant quinze mille spectateurs est trop coûteuse, sa gestion trop aléatoire pour entraîner le feu vert de l'administration. A telle enseigne que, si certains Parisiens avaient réclamé une simple piste couverte d'entraînement ceinturée de quelques centaines de places pour les réunions d'amateurs, ils l'auraient sans doute obtenue depuis longtemps !

Le plus inquiétant est que, en province, fleurissent de simulacres projets de prestige ; à Saint-Etienne, par exemple. S'il s'agit de promouvoir l'usage de la bicyclette, comment ne pas s'apercevoir que ce sont avant tout les géants de l'électroménager, de l'immobilier, de l'automobile, etc., qui bénéficieraient de ce support publicitaire, l'industrie du cycle ne possédant plus les moyens de profiter de l'aubaine !

Il n'est pas trop tard — heureusement — pour éviter que les rares crédits accordés à la bicyclette ne soient détournés de leur destination initiale, au moment où le million de Français qui, chaque fin de semaine, sortent leur vélo (dont près de 10 % en Ile-de-France) attendent les investissements routiers peu onéreux qui garantiraient leur sécurité...

MICHEL DELORE.

Le Monde

économie

Engrais : la situation devrait s'améliorer

Les effets de la crise de 1974 et de 1975 sur le prix des engrais sont maintenant terminés. La consommation a repris et la situation des producteurs français — exception faite de celle des fabricants de produits phosphatés — devrait s'améliorer. Tel est le bref constat que M. J. Veilleux, délégué général de la Fédération nationale de l'industrie des engrais, a dressé en présentant à la presse une étude sur l'évolution des prix des engrais et des produits agricoles de 1970 à 1977.

Dans une première phase (1970-1973), les prix des produits agricoles (végétaux exclusivement) ont monté plus rapidement (+ 8,9 % en moyenne par an) que les prix des engrais (+ 6 %). De ce fait, cette phase a été faste pour l'industrie des engrais. Mais, dans un second temps (1974-1975), les prix des produits agricoles ont progressé modérément (+ 4,9 % en moyenne par an) alors que les prix des engrais, tirés vers le haut par les coûts élevés du phosphate et de l'énergie, ont flambé (+ 27,4 % de hausse annuelle). La distorsion ainsi créée au désavantage des agriculteurs, dont les revenus ont fondu, a exercé un effet dissuasif au détriment de la fertilisation, et la consommation d'engrais a considérablement diminué. Au cours des deux dernières années, un mouvement inverse s'est produit. Tout d'abord, les prix des engrais se sont tassés en 1976 pour remonter faiblement en 1977, de sorte que, en moyenne pondérée, ils n'ont augmenté que de 2,2 % l'an. Au contraire, les prix agricoles se sont notablement accrus (+ 15,7 % l'an), concourant ainsi à l'amélioration du revenu agricole, et la consommation est repartie. Mais la consommation seulement, a précisé M. Veilleux, car l'industrie française des engrais continue d'être affectée par une assez vive concurrence étrangère.

En 1977, la situation s'est très nettement améliorée pour les engrais azotés grâce à un net ralentissement des importations en provenance des pays de l'Est, tombées de 100 000 tonnes à 60 000 tonnes. En revanche, celle des produits phosphatés s'est de nouveau dégradée, en raison d'une assez forte baisse de la demande intérieure aux Etats-Unis, qui a incité les producteurs américains à se rabattre vers les marchés européens, et français en particulier, sur lesquels ils ont déversé et déversent toujours, avec les Tunisiens, d'importantes quantités d'acide phosphorique à des prix imbattables. Ceci expliquant cela, la balance commerciale des engrais a encore été lourdement déficitaire (plus de 1,2 milliard de F).

La prochaine campagne de printemps s'annonce plutôt bonne pour les engrais azotés. Les stocks s'étant dégonflés avec la reprise des achats, l'on redoute même la formation de goulets d'étranglement à la production. Les fabricants d'engrais complexes devraient pouvoir aussi tirer leur épingle du jeu. En revanche, l'augmentation de la consommation des produits phosphatés ne profitera pas, cette année encore, à l'industrie française.

LES « MÉCANICIENS » S'INQUIÈTENT DES MESURES EUROPÉENNES EN FAVEUR DE LA SIDÉRURGIE

Le plan « Davignon », destiné à protéger la sidérurgie européenne et qui se traduit par une remontée des prix de l'acier dans la Communauté, inquiète les industriels de la mécanique qui figurent parmi les principaux utilisateurs. Ainsi peut-on lire dans l'éditorial de la revue de la Fédération des industries mécaniques, publié le 26 janvier : « *Le relèvement attendu du prix de l'acier va entraîner une réduction, qui peut être sensible, de la compétitivité des industries utilisatrices. Les secteurs de l'équipement mécanique, aux prises sur le marché international avec la concurrence très dure de pays qui se trouvent être en même temps les principaux concurrents de la sidérurgie européenne, se voient interdire la possibilité de s'approvisionner aux conditions du marché international. C'est un lourd handicap (...) alors que l'exportation a été, pour les trois dernières années, le facteur essentiel de soutien de l'activité dans les industries d'équipement.* »

Les industriels de la mécanique soulignent par ailleurs qu'une partie de la production sidérurgique européenne est exportée à des prix inférieurs de 30 à 40 % à ceux qui sont en vigueur dans la Communauté.

En cnséquence, la Fédération de la mécanique demande que les dispositions prises par la Communauté soient « *appliquées avec beaucoup de souplesse* ».

Les propriétaires d'une résidence coopérative sont condamnés à payer le passif du promoteur

Rouen. — Les coopératives d'habitation ont permis à de nombreux foyers, aux revenus souvent modestes, l'accès à la propriété dans d'avantageuses conditions. La mise en règlement judiciaire de la CAMUCICOOP (Société de cautionnement mutuel des cités coopératives) et les liquidations nombreuses de plusieurs cabinets-conseils risquent pourtant de remettre en cause l'intérêt réel de ce type d'achat.

Un premier jugement rendu récemment — et transmis aux intéressés voilà huit jours — condamne les cinq propriétaires des pavillons actuellement construits à la résidence Pégase à Saint-Ouen-du-Tilleul, près de Rouen, à payer les 580 000 F correspondant aux prix des terrains qui, faisant partie du lotissement, n'ont jamais été vendus. Un peu partout en France, d'autres présidents de coopératives ont d'ores et déjà été assignés ; au plan national, le passif dépasserait les 60 millions.

De notre correspondant

« *Devenez propriétaire de votre pavillon dans une résidence coopérative calme et bien située. Renseignements auprès du cabinet-conseil CERCO, 21, boulevard des Belges, Rouen.* »

Lorsqu'il lit cette petite annonce dans le quotidien local, M. Gérard A... cherche une maison. Il vit depuis plusieurs années dans une H.L.M., avec sa femme et son fils, et souhaite, comme beaucoup de ses collègues de l'usine Renault de Cléon, acquérir un pavillon. Sur place il découvre le plan d'un lotissement agréable de vingt et un lots, sur lesquels un architecte doit, au fur et à mesure des demandes, réaliser des logements individuels. « *Il s'agit*, lui explique-t-on, *d'une cité coopérative qui bénéficie à ce titre de toutes les cautions souhaitées, dont celle de la CAMUCICOOP, organisme agréé par la chambre syndicale des banques populaires.* »

Séduit, le candidat à la propriété signe. Il établit son plan de financement personnel et accomplit les démarches bancaires. En juin 1974, il emménage, paie terrain et maison. Les seize lots qui restent sont toujours vierges, bien que partiellement viabilisés. « *Cela ne va pas durer* », assurent les dirigeants du cabinet-conseil CERCO, qui, depuis le premier jour, gère l'opération, s'occupe de la publicité, mène le dialogue avec l'architecte et dépose les demandes de permis de construire. En trois ans, pourtant, nul autre voisin n'apparaît. Le blocage des crédits l'adoption d'un nouveau plan d'occupation des sols, les règles d'assainissement exigées par la préfecture, ont fait fuir les candidats.

Alors, peu à peu, la réalité se fait jour. L'acquéreur découvre qu'il est membre à part entière de la Coopérative de construction de la résidence Pégase. A ce titre, il est, avec ses quatre voisins, propriétaire de la totalité des terrains. A cinq — alors qu'ils auraient dû être vingt et un — ils se trouvent donc débiteurs vis-à-vis des banques de la somme empruntée en 1972, qui, avec les agios et frais divers, s'élève à 580 000 F. De quoi les obliger à vendre leur maison pour payer !

Exemplaire, ce cas n'en est pas pour autant isolé. En France, ils sont près de quinze mille coopérateurs qui risquent de connaître les mêmes problèmes. A Rouen, le cabinet CERCO, victime de la mévente, est en liquidation judiciaire. Au plan national, la SOC (Société des organisateurs-conseils), dont il faisait partie, a été dissoute. La CAMUCICOOP, quant à elle, a fait ses comptes et s'est aperçue qu'elle ne pouvait couvrir tous les risques. Elle s'est déclarée en faillite.

« *Les coopérateurs sont donc aujourd'hui seuls face aux banques*, explique M. Jean Lebreton, secrétaire du comité de défense des usagers des cités coopératives, créé en juin dernier. *Ce sont près de 60 millions qui risquent d'être réclamés à des gens qui ont régulièrement payé leur maison et leur terrain. Des cas nouveaux nous sont quotidiennement signalés.* »

Les actions menées à ce jour par le comité — qui s'est adjoint un avocat-conseil, Me Bihl — n'autorisent guère, il est vrai, l'optimisme. La demande de rendez-vous, effectuée auprès de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, en juin dernier, n'a été suivie d'aucune réponse.

Les banques ont perdu patience. Celles-ci, parmi lesquelles la Caisse centrale du crédit coopératif, la BRED, et Habitat-Crédit, ont décidé de passer à l'action. Et un jugement reçu le 20 janvier dernier par M. Jean Lebreton, condamne les cinq propriétaires de la résidence Pégase à régler au plus vite les 580 000 F dont ils sont, selon la loi, apparemment débiteurs.

« *Nous n'avons même pas reçu l'assignation pour ce procès* », assurent les coopérateurs concernés, qui ont fait appel.

« *Peut-on considérer que nous sommes responsables de la passivité de la chambre syndicale des banques populaires, des structures inadaptées — voire amateurs — de la CAMUCICOOP, ou, encore, d'une loi qui ne prévoyait pas la défaillance du cautionnement* », s'interrogent les membres du comité de défense. A l'évidence, pour eux, « *une solution doit être négociée entre les pouvoirs publics, les banques et le Mouvement coopératif, sous peine de plonger quinze mille familles dans le plus profond désarroi* ».

Le secrétariat d'Etat au logement voudra-t-il entendre leur appel ?

MARC LECARPENTIER.

● *Plusieurs dizaines de propriétaires de « chalandonnettes »* ont manifesté dans la nuit du 28 au 29 janvier aux abords de Montpellier en barrant, peu avant 22 heures, la route nationale 113 et la voie ferrée de Montpellier à Nîmes à l'aide de pneus enflammés. Vingt-quatre manifestants interpellés ont été conduits au commissariat central de Montpellier et ont été relâchés dimanche vers midi. — *(Corresp.)*

L'ACHAT DE HUIT AIRBUS A-300 PAR UNE COMPAGNIE JAPONAISE EST DÉMENTI

M. Nobuhiko Ushiba, ministre d'Etat japonais chargé des relations économiques internationales, a démenti, le dimanche 29 janvier, que la compagnie intérieure japonaise T.D.A. ait l'entention d'acheter huit Airbus A-300.

A Tokyo, un porte-parole de la T.D.A. a confirmé, d'autre part, que sa compagnie n'avait « *pas de projet d'achat prochain* » de l'Airbus.

GRÈVE AU CENTRE DE TRI POSTAL DE CRÉTEIL

Le personnel du centre de tri automatique de Créteil (Val-de-Marne) a déclenché un mouvement de grève pour obtenir la réintégration d'un postier vacataire licencié depuis plus de deux mois et qui continue de se présenter à son travail. Cette action, soutenue par les sections C.G.T. et C.F.D.T. du centre de tri, a été décidée après l'expulsion par la police, dans la nuit du 27 au 28 janvier, d'une délégation du personnel qui occupait les locaux de la direction départementale des P.T.T. pour réclamer l'ouverture de négociations à propos du licenciement de cet agent vacataire.

La C.F.D.T. : tout faire pour la victoire de l'opposition

(Suite de la première page.)

La direction confédérale, qui, dans le rapport de M. Jacques Moreau (*le Monde* du 27 janvier), critiquait le recours aux journées nationales d'action, a été mise en minorité sur ce point, une faible majorité s'étant prononcée pour le maintien, à côté des initiatives à prendre dans les branches et dans les entreprises, de grandes manifestations unitaires au niveau national.

La résolution générale revendicative a été adoptée à une confortable majorité d'environ 70 % des mandats. Ce texte confirme l'orientation de la C.F.D.T. en faveur d'actions dites « *articulées et coordonnées entre les firmes, les branches et les régions* », en soulignant, comme le proposait la direction qu'il « *importe de mettre un accent prioritaire* » au niveau des branches. Mais l'adoption d'un amendement à une faible majorité (779 pour, 745 contre, 115 abstentions) a souligné l'irritation de beaucoup devant l'autocritique que présentait M. Moreau au nom du bureau national, à propos des journées nationales de ces derniers mois et de la tendance de la C.F.D.T. à céder trop facilement aux pressions de la C.G.T. L'objectif de la direction n'était certes pas de procéder à un changement d'alliance et de rejeter les initiatives unitaires au sommet avec la C.G.T. Pour les responsables cédétistes, il s'agissait surtout de ne plus privilégier les grandes manifestations afin de mettre l'accent sur la nécessité d'obtenir des négociations, ce qui implique des revendications plus concrètes et des interventions plus localisées.

Des courants très divers — la « gauche syndicale » représentée notamment par la région Rhône-Alpes ou la fédération Hacuitex (habillement, cuir, textiles) et la tendance « réaliste » symbolisée par la région des Pays de Loire — se sont retrouvés pour présenter un amendement qualifié d'« important ». Pour les auteurs de cet amendement il n'y a pas d'opposition entre les différentes formes de luttes ; ce qui explique leur demande, qui a été admise, d'insister sur la nécessité d'actions « *à tous les niveaux* » et de réaffirmer avec force la priorité de l'unité avec la C.G.T., « *élément essentiel de la stratégie cédétiste* », même si cela suppose des compromis.

Le souci manifesté par le rapporteur de « *revoir en détail* » les revendications, afin qu'elles soient immédiatement négociables, n'a pas, par tactique, semble-t-il, été partagé par le conseil national. La résolution finale reprendre, certes, les termes du raport selon lequel les syndicats doivent avancer des « *revendications concrètes et adaptées* » et « *valoriser les résultats obtenus* » dans les négociations : mais les représentants de la C.F.D.T. se sont refusés d'entrer dans les détails. Laissant aux syndicats de base le soin de préciser ces revendications, ils ont voulu aussi éviter les zizanies et conserver carte blanche dans une période politique incertaine. Etre réaliste sans doute, mais au bon moment. C'est le prochain conseil national, celui d'avril, qui, après les résultats des élections, devra procéder à un éventuel tri des revendications prioritaires et surtout définir un calendrier d'application.

Au total les différentes sensibilités qui animent la C.F.D.T. se sont retrouvées pour aboutir à un texte de compromis dans lequel les orientations affichées par les uns complètent celles des autres. Cette commune préoccupation de serrer les coudes se retrouve sur le terrain politique. La C.F.D.T., qui, hier encore, ne ménageait pas ses critiques tantôt à l'égard du P.S., tantôt et plus fortement à l'égard du P.C., se contente d'affirmer sa volonté de « *tout faire pour la victoire des forces politiques de gauche* », sans faire la mondre allusion à la crise de cette gauche.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LA DÉCLARATION DU CONSEIL NATIONAL

La déclaration adoptée par le comité national de la C.F.D.T. précise notamment :

« *Un succès de la gauche aux élections législatives constituerait un élément essentiel pour rendre possibles des négociations avec les organisations syndicales, satisfaire les revendications prioritaires des travailleurs, amorcer des transformations structurelles profondes allant dans le sens du dépassement de la crise, du changement de type de développement et du socialisme autogestionnaire. (...)*

» *En syndicalistes, les organisations, militants et adhérents C.F.D.T. feront tout, au premier comme au deuxième tour, pour la victoire des forces politiques de gauche qui situent leur action dans le cadre de l'union des forces populaires et qui cherchent à établir une convergence entre leurs objectifs.*

» *Pour la C.F.D.T., les luttes sociales sont le moteur de la transformation sociale. (...) Dans la situation présente, il importe de donner un élan nouveau à la mobilisation des travailleurs. L'action doit être relancée à tous les niveaux, dans les entreprises, les branches professionnelles, pour obliger le patronat à négocier ; sur le plan local ou national, pour coordoner et amplifier les actions concernant les problèmes communs des travailleurs : SMIC, retraite, Sécurité sociale.*

» *Dans l'immédiat, il importe de mettre un accent prioritaire sur le développement de l'action, au niveau des branches et secteurs professionnels, et s'appuyant sur les objectifs contenus dans la plate-forme C.F.D.T. (...) Sa mise en œuvre nécessite que les organisations la traduise en revendications concrètes et adaptées à partir de leurs réalités et des aspirations des travailleurs.*

» *L'unité d'action avec la C.G.T. est un élément essentiel de la stratégie de la C.F.D.T. Sa recherche est une constante de notre stratégie dans la mesure où elle permet le développement de l'action et ne nous fait pas pour l'essentiel dévier de nos objectifs. Sur ces bases, la C.F.D.T. est toujours ouverte à l'élargissement de cette unité d'action, comme cela s'est réalisé avec la FEN au plan interprofessionnel. Elle regrette que F.O. continue à s'en exclure.*

» *L'unité d'action est positive entre organisations qui élaborent de façon autonome leur stratégie. Dans ce sens, les organisations de la C.F.D.T. doivent développer leur capacité de proposition à leurs partenaires.* »

La revalorisation du travail manuel

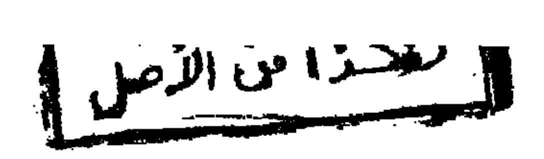
M. BARRE : la France a un certain retard.

A l'occasion de sa visite de l'exposition consacrée, au Grand Palais à Paris, au travail manuel, M. Raymond Barre a notamment déclaré dimanche 29 janvier : « *les travailleurs manuels n'ont pas toujours eu en France la place qu'ils méritent et cette relative négligence fait que nous avons un certain retard par rapport à d'autres pays et que nous devons le combler* ».

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui doit visiter cette exposition samedi 4 février, a déclaré, dans une interview au *Travailleur manuel* (journal de l'Association nationale pour la revalorisation du travail manuel) : « *Dès 1978, une première étape devra être franchie sous forme de négociations dans chacune des branches prioritaires de l'économie française* ». Le président de la Répu-

LE PRIX DU SUPER AUGMENTE DE 5 CENTIMES

Au 1er février, l'essence ordinaire passera de 2,19 à 2,23 francs, le super de 2,37 à 2,42 francs, le gasoil de 1,42 à 1,45 franc, et le fuel domestique voit son prix inchangé, annonce-t-on au ministère des finances, ce 30 janvier.



ENVIRONNEMENT

UN COLLOQUE SUR LE CADRE DE VIE

e P.S. propose la création d'un grand ministère des loisirs t l'attribution d'une cinquième semaine de congés payés

Le phénomène associatif, le cadre de ie urbain, le cadre de vie en milieu ural, l'aménagement du temps et des oisirs et la recherche d'un nouveau odèle de consommation ont été les hèmes du colloque national organisé par e parti socialiste sur « le cadre de vie », les 28 et 29 janvier, à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale. En conclusion de ces travaux, M. François Mitterrand, premier secrétaire, a affirmé que son parti ferait aux associations une place de choix dans la société socialiste. Plusieurs propositions concrètes ont été *formulées dans ce sens* : création d'un ministère de la consommation et d'un grand ministère des loisirs, d'une caisse de financement des investissements de loisirs, institution d'une cinquième semaine de congés payés et d'une aide personnalisée, etc.

« *Les associations ont un rôle* *ndamental à jouer dans la* *arche vers le socialisme* », stime la commission Vie associa-ve du P.S., présidée par Mme arie-Thérèse Eyquem, qui a digé une sorte de « charte des sociations ».

Deux précisions ont été appor-ées par M. Alain Barrau, rap-orteur du groupe. « *La carence es pouvoirs publics a été comblée, ans certains domaines comme action sociale, par des associa-ons devenues prestataires de ser-ices. Il n'est pas question de les ationaliser.* » D'autre part, les ssociations ne peuvent constituer n contre-pouvoir. « *C'est une usion,* a déclaré *M. Barrau. Il est pas question de laisser à des roupements organisés sur une ase volontaire le soin de prendre s options qui relèvent de la res-onsabilité des élus politiques.* » ais les associations ne doivent as être non plus « *les courroies e transmission des organes poli-iques* » et être « *noyautées* » par s partis.

Au-delà de ces affirmations, articulation entre pouvoirs poli-ique, syndical et les associations, *lieu d'apprentissage de la pra-ique autogestionnaire* », n'a pas oujours pu être clairement récisée.

Pour développer le secteur asso-iatif, le parti socialiste propose, out en *préservant le cadre juri-ique de la loi de 1901*, de donner ux associations des moyens et es pouvoirs accrus. Plusieurs esures sont proposées : crédits heures accordés sur le temps de avail aux animateurs d'associa-ons et création d'un « congé-nimation » semblable au congé rmation ; définition d'un sta-t des employés et des anima-eurs d'associations, qui ne de-ait toutefois pas conduire à ctionnariser ces dernières ; ialogue avec les pouvoirs publics, grâce à l'information préalable des associations et la reconnaissance d'un droit de proposition ; création dans les communes d'un comité du développement culturel et du cadre de vie et d'une maison des associations ; revalorisation au niveau national du Conseil économique et social ; aides financières et avantages fiscaux accrus accordés par les pouvoirs publics aux « *associations reconnues d'utilité sociale* ».

Après avoir constaté « *le surgissement d'intérêts et de besoins que les institutions et les partis politiques n'arrivent pas à attraper dans leurs filets* », M. Mitterrand a noté que les associations prennent en charge ces nouvelles demandes et qu'elles compensent le hiatus existant entre les élus et les citoyens.

« *Ajouter une cinquième semaine de vacances, c'est bien*, a continué le premier secrétaire, *mais ce n'est pas très novateur en comparaison de la création des congés payés en 1936. Le socialisme, ce sera surtout de transformer les structures françaises. (...) Les cultures ont été érodées, les vies locales confondues, et la France s'est uniformisée au cours des siècles sans gagner pour autant en unité. Le temps de la diversité est venu.* »

« Oui à la ville »

Même s'il reste confus, même s'il n'est pas toujours représentatif, le *mouvement associatif* est indispensable pour réaliser cette diversité pour « *vivre autrement* » et pour « *vivre ensemble* ».

« *La délégation de pouvoirs ne suffit plus. Chacune et chacun doivent devenir maîtres de leur destin*, a conclu M. Mitterrand. *Il faut donc que notre parti cesse d'être une machine de pouvoir spécialisée dans la politique. Il convient d'établir des ponts avec les associations afin que le P.S. soit accordé à son temps.* »

Auparavant, M. Hubert Dubedout, député de l'Isère, maire de Grenoble, président de la Fédération des élus socialistes et républicains, avait fait la synthèse politique des travaux du colloque.

Après avoir dénoncé la tentative de récupération par le pouvoir des thèmes concernant le cadre de vie, M. Dubedout a tracé les axes de la politique du P.S., notamment dans le domaine de l'urbanisme. « *Nous disons oui à la ville, parce que c'est un lieu de rencontre où naissent et s'affirment la culture, la fête et la solidarité.* » Toutefois, cette ville *doit être économe d'énergie* et de terrains.

Le maire de Grenoble s'est ensuite attaché à répondre aux critiques et aux remarques adressées au cours du colloque aux propositions socialistes. Le programme commun de la gauche prévoit la construction de sept cent mille logements par an. Cet objectif très important ne risque-t-il pas de relancer la destruction d'espaces verts ou vides ? « *s'agit d'un compromis. Il nous faudra surtout promouvoir une politique de rénovation et de réhabilitation dans les centres-villes.* »

Certains participants ont regretté que le P.S. ait abandonné l'idée de municipalisation des sols. « *C'est un compromis. Municipalisation appelle en écho spoliation. Nous respectons le droit de propriété à usage personnel et familial. Mais il nous faut faire comprendre au P.C. que les petits propriétaires aussi ont une mentalité spéculative.* »

L'autoroute A-86 doit-elle être construite dans la région parisienne ? « *Ce sera au conseil régional de la région Ile-de-France de régler le problème, car la décentralisation est le moyen de rendre la liberté et le pouvoir aux élus.* »

Que deviendront les fonctionnaires de l'Etat dont les fonctions seront dévalorisées par cette prise de pouvoir des élus ? « *Il sera nécessaire de doter les régions, les départements et les communes d'un corps de fonctionnaires où ils viendront se fondre.* »

La décentralisation profitera aussi aux collectivités locales gérées par la droite. N'est-ce pas dangereux ? « *L'idée d'entraînement s'imposera à tous. D'ailleurs nous ne voyons aucune approche possible autre que cette approche autogestionnaire* », a conclu M. Dubedout.

MICHÈLE CHAMPENOIS et ALAIN FAUJAS.

Sept cent mille logements et un impôt foncier

En matière d'habitat, le parti socialiste, qui refuse la condamnation actuelle de l'habitat collectif comme l'encouragement systématique à l'accession à la propriété, prévoit d'accroître considérablement l'aide de l'Etat au logement, essentiellement grâce à la diminution des deux tiers des aides fiscales qui bénéficient aux plus favorisés : soit 8,5 milliards de francs environ rendus disponibles.

Au total, chaque année — et ces chiffres ne sont qu'indicatifs puisqu'ils devraient, avant de devenir réalité, maître d'une concertation étroite avec les collectivités locales, — le P.S. envisage la construction de quatre cent mille logements neufs aidés, la réhabilitation de cent cinquante mille logements par des maîtres d'ouvrage publics et la construction de cent cinquante mille logements neufs non aidés. En tout, sept cent mille logements de qualité seraient ainsi mis à la disposition des candidats au logement. Le coût total de ce programme atteindrait 140 milliards de francs, dont 90 milliards pour les logements aidés.

L'objectif du P.S. est de sortir le logement de l'économie de marché, ce qui n'est possible qu'en maîtrisant les sols. La création d'un impôt foncier (avec un taux de 1 % modulé remplaçant la foncière) bâti et non bâti, l'usage systématique du droit de préemption par les collectivités locales sur les terrains qui ne seraient pas revendus, mais concédés aux promoteurs publics et privés, le permettraient. — J. D.

A. Chirac souhaite développer le rôle des associations

Jacques Chirac a reçu edi 28 janvier à l'Hôtel de e de Paris le Conseil national femmes françaises à l'issue leur journée d'études. Le re de Paris a estimé qu'« *il rait y avoir reconnaissance les pouvoirs publics d'associons représentatives, comme cela se fait pour les organisations syndicales, afin que les associations puissent exercer effectivement les droits qui leur sont reconnus* ».

Il a préconisé « *la mise en pratique de la notion de participation associative au niveau de l'école dans les programmes officiels et la pédagogie, ainsi que l'introduction dans les écoles de formation de fonctionnaires de la prise en compte des préoccupations des usagers* ».

Il suggère également un « *rapprochement des associations et des élus, certains problèmes pouvant être traités au niveau d'associations de maires et d'usagers* ».

Il a souhaité « *la mise à l'étude d'un système d'autorisations d'absences et de congés de formation pour les dirigeants de certains mouvements : la notion de crédit d'heures utilisée pour les syndicats professionnels pourrait faire l'objet, dans des conditions à examiner, d'une plus large extension* ».

PÊCHE

L'adoption d'une politique communautaire dépend de l'assouplissement des exigences britanniques

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est dans un climat d'assez vive tension provoquée par l'attitude négative et désinvolte de M. Silkin, le ministre britannique de l'agriculture, que reprennent ce lundi 30 janvier à Bruxelles les discussions des Neuf sur la pêche dans la zone des 200 milles de la C.E.E.

Elles avaient été interrompues le 19 janvier à la demande de M. Silkin, qui voulait convaincre les organisations professionnelles de son pays ainsi que les milieux politiques qui les appuient de la nécessité de consentir un minimum d'efforts pour concilier les vues britanniques avec les préoccupations des pêcheurs du continent.

Il avait été entendu que des négociations informelles auraient lieu à Berlin les 27 et 28 janvier, au niveau ministériel, en marge de la Semaine verte. L'ambiance s'est dégradée après la réunion qu'ont tenue les ministres de l'agriculture les 23 et 24 janvier : M. Silkin, mécontent que trois pays membres — l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique — n'aient donné qu'un accord de principe (à confirmer par leurs gouvernements), à sa soudaine demande de dévaluation de 7,5 % de la livre verte, annonça qu'il n'irait pas à Berlin. Effectivement, il s'abstint d'apparaître à la réunion berlinoise, ce qui suscita chez ses collègues une mauvaise humeur non dissimulée.

« *Nous nous trouvons dans une situation critique ; une explication avec les Anglais devient inévitable* », commentait vendredi M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles et de celles de la pêche. M. Ertl, le ministre allemand de l'agriculture, soulignait que « *sans politique commune de la pêche, la Communauté se trouvera placée dans une situation politique difficile* ».

Le débat sur la pêche ne pourra, semble-t-il, s'engager dans des conditions à peu près normales que lorsque le problème de la dévaluation de la livre verte sera réglé. Mais en admettant que les Allemands, les Néerlandais et les Belges lèvent sans attendre leurs réserves, il semble aller de soi que le manque total d'égards pour ses collègues comme pour la Communauté, manifesté de façon continue par M. Silkin, ne les incitera pas à faire des concessions supplémentaires substantielles au Royaume-Uni. Or, le 18 janvier, malgré des progrès certains, on était encore loin du compte.

Il existe plusieurs questions encore en suspens. Le niveau des quotas affectés à chaque Etat membre, d'abord par zones et par espèces. Ensuite, et surtout, la gestion de ces quotas, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles chaque Etat membre pourra effectivement pêcher ce qui lui est alloué. Le Royaume-Uni est apparemment prêt à renoncer à sa double exigence d'une zone de pêche exclusive dans la bande de 6 et 12 milles (avec élimination progressive des « droits historiques » détenus par les pêcheurs continentaux) et d'une zone « préférentielle » dans la bande de 12 à 50 milles. Mais il veut des contreparties.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

Le Danemark reproche à la Suède de subventionner ses exportations

De notre correspondante

Copenhague. — Lors d'une récente réunion à Stockholm, les cinq chefs de gouvernement nordiques ont décidé de rechercher les moyens de lutter en commun contre le chômage qui frappe durement aujourd'hui leurs pays respectifs. Si louable qu'elle soit, cette initiative ne peut toutefois faire oublier la petite guerre féroce que se livrent parallèlement les cinq « Etats-frères » d'Europe septentrionale. Ceux-ci ne s'accusent-ils pas mutuellement, de façon plus ou moins ouverte, de tenter de résoudre leurs problèmes économiques en exportant leur chômage l'un chez l'autre ?

C'est principalement la Suède qui, en ce moment, est en butte à ce genre d'âpres critiques. Depuis la fin de 1977, les milieux d'affaires danois reprochent vivement à leur voisin d'outre-Sund de leur faire une concurrence déloyale dans une série de secteurs-clés par le truchement de leur politique de subventions. Grâce à celles-ci (plus de 30 milliards de francs en trois ans), les industriels suédois (notamment dans les textiles, les chantiers navals, la métallurgie, la papeterie, etc.) sont à même d'exporter leurs produits à des prix avantageux, notamment au Danemark. L'exemple le plus souvent cité à Copenhague est celui des plaques isolantes pour la construction, vendues par les Suédois au Danemark 20 % moins cher que les mêmes plaques sorties des usines danoises. Les propriétaires de ces dernières assurent qu'ils risquent, si le jeu continue, de se trouver bientôt dans une situation désespérée et d'avoir à fermer leurs entreprises.

Estimant que de pareilles méthodes vont à l'encontre des accords commerciaux conclus par la Suède avec la C.E.E., les dirigeants de Christiansborg ont résolu de demander à la Commission européenne une prise en main du dossier.

CAMILLE OLSEN.

En Suède

L'opposition social-démocrate propose des moyens de relance des investissements industriels

De notre correspondant

Stockholm. — L'opposition social-démocrate suédoise a présenté, le 20 janvier, son alternative à la récente proposition gouvernementale de budget pour 1978-1979, qui se solde par un déficit de 20 %. Ce n'est pas tellement l'importance de l'impasse que les amis de M. Palme critiquent, puisque le déficit n'est que de 5 milliards de couronnes (autant de francs), mais plutôt l'orientation de la politique économique.

Les socialistes estiment qu'il ne faut pas céder aux tendances défaitistes actuelles, quelle que soit l'évolution de la conjoncture internationale. Ils proposent un blocage des prix des produits de consommation courante jusqu'à nouvel ordre. Le taux de 9 % d'inflation envisagé par le ministre de l'économie pour cette année est, à leurs yeux, beaucoup trop élevé.

L'objectif principal des sociaux-démocrates est la relance des investissements industriels, en baisse pour la troisième année consécutive. Bien que la plupart des grandes entreprises se plaignent de l'augmentation des coûts de production et d'une diminution de la rentabilité, ils suggèrent la création d'un fonds financé par de nouvelles charges salariales. Ce fonds, alimenté également par un emprunt de 2 milliards de couronnes (1) à l'étranger, devrait faciliter la restructuration de l'industrie suédoise qui s'impose, notamment dans le domaine de la sidérurgie.

L'opposition mise en outre sur la recherche scientifique et technique, la formation professionnelle, la construction de nouveaux logements et la réduction des crédits de la défense nationale pour couvrir partiellement ces dépenses supplémentaires.

ALAIN DEBOVE.

(1) 1 couronne = 1,01 F.

INTERDICTION DES AÉROSOLS UTILISANT LE FRÉON

Stockholm (*Reuter*). — La grande majorité des produits utilisés en aérosols seront interdits à la vente en Suède à partir du 1er janvier 1979. L'interdiction vise, en effet, les « sprays » (laques pour cheveux, désodorisants, insecticides, etc.) qui utilisent le fréon comme gaz propulseur, à l'exception toutefois de certains aérosols médicaux.

La raison de cette sévérité législative suédoise est écologique : d'après des études menées aux Etats-Unis, le fréon libéré dans l'atmosphère pourrait finir par dégrader la couche d'ozone qui entoure la terre et la protège des rayonnements ultra-violets.

Le groupe luxembourgeois ARBED prend le contrôle total des aciéries sarroises Roechling

Le groupe sidérurgique luxemgourgeois Arbed va acquérir de la famille Roechling la moitié du capital des aciéries sarroises Roechling-Burbach, dont il détenait déjà l'autre moitié. L'opération, qui se traduit par un échange de titres, permet à la société Arbed d'ajouter à sa production propre d'acier (3,8 millions de tonnes par an) les 2,3 millions de tonnes de la firme Roechling - Burbach, auxquelles s'ajoutent les 800 000 tonnes de la société Neunkircher - Eisenwerk, rachetée récemment aux groupes ouest-allemands Otto Wolf et Mabanaft. La Sarre ne comptera donc plus d'aciéries à capitaux ouest-allemands, puisque la seule aciérie qui reste en dehors de cette concentration est celle de Dilling, usine de tôles fortes appartenant au groupe français Sacilor à hauteur de 60 %, le reste appartenant à Roechling-Burbach, et donc maintenant Arbed.

C'est l'ampleur de la crise régnant dans la sidérurgie européenne qui entraîne cette concentration, dont les conséquences seront une rationalisation des moyens de production, une harmonisation des fabrications et, inévitablement, une diminution des emplois, qui a déjà commencé à l'Arbed, lourdement déficitaire depuis deux ans. D'ici à 1979, la société luxembourgeoise va réduire ses effectifs de quatre mille personnes pour les ramener à dix-huit mille trois cent cinquante travailleurs. Avec ses participations en Europe (contrôle total de l'aciérie Sidmar, en Belgique) et au Brésil, Arbed n'en demeurera pas moins un grand groupe sidérurgique avec une capacité de production pouvant dépasser 10 millions de tonnes, soit davantage qu'Usinor ou Sacilor.

FIN DE LA GRÈVE DES DOCKERS ALLEMANDS

La grève des 16 000 dockers ouest-allemands, entamée mercredi 25 janvier a pris fin lundi 30 janvier à la suite d'un accord sur le montant des augmentations salariales pour l'année en cours, a annoncé M. Hans-Ulrich Klose, maire de Hambourg et médiateur dans le conflit.

Les augmentations ont été fixées à 7 %, alors que le syndicat « O.E.T.V. » (transports et tarifs publics) exigeait au départ 9 % contre 3,5 % puis 5,7 % proposés par les employeurs.

Cette grève paralysait depuis mercredi les huit grands ports d'Allemagne fédérale (« le Monde » du 27 janvier).

CAPITAUX A SINGAPOUR

Par suite d'une erreur nous avons écrit dans *le Monde* des 15-16 janvier (article « Les terres promises ») que les capitaux allemands représentaient à Singapour 35 % à 40 % du total des investissements étrangers. En fait, ils représentent seulement 3 % des investissements étrangers.

BAHREIN, QATAR ET LES ÉMIRATS ARABES UNIS ONT RÉÉVALUÉ LEURS MONNAIES.

Bahrein, le Qatar et les Emirats arabes unis ont réévalué leurs monnaies respectives le 28 janvier, de 2 %, 1,8 % et 0,5 % par rapport au dollar, à la suite des pressions exercées sur leurs économies par la chute de la devise américaine. Le dinar de Bahrein, le rial de Qatar et le dirham des Emirats seront désormais alignés sur les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international.

L'initiative de ces pays exportateurs de pétrole renforce la thèse de ceux des membres de l'OPEP qui souhaitent abandonner le dollar comme monnaie de référence. Mais une telle initiative est peu probable car l'Arabie Saoudite, premier exportateur mondial, y est fermement opposée.

Le ministre saoudien du pétrole, cheikh Yamani, a pourtant réaffirmé, le 28 janvier, que la baisse constante du dollar devenait inquiétante pour les pays membres de l'OPEP car elle rogne leurs revenus. Cheikh Yamani a répété — il l'avait déjà affirmé devant la presse française le 10 janvier (*le Monde* du 12 janvier) — que ces pays pourraient être *« acculés à adopter un nouveau système pour fixer les prix du pétrole brut »*, prévoyant l'utilisation de plusieurs devises. Il ne s'agirait pas d'abandonner le dollar comme monnaie de transaction — le prix du pétrole serait toujours exprimé en devise américaine — mais de lier le prix du pétrole à un *« panier de monnaies »*. Cette idée avait déjà été formulée à Genève en 1972 et en 1973 dans des réunions entre OPEP et compagnies. Le prix aurait alors été modifié chaque mois si le dollar avait monté ou baissé d'un cent au moins.

Un tel système est actuellement étudié par la commission économique de l'OPEP mais ne saurait être appliqué avant la prochaine conférence ordinaire de l'organisation, le 15 juin. — *(Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7340	4,7380	+ 70	+ 90	+ 130	+ 170	+ 580	+ 600
$ can. ...	4,2720	4,2780	+ 60	+ 90	+ 130	+ 180	+ 510	+ 610
Yen (100).	1,9580	1,9620	+ 90	+ 120	+ 180	+ 230	+ 600	+ 700
D. M.	2,2360	2,2410	+ 100	+ 130	+ 220	+ 250	+ 760	+ 810
Florin ...	2,0880	2,0920	+ 60	+ 80	+ 140	+ 170	+ 560	+ 600
F. B.	14,4720	14,5030	+ 160	+ 290	+ 330	+ 500	+1500	+1850
F. S.	2,3830	2,3980	+ 150	+ 170	+ 320	+ 350	+1000	+1070
L. (1 000).	5,4480	5,4580	— 400	— 200	— 700	— 500	—1800	—1500
£	9,2185	9,2300	+ 150	+ 175	+ 320	+ 400	+1250	+1420

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 1/2	3	3 1/4	3	3 1/4	3	3 1/4
$ U.S. ...	6 1/2	7	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4
Florin ...	4 3/4	5 1/4	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5
F. B.	6	7	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8 1/4
F. S.	1 1/2	2	0	1/2	3/4	1 1/4	1	1 1/2
L. (1 000).	13	16	15	17	15	17	16	19
£	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
Fr. franç..	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4	12 3/4	13 3/4	13	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FINANCIÈRE PRIVÉE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 26 janvier 1978 sous la présidence de M. Raymond Morin, afin d'approuver les résultats du sixième exercice de la société.

Au cours de cette assemblée, le président a prononcé l'allocution suivante :

« Vous aurez remarqué, je pense, l'évolution de la composition de notre portefeuille tout au long de l'année vers des placements plus défensifs : depuis le 30 septembre 1977, cette politique a été poursuivie. De façon plus précise, le renforcement de la ligne d'emprunt d'Etat 7 % 1973, dont la part représente actuellement 11,7 % de l'actif net, a été financé par des ventes d'obligations françaises non indexées : par ailleurs, un programme d'allègement du portefeuille d'actions nord-américaines a été poursuivi par arbitrage en faveur d'obligations libellées en monnaies fortes. »

En résumé, du 30 septembre 1977 au 23 janvier 1978, la répartition de l'actif de Financière privée a évolué de la façon suivante :

	30-09-77	23-01-78
	(En %)	
FRANCE :		
Obligations	32.65	33.53
Actions	22.82	21.62
ETRANGER :		
Obligations	7.44	10.31
Actions	29.26	26.16
Liquidités (francs)	7.83	8.38
	100.00	100.00

Au 24 janvier 1978, la valeur liquidative de Financière privée se trouvait à 324.23 F, en progression de 2.36 % par rapport au 30 septembre dernier.

Le conseil d'administration, qui a suivi l'assemblée, a décidé la mise en paiement, à partir du 10 février prochain, d'un dividende de 16.68 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1.89 F, voté par l'assemblée.

Ce dividende sera représenté par deux coupons :

— Le coupon n° 12, représentant le revenu des obligations françaises non indexées, d'un montant de 6.69 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0.71 F ;

— Le coupon n° 13, représentant les autres revenus, d'un montant de 9.99 F assorti d'un crédit d'impôt de 1.18 F.

Les actionnaires auront la faculté de souscrire à des actions nouvelles en remploi de leur dividende, sans droit d'entrée, jusqu'au 28 avril 1978.

RÉGIE NATIONALE DES USINES RENAULT

Emprunt 7,25 % - 1972/1987 de 200.000.000 FF

Nous informons les obligataires que l'amortissement d'un montant nominal de 3 000 000 de francs, — en vue de l'échéance du 15 mars 1978, a été effectué entièrement par rachat sur le marché.

Montant restant en circulation : 182 000 000 de francs.
Société générale alsacienne de banq

L'agent financier.
Société générale alsacienne de banque
15, avenue Emile-Reuter
Luxembourg.

BANQUE HERVET

La banque Hervet a porté 3 janvier 1978, son capital 60 millions de francs à 70 mil de francs par incorporation réserves et attribution d'actions tuites, dans la proportion nouvelle pour six anciennes, actions nouvelles, dont la ré tion a commencé le 16 janvier tent jouissance du 1er janvier

MUTUABAIL

Le conseil d'administration MUTUABAIL, banque de créd long et moyen terme ayant le s de SICOMI, vient d'arrêter les c tes de son cinquième exercice, le 31 décembre 1977.

Le montant du bénéfice net c table s'établit à 7 264 020,15 F (11,4 millions de francs d'amort ments et de provisions à cara d'amortissements complément contre 6 095 083,18 F (après 9,4 lions de francs d'amortissemen de provisions à caractère d'amo sements complémentaires) en

Le conseil proposera à la chaine assemblée générale des ac naires, qui se tiendra le 10 1978, la distribution d'une so de 6 250 000 F, représentant 86 du bénéfice net comptable ; le dende correspondant, n'ouvrant droit à crédit d'impôt, s'élè 12,50 F par action, contre 10, au titre de l'exercice 1976, en gression de 19,6 %.

FRANCE BAIL

Le conseil d'administratio France Bail, société de crédit mobilier du groupe SOVAC, réuni le 23 janvier 1978 pour ex ner les comptes de l'exercice 19

Après amortissements et provis largement calculées, le bénéfice passe de 9 482 366,06 F au 31 déc bre 1976 à 10 025 251,23 F au 31 cembre 1977.

Le conseil a décidé de propos l'assemblée générale de fixer le venu global net de chaque actic 26,25 F, ce montant comprenant dividende de 17,50 F et des im déjà payés au Trésor (avoir fis de 8,75 F.

Il propose également d'affecter réserves un montant de 5 125 251

Par ailleurs, la réserve financ latente, représentée par l'excéden l'encours financier (capital rest dû dans les loyers et valeurs r duelles à échoir, hors provision constituer) sur les immobilisati nettes comptables, s'élève, avant l impôt, à 51 800 000 F contre millions 100 000 F au 31 déce bre 1976.

cde

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le Comptoir des entrepreneurs coopté en qualité d'administrate M. Max Laxan, sous-gouverneur d Crédit foncier de France, en rempl cement de M. Blot, qui vient d'êt nommé gouverneur du Crédit fo cier.

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Dans l'attente des négociations salariales, qui doivent s'ouvrir cette semaine, *le marché se replie sensiblement*. Peu après l'ouverture, ce lundi, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 5,4 points à 472,1. Recul des pétroles, des fonds d'État et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 175 90 contre 176 40

VALEURS	CLOTURE 27/1	COURS 30/1
Beecham	650 ...	642
British Petroleum	796	794 ..
Courtaulds	123 ...	122
De Beers	291 ...	288 .
Imperial Chemical	346 ...	344 .
Rio Tinto Zinc Corp.	179 ...	178
Shell	498 .	492
Vickers	188 ..	135
War Loan 3 1/2 %	36 1/4	36 1/4
*West Driefontein	27 1/4	26 3/4
**Western Holdings*	23 ...	22 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	26 jan.	27 jan.
Valeurs françaises ..	92,2	93,7
Valeurs étrangères ..	99,1	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,3	56,5

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté lundi 30 janvier, publie notamment les insertions suivantes :

Société pour l'équipement des véhicules. — Lancement d'un emprunt de 99 900 000 F représenté par 333 000 obligations de 300 F convertibles en actions à partir du 1er janvier 1979 sur la base de cinq actions de 50 F pour une obligation. L'intérêt sera de 9 % pour les trois premières années, 9,50 % pour les quatre suivantes et 10 % pour les cinq dernières. La souscription sera offerte au public du 30 janvier au 2 mars, mais les actionnaires bénéficieront d'un droit de priorité jusqu'au 7 février.

La Cellulose du Pin. — Augmentation du capital de 116 046 975 F à 290 117 325 F par émission, au pair, de 2 320 938 actions de 75 F, jouissance 1er janvier 1978 (3 pour 2).

Pollet. — Cotation en Bourse de 252 820 actions de 50 F créées en rémunération d'apports et représentant l'augmentation du capital de 95 550 000 F à 108 191 000 F.

Grace and Co. — Introduction à la Bourse de Paris de 6 754 784 actions ordinaires sur la même ligne que les 30 242 735 actions déjà inscrites.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MANURHIN. — Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe en 1977 s'élève à 981 millions de francs (+ 20 %). « Sauf imprévu, le bénéfice de 1977 devrait être en augmentation et permettre une majoration du dividende » (global en 1976 : 12 F), a déclaré M. P. Spengler, président du groupe.

FINANCIÈRE DE BRETAGNE. — *Bénéfice net provisoire de l'exercice* 1977 (après plus-value de cession) : 2,29 millions de francs contre 1,30 million de francs en 1976. Le dividende global a été fixé à 6,60 F (contre 5,76 F), auquel s'ajoutera 0,16 F de dividende reporté de *l'exercice précédent.*

UNION BANCAIRE DU NORD. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 3,34 millions de francs contre 2,35 millions de francs. Dividende global : 18,75 F contre 16,50 F.

MAUREL ET PROM S. A. — Bénéfice net de l'exercice 1976-1977 : 1,89 million de francs contre 1,65 million de francs. Dividende global : 12 F contre 10,50 F.

PETROFINA. — Bénéfice consolidé pour 1977 : 5 030 millions de francs belges. Par rapport à l'exercice précédent, ce résultat accuse une baisse de 16,5 % imputable, notamment, aux fluctuations des *taux de change*, à la *dépression* des prix des produits pétroliers et à *l'accident survenu à Ekofisk*, qui a retardé les livraisons de gaz. Le *dividende net est fixé à 180* francs belges contre 174 francs belges pour *1976*.

MONSANTO. — Baisse du bénéfice pour 1977, qui revient de 366,3 à 275,3 millions de dollars (— 24,8 %). Cette forte diminution des résultats *a été acquise en grande partie* durant le quatrième trimestre, avec *une contraction de 58 % des profits.* Elle est imputable, d'après la compagnie, aux mouvements de changes erratiques, aux pertes éprouvées par la division « fibres chimiques », notamment en Europe, et au très vif ralentissement de l'activité « matières plastiques ».

PRETABAIL - SICOMI. — Le *dividende pour 1977 serait de l'ordre de* 36 F contre 31,30 F. Après détachement du coupon, le capital sera réduit de 25 % à 378 millions de francs par rachat d'actions à un prix qui serait de 320 F. Dernier cours : 315,20 F le 25 janvier.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/1	30/1
1 dollar (en yens) ...	241 30	241 60

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 27 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	171 ..	171	Laffitte-Bail	112 ..	111 80	Imminvest	83	83 .
GAN (Sté) Centr.	628	620	Locabail Immob.	194	191	Cie Lyon. Imm.	84 50	84 50
Protectrice A.I.R.	202 50	206 50	*Loca-Expansion*	*107 10*	*105 50*	*UFIMEG*	*80 20*	*80 20*
U.A.P.	646	545	Locafinancière	123 80	123 80	U.G.I.M.O.	99	99 ..
[illegible]								

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	4,5 % 1973	780	783	782 10	788 ..
	C.N.E. 3 %	2049 50	2058 ..	2050 ..	2049 ..
	Afrique Occ.	298	299	300 50	295 ..
	Air Liquide	248	242 50	241 10	248 ..
	Als. Part Ind.	47 50	47 50	47 50	47 ..
183	E.J. Lefebvre	183	181	181	177 50
67	*Esso S.A.F.*	*55 40*	*56 10*	*56 50*	*56 10*
151	Eurafrance	148	149	149	146 50
385	*Europe no 1*	*388*	*388*	*376* ..	*380* .
370	Ferodo	360	357 90	362 ..	358 ..
420	— obl. conv.	413 50	426	425	420
15 50	Nord	15 ..	15 05	15 05	15 ..
50	*Nouv. Gal.*	*50 50*	*50 70*	*50 90*	*49 80*
115	*Olida-Caby*	118	118 ..	118	115 70
74	*Opfi-Paribas*	72 70	72 70	72 70	72
68	Paris-France	61 20	61 ..	61 ..	60
65	Pechelbronn	66	67 ..	67 ..	65 65
183	Tél. Ericsson	180	175	175	175
59	*Terres Roug.*	58 80	58 80	58 80	58 70
130	Thomson-Br.	128 80	127 50	127 90	127 50
280	— (obl.)	197	196 50	196 50	194 ..
220	U.I.S.	222	220 10	220 10	219
150	U.C.B.	151 60	158	151 90	147
225	Un. F. Bques	218	223	225	222
275	Gen. Motors	272	271 50	271 50	270
18 50	Goldfields	17 70	17 75	18 05	17 60
28	Harmony	27 40	27 80	27 85	27 20
298	Hoechst Akt.	285	285	285	284 30
32	Imp. Chem.	31 70	31 70	31 70	31 70
73	Inco Limited	72 40	72 70	71 ..	71 25
270	I.B.M.	1264	1261	1264	1238
228	Gen. Electric	219	218	217 50	216
0 74	Zambia Cop.	0 76	0 78	0 78	0 77
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV

28/1	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

*Cours précédent

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 711	4 728	4 720
Allemagne (100 DM)	223 700	224 090	222 500
Belgique (100 F.)	*14 447*	*14 484*	*14 225*
Pays-Bas (100 fl.)	208 950	209 180	208 ..
Danemark (100 krd)	82 370	82 480	80 500
Suède (100 krs)	101 440	101 690	100
Norvège (100 k.)	92 010	91 935	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 194	9 229	9 200
Italie (1 000 lires)	5 438	5 448	5 250
Suisse (100 fr.)	238 100	239 500	238
Autriche (100 sch.)	31 146	31 185	31 050
Espagne (100 pes.)	5 856	5 864	5 600
Portugal (100 esc.)	11 755	11 795	10 500
Canada ($ can. 1)	4 246	4 260	4 255

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27 1
Or fin (kilo en barre)	28470	28150
Or fin (kilo en lingot)	28420	28000 .
Pièce française (20 fr.)	274	280 .
Pièce française (10 fr.)	229	228
Pièce suisse (20 fr.)	248 50	255 30
Union latine (20 fr.)	244 10	247
Souverain	256	264 50
Pièce de 20 dollars	1289 20	1280 40
Pièce de 10 dollars	639	649 20
Pièce de 5 dollars	420	.. ..
Pièce de 50 pesos	1149 50	1143 ..
Pièce de 10 florins	258 20	268 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *MM. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, et Robert Pandraud, directeur général de la police nationale, ont assisté lundi matin 30 janvier à Longjumeau (Essonne), à la levée du corps de Jean Kern, gardien motocycliste de la C.R.S. NR 1, qui était mort accidentellement le 25 janvier dernier, alors qu'il se rendait en Bourgogne, où il devait faire partie de l'escorte du président de la République. Les obsèques de Jean Kern devaient être célébrées lundi après-midi à Ploudalmézeau (Finistère).

Le numéro du « Monde » daté 29-30 janvier 1978 a été tiré à 514 827 exemplaires.

La visite de M. Caramanlis en France

M. Giscard d'Estaing pense que la Grèce entrera dans la C.E.E. en 1979

M. Caramanlis, après un week-end à Paris, était attendu ce lundi 30 janvier à Bonn.

Après avoir reçu le premier ministre grec pendant plus de trois heures à l'occasion d'un déjeuner, samedi, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Nous avons parlé de l'ensemble des problèmes qui se posent à la Grèce et à la France dans les circonstances actuelles. Le premier de ces problèmes (...) est la très importante question de l'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne.*

» *Je sais très bien, parce que M. Caramanlis me l'avait déjà dit, qu'il y a eu dans la population grecque une déception en raison des délais, jugés un peu longs, de la négociation. Il faut savoir néanmoins que la négociation avec de nombreux partenaires et sur des sujets difficiles est souvent longue, mais je pense maintenant que nous sommes entrés dans la phase de la conclusion. (...) C'est le 7 février que le conseil des ministres de la Communauté économique européenne va fixer ses directives de négociation avec la Grèce.*

« *Nous aboutirons, j'en suis persuadé, à des solutions positives. Je pense que c'est au cours de cette année 1978 que la décision pourra être prise et qu'ainsi l'année 1979 sera celle de l'achèvement des ratifications (...), de façon à permettre à la Grèce d'entrer à temps, à la fin de 1979, dans la Communauté. (...) Je considère maintenant qu'il faut entrer dans la phase de conclusion. C'est ce que j'ai indiqué à M. Caramanlis. (...) Pour nous, Français, l'adhésion de la Grèce c'est à la fois une question économique, une question politique, mais je dirais aussi que c'est pour nous une question humaine. Nous sommes très heureux de penser que dans cette Communauté européenne la Grèce et le peuple grec auront leur place.* »

M. Giscard d'Estaing a souhaité que l'invitation, qu'il a renouvelée, à M. Tsatsos, président de la République grecque, de venir en visite officielle en France soit acceptée pour une date qui coïncide avec l'aboutissement de la négociation, afin de « *sceller de façon solennelle la fraternité* » franco-grecque et l'entrée de la Grèce dans la Communauté.

Le gouvernement français s'est toujours refusé à lier la candidature grecque, qui ne soulève pas de problèmes économiques majeurs en France, à celles de l'Espagne et du Portugal. Les autres Etats membres, notamment l'Allemagne fédérale, souhaitent lier les trois candidatures, ce qui retarderait l'adhésion grecque.

LES ÉLECTIONS DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS RÉGIONAUX

PICARDIE : UN ANTIRÉGIONALISTE, M. LEJEUNE

De notre correspondant

Amiens. — Après l'élection de M. Max Lejeune, sénateur de la Somme et maire d'Abbeville, président du Mouvement démocrate-socialiste de France, à la présidence du conseil régional (*le Monde* du 19 janvier), la Picardie est sans doute la seule région à avoir à sa tête un antirégionaliste déclaré. Lorsqu'il a présenté sa candidature, qui a amené le retrait de celle de M. Charles Bignon (R.P.R.), député de la Somme, M. Max Lejeune n'a pas caché qu'il le faisait à la demande de ses amis, « *à tous les échelons administratifs et électifs* ». Dans les couloirs, le préfet de la région, M. Jean Rochet, confiait que l'ancien ministre est, selon lui, le seul élu capable de faire entendre à Paris la voix de la Picardie.

Aussitôt après son élection, le nouveau président n'a pas renié ses convictions : « *J'ai toujours défendu l'idée d'une région départementalisée regroupant les arrondissements, notamment en 1958 dans le gouvernement du général de Gaulle, quand mon ami Guy Mollet était responsable des réformes administratives. Mais j'ai toujours craint que l'on crée un échelon administratif supplémentaire entre le département et l'Etat. Je suis un socialiste jacobin qui a toujours redouté la dissociation de l'unité nationale et eu peur de voir se dresser des ducs ou des comtes d'Aquitaine, de Provence, de Lorraine. Mais, respectueux des lois, je ferai respecter le fonctionnement du conseil régional.* »

L'assemblée régionale s'est réunie, mercredi 25 janvier, afin de voter son budget (91,6 millions). Les communistes ont voté contre, les socialistes se sont abstenus. Les crédits d'investissement se répartissent ainsi : 30.4 millions pour la formation des hommes ; 28,3 millions pour les communications ; 4,3 millions pour le cadre de vie et le tourisme ; 4 millions pour la politique sanitaire et sociale ; 3,2 millions pour le soutien aux activités économiques ; 3,1 millions pour l'équilibre de l'espace ; 1,6 million pour l'information. Les dépenses de fonctionnement sont de 16,,710 millions.

MICHEL CURIE.

BOURGOGNE : M. LUCOTTE (P.R.).

(De notre correspondant.)

Dijon. — M. Marcel Lucotte, sénateur (P.R.) de Saône-et-Loire, maire d'Autun, a été élu, ce lundi 30 janvier, président du conseil régional de Bourgogne en remplacement de M. Jean Chamant, sénateur (CNIP) de l'Yonne. Sur vingt-quatre suffrages exprimés M. Lucotte a obtenu 22 voix, M. Chamant 1 voix et M. Henri Berger, député de Côte-d'Or (R.P.R.), 1 voix.

Les membres de l'opposition n'ont pas pris part au vote et n'avaient pas présenté de candidat.

[Agé de cinquante-six ans, M. Marcel Lucotte, ancien journaliste, a été élu conseiller municipal d'Autun (Saône-et-Loire) en 1959. En 1969, il en devenait le premier magistrat et son mandat fut renouvelé depuis. Elu conseiller général de Saône-et-Loire en mars 1970, M. Lucotte a succédé à M. Marcel Legros, sénateur, dont il était le suppléant en 1968. Il a été réélu en septembre de l'année dernière.

M. Lucotte est président du Conseil national des économies régionales et de la productivité (C.N.E.R.P.)]

● *M. Edgar Tailhades, réélu président du conseil régional du Languedoc-Roussillon.* — A main levée et à l'unanimité M. Edgar Tailhades, sénateur P.S. du Gard, a été réélu président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, ce lundi 30 janvier. Sa candidature avait été présentée par le groupe socialiste. Les élus favorables à la majorité s'y sont ralliés, ainsi que le parti communiste. — *(Corresp.)*

Au Nicaragua

LE PATRONAT ET L'ÉGLISE SOUTIENNENT LA GRÈVE GÉNÉRALE CONTRE LE PRÉSIDENT SOMOZA

Managua *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le président Anastasio Somoza a décrété, samedi 28 janvier, l'état d'urgence et a convoqué le comité spécial qui avait été mis en place une première fois en 1972, à l'occasion du grave tremblement de terre qui avait ravagé le pays. Ce comité comprend le général Somoza lui-même, une dizaine de ministres et certaines personnalités, en particulier le directeur de la Banque centrale. Il est habilité à prendre toutes mesures nécessaires « *pour maintenir l'ordre public, la sécurité, la stabilité économique et politique, ainsi que le prestige de la nation* ». Le gouvernement tente ainsi d'enrayer le mouvement de protestation déclenché à la suite de l'assassinat, le 10 janvier dernier, de M. Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa* et principal leader de l'opposition (*le Monde* du 12 janvier).

La grève générale commencée le 24 janvier se poursuit et touche environ 80 % de l'activité économique du pays. Lancée par les partis d'opposition (conservateur, social-démocrate, socialiste et extrême gauche), elle a reçu, dimanche, le soutien de la hiérarchie catholique et du patronat.

M. Cesar Perez de Arevalo, dirigeant de l'Union démocratique de libération, a été arrêté samedi à Managua, ainsi qu'une vingtaine de personnes, à la suite d'une manifestation, violemment réprimée par la garde nationale, dont le but était de demander la démission du président Somoza. Ce dernier (dont la famille gouverne le pays de façon dictatoriale depuis quarante ans), a rejeté catégoriquement toute idée de démission.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, commentant à R.T.L., lundi 30 janvier, les propos de M. Marchais, a déclaré : « *M. Marchais est parfaitement dans son droit. Pourquoi ferait-il des cadeaux au P.S., qui est son prisonnier ? Les communistes ne veulent pas quelques strapontins, ils veulent participer, à part égale au gouvernement. M. Marchais est dans son droit, puisque le P.S. a choisi une tactique dans laquelle il ne peut faire élire presque aucun de ses candidats si les voix communistes ne se portent pas sur eux. Si M. Mitterrand voulait gouverner avec 28 % de voix, il n'y arriverait évidemment pas.* »

● *La police soviétique* a tenté, vendredi soir 27 janvier, d'arrêter dans la rue, à Moscou, M. Klebanov, l'un des ouvriers qui souhaitent créer un « *syndicat libre* » en U.R.S.S., mais « *des camarades de combat* » et des passants l'en ont empêché, affirme un communiqué des amis de M. Klebanov remis samedi à des correspondants étrangers à Moscou. Un autre membre du groupe, M. Piotr Reznitchenko, d'Odessa, a été arrêté dans la rue et détenu pendant une semaine par la police de Moscou, ajoute le communiqué signé par vingt membres du groupe. — *(A.F.P.)*

LE MAUVAIS TEMPS

Des rafales de vent de 150 km/h

Routes coupées par la neige, trains bloqués par des congères, inondations, rafales de vent soufflant à plus de 150 kilomètres-heure : le mauvais temps et la tempête ont sévi pendant tout le week-end sur l'Europe. En France, sur le littoral de la Côte-d'Azur, les vagues atteignaient par endroits 12 mètres de hauteur. Vingt-cinq bateaux de plaisance dans le port de Bandol (Var) et vingt-cinq autres dans le port de Saint-Cyr-les-Lecques ont coulé. A Marseille, un marin du car-ferry Corse, M. Philippe Caponi, a été précipité à l'eau par le vent. Son corps n'a pu être retrouvé. A la sortie de Meximieux (Ain), enfin, une 2 CV déportée par un coup de vent s'est écrasée contre un platane. La passagère a été grièvement blessée.

La situation est, d'autre part, *préoccupante dans les villes côtières* bretonnes. Les rivières ont atteint leur cote d'alerte et les pluies continuent à tomber par endroits. A Morlaix (Finistère), la place des Otages a été envahie par un mètre d'eau.

La neige est également tombée en abondance dans plusieurs régions de France et notamment sur les Alpes du Nord, le Massif Central, l'Auvergne et l'Ain. En Haute-Loire, la région de Fay-sur-Lignon est pratiquement isolée et dans le Cantal plusieurs voies ferrées ont été coupées par les congères.

Les avalanches ont causé la mort de deux personnes. Mlle Catherine Kassemberg, âgée de vingt-neuf ans, emportée par une coulée de neige ainsi que trois autres skieurs, a succombé à ses blessures. Un jeune homme, M. Jean-Pierre Riquier, âgé de vingt-trois ans, domicilié à Nice, qui skiait en dehors des pistes balisées a été enseveli par une avalanche. Rapidement dégagé il n'a pu être sauvé. Le village de la Grave (Hautes-Alpes) est totalement isolé et dans le haut-pays de Vence (Alpes-Maritimes) les C.R.S., les pompiers et la population ont dû effectuer des recherches pendant quatre jours pour sauver 500 moutons épuisés par la faim et le froid.

La tempête n'a pas épargné le reste de l'Europe. En Italie, à Venise, les eaux se sont élevées à près de 1 m. 50 au-dessus du niveau de la mer, et trois personnes ont péri noyées dans leur voiture près [...] Pesaro après l'écroulement d'un po[...] En Suisse, le Paris-Milan a été bl[o]qué par la neige et quatre personn[es] ont été tuées par les avalanches.

Mais le mauvais temps a égaleme[nt] affecté toute la Grande-Bretagne, notamment l'Ecosse, ainsi que [le] nord-est des Etats-Unis, où plus [de] cent quinze personnes ont déjà trou[vé] la mort. Le président Jimmy Car[ter] a proclamé l'état d'urgence da[ns] l'Ohio, le Michigan et l'Indiana.

Dans la journée de samedi

YVES MAUPETIT A FAILLI ÊTRE ARRÊTÉ EN SEINE-ET-MARNE

Yves Maupetit, recherché depu[is] maintenant deux semaines après [le] double meurtre de Sucy-en-Br[ie] (Val-de-Marne), a failli être arrêt[é] dans la journée du samedi 28 jan[-] vier en Seine-et-Marne. Maupet[it] s'était réfugié dans une maiso[n] abandonnée à proximité de Clay[e-] Souilly, à une quinzaine de kilomè[-] tres de Meaux.

Une patrouille de gendarmeri[e] avait repéré le fugitif, mais ce der[-] nier eut le temps de disparaîtr[e] avant que des renforts n'arriven[t] pour cerner la maison. A l'intérieu[r] du bâtiment, les gendarmes devaien[t] découvrir divers effets appartenan[t] à Maupetit et qu'il n'avait pu em[-] porter à cause de son départ préci[-] pité. Parmi ceux-ci figuraient de[s] cartes routières sur lesquelles étaien[t] pointés la plupart des barrages d[e] police et de gendarmerie dressés dan[s] la région.

Cette découverte incline les enquê[-] teurs à penser que, bien qu'il n[e] jouisse d'aucune notoriété dans l[e] milieu du grand banditisme, Yve[s] Maupetit — qui connaît remarqua[-] blement la Seine-et-Marne — n'e[n] dispose pas moins d'un réseau d[e] complicités important et efficace.

Les policiers s'interrogent, e[n] revanche, sur le sens à accorder [à] la mésaventure survenue, mercred[i] 25 janvier, au trésorier de l'hôtel Tamaris, rue des Maraîchers à Paris 20e. Ce jour-là, peu après midi un inconnu se présentant sous le nom d'Yves Maupetit s'est fait remettre, sous la menace d'une arme, les 30 000 francs que contenait la caisse de l'établissement.